



**DELIBERATION N° 23/112 CP DE LA COMMISSION PERMANENTE
APPROUVANT LE SOUTIEN FINANCIER À L'ASSOCIATION
« BASTIA-CORSICA 2028 » POUR L'EXERCICE 2023**

**CHÌ APPROVA U SUSTEGNU FINANZIARIU À L'ASSOCIU
« BASTIA-CORSICA 2028 » PER U 2023**

REUNION DU 26 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt six juillet, la Commission Permanente, convoquée le 18 juillet 2023, s'est réunie sous la présidence de Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Jean BIANCUCCI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Véronique ARRIGHI à M. Jean BIANCUCCI
Mme Valérie BOZZI à M. Jean-Martin MONDOLONI
M. Paul-Joseph CAITUCOLI à Mme Nadine NIVAGGIONI
Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS à M. Romain COLONNA
M. Xavier LACOMBE à Mme Christelle COMBETTE

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Paul-Félix BENEDETTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI

LA COMMISSION PERMANENTE

- VU** la décision de la Commission 2012/21/UE du 20 décembre 2011, relative à l'application de l'article 106 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides d'Etat sous forme de compensations de service public octroyées à certaines entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général,
- VU** le règlement UE n° 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012, relatif à l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général,

- VU** le règlement UE n° 1407/2013 du 18 décembre 2013 de la Commission, relatif à l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis,
- VU** le règlement de l'Union européenne n° 651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité publié au JOUE du 26 juin 2014, et notamment son article 53,
- VU** le régime cade exempté de notification n° SA.42681 relatif aux aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2023,
- VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment son Titre II, Livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, visée en son article 10, et le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001, et notamment son article 1^{er} pris pour application de l'article 10 de la loi sus-citée,
- VU** la délibération n° 17/284 AC de l'Assemblée de Corse du 21 septembre 2017 portant approbation du nouveau cadre pour l'action culturelle et du nouveau cadre pour le patrimoine de la Collectivité territoriale de Corse,
- VU** la délibération n° 21/124 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le renouvellement de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,
- VU** la délibération n° 21/195 AC de l'Assemblée de Corse du 18 novembre 2021 portant approbation du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 21/198 AC de l'Assemblée de Corse du 18 novembre 2021 portant approbation des statuts et de la création de l'association « Bastia-Corsica 2028 »,
- VU** la délibération n° 22/120 AC de l'Assemblée de Corse du 29 juillet 2022 approuvant le soutien de l'association « Bastia-Corsica 2028 » pour l'exercice 2022,
- VU** la délibération n° 23/023 AC de l'Assemblée de Corse du 9 mars 2023 portant approbation du budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2023,
- VU** la délibération n° 22/001 CP de la Commission Permanente du 26 janvier 2022 portant adoption du cadre général d'organisation et de déroulement des réunions de la Commission Permanente, modifiée,
- VU** la délibération n° 23/037 CP de la Commission Permanente de l'Assemblée de Corse du 26 avril 2023 approuvant les modifications du

Règlement des Aides Culture,

VU le tableau d'échéancier des crédits de paiements annexé au rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,

SUR rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,

APRES avis de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux,

APRES avis de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité,

Ont voté POUR (8) : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI.

Se sont abstenus (4) : Mmes et MM.

Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Jean-Martin MONDOLONI.

ARTICLE PREMIER :

DECIDE D'AFFECTER les crédits suivants :

CULTURE - FONCTIONNEMENT

ORIGINE : BP 2023

PROGRAMME : 4423

MONTANT DISPONIBLE : 1 999 684,13 €

Fonctionnement de l'Association « Bastia Corsica 2028 » Capitale européenne de la culture pour l'exercice 2023..... **52 000 €**

MONTANT AFFECTE..... **52 000 €**

DISPONIBLE A NOUVEAU..... 1 947 684,13 €

ARTICLE 2 :

AUTORISE le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention jointe en annexe à la présente délibération.

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Ajacciu, le 26 juillet 2023

La Présidente de l'Assemblée de Corse,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Maupertuis', written over a horizontal line.

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 26 JUILLET 2023

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**SUSTEGNU À L'ASSOCIU "BASTIA-CORSICA 2028" PER U
2023**

**SOUTIEN À L'ASSOCIATION "BASTIA-CORSICA 2028"
POUR L'EXERCICE 2023**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et des Enjeux Sociétaux

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le rapport que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen porte sur le soutien au programme d'activité 2023 de l'association « Bastia-Corsica 2028 » qui a porté le projet de candidature de la ville de Bastia étendue à la Corse entière au label « Capitale Européenne de la Culture » 2028.

L'aventure de cette candidature s'est achevée le 3 mars dernier avec la proclamation des résultats de la présélection française au label, alors que la candidature corse n'a pas été retenue.

Pour autant, l'association entend poursuivre son action jusqu'au 31 juillet 2023 en capitalisant sur la dynamique et le travail accompli afin de le transmettre aux acteurs de la politique culturelle insulaire.

I- LE CONTEXTE

Par délibération n° 20/225 AC du 21 décembre 2020, l'Assemblée de Corse a attribué une subvention de 72 000 € à la Ville de Bastia, destinée à lancer une première étude exploratoire de 10 mois afin d'établir un diagnostic de faisabilité autour du projet de candidature « Bastia-Corsica » au label Capitale européenne de la Culture pour 2028. Les résultats de cette étude ont été communiqués lors de l'examen par l'Assemblée de Corse de la proposition de subvention allouée à l'association Bastia-Corsica pour l'exercice 2022.

Le 20 octobre 2021, la ville de Bastia a annoncé officiellement le lancement de sa candidature, celle-ci visant à promouvoir la contribution singulière de Bastia et de l'ensemble du territoire insulaire à la diversité et à la vitalité culturelle européenne.

Par délibération n°21/198 AC du 18 novembre 2021, l'Assemblée de Corse a approuvé les statuts et la création de l'association « BASTIA-CORSICA 2028 », autour de membres fondateurs que sont la ville de Bastia, la Communauté d'Agglomération de Bastia, l'Università di Corsica et la Collectivité de Corse. De plus, l'Assemblée de Corse a adopté l'octroi d'une subvention d'amorçage d'activité d'un montant de 10 000 €. L'association Bastia-Corsica 2028 a été ainsi créée le 8 décembre 2021, le maire de Bastia ayant été désigné président de l'association.

Par délibération n° 22/120 AC du 29 juillet 2022, l'Assemblée de Corse a accordé une subvention à l'association Bastia-Corsica 2028 d'un montant de 100 000 € pour l'exercice 2022 afin de réaliser son programme d'activité lié au portage et à la concrétisation de la candidature avec dépôt de la candidature en janvier 2023 et participation au jury de sélection en février 2023.

II- STRUCTURATION, MISSIONS ET ACTIONS DE L'ASSOCIATION

La gouvernance de Bastia-Corsica a été confiée à un conseil d'administration composée du bureau (Pierre SAVELLI Président, Mattea LACAVE, trésorière et Marie-Hélène PADOVANI, secrétaire) et de 22 membres du conseil, représentants des collectivités et institutions fondatrices de l'association.

L'équipe opérationnelle a été composée d'un commissaire général (Pierre LUNGHERETTI), d'une cheffe de projet (Muriel PERETTI a été remplacée en janvier 2023 par Vannina BERNARD-LEONI), d'une assistante administrative et d'une assistante communication.

L'association a eu pour mission de porter le projet de candidature tout d'abord dans le cadre d'une phase d'élaboration (2022-2023) qui se serait déclinée en phase de production en cas de sélection (2024-2028). **La phase d'élaboration s'est étendue de janvier 2022 à mars 2023**, avec pour objectifs d'élaborer et de rédiger le projet de candidature et de participer au jury de présélection en février 2023. L'association a ainsi élaboré un plan d'action intitulé « L'odyssea » et décliné de la manière suivante :

A- La fabrique du projet

En décembre 2021, la fabrique du projet autour de la construction de la candidature a été lancée, autour d'ateliers organisés du 3 au 6 décembre 2021, à Corti, Bastia et Sartè mobilisant des artistes, des élus, des représentants d'institutions et d'associations, des fonctionnaires territoriaux, des enseignants, des universitaires et des personnes de la société civile, autour de 9 thématiques, afin de dégager l'ossature du dossier de candidature.

- 1- Prendre SA Part : mobiliser et impliquer les habitants autour de Bastia-Corsica 2028 ou les droits culturels en question.
- 2- Laisser une empreinte : les métamorphoses attendues de la candidature à long terme.
- 3- Partager nos communs : comment promouvoir une société plurilingue d'un espace public commun ?
- 4- Être(s) vivant(s) : l'art et les patrimoines naturels, les poumons de Bastia-Corsica 2028.
- 5- Investir l'espace : quelles géographies pour la candidature ?
- 6- Bousculer, expérimenter : quand l'île laboratoire réinterroge les modèles artistiques et culturels.
- 7- Décaler son regard : les représentations de la Corse ouvertes sur le monde.
- 8- Devenir(s) en Méditerranée : le creuset méditerranéen.
- 9- Se raconter en Europe : Bastia-Corsica 2028, un besoin d'Europe et des mondes à partager.

La fabrique du projet s'est poursuivie **d'avril 2022 à octobre 2022**, afin d'approfondir la réflexion dans le cadre de 10 ateliers confiés à des pilotes autour de 5 thématiques :

« *Être(s) vivant(s)* » Patrimoine naturel, environnement et création artistique ;
« *Prendre sa Part* » Education artistique, culturelle et populaire, mobilisation citoyenne, droits culturels ; « *Nos communs : héritages et mémoires, entre*

migrations et diaspora » Patrimoine insulaire ; « *Langue(s) vivante(s), représentations et lien social : le plurilinguisme corse* » et « Questionner l'identité ».

Chaque atelier qui fait l'objet de 2 à 3 réunions a réuni en moyenne une trentaine de personnes, majoritairement issues du monde culturel et associatif, et a ainsi mobilisé près de 300 personnes au total. Les échanges fructueux se sont déroulés en deux temps : matinée d'échange et après-midi de brainstorming pour faire émerger des projets afin de nourrir le dossier de candidature.

La **restitution de la Fabrique du projet s'est déroulée le 6 janvier 2023** à l'Alb'Oru à Bastia avec le programme suivant : restitution des 5 ateliers de la Fabrique du projet et table ronde institutionnelle pour présenter le dossier de candidature.

B- Comité technique de coordination

Un comité de coordination a été mis en place composé de représentants de l'association, de la Ville de Bastia et de la Collectivité de Corse afin d'initier un travail collaboratif entre les directions des deux collectivités et notamment : un inventaire des projets d'investissements portés et/ou financés qui pourraient être agrégés au projet de candidature et la structuration de la maquette financière de la candidature au travers de l'identification des dispositifs existants (règlements des aides, actions existantes portées en direct par la CDC, actions portées par des tiers) qui entrent dans le périmètre des secteurs concernés par le dossier de candidature : culture, patrimoine, éducation, jeunesse et sports, environnement, économie, tourisme, transports...

C- Rencontres bilatérales

Entre avril et novembre 2022, l'équipe projet de l'association a interrogé des institutions et les acteurs du monde culturel, mais aussi social, économique et environnemental, pour que les intentions d'adhérer à Bastia-Corsica 2028 et de promouvoir cette candidature deviennent concrètes. Ils se sont rendus dans de nombreuses manifestations (foires, festivals...) et ont rencontré de nombreux relais efficaces de Bastia-Corsica 2028.

Ces partenariats ont permis de faire s'épanouir la candidature en rassemblant autour de l'idée d'une île culturelle/(v)îl(l)e-monde où tous trouvent leur place, où chaque expression compte et devient acte culturel pour l'avenir de la population, toutes tranches d'âge et catégories sociales confondues.

La venue d'acteurs extérieurs, notamment d'institutions culturelles reconnues ou ayant eu part aux capitales européennes de la culture passées et futures, ont permis de nouer des liens nouveaux qui seront développés au cours des mois et années à venir.

A titre d'exemple, la contribution d'Emanuele CURTI (Matera 2019), qui a pu venir de Matera à Bastia pour l'atelier « Prendre sa part » de Bastia le 16 septembre dernier, a été fondamentale pour l'équipe BC2028.

D- Dimension européenne

L'association a poursuivi des échanges d'expériences au travers notamment des séjours d'étude avec les villes européennes qui ont été ou seront capitales européennes de la culture, mais aussi avec d'autres villes, îles, régions, pour présenter ce que la Corse fait au monde et s'imprégner d'expériences diverses.

Après la Serbie, du 8 au 11 mai, pour une visite de Novi-Sad, un événement autour de la Corse à l'Ambassade de France à Belgrade, et des contacts avec des villes CEC (Gorizia 25, Matera 2019, Marseille-Provence 2013, Galway 2020), Bastia-Corsica a été ainsi présentée en septembre à Udine, Trieste, Gorizia et Nova Gorica, à l'invitation du Président de Gorizia-Nova Gorica, capitale européenne de la Culture en 2025. Des rendez-vous à la Commission européenne en particulier ont ancré l'idée d'une forte diversité de la Corse grâce au plurilinguisme, à l'interrogation de nos communs, à l'identité et l'insularité qui nous caractérisent et forment cette spécificité qui servira la candidature.

Par ailleurs, les 16-17 février 2023, une délégation bastiaise a pu assister à la cérémonie d'ouverture de Timisoara, capitale européenne de la culture 2023. Mattea LACAVE était accompagnée d'Ange TORRE, musicien fondateur du groupe Eppo' et Ramona RUSSU, artiste plasticienne d'origine roumaine. Ils ont notamment été reçus à l'Institut culturel français.

De plus, Bastia-Corsica a intégré le réseau Culture Next qui rassemble les villes ex ou futures capitales européennes de la culture en qualité *d'observing member* et a ainsi pu assister à plusieurs réunions en visioconférences.

Enfin, Bastia-Corsica a obtenu nombreux soutiens européens exprimés dans des vidéos promotionnelles : <https://bastiacorsica2028.eu/ils-nous-soutiennent/>.

E- Mise en place d'un comité des mécènes et d'un club des ambassadeurs

En septembre 2022, un président d'un comité des mécènes a été désigné en la personne de Charles-Henri FILIPPI, grande figure bien connue du monde des entreprises, donnant ainsi un élan à l'action auprès des entreprises potentiellement partenaires des projets de la candidature.

Le comité des mécènes a travaillé avec régularité pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de promotion et de fundraising, avec pour ambition de faire connaître la candidature auprès de la diaspora et des amis de la Corse en France et en Europe en vue de préparer ainsi les futures sollicitations de prospects.

Un événement spécifique, à Paris dans un premiers temps, a été organisé en novembre pour mobiliser la diaspora : le 15 novembre à l'invitation des quatre députés corses à l'Assemblée nationale pour présenter la candidature à tous les députés, avec le partenariat de l'ODARC ; le 16 novembre à l'espace Cyrnéa pour un événement moins institutionnel.

De plus, l'association a organisé une manifestation de rayonnement de la candidature le 28 février à l'Hôtel de l'industrie (75006 Paris), grâce à l'un des membres du comité des mécènes et soutiens : Jean-Paul MATTEI. Plus de 150 personnes ont assisté aux allocutions du maire de Bastia, du commissaire général et de la cheffe de projet de la candidature. Enfin, des démarches ont été engagées auprès du Trésor Public pour permettre à ses mécènes de pouvoir défiscaliser leurs dons.

En termes de mobilisation citoyenne, l'association a également commencé à structurer des cercles de soutien à l'échelle locale et territoriale et prototypé le fonctionnement d'un comité des ambassadeurs, à même d'assurer de la micro-influence.

F- Création du conseil artistique et scientifique de la candidature

Un conseil artistique et scientifique a été constitué, composé de personnalités pilotes des ateliers de la Fabrique du projet 2, de personnalités reconnues du monde culturel, scientifique et académique avec une dimension européenne.

G- Communication

Dès la création de l'association, une charte graphique a été définie et un site internet créé : <https://bastiacorsica2028.eu/>. Par ailleurs, l'artiste Ange Leccia a réalisé un vidéo-art de présentation et un appel à signature d'un manifeste a recueilli plus de 2 000 signatures.

La stratégie de communication a été renforcée les premiers mois de 2023 afin d'accroître la notoriété de la candidature et d'intensifier l'adhésion des Bastiais, des Corses et des amis de la Corse à la démarche. Ainsi, un clip informatif et humoristique a été commandé au collectif I Kongoni, pour toucher une cible de jeunes gens moins perméables à nos canaux de communication habituels. Il a été mis en ligne le 13 février et engendré énormément de vues et de réactions (36000 vues sur Facebook, 27500 vues sur Instagram, 25200 vues sur Twitter, 22000 vues sur Tik Tok). Également, un clip promotionnel dont la production a été assurée à titre mécénal par l'entreprise Intervista Prod. Il a été mis en ligne le 16 février sur les réseaux sociaux et a engendré de nombreuses vues et réactions.

La communication dans l'espace public et auprès du public a été renforcée avec deux visuels d'affiches qui ont été tirés au format 40x60 à 300 exemplaires (150 en français et 150 en corse) et ont fait par ailleurs l'objet d'une campagne d'affichage dans les abribus bastiais du 13 au 27 février et la fabrication de goodies (3 types d'autocollants et des pins).

Enfin, les relations presses locales ont été gérées directement par l'équipe de l'association, s'agissant du national et international, elles ont été confiées au cabinet Gantzer.

H- Evènementiel

En amont du dépôt de la candidature, un certain nombre d'évènements ont été organisés afin de mobiliser le plus grand nombre :

26 juillet 2022 - Rencontres et échanges autour de l'Europe et de la Méditerranée :

A Bastia, table ronde autour des enjeux de la candidature de BastiaCorsica au label de « Capitale européenne de la Culture 2028 » et soirée musicale en présence des représentants de l'association Bastia-Corsica et de personnalités comme Younous OMARJEE, Député européen, Président de la Commission du Développement Régional ; Vuk RADULOVIĆ, Conseiller de l'adjoint au premier ministre pour les

affaires culturelles internationales de Serbie qui a notamment porté la candidature de Novi Sad (Serbie) CEC 2022 et de Valter ALBERICI, maire-adjoint de Viareggio, ville jumelée avec Bastia.

<https://bastiacorsica2028.eu/echanges-musique-leurope-mediterranee/>

15 novembre 2022 - Présentation de la candidature Bastia-Corsica 2028 à l'Assemblée nationale à Paris :

Bastia-Corsica 2028 a organisé à un mois de la remise de candidature une présentation à l'Assemblée nationale avec les quatre députés corses Laurent MARCANGELI, Michel CASTELLANI, Jean-Felix ACQUAVIVA et Paul-André COLOMBANI ainsi que Pierre SAVELLI, maire de Bastia, président de l'association Bastia-Corsica 2028, le 15 novembre 2022. Cette soirée était suivie d'un dîner informel le 16 novembre 2022 à l'espace Cyrnea dans un esprit d'ouverture et de partage. Aux côtés de l'équipe de Bastia-Corsica, de nombreux représentants du monde institutionnel, artistique et culturel corse et d'amis de la Corse ont été conviés pour l'occasion. Outre les nombreux députés présents, Paolo PETIZIOL président du Gect Go Ezts Go en charge de l'organisation des activités de GO ! 2025 Nova Gorica Gorizia (Gorizia-Nova Gorica capitale européenne de la Culture 2025) a fait spécialement le voyage d'Italie pour soutenir Bastia-Corsica 2028.

<https://bastiacorsica2028.eu/presentation-de-la-candidature-bastia-corsica-2028-a-lassemblee-nationale-a-paris/>

12 décembre 2022 - Organisation du Cuncertu europeu Bastia Corsica 2028.

2 janvier 2023 – Dépôt officiel du dossier de candidature :

<https://bastiacorsica2028.eu/notre-dossier-de-candidature-bc2028-depose/>

6 janvier 2023 - Restitution de la fabrique du projet et présentation du projet de candidature, Bastia Alb'Oru :

<https://bastiacorsica2028.eu/presentation-du-projet-de-candidature-bc2028/>

18 janvier 2023 - Hackathon projets pour BC2028, à hauteur d'enfants.

24 au 28 janvier 2023 - Organisation de la semaine européenne *SOTT'À E STELLE DI L'EUROPA* :

L'association Bastia-Corsica 2028 et la Ville de Bastia ont imaginé un programme original autour de la danse et de la littérature, venant convoquer notre rapport à l'Europe par l'invitation d'auteurs et acteurs issus de pays de l'UE.

<https://bastiacorsica2028.eu/semaine-europeenne-sotta-e-stelle-di-leuropa/>

11 février 2023 - Organisation d'un mini concert au stade de football Armand-Cesari à l'occasion du match qui opposait le SCB à Rouen-Quevilly.

28 février 2023 - Manifestation rayonnement de la candidature, à l'Hôtel de l'industrie (75006 Paris).

A noter par ailleurs que la candidature de Bastia Corsica a été associée aux différents événements culturels organisés à Bastia sur la période.

III- « BID BOOK » DE BASTIA-CORSICA ET JURY DE PRÉSÉLECTION

A- Un concept : ALDIL'ISULA

Le dossier de candidature (Bid book) a été officiellement déposé au ministère de la Culture le 2 janvier 2023 (cf. Annexe 1).

Intitulé *ALDIL'ISULA / AU-DELÀ DE L'ÎLE / BEYOND THE ISLAND*, le concept de la candidature Bastia-Corsica a affirmé la double volonté de problématiser la réalité insulaire de la Corse, dont découle sa singularité sociale, culturelle et écologique, mais également d'impulser un changement de regard sur le territoire corse au-delà de ce fait insulaire, qui a fait l'objet au fil des siècles de projections, de marketing folklorisant, de constructions utopiques et d'expérimentations politiques.

En se projetant au-delà de l'île, Bastia-Corsica a souhaité s'élever collectivement au-delà des déterminismes pour s'inscrire dans un dialogue pluriel avec le continent européen et le monde méditerranéen.

Le projet culturel et artistique de la candidature a été construit sur la base des 5 thèmes développés dans la fabrique du projet, auquel un 6e thème a été rajouté « îles réelles, îles rêvées », autour de 13 programmes phares, 13 laboratoires de création, 1 forum d'artistes méditerranéens, 79 projets culturels et une fondation.

9 villes françaises ont officiellement candidaté au label : Amiens « *Alter-Native* » ; Bastia « *Aldil'Isula* » ; Bourges « *Territoires d'avenir* » ; Clermont-Ferrand « *Terre du Milieu, capitale de la transition* » ; Montpellier « *Partager nos imaginaires* » ; Nice « *Connecter l'inattendu* » ; Reims « *Mélange, Bienveillance et Jeu* » ; Rouen « *Le temps de flâner* » et Saint-Denis « *Périphéries* ».

B- Jury de présélection

L'enjeu principal des premiers mois de 2023 a été de se préparer à l'audition de présélection. En effet, pour mémoire, la sélection au label prévoit deux phases : un premier jury de présélection qui détermine une liste restreinte planifié en février 2023 et un deuxième jury final qui se tiendra au début de l'année 2024.

L'association a dû déterminer la composition de la délégation de 10 personnes devant représenter la candidature à l'oral. Celle-ci s'est stabilisée dès la fin du mois de janvier 2023 avec Pierre SAVELLI, maire de Bastia et vice-Président de la CAB, Mattea LACAVE, adjointe à la culture, Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse, Fabien FLORI, enseignant-chercheur à l'Université de Corse, Charles-Henri FILIPPI, président du comité des mécènes, Ange LECCIA, plasticien et porteur de projet, Elisa TRAMONI, chanteuse et médiatrice culturelle, Pierre LUNGHERETTI, commissaire général, Vannina BERNARD-LEONI, cheffe de projet, et Delphine RAMOS, directrice des affaires culturelles de la ville de Bastia, en qualité d'accompagnatrice technicienne.

Les membres de cette délégation se sont ensuite retrouvés de janvier à février 2023 sur un rythme hebdomadaire pour préparer, harmoniser et optimiser leur prestation commune qui devait répondre à un double impératif : 45 mn de présentation de la candidature, puis 45 mn de questions-réponses avec le jury.

En plus de l'accompagnement méthodologique, l'association a organisé le déplacement de la délégation et de son accompagnement technique à Paris, du 27 février au 1er mars 2023.

Le jury de présélection s'est tenu la dernière semaine du mois de février 2023, avec **une audition pour la délégation corse le 28 février 2023**.

Il a été composé de 12 experts indépendants : Toni ATTARD, Jelle BURGGRAAFF, Else CHRISTENSEN-REDŽEPOVIĆ, Jean DE LOISY, Goda GIEDRAITYTE (rapporteur), Suvi INNILÄ (rapporteur), Anne KARJALAINEN, Hrvoje LAURENTA (rapporteur), Marilyn GAUGHAN REDDAN, Anne TALLINEAU (vice-présidente), Rossella TARANTINO (présidente). **Les délibérations ont eu lieu le 3 mars 2023**.

C- Résultats du jury de présélection

L'association a organisé le déplacement d'une partie de la délégation qui a assisté à la proclamation des résultats de la pré-sélection qui s'est déroulée le 3 mars 2023 au ministère de la Culture.

Malheureusement, la candidature de Bastia-Corsica n'a pas été présélectionnée, les 4 villes françaises restant en lice étant Bourges, Clermont-Ferrand, Montpellier et Rouen. Fin mars 2023, le ministère de la Culture a transmis son rapport à l'ensemble des villes candidates (Cf. Annexe 2).

S'agissant de la candidature Bastia-Corsica a souligné de nombreuses qualités et potentialités : « *La candidature renferme de nombreux éléments attrayants qui, en y consacrant plus de temps, auraient pu former une capitale européenne de la culture captivante. Le jury recommande à la ville de Bastia de poursuivre les remarquables efforts qu'elle a entrepris dans le déploiement de son offre culturelle* ». Au regard des 6 critères d'évaluation des projets de candidature, le jury a fait part des remarques suivantes :

1-Contribution à la stratégie de long terme : bien que le jury ait apprécié l'engagement de la ville de Bastia dans son programme de développement culturel durable, il a douté de la capacité de Bastia-Corsica à « *couvrir adéquatement la préparation, la mise en œuvre et l'héritage de la Capitale européenne de la culture* » sur une période de 5 ans. Il a également regretté que « *les liens entre la stratégie et la proposition pour le titre de Capitale européenne de la culture ne soient pas clairement définis* ». De plus, le jury aurait « *apprécié davantage d'indicateurs artistiques et culturels de nature qualitative* » concernant l'évaluation de l'action. Enfin, pour le jury, les objectifs à long terme « *ne sont pas encore suffisamment précis* ».

2-Contenu culturel et artistique : si le concept proposé par Bastia-Corsica a révélé un fort potentiel, il est reproché que le « *le contraste entre l'enracinement local et l'aspiration au désir d'ailleurs* » ne soit pas suffisamment étayé avec un point de vue trop autocentré sur la Corse et Bastia. S'agissant du programme artistique, il a été jugé très foisonnant, mais trop fragmenté avec « *un manque de cohérence dans la vision artistique globale entre les axes stratégiques et les programmes phares* ». Par ailleurs, le jury a considéré que « *l'approche était insuffisamment pluridisciplinaire et se concentrait sur des personnalités plutôt que sur des collectifs ou des structures* ». Enfin, le traitement de la relation entre patrimoine culturel insulaire et la culture contemporaine est apparu selon l'auditoire trop succinct.

3- Dimension européenne : le jury a relevé que la candidature a témoigné « *d'une réelle compréhension de la dimension européenne, et des liens clairs avec les projets présentés* », toutefois il a émis des réserves sur la valeur ajoutée qu'apporterait le label CEC à transformer « *des projets légitimement et essentiellement corses en un projet européen* ». S'agissant des coopérations européennes possibles, il a été souligné leur caractère embryonnaire et un centrage limité à l'Europe du Sud, à la région des Balkans, à l'Irlande et à la République tchèque. Enfin, l'attractivité du projet afin de toucher un public européen large a été mis en doute.

4-Portée : La mobilisation de la population locale, des élus, de la société civile et des acteurs culturels dans la préparation de la candidature a été appréciée. Si les propositions en faveur du public jeune, des scolaires et ceux empêchés par l'accès à la culture sont présentes dans le dossier, le jury a considéré que l'approche était trop générale et méritait d'être mieux précisée. Par ailleurs, il a été reproché un faible engagement en faveur des personnes âgées, de la communauté LGBTIQ+ ou encore l'accessibilité des personnes handicapés ou à mobilité réduite aux projets et lieux culturels.

5-Gestion : Le cadre de gestion et le budget proposés par la candidature ont été jugés cohérent et réaliste, tenant compte des forces et des faiblesses du territoire. Toutefois, le jury a souligné la faiblesse du plan de communication qui ne permet pas « *de toucher l'Europe élargie et des liens avec le secteur du tourisme pas assez explicités* ». Enfin, selon le jury la stratégie ne couvre pas suffisamment les grands questionnements mondiaux.

6-Capacité de réalisation : L'engagement de la Collectivité de Corse, de la ville de Bastia et des autres partenaires à ce stade de la candidature ont été des points positifs, et le jury a considéré que les atouts de la candidature étaient réels tant en termes de capacité d'absorption que d'hébergement du public.

Sans dissimuler sa déception, l'équipe de Bastia-Corsica a souligné lors de la proclamation des résultats le caractère extraordinaire de l'aventure qu'a représenté ce travail de près de 3 ans dans une dynamique d'émulation de collaboration et de partage.

En effet, au-delà du programme artistique élaboré, le travail réalisé a offert un riche état des lieux de la réalité culturelle en Corse et une précieuse mise en dynamique et en réseau des acteurs.

Si la compétition s'est terminée le 3 mars dernier, l'association Bastia-Corsica souhaite s'attacher à faire fructifier cet élan prometteur pour le développement et le rayonnement de Bastia et de la Corse.

IV- SUITES DONNÉES À L'ASSOCIATION

Le premier semestre 2023 a été intense et contrasté pour l'association Bastia-Corsica. Il s'est caractérisé par deux périodes bien distinctes : avant et après le 3 mars 2023, date des résultats de la pré-sélection.

→ Ainsi jusqu'au 3 mars, l'association a connu une période d'effervescence liée à la préparation de l'audition et au désir d'amplifier la notoriété de la candidature, comme

cela l'a été décrit précédemment.

→ À partir du 4 mars et jusqu'à ce jour : l'association a connu une période de réajustement et de maintien de la dynamique créée par la candidature.

Pour avancer sur l'avenir de l'association, plusieurs assemblées générales de l'association ont été organisées, à la suite de la proclamation des résultats. Le 10 mai, une assemblée générale a permis de voter l'approbation des comptes 2022 et le rapport d'activité 2022.

Les échanges concernant l'avenir de l'association se sont précisés et ont conduit à l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire. Celle-ci s'est réunie le 8 juin et le conseil d'administration a **voté la dissolution de l'association au 31 juillet 2023**, ainsi que la nomination d'un liquidateur à compter de cette date.

Néanmoins, un **travail conséquent a été réalisé entre le 4 mars et la fin juillet 2023**, si certains événements prévus dans le cadre de la candidature ont été déprogrammés du fait des résultats (notamment une exposition-présentation de la candidature prévue en avril au Parlement Européen), d'autres ont été maintenus.

Certaines manifestations ont aussi été créées pour répondre aux missions de l'association dans cette nouvelle phase : poser des jalons méthodologiques susceptibles de renforcer la dynamique culturelle locale en corrigeant les points faibles pointés par le rapport du jury (Eclatement des structures culturelles / déficit de structuration et de mutualisation ; faiblesse des coopérations externes - nationales, européennes et internationales- ; Faiblesse de la stratégie pour impliquer tous les groupes sociaux marginalisés et défavorisés - notamment les personnes âgées et la communauté LGBTQI+ ...).

Au-delà de l'organisation d'événements et de communication numérique, l'association a poursuivi un travail d'animation auprès des acteurs qui ont été investis dans la candidature.

→ L'équipe des pilotes de la Fabrique du projet a été réunie en visioconférence en mars (pour échanger sur les résultats de la non-sélection) et en mai (pour travailler sur l'organisation du séminaire de bilan/perspectives Cultura Capitale).

→ De même, la relation avec le comité des mécènes est restée étroite. Deux réunions en visioconférence ont également été organisées (en mars pour analyser les résultats, en mai pour évoquer la suite de la dynamique).

Le programme d'activité s'est décliné comme suit :

15 au 22 mars 2023 - *DESSINE-MOI BASTIA !* Organisation et exposition du challenge de dessin pour célébrer la ville. En dépit des résultats de non-sélection, l'exposition et le vernissage ont été maintenus, rassemblant le 17 mars plus de 150 personnes.

<https://bastiacorsica2028.eu/dessine-moi-bastia-exposition-de-restitution/>

30 mars au 1er avril 2023 - Foire du Livre de Bruxelles : participation à la délégation corse présente pour promouvoir la filière du livre corse et animation d'une table ronde.

6 avril et le 4 mai 2023 : l'association a participé à deux journées organisées par l'Incubateur de Corse Inizià dans le cadre du projet transfrontalier Interreg Marittimo Fri-Start Evolution, consacré aux liens entre culture et entreprises innovantes.

25 mai 2023 : co-organisation d'une projection débat dans le cadre du mini festival de cinéma européen, en partenariat avec le Centre Europe direct Corsica. Après la projection du film Feu Follet, l'association a animé un débat autour des droits des minorités LGBTQI+ au cinéma le Régent, Bastia.

<https://bastiacorsica2028.eu/mini-festival-de-films-europeens-dans-le-cadre-du-prix-lux/>

5 juin 2023 : organisation d'un Séminaire bilan/perspectives post-candidature Cultura capitale, autour de l'innovation culturelle. Organisé au Centre Culturel L'Alboru, le séminaire, a rassemblé plus de 40 participants et un public de plus de 120 personnes, attestant du désir de poursuivre la dynamique collective.

<https://bastiacorsica2028.eu/cultura-capitale-2/>

6 juin 2023 : organisation d'un atelier consacré à la Coopération européenne des acteurs culturels. Organisé à L'Alboru, cet atelier a réuni une 40 aine de participants de toute la chaîne de process.

<https://bastiacorsica2028.eu/strategie-de-cooperation-europeenne/>

16 juin 2023 : l'association a participé à une table ronde prospective Corsica 2050 organisée par l'Assemblée de Corse et l'OCDE sur le thème de l'attractivité.

27-29 juin 2023 : l'association participe à 3 jours de formation Living Lab organisée par l'Université de Corse dans le cadre du projet de recherche RESO PME-TPE consacré à la mise en réseau des acteurs (pour transférer ces méthodes à la « filière » culture).

Focus sur le comité des mécènes :

Un lien particulier a été développé avec le Président du comité des mécènes, Charles-Henri FILIPPI, car un projet de création de fond de dotation dédié à la culture en Corse est à l'étude : l'association a participé à une réunion visio qu'il a organisé avec la Fondation de France le 23 juin. La création d'une fondation territoriale dédiée au soutien de la culture en Corse est à l'étude. Une table ronde sera organisée le 30 juillet à Erbalunga sur le thème de la culture en Corse.

Enfin, de nombreux échanges avec des acteurs culturels et artistes ont eu lieu autour de la candidature et témoignent du désir d'une suite afin de porter ses ambitions (un document de synthèse de ces échanges sera livré fin juillet).

V- ANALYSE JURIDIQUE ET FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION

Compte tenu du montant de subventions perçues par l'association (plus de 153 K€ par an), un commissaire aux comptes a été désigné, en l'occurrence la SAS Coreval, à Aiacciu.

La décision prise par le conseil d'administration de dissoudre l'association au 31 juillet 2023 a été prise à l'unanimité, en tenant compte notamment du risque juridique de requalification de Bastia-Corsica 2028 en association transparente.

Celle-ci a en effet été créée à l'initiative de personnes morales publiques (en l'occurrence la commune de Bastia, la CdC, la CAB et l'Université) ; la personne publique contrôle le fonctionnement et l'organisation de l'association (le président est le maire de Bastia et la trésorière l'adjointe au maire de Bastia) et enfin, la personne publique fournit les ressources financières et matérielles de l'association transparente (les comptes certifiés 2022 démontrent que le financement a été assuré à 97 % par des fonds publics).

A- Analyse des comptes annuels 2022

La subvention d'un montant de 100 000 € accordée par la Collectivité de Corse en 2022 s'est appuyée sur un budget prévisionnel de 263 000 € (hors contributions volontaires en nature).

Le compte de résultat 2022 enregistre un **déficit de 9 689 €** et enregistre un total de charges pour un montant de 222 625 €, soit - 15 % par rapport au prévisionnel. A noter, l'absence de mécénat dans les recettes du compte de résultat 2022, alors que le prévisionnel prévoyait 79 k€ de mécénat.

Le bilan fait état de 6 000 € de créances à percevoir (CAB : 1 000 € de cotisation 2022 et 5 000 € de subvention) et de 5 794 € de dettes (dettes fiscales et sociales et provision des honoraires du commissaire aux comptes).

B- Budget prévisionnel 2023

Afin de poursuivre son activité jusqu'au 31 juillet 2023, date à laquelle l'association sera dissoute et conformément au programme d'activité jusqu'à cette date, détaillé précédemment, des demandes de subventions ont été réalisées auprès des collectivités membres et notamment :

→ 100 000 € auprès de la ville de Bastia, dont 50 000 € ont été mandatés en février 2023. La subvention a été ramenée à 50 000 € par la ville de Bastia.

→ 52 000 € auprès de la Collectivité de Corse, objet du présent rapport.

BUDGET PREVISIONNEL ASSOCIATION "BASTIA-CORSICA"					
CHARGES	Prévisionnel 2023		PRODUITS	Prévisionnel 2023	
	€	%		€	%
60- ACHATS	37 780 €	26%	70-VENTE DE PRESTATIONS DE SERVICE		
Prestations de services	32 000 €	22%	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	106 500 €	74%
Achats matières et fournitures	5 780 €	4%	Collectivité de Corse	52 000 €	36%
61-SERVICE EXTERIEURS	1 500 €	1%	Commune de Bastia	50 000 €	35%
Locations	500 €	0,3%	EPCI - Communauté d'Agglomération de Bastia	2 500 €	2%
Assurance	500 €	0,3%	Autres établissements publics	2 000 €	1%
Autres	500 €	0,3%	75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	38 000 €	26%
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	19 400 €	13%	Cotisations	4 000 €	3%
Rémunérations intermédiaires et honoraires (comptable + CAC)	10 500 €	7%	Mécénat	34 000 €	24%
Publicité, publication	4 000 €	3%	Autres		
Déplacements, missions, réceptions	4 500 €	3%	76-PRODUITS FINANCIERS	0 €	
Services bancaires	400 €	0,3%	77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €	
63-IMPOTS ET TAXES	700 €	0,5%	78-REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0 €	
64-CHARGES DE PERSONNELS	85 120 €	59%	79-TRANSFERT DE CHARGES	0 €	
Rémunération des personnels	62 164 €	43%			
Charges sociales	22 956 €	16%			
Autres charges de personnel					
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0 €				
66- CHARGES FINANCIERES	0 €				
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	0 €				
68- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0 €				
TOTAL DES CHARGES	144 500 €	100%	TOTAL DES PRODUITS	144 500 €	100%
86-EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	10 000 €		87-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	10 000 €	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	10 000 €		Prestations en nature	10 000 €	
TOTAL GENERAL	154 500 €		TOTAL GENERAL	154 500 €	

Le budget prévisionnel s'élève donc en dépenses à 144 500 € (hors contributions volontaires en nature), pour une période d'activité de 6 mois.

Il est à noter que l'association a veillé à réduire ses dépenses dès qu'elle a eu connaissance du verdict du jury de présélection.

Ainsi, en termes de ressources humaines, le contrat de la chargée du suivi administratif de l'association a été interrompu au 31 mai 2023. La chargée d'événementiel a repris les missions administratives et son contrat a pris fin le 30 juin 2023. Enfin, le contrat de la cheffe de projet prendra fin le 31 juillet.

Le budget prévisionnel présenté pour 2023 tient compte des dettes à payer comptabilisées en 2022 et devrait permettre d'apurer le déficit enregistré.

En conséquence, il vous est proposé :

- D'approuver l'attribution d'une subvention de 52 000 € (cinquante-deux mille euros) à l'association « Bastia-Corsica 2028 » pour l'exercice 2023, afin de lui permettre de financer le programme d'activité réalisé et celui restant à réaliser avant la dissolution de l'association le 31 juillet 2023.
- D'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention présentée en annexe de la présente délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

CONVENTION ANNUELLE DE SOUTIEN A L'ASSOCIATION
« BASTIA-CORSICA »
POUR 2023

Convention : N° CON 23
SASC
Origine : BP 2023
Chapitre : 933
Article : 65748
Programme : 4423

ENTRE D'UNE PART,

LA COLLECTIVITÉ DE CORSE

Représentée par le Président du Conseil exécutif de Corse,
Autorisé par délibération n° 23/112 CP de la Commission Permanente du 26 juillet 2023 portant approbation du soutien à l'association Bastia-Corsica 2028 pour l'exercice 2023,

ET, D'AUTRE PART,

L'association dénommée « Bastia-Corsica 2028 »,

SIRET : 908 603 558 00010

Ci-après dénommée l'association

Représentée par son Président, M. Pierre SAVELLI

Siège social : Maison des associations, San Anghjuli - 20200 BASTIA

- VU** la décision de la Commission 2012/21/UE du 20 décembre 2011 relative à l'application de l'article 106 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides d'Etat sous forme de compensations de service public octroyées à certaines entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général ;
- VU** le règlement UE n° 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012, relatif à l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général ;
- VU** le règlement UE n° 1407/2013 du 18 décembre 2013 de la Commission, relatif à l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis ;
- VU** le règlement de l'Union Européenne n° 651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité publié au JOUE du 26 juin 2014, notamment son article 53 ;
- VU** le régime cade exempté de notification N° SA.42681 relatif aux aides en faveur

de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2023 ;

- VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment le Titre II, Livre IV, IVème partie ;
- VU** la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, visée en son article 10, et le décret n° 2001.495 du 6 juin 2001, et notamment son article 1^{er} pris pour l'application de l'article 10 ;
- VU** la délibération n° 17/284 AC de l'Assemblée de Corse du 21 septembre 2017 portant approbation du nouveau cadre pour l'action culturelle et du nouveau cadre pour le patrimoine de la Collectivité Territoriale de Corse ;
- VU** la délibération n° 21/122 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 portant délégation d'attribution de l'Assemblée de Corse au Conseil Exécutif de Corse et à son Président ;
- VU** la délibération n° 21/195 AC du 18 novembre 2021 portant approbation du Règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse ;
- VU** la délibération n° 21/198 AC de l'Assemblée de Corse du 18 novembre 2021 portant approbation des statuts et de la création de l'association « Bastia-Corsica 2028 » ;
- VU** la délibération n° 22/120 AC de l'Assemblée de Corse du 29 juillet 2022 approuvant le soutien de l'association « Bastia-Corsica 2028 » pour l'exercice 2022 ;
- VU** la délibération n° 23/023 AC de l'Assemblée de Corse du 9 mars 2023 portant approbation du budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2023 ;
- VU** la délibération n° 23/037 CP de la Commission Permanente du 26 avril 2023 approuvant les modifications du Règlement des Aides Culture ;
- VU** la délibération n° 23/112 CP de la Commission Permanente du 26 juillet 2023 portant approbation du soutien de la Collectivité de Corse à l'association « Bastia-Corsica 2028 » pour l'exercice 2023 ;
- VU** les pièces constitutives du dossier déposé auprès de la Collectivité de Corse ;

CONSIDERANT

Que la Collectivité de Corse est membre fondateur de l'association « Bastia-Corsica 2028 », créée afin de porter le projet de candidature au label de Capitale européenne de la Culture en 2028.

Que l'intérêt du projet et du programme d'activité de l'association est en cohérence avec la politique culturelle de la Collectivité de Corse.

Que l'association « Bastia-Corsica 2028 » après avoir rempli sa mission, sera dissoute la 31 juillet 2023.

CECI EXPOSE

IL EST CONVENU ET ARRETE CE QU'IL SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Par la présente convention, l'association s'engage à mettre en œuvre son projet d'activité pour l'année 2023, tel que défini en annexe I.

La Collectivité de Corse contribue financièrement à ce projet conformément au régime d'aide exempté de notification N°SA.42681 relatif aux aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2023, adopté sur la base du règlement général d'exemption par catégorie n° 651/2014 de la Commission européenne.

La Collectivité de Corse n'attend aucune contrepartie directe au concours financier qu'elle entend apporter par application des articles de la présente convention.

ARTICLE 2 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée d'une année à compter de sa notification.

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE DÉTERMINATION DU COÛT DU PROJET

3.1 Le coût total éligible de l'action sur la durée de la convention est fixé à **144 500 € TTC**.

3.2 Le coût total du projet sur la durée de la convention est défini conformément au budget prévisionnel en annexe II de la présente convention et aux règles définies ci-dessous.

Les coûts y figurant :

- ✓ sont liés à l'objet du projet ;
- ✓ sont nécessaires à la réalisation du projet ;
- ✓ sont raisonnables selon le principe de bonne gestion ;
- ✓ sont engendrés pendant le temps de la réalisation du projet ;
- ✓ sont dépensés par « l'association » ;
- ✓ sont identifiables et contrôlables ;

Les amortissements sont listés pour information. Ils ne représentent pas des coûts éligibles aux subventions de fonctionnement des collectivités signataires de la présente convention.

3.3 Lors de la mise en œuvre du projet, l'association peut procéder à une adaptation à la hausse ou à la baisse de son budget à la condition que cette adaptation n'affecte pas la réalisation du projet et qu'elle n'excède pas 15 % du coût estimé annuellement éligible mentionné au point 3.1. Cette adaptation n'affectera pas le versement de la subvention décidée annuellement par la Collectivité de Corse sous quatre réserves :

- ✓ que cette adaptation soit inférieure à 15 % par rapport aux coûts éligibles,

- ✓ que le taux d'intervention de la Collectivité de Corse sur les dépenses éligibles réalisées ne dépasse pas le taux plafond prévu par le guide des aides,
- ✓ que le taux d'intervention des fonds publics ne dépasse pas 100 % de la dépense,
- ✓ qu'en cas d'excédent de gestion, celui-ci reste raisonnable (5 % maximum des dépenses réalisées).

Si une de ces réserves n'était pas observée, le montant du solde de la subvention engagée par la présente convention sera calculé au prorata des dépenses éligibles réalisées. En vertu de l'article 9 de la présente convention, la Collectivité de Corse se réserve également la possibilité d'ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées.

3.4 L'association s'engage à avoir un budget en équilibre à l'expiration de la convention. A cet effet, elle tiendra informée la Collectivité de Corse de toutes modifications financières susceptibles de déséquilibrer son budget, et des mesures envisagées pour y remédier. Le cas échéant, la Collectivité de Corse peut prendre en compte un excédent pourvu qu'il soit « raisonnable ».

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE DETERMINATION DE LA SUBVENTION

La Collectivité de Corse contribue financièrement pour un montant maximal de **cinquante-deux mille euros (52 000 €)** équivalent à environ 36% du montant total des coûts éligibles de la convention établis à la signature de la présente et tels que mentionnés à l'article 3.1.

Les crédits sont inscrits sur le fonds culture en section fonctionnement du programme 4423, chapitre 933, article 65748 du budget de la Collectivité de Corse.

ARTICLE 5 : MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Le versement des fonds seront effectués au compte ouvert de l'association :

Société Générale
IBAN : FR76 3000 3027 1900 0500 2101 239

Selon les modalités suivantes pour la Collectivité de Corse :

- ✓ un premier acompte de 50 % à la signature ;
- ✓ un deuxième acompte de 30% sous réserve de la transmission d'un compte d'emploi de la première avance actant la consommation des 50 % versés et d'un bilan provisoire d'activités ;
- ✓ le solde, sur la base de la transmission du bilan d'activité définitif et d'un arrêté de comptes à la date de dissolution de l'association certifié par un commissaire aux comptes.

ARTICLE 6 : OBLIGATIONS DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage :

- ✓ A mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation des actions prévues dans le cadre de son projet artistique et culturel ;

- ✓ A adopter un cadre budgétaire et comptable, sous forme d'un bilan et d'un compte de résultat, conformes à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- ✓ A désigner, en qualité de commissaire aux comptes, un expert-comptable, dont il fera connaître le nom aux signataires dans un délai de trois mois après la signature de la présente convention, quand les subventions publiques reçues sont au moins égales à 153 000 € ;
- ✓ A respecter toutes les obligations à l'égard des organismes sociaux et fiscaux et les dispositions législatives et réglementaires concernant le personnel, notamment en matière salariale ;
- ✓ A fournir, avant le 30 juin de l'année en cours, le bilan d'activités détaillé et les comptes certifiés de l'année précédente par le Président de l'association ou le commissaire aux comptes et approuvé par l'organe statutaire compétent ;
- ✓ A donner l'accès aux documents administratifs et comptables aux représentants de la Collectivité de Corse pour tout contrôle qu'ils jugeraient utile ou nécessaire ;
- ✓ A fournir à la Collectivité de Corse tous les documents susceptibles de la lier à d'autres collectivités publiques et organismes divers.

ARTICLE 7 : AUTRES ENGAGEMENTS

L'association informe sans délai la Collectivité de Corse de toute nouvelle déclaration enregistrée au registre national des associations (*modification des statuts, du bureau, dissolution*) et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard dans la mise en œuvre de la présente convention, l'association en informe les collectivités sans délai.

ARTICLE 8 : CREDITS NON UTILISES

Les subventions de la Collectivité de Corse non utilisées sur l'exercice seront restituées au compte de la Collectivité de Corse et feront l'objet de l'émission d'un titre de recettes.

ARTICLE 9 : AVENANT

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par la Collectivité de Corse et l'association. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent. La demande de modification de la présente convention se fera par lettre recommandée avec avis de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et ses conséquences.

ARTICLE 10 : COMMUNICATION

L'association s'engage à faire figurer de manière lisible la participation de la

Collectivité de Corse dans tous les documents ou opération de communication établis dans le cadre de la présente convention.

ARTICLE 13 : CONTROLE DE L'ADMINISTRATION

Pendant et au terme de la présente convention, un contrôle sur place peut être réalisé par la Collectivité de Corse. L'association s'engage à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tous autres documents dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle conformément au décret du 25 juin 1934 relatif aux subventions aux sociétés privées. Le refus de leur communication entraîne la suppression de la subvention conformément à l'article 14 du décret-loi du 2 mai 1938.

La Collectivité de Corse contrôle à l'issue de la convention que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du projet. Conformément à l'article 43-IV de la loi n° 96-314 du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, la collectivité de Corse peut exiger le remboursement de la partie de la subvention supérieure aux coûts éligibles du projet.

ARTICLE 14 : SANCTIONS

En cas d'inexécution ou de modification substantielle et en cas de retard significatif des conditions d'exécution de la convention par l'association sans l'accord écrit de la Collectivité de Corse, celle-ci peut respectivement ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention conformément à l'article 43-IV de la loi n° 96-314 du 12 avril 1996, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant, après examen des justificatifs présentés par l'association et avoir entendu ses représentants.

Tout refus de communication ou toute communication tardive du compte rendu financier mentionné à l'article 6 entraîne la suppression de la subvention en application de l'article 112 de la loi n° 45-0195 du 31 décembre 1945. Tout refus de communication des comptes entraîne également la suppression de la subvention conformément à l'article 14 du décret-loi du 2 mai 1938.

ARTICLE 15 : RÉSILIATION

En cas de non-respect, par l'une ou l'autre des parties, des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, cette dernière est résiliée de plein droit, sans indemnité ou dédommagement à l'expiration d'un délai de 30 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure.

ARTICLE 16 : RECOURS

Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, tout recours à l'encontre de la présente convention doit être effectué dans d'un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Dans ce cas, le ou les déposants du recours devront saisir le tribunal administratif de Bastia, Villa Montepiano - 20407 Bastia. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site www.telerecours.fr

Fait à Ajaccio, le
En deux exemplaires originaux,

Pour l'association
Le Président
Pà l'associu
U Presidente

Pour la Collectivité de Corse
Le Président du Conseil exécutif
de Corse
Pà a cullettività di Corsica
U Presidente di u Cunsigliu
esecutivu di Corsica

ANNEXE I – PROGRAMME D'ACTIVITE 2023

Le projet de candidature de la ville de Bastia au label de Capitale Européenne de la Culture "Bastia-Corsica 2028" vise à promouvoir la contribution singulière de Bastia et de l'ensemble du territoire insulaire à la diversité et à la vitalité culturelle européenne.

Pour mener à bien ce projet, l'association entend mettre en œuvre le programme d'activité suivant :

Du 1^{er} janvier 2023 au 3 mars 2023

- Restitution de la Fabrique du projet du dossier de candidature début janvier 2023 à l'Alb'Oru à Bastia avec le programme suivant : Restitution des 5 ateliers de la Fabrique du projet et table ronde institutionnelle pour présenter le dossier de candidature.
- Pilotage du comité technique de coordination CDC-Ville de Bastia et organisation des réunions.
- Organisation de rencontres bilatérales avec des institutions et les acteurs du monde culturel, mais aussi social, économique et environnemental pour enrichir le dossier de candidature.
- Organisation d'échanges d'expériences au travers notamment des séjours d'étude avec les villes européennes.
- Mise en place d'un comité des mécènes et d'un club des ambassadeurs.
- Création du conseil artistique et scientifique de la candidature.
- Plan de communication et organisation d'évènements autour de la candidature.
- Rédaction du Bid Book de la candidature.
- Dépôt du Bid Book avant le 3 janvier 2023.
- Participation à l'audition du jury européen de présélection au label Capitale européenne pour l'année 2028.

Du 4 mars 2023 au 31 juillet 2023

- Organisation ou participation à des évènements de promotion culturelle ou de brainstorming autour de la candidature.
- Organisation d'un séminaire de débriefing de la candidature et d'analyse du rapport du jury européen de présélection.
- Organisation d'un atelier consacré à la Coopération européenne des acteurs culturels.
- Organisation avec le comité des mécènes de la possibilité de création d'un fond de dotation dédié à la culture en Corse.
- Transmission aux membres fondateurs de l'association de la synthèse des échanges post-candidature avec les acteurs culturels insulaires.
- Transmission aux membres fondateurs de l'association des actifs immatériels de l'association (rapports, documentation, notes, base de données...) à l'issue de la dissolution de l'association le 31 juillet 2023.

ANNEXE II - BUDGET PREVISIONNEL

BUDGET PREVISIONNEL ASSOCIATION "BASTIA-CORSICA"					
CHARGES	Prévisionnel 2023		PRODUITS	Prévisionnel 2023	
	€	%		€	%
60- ACHATS	37 780 €	26%	70-VENTE DE PRESTATIONS DE SERVICE		
Prestations de services	32 000 €	22%	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	106 500 €	74%
Achats matières et fournitures	5 780 €	4%	Collectivité de Corse	52 000 €	36%
61-SERVICE EXTERIEURS	1 500 €	1%	Commune de Bastia	50 000 €	35%
Locations	500 €	0,3%	EPCI - Communauté d'Agglomération de Bastia	2 500 €	2%
Assurance	500 €	0,3%	Autres établissements publics	2 000 €	1%
Autres	500 €	0,3%	75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	38 000 €	26%
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	19 400 €	13%	Cotisations	4 000 €	3%
Rémunérations intermédiaires et honoraires (comptable + C.A.C)	10 500 €	7%	Mécénat	34 000 €	24%
Publicité, publication	4 000 €	3%	Autres		
Déplacements, missions, réceptions	4 500 €	3%	76-PRODUITS FINANCIERS	0 €	
Services bancaires	400 €	0,3%	77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €	
63-IMPOTS ET TAXES	700 €	0,5%	78-REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0 €	
64-CHARGES DE PERSONNELS	85 120 €	59%	79-TRANSFERT DE CHARGES	0 €	
Rémunération des personnels	62 164 €	43%			
Charges sociales	22 956 €	16%			
Autres charges de personnel					
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0 €				
66- CHARGES FINANCIERES	0 €				
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	0 €				
68- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0 €				
TOTAL DES CHARGES	144 500 €	100%	TOTAL DES PRODUITS	144 500 €	100%
86-EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	10 000 €		87-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	10 000 €	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	10 000 €		Prestations en nature	10 000 €	
TOTAL GENERAL	154 500 €		TOTAL GENERAL	154 500 €	

BIDBOOK
Pré-sélection

—
version française

Beyond the island

Au-delà
de l'île

Aldi'isula

ville candidate




**bastia
corsica
2028**

capitale européenne
de la **culture**

 @basticorsica2028

 @basticorsica2028

 bastia-corsica-capitale-euro-
péenne-de-la-culture

 @BC_2028

sommaire

p4 0. Introduction ■

p10 1. Contribution à la stratégie à long terme ■

p19 2. Contenus culturels et artistiques ■

p.42 3. La dimension européenne ■

p.47 4. Portée ■

p.50 5. Gestion ■

p.56 6. Capacité de réalisation ■

La candidature de Bastia Corsica s'enracine dans une tradition culturelle ancienne et profondément européenne

Bastia est née en 1378 pendant la domination génoise. La cité de Gênes décida d'y installer une forteresse, une *bastia*. La ville en portera le nom.

Ville portuaire de 48 500 habitants, 61 700 avec son agglomération, deuxième pôle urbain après Ajaccio, le plus densément peuplé de Corse, elle a forgé son identité par son histoire avec Gênes et la France, traversée par de multiples influences espagnoles, arabes ou portugaises. Cité du savant et du populaire, riche de ses immigrés et de sa diaspora, de son héritage baroque, de sa pratique écrite et orale de la langue corse et de l'utilisation fréquente de la langue italienne, Bastia renvoie à une certaine idée de la civilisation européenne, celle du *mare nostrum*, ce substrat culturel fondateur pour l'Europe qui fait prévaloir les savoirs, l'humanisme et le droit face à l'arbitraire et à l'obscurantisme. La période paoline avec la première constitution démocratique de l'histoire moderne promulguée en 1755, en témoigne.

Bastia a été de tout temps un territoire d'échanges au cœur de la Méditerranée. Elle est la capitale de la Corse génoise du XVI^e au XVIII^e siècle, période où elle connaît une forte expansion économique et culturelle. Centre du gouvernement de l'île après la conquête française en 1769, et ce, jusqu'au Premier Empire, elle développe un goût prononcé pour les arts et les lettres avec son collège royal, son théâtre, sa bibliothèque municipale fondée en 1799 et ses sociétés savantes, dont de nombreux cercles littéraires. L'expansion des échanges maritimes à la première moitié du XX^e siècle la situe à la quatrième place des ports français de Méditerranée, après Marseille, Toulon et Nice. Son engagement pour les arts s'affirme tout au long du siècle dernier. Elle inspire les romans d'Angelo Rinaldi, né à Bastia, membre de l'Académie française, qui fait du jeu social de la bourgeoisie bastiaise un théâtre des passions humaines de portée universelle.

Bastia est inscrite dans un espace insulaire, avec les paradoxes qui en découlent. Paradoxes d'un monde en apparence clos et isolé où le désir d'ailleurs est permanent. Paradoxe d'un conservatoire des traditions - et de ce que Fernand Braudel appelait « l'archaïsme des îles » et leur « étrange pouvoir de conserver des siècles durant d'antiques formes de civilisation » et l'aspiration à la modernité. Paradoxe d'une structure sociale organisée autour de la famille, du clan et du village, qui suscite parfois chez la jeunesse des sentiments ambivalents et où les familles monoparentales sont de plus en plus importantes. Bastia se caractérise par une réalité historique et contemporaine complexe ainsi que par une singularité artistique et linguistique que la période du *Riacquistu* des années 1970 et 1980 a permis de mettre en lumière.

Cet ample mouvement de réappropriation culturelle de l'héritage corse et de sa langue a revisité une tradition portée par une génération d'artistes qui ont vivifié la scène culturelle de la ville et de l'île en lui donnant un écho international. Des formations musicales de renommée internationale telles que *Canta u Populu corsu*, Les Nouvelles Polyphonies Corses, Jean-Paul Poletti, A Filetta ou I Muvrini en sont issues.

Cette candidature veut réactiver et prolonger cette tradition en l'inscrivant dans la modernité pour s'adresser à l'Europe et servir son idéal humaniste. Elle vise en outre à refonder son modèle de politique culturelle pour rattraper un retard infrastructurel historique et placer l'art et la culture comme catalyseurs de nouvelles dynamiques de développement.





introduction

0.1 Pourquoi votre ville souhaite-t-elle participer au concours pour le titre de Capitale Européenne de la Culture ?

La candidature de Bastia Corsica est sous-tendue par quatre motivations :

1. Ouvrir le plus largement possible l'art et la culture à l'ensemble des populations dans un objectif de cohésion et d'inclusion sociales.

Notre candidature veut conforter un projet de territoire où l'art et la culture jouent un rôle central en faveur d'une émancipation individuelle et collective, pour cimenter les valeurs civiques de débat, de solidarité et de fraternité. Elle vise à faire participer au projet la diversité des populations et toutes les générations en développant leurs droits culturels et en utilisant la médiation humaine de proximité, en s'adressant à la jeunesse et en innovant sur les méthodes et les outils.

2. Promouvoir la singularité des cultures bastiaise et corse à l'échelle européenne et affirmer leur contribution à la diversité culturelle européenne.

Bastia et la Corse sont porteuses d'un héritage et d'une création liés à une histoire, à une langue et à la spécificité d'un territoire qui inspire les artistes. Cette singularité est reconnue à l'échelle internationale. Nous souhaitons la faire partager avec l'Europe entière, promouvoir à partir de cette spécificité le dialogue interculturel et les métissages qui enrichissent notre création. La spécificité insulaire nourrit un imaginaire riche au sein de « l'archipel-monde », cher à Édouard Glissant, qui constitue pour les artistes et les scientifiques un terrain de travail et d'inspiration privilégié.

3. Transformer durablement le territoire pour faire de l'art et de la culture des moteurs de développement de Bastia et de la Corse.

Cette candidature constitue un puissant levier de transformation pour les territoires de Bastia et de la Corse. Durant la phase préparatoire, nos marges de progression ont été soulignées pour valoriser nos potentialités et combler certains retards de développement sur le plan des infrastructures, des formations artistiques, de la structuration et professionnalisation des écosystèmes culturels et des interactions entre la politique culturelle et d'autres politiques publiques. Notre réflexion nous a conduits à mettre en place une méthode ascendante : La Fabrique du Projet, proposant des ateliers de réflexion ouverts.

4. Mobiliser les citoyens bastiais et corses en faveur de l'idéal européen et de ses valeurs.

Notre candidature veut susciter un élan européen durable et porteur d'avenir. Elle s'appuie sur une conviction que l'idéal européen s'incarne particulièrement dans les valeurs de l'art et de la culture, dans la vision des artistes et par la promotion de la diversité des langues et des droits culturels. Elle vise à renforcer l'inscription de Bastia et de la Corse dans la construction politique européenne en valorisant leur contribution propre. Notre vision de la diversité culturelle est en symbiose avec la volonté de préserver la biodiversité, dans une ville où, à l'image de la Corse entière, la montagne s'invite dans la mer.

0.2 Votre ville a-t-elle pour le projet associé sa zone environnante? Expliquez ce choix.

Bastia souhaite jouer un rôle moteur à l'échelle de la Corse

Parce que Bastia a une vocation régionale et portuaire et qu'elle en incarne plusieurs dimensions historiques et culturelles de la Corse. Bastia est associée dans l'imaginaire de l'île à la capitale culturelle et intellectuelle, par son histoire qui en a fait un foyer de circulation des idées, par son théâtre, ses festivals ouverts sur l'Europe et la Méditerranée. Plusieurs initiatives culturelles corses nées à Bastia ont façonné le paysage culturel insulaire. Cette orientation suscite une vive adhésion : le manifeste de soutien à la candidature a recueilli près de 3 000 signatures dont la quasi-totalité des élus de la Corse.

Deux objectifs sont visés :

Renforcer les liens entre l'ensemble des territoires de l'île pour mieux faire réseau, pour structurer une dynamique culturelle à l'échelle du territoire avec plusieurs ramifications sur d'autres politiques publiques.

Connecter les pôles urbains avec les territoires ruraux afin de proposer une offre artistique et culturelle équilibrée qui englobe la diversité des espaces de vie de l'île, et d'avoir une réflexion d'avenir autour des enjeux portés par les territoires ruraux et leur lien privilégié à la nature.

Ce choix territorial vise à faire de l'île tout entière un véritable laboratoire d'expérimentation autour des liens entre culture et biodiversité. La réflexion des artistes s'est focalisée depuis plusieurs années sur ces enjeux. La présence dans notre conseil scientifique et culturel de personnalités très engagées dans les réflexions autour de la préservation des ressources naturelles témoigne de cette volonté.

Notre projet vise à mobiliser la Corse entière. À ce titre, l'ensemble de l'île et la diversité de ses territoires ont été associés au processus de construction de la candidature, **La Fabrique du Projet.**

0.3 Profil culturel de la Ville de Bastia et de la région Corse.

Une ville à la singularité patrimoniale et culturelle reconnue

Détentriche du label "**Ville d'art et d'histoire**" depuis 2000, Bastia se distingue par plusieurs ensembles patrimoniaux remarquables de la période génoise jusqu'à l'époque contemporaine. **La bibliothèque patrimoniale Tommaso Prelà** conserve une importante collection qui donne lieu à une action d'éducation artistique et culturelle d'ampleur. **Son musée**, riche de collections uniques et d'expositions temporaires originales, retrace l'histoire de Bastia et ses liens avec l'Europe à partir de collections uniques.

Le théâtre municipal est l'épicentre de la vie artistique et culturelle depuis 1879, avec une programmation euro-méditerranéenne et l'accompagnement de la création corse, renforcée depuis 2014. Le théâtre de recherche, porté par **Théâtre Alibi**, bénéficie d'un lieu de création et de diffusion dans le centre-ville, la Fabrique de Théâtre qui a constitué un réseau européen. La compagnie **Art Mouv'**, issue du hip hop, porte le **festival Dissidance**, avec plusieurs partenaires en Europe. Le centre culturel **Una Volta**, créé en 1977, est un pôle d'éducation artistique et culturelle et de diffusion des arts visuels. Il est complété par l'espace d'exposition **l'Arsenale** qui promeut la jeune création bastiaise et corse. Avec le **Centre méditerranéen de la photographie**, créé en 1990, Bastia s'inscrit dans les réseaux internationaux du huitième art, invitant plusieurs artistes pour des résidences.

Une vie associative et festivalière très riche

Forte d'un tissu associatif culturel dynamique, ville populaire et ouvrière, ville festivalière, ville festive avec son carnaval, Bastia rayonne sur l'ensemble du bassin méditerranéen et bien au-delà. Elle a promu la chanson et des expressions musicales du monde entier avec le festival **Les Musicales de Bastia**. Elle s'est imposée comme l'un des principaux lieux de visibilité de la bande dessinée en Europe avec le **festival BD à Bastia**. Le festival du cinéma méditerranéen **Arte Mare** est le plus ancien des festivals de Corse. Point d'orgue de la cinéphilie bastiaise et corse, il complète les offres des cinémas **Le Régent** et **Le Studio**, labellisé art et essai. Trois librairies de création attirent une clientèle fidèle, et plusieurs éditeurs sont implantés à Bastia, ainsi que des festivals littéraires dynamiques (Libri Mondì, Musanostra, Lektos). D'autres festivals ont émergé ces dernières années, tels que Creazione, Bastia Ville Digitale et le Festival des arts sonores portés par des acteurs indépendants dynamiques et fortement soutenus par la Ville.

Depuis 2014, Bastia a orienté fortement sa politique culturelle autour d'une approche inclusive, avec l'ouverture de **l'Alb'Oru**, centre culturel multidisciplinaire dans le quartier populaire de Lupinu. Elle a porté une politique volontariste d'éducation artistique et culturelle, dans l'univers physique et tout autant dans l'univers digital avec l'Association émaho. Elle a souhaité inscrire la **création régionale** ainsi que son patrimoine dans un dialogue avec la pluralité des héritages européens et universels. Bastia s'est engagée en faveur de **l'apprentissage et de la promotion de la langue corse** avec l'ouverture de la **Casa di e lingue** en décembre 2022. Elle a également fait de la culture scientifique et technique un axe majeur avec l'ouverture de la **Casa di e scenze** en 2021.

Une ville souvent décrite comme la capitale culturelle de la Corse

Au sein de la Corse, Bastia est considérée comme **le pôle culturel majeur de l'île**. Dans un territoire insulaire où les retards infrastructurels ont souvent été soulignés, Bastia apparaît comme mieux dotée que les autres pôles urbains de l'île. C'est en partie lié aux dimensions et à l'activité du théâtre municipal, qui a permis l'éclosion de nombreux artistes, et auquel l'Alboru apporte un prolongement. Le dynamisme du centre culturel Una Volta, initiateur du festival BD à Bastia, contribue au rayonnement de la ville. Malgré une absence de structures labellisées par l'État au regard d'autres territoires de la France continentale (pas de centre d'art, de centre dramatique national, de scène nationale, de centre chorégraphique national, ou de scène de musiques actuelles), **la Corse réussit à donner naissance à des talents artistiques remarquables et à des dynamiques associatives et festivières très vivaces.**

La Collectivité de Corse a initié le réseau des Fabrique culturelle et de Laboratorii culturali, structures souples et dynamiques d'accompagnement à la création et d'accueil d'artistes en résidences. La politique patrimoniale de la Collectivité de Corse s'est inscrite ces dernières années dans une coopération européenne, notamment avec le projet Gritaccess (Grand Itinéraire Tyrrhénien Accessible) financé par le FEDER et associant quinze partenaires issus des régions Corse, Toscane, Ligurie, Sardaigne et Sud pour la mise en place d'itinéraires patrimoniaux dans une logique transfrontalière visant le développement d'un tourisme culturel.

Si le réseau de lecture publique a toujours accusé un retard par rapport aux autres villes et régions du continent, force est de constater l'exceptionnelle floraison de talents littéraires dans l'île, en langue corse ou en langue française. La réflexion autour des infrastructures, des lieux de travail et d'accompagnement pour les artistes, ainsi que sur la mise en réseau des acteurs, a été approfondie lors de la préparation de la candidature, qui vise à faire franchir une étape décisive à Bastia et à la Corse à cet égard.



Au-delà de l'île.

0.4 Expliquez le concept du programme qui serait lancé si votre ville était désignée Capitale européenne de la Culture.

Notre projet déploie un programme autour du concept **Au-delà de l'île**

Par ce concept, nous affirmons la double volonté de problématiser la réalité insulaire de la Corse, dont découle sa singularité sociale, historique, culturelle et écologique en Europe, et d'impulser un changement de regard sur notre territoire au-delà de ce fait insulaire, qui a fait l'objet au fil des siècles de projections, de marketing folklorisant, de constructions utopiques et d'expérimentations politiques ayant trop souvent placé Bastia comme « porte d'entrée » de l'île.

En nous projetant nous-mêmes au-delà de l'île, nous souhaitons nous élever collectivement au-delà de nos possibles, de nos déterminismes historiques, géographiques et sociétaux pour nous inscrire dans un dialogue pluriel avec le monde méditerranéen et le continent européen.

Notre concept sous-tend l'idée d'un besoin d'Europe, de reconnexion entre notre territoire et son environnement naturel en affirmant la singularité de Bastia et de la Corse, leur contribution à la culture française, tout en valorisant les liens culturels, historiques et sociétaux qui nous unissent au continent européen et au monde méditerranéen.

Il propose ainsi une pluralité de programmes, d'actions et de propositions artistiques et culturelles représentatives de la réalité historique et contemporaine de la Corse, en invitant des artistes européens et de la rive sud de la Méditerranée à développer les échanges et les regards sur la Corse.

Au-delà de l'île

par ses programmes phares entend promouvoir le pluralisme esthétique et culturel contemporain, de plus en plus inspiré par les enjeux environnementaux, avec l'un de ses axes thématiques, « **Être(s) vivant(s)** », de même que la grande variété des héritages et des mémoires d'une ville et d'une île marquées par les migrations et les émigrations, avec la thématique « **Partager nos communs** ».

Au-delà de l'île

souhaite transmettre la richesse de la langue corse et des œuvres auxquelles elle donne naissance ainsi que l'ouverture que notre plurilinguisme permet sur d'autres imaginaires et d'autres façons de penser, avec la thématique « **Langue(s) vivante(s)** ».

Au-delà de l'île

veut faire participer plus profondément les spécificités insulaires au débat européen pour l'enrichir. Avec notre axe thématique « **Îles réelles, îles rêvées** », nous construirons une réflexion autour du fait insulaire à l'échelle européenne et de ses représentations artistiques, en dialoguant de manière durable avec plusieurs îles européennes et des outre-mer.

Enfin, la réflexion que nous souhaitons enrichir sur l'identité avec « **Questions d'identité(s)** » participe de cette volonté d'approfondir les enjeux de la diversité dans la construction des identités individuelles et collectives.

La candidature veut faire de chaque habitant de Bastia et de la Corse un citoyen libre, émancipé, imprégné des valeurs héritées de son histoire, et notamment de la période paoline et des Lumières.

Il n'y a pas de citoyenneté possible sans le pluralisme des regards et de la pensée. C'est cette dimension polyphonique que nous souhaitons mettre en scène et valoriser dans notre programme grâce à la vision des artistes, à leurs œuvres et à leurs transmissions.

Contribution à la stratégie à long terme



1.1. Décrivez la stratégie culturelle en place dans votre ville au moment du dépôt de la candidature, y compris votre programme pour poursuivre les activités culturelles au-delà de l'année pour laquelle le titre est décerné.

La candidature est portée par une volonté de proposer un modèle original de développement, dont Bastia serait le prototype et la source d'inspiration pour les différents échelons territoriaux de la Corse (communes, intercommunalités, Collectivité de Corse). Ce nouveau modèle entend placer en son cœur l'art et la culture comme vecteurs d'inclusion et de cohésion sociales dans une ville où la pauvreté est importante et où le taux de logements sociaux est de 29%. Elle vise concomitamment à un accroissement d'attractivité, de développement économique respectueux des principes éthiques et écologiques dans le droit-fil du Pacte vert européen et du New Bauhaus.

Notre projet vise à offrir aux Corses et aux visiteurs de la Corse des opportunités démultipliées de rencontres et de partage avec l'art et la culture inscrits dans une dynamique d'ouverture européenne, d'attractivité, de stimulation de la créativité et d'un esprit public imprégné d'humanisme et de mobilisation autour du projet européen.

Retenir comme zone environnante la Corse entière vise à partager le plus largement possible ces valeurs et ces ambitions afin d'aboutir à une meilleure coordination des offres culturelles ainsi qu'à une solidarité accrue entre les collectivités territoriales parties prenantes, particulièrement dans le monde rural.

Les objectifs d'inclusion et de cohésion sociales passent par un travail de fond avec les populations les plus éloignées de l'offre culturelle, par une action d'intégration des communautés d'origine étrangère et des primo-arrivants et par une adresse à la jeunesse.

La stratégie de long terme a pour cadre général le projet stratégique de la ville de Bastia, qui depuis 2014 poursuit trois objectifs majeurs :

**Bastia,
une ville attractive
et dynamique,**

**Bastia,
une ville solidaire,**

**Bastia, une ville
respectueuse de
son environnement.**

Ces trois engagements sont déclinés dans l'ensemble des politiques publiques conduites par la ville et par la Communauté d'Agglomération de Bastia. Le Projet d'aménagement et de développement durable, voté en juillet 2021 au conseil municipal, à partir de ces trois engagements stratégiques, a identifié quatre axes opérationnels :

1. Affirmer Bastia comme un lieu de croisements et d'échanges en Méditerranée,

en développant les activités portuaires et l'identité maritime de la ville, porte d'entrée du parc marin du Cap corse, en soutenant l'activité économique pour plus d'emplois, en affirmant la santé comme une priorité majeure et en inscrivant l'attractivité culturelle au cœur de cet axe.

2. Organiser une ville qui respire

en limitant les flux de véhicules, en réduisant les sources de nuisances et de pollutions, en décloisonnant la cité pour la rendre accessible à tous et en promouvant la nature dans l'espace urbain.

3. Repenser une ville rassemblée pour mieux vivre ensemble

avec une offre de logements équilibrée, en affirmant l'identité patrimoniale, architecturale et culturelle de Bastia, et en œuvrant en faveur d'une gestion plus économe de l'espace.

4. Inscire la montagne

et la mer au cœur de son développement en créant un maillage d'espaces naturels valorisés composant un cadre de vie durable au service d'une qualité de vie améliorée, en reconnectant la ville à la mer par une requalification du littoral bastiais et son interface ville-front de mer.

Dans le droit-fil de ce projet stratégique, la Ville de Bastia fera voter en conseil municipal en mars 2023 un programme de développement culturel sur cinq ans, «Bastia Cultura 2028», articulé aux objectifs de la candidature en trois volets :

Un volet de partage de la culture et de diversification sociale des publics en maillant le territoire communal et d'agglomération, en intensifiant l'éducation artistique et culturelle, en accompagnant les pratiques amateurs, en soutenant le monde associatif et les actions conjointes avec la politique de la ville, l'action sociale et la jeunesse.

Un volet relatif à la valorisation de l'identité culturelle bastiaise et corse en approfondissant le soutien à la création insulaire, en menant à bien une politique linguistique transversale, en favorisant la

réappropriation du patrimoine matériel et immatériel par les Bastiais et en initiant un axe autour de la valorisation du patrimoine naturel. La place des communautés d'origine étrangère est intégrée dans ce volet.

Un volet sur l'ouverture au monde méditerranéen et européen qui passe par la montée en puissance du musée de Bastia et de sa dimension européenne, en créant des résidences d'artistes européens, et en dotant le théâtre d'une nouvelle ambition, dans le cadre de sa rénovation, pour que celui-ci s'affirme comme un pôle de production et de diffusion aux échelles européenne et méditerranéenne ainsi qu'en encourageant et soutenant les équipes artistiques qui s'engagent dans des partenariats à l'échelle européenne.

La stratégie retenue dans le cadre de la candidature associe la Collectivité de Corse avec l'élaboration d'un accord-cadre pluriannuel qui sera signé en mars 2023, ainsi que les communes et intercommunalités de l'ensemble du territoire insulaire.

La candidature de Bastia Corsica 2028 est animée par cinq intentions majeures qui s'inscrivent dans la durée :

1. Valoriser les singularités de la culture corse à l'échelle européenne et ses échanges avec d'autres cultures qui nourrissent la vitalité artistique et culturelle insulaire ainsi que les grands courants européens, en les inscrivant dans une dynamique d'échanges et d'ouverture afin de servir l'Europe de la culture et d'enrichir sa diversité. Ces singularités renvoient à notre plurilinguisme, avec la langue corse qui nous rattache à la sphère des langues romanes, à nos patrimoines matériels et immatériels, à nos traditions littéraires, musicales et vocales et à la présence de communautés d'origine étrangère. Le dynamisme de la création s'inscrit dans un dialogue permanent avec ces héritages et avec les grands courants des arts européens dans une spécificité insulaire.

2. Proposer à la jeunesse un espace public insulaire intégré dans l'Europe où l'art, la culture, le plurilinguisme, la créativité, la connaissance et l'ouverture au dialogue avec les peuples européens, leurs artistes, leurs héritages sont à la portée de tous et nourrissent les rapports économiques et sociaux.

3. Initier une démarche globale fédératrice pour rassembler toutes les expertises, les savoir-faire et les talents du territoire, dans le but de créer une dynamique forte de cohésion sociale et d'intégration par l'art, la culture et la connaissance, ainsi que de développement économique en initiant des projets inédits mobilisant le monde socioprofessionnel et les entreprises.

4_ Porter une attention centrale aux enjeux environnementaux, à la réflexion que les artistes, les scientifiques et les penseurs développent sur la nature, sur sa nécessaire préservation et sur la façon dont cette pensée doit accompagner une métamorphose du territoire vers de meilleurs équilibres pour un développement soucieux de cohésion sociale et de respect des biodiversités.

5_ Faire de la Corse un laboratoire de création artistique sur les débats de demain tels que la préservation du vivant, le climat, les questions d'identité, le plurilinguisme, ou les migrations en mobilisant les artistes insulaires, de la diaspora corse et de l'Europe entière, avec l'ambition de structurer les écosystèmes créatifs via des filières dynamiques sur le plan économique et le développement d'un tourisme culturel.

Le travail collectif engagé pour la candidature à partir de ces cinq intentions a permis d'identifier des pistes opérationnelles de progrès sur cinq objectifs prioritaires :

A_ Le développement des écosystèmes artistiques et culturels via la création et la rénovation d'infrastructures ainsi qu'en mettant en œuvre des projets de professionnalisation des acteurs culturels et des opportunités de formation pour les artistes, en favorisant les rencontres et les échanges avec les artistes et professionnels de la culture européens.

Cinq projets d'infrastructures seront mis en œuvre dans ce cadre (cf. infra partie 6.2) :

_ L'ouverture de la Casa di e Lingue (décembre 2022).

_ La rénovation du théâtre municipal (2023-27) et de l'antenne bastiaise du conservatoire de musique, de danse et de théâtre Henri Tomasi.

_ La requalification du couvent Saint François en pôle de production et de diffusion autour des arts visuels avec l'implantation du Fonds régional d'art contemporain de Corse et du Centre méditerranéen de la photographie (2023-26).

_ La rénovation du couvent du Bon Pasteur dans le quartier du centre ancien pour en faire un tiers lieu dans une première étape, avec lieu de résidence et d'accueil de start-ups dans le champ des industries culturelles, apportant une dimension sociale d'action culturelle et populaire à un quartier prioritaire.

_ La rénovation du palais Caraffa (2023-25).

La création d'un master spécialisé à l'université de Corse pour professionnaliser les acteurs culturels dans le domaine de l'administration des arts, de la production et du management d'artistes ainsi que celle d'un **diplôme d'État pour les danseurs-interprètes**, ont été pensés dans le cadre de cette candidature.

La chaire Unesco en littérature des futurs «Devenirs en Méditerranée» de l'université de Corse a pour objectif d'améliorer la capacité des individus, des communautés et des institutions à penser l'avenir en utilisant des systèmes d'anticipation. Elle sera partie prenante de notre candidature et apportera sa contribution à plusieurs programmes (Le Grand Tour des Littératures européennes ; Îles réelles, îles rêvées ; Questions d'identité(s)...).

B_ La participation et l'inclusion de la diversité des populations à la vie artistique et culturelle ainsi qu'à la richesse du patrimoine, dans leurs dimensions européennes, en portant une attention particulière aux catégories fragilisées et reléguées ainsi qu'au monde rural, en inventant de nouvelles méthodes pour faire partager l'art et la culture dans les quartiers et les micro-régions.

Les projets d'éducation, de médiation ou de création avec une dimension participative sont l'un des piliers de la candidature, dont plusieurs verront le jour dès 2024 :

_ **L'objectif 100% Éducation artistique et culturelle à Bastia a été atteint avec le label décerné en décembre 2022 par le ministère de la Culture. Il sera visé pour la Corse entière.** Une convention entre la Collectivité de Corse et l'État a été votée en décembre 2022 en faveur du développement de l'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire insulaire.

_ **Un plan lecture de grande ampleur à destination des jeunes** mobilisant les médiathèques et l'ensemble de la chaîne du livre (Grand Tour de la Littérature européenne, clubs de lecture, Tragulinu des écrivains, chantiers de création de bandes dessinées autour de l'Europe).

_ **La réactivation d'une sociabilité autour de l'art et de la culture** : la mise en place du programme phare des «Veillées» en amont de la candidature et avec un point d'orgue pendant l'année titre, des dispositifs de spectacles et expositions en appartement pour favoriser le partage et l'inclusion via la sociabilité amicale et familiale et le programme **«Caffè di l'Europa»** pour mieux partager l'art, la littérature et la culture dans un lieu emblématique de la sociabilité bastiaise et corse.

_ **Un axe «Culture et Sport»** à Bastia, autour du Sporting Club de Bastia (club de football) et des clubs de sports amateurs, avec résidences d'artistes, expositions itinérantes, pratiques amateurs avec des tandems d'artistes et de sportifs.

_ **Le déploiement de résidences d'artistes** notamment dans les quartiers prioritaires et les territoires ruraux.

_ **Un axe autour des pratiques amateurs**, particulièrement autour de la musique qui

est très répandue à Bastia et dans toute la Corse avec par exemple les actions «In cantu ! / Bastia et la Corse chantent !», l'Académie européenne de musique pilotée par Jean-Christophe Spinosi, «Les Veillées» ou «Les Bals de l'Europe», ainsi que plusieurs actions des cinq axes thématiques.

_ **La déclinaison des programmes phares envers plusieurs publics spécifiques** (empêchés ou éloignés) : culture-hôpitalux et culture-santé, culture et agriculture (exploitations et lycées agricoles)...

C_ L'objectif de faire de la Corse un territoire créatif à l'échelle européenne, inscrit dans des échanges et des partenariats avec une multiplicité d'institutions et d'acteurs du continent et de la rive sud de la Méditerranée. L'apport spécifique des îles dans l'identité et la construction de l'Europe est centrale à cet égard, et la candidature vise l'objectif de contribuer à la prise en compte de cet apport, dans un lien avec d'autres îles européennes. Les enjeux environnementaux seront pleinement intégrés à cet objectif pour lequel la réflexion des artistes et des chercheurs est capitale dans l'idée de faire évoluer les représentations et les perceptions.

Cet objectif se concrétisera par des projets visant à renforcer la formation, la confrontation des démarches artistiques à l'échelle européenne, ainsi que par des partenariats structurants avec des partenaires européens, en cours ou qui seront développés. Cette volonté de professionnaliser, de stimuler et d'accompagner nos écosystèmes créatifs passe par la mise en place de nouveaux dispositifs. Les principales actions suivantes seront mises en œuvre :

_ **La mise en place d'un plan d'ampleur de laboratoires de création et d'expérimentation** dans l'ensemble des champs disciplinaires entre 2024 et 2028 destinés aux artistes en devenir et ouverts aux autres, pour susciter un creuset d'échanges et d'expérimentations de processus de création associant des artistes corses à des artistes européens, sous la forme de classes de maîtres, d'ateliers et de sessions de création/production, pour aboutir à des productions d'œuvres qui témoignent de ce que la Corse peut apporter à l'Europe en termes d'espace fertile de création et de source d'inspiration.

Cette action facilitera **la structuration de filières économiques** dans les secteurs créatifs, que vise la candidature, adossée à des formations supérieures et continues.

_ **Le développement harmonieux de la formation initiale artistique** dans un maillage territorial et de disciplines artistiques à destination des jeunes générations, sans négliger la formation des acteurs culturels (master pour la formation des intermédiaires culturels et diplôme de danseur-interprète à l'université de Corse).

_ La pérennisation des permanences artistiques dans plusieurs espaces sociaux de Bastia et de certaines zones de Corse : les administrations, les entreprises, les clubs sportifs.

_ L'ensemencement des secteurs économiques par l'apport créatif de l'art avec le développement d'un lien renforcé entre artistes et secteurs productifs, via l'apport spécifique des projets artistiques au sein des entreprises (projet d'exposition participatif, chantier de création partagé, etc.) en s'appuyant sur le réseau des FabLab de Corse, mettant en jeu l'économie circulaire, ainsi qu'avec des initiatives artistiques autour de l'écoresponsabilité.

D_ Renforcer le développement socio-économique du territoire par l'inscription de l'art et de la culture au cœur de plusieurs politiques publiques : l'urbanisme et l'environnement, l'économie et le tourisme, la jeunesse et l'éducation ainsi que l'ensemble du champ social.

Cette volonté de renforcer des synergies entre la politique culturelle et d'autres politiques publiques, ainsi que les impacts en résultant pour les secteurs économiques et l'amélioration générale du mieux vivre, passe par les actions concrètes suivantes

_ Concevoir l'axe « Être(s) vivant(s) » autour du **patrimoine naturel et de la création artistique en symbiose avec les politiques de préservation des ressources naturelles et de transition écologique**, en s'appuyant sur des unités de réflexions partagées avec des artistes, des scientifiques et des décideurs.

_ Intégrer pleinement dans la politique locale de l'aménagement un programme d'art dans l'espace et les équipements publics, pour améliorer le cadre de vie et les usages de l'espace public.

_ Repenser une politique touristique à partir des richesses et des projets patrimoniaux et culturels afin de diversifier les offres et de proposer des parcours patrimoniaux et culturels au sein de la ville et dans le territoire insulaire, dans lesquels l'offre festivalière occupe une place importante. Les nouvelles infrastructures culturelles, la valorisation des parcours patrimoniaux (sentiers du patrimoine, parcours urbains...), les commandes artistiques dans l'espace public (murs peints, œuvres plastiques), le développement de nouveaux festivals visant à inscrire la culture corse dans un contexte européen (festival Poesia Bay, Festival du théâtre en langues minoritaires) participeront d'une nouvelle dynamique touristique pensée avec les professionnels du secteur. Le soutien à la production d'œuvres augmentées (immersives, en VR ou métavers) pour valoriser le patrimoine et aux jeux vidéo fait partie des objectifs intégrés à notre projet.

_ Faire de la politique culturelle un levier de développement de l'image de Bastia, un outil de marketing territorial pour renforcer son attractivité et son rayonnement national, européen et international.

_ Susciter une implication du tissu économique dans la vie artistique avec la création d'un tiers-lieu dans l'ancien couvent du Bon Pasteur pour initier des projets innovants autour des industries culturelles et des compagnonnages artistiques, et ce, afin de renforcer la solidité des filières économiques culturelles et des industries créatives (cinéma en prise réelle et d'animation, jeux vidéo, livres, musique enregistrée).

_ Créer de la permanence artistique au sein des entreprises pour intensifier la créativité de leurs salariés avec plusieurs modalités (ateliers de créativité, accompagnement de la vie des métiers et des unités de travail par des pratiques artistiques, etc.).

E_ Sensibiliser l'ensemble de la population, et en particulier les jeunes à l'idéal européen, à la construction d'une Europe unie et solidaire, avec une affirmation de la contribution de Bastia à cette construction et à une Europe des artistes et de la culture.

Plusieurs projets qui commenceront dès 2024 conduiront une action de long terme pour mobiliser les citoyens bastiais et corses autour du projet européen :

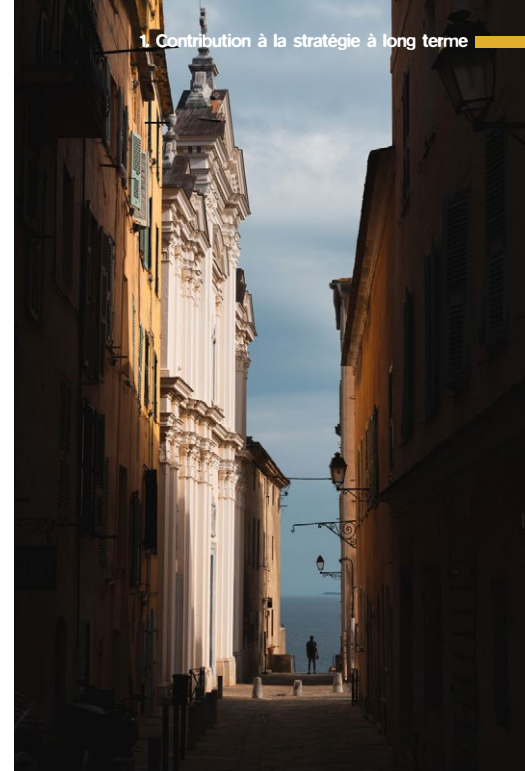
_ Des chantiers de création artistique à destination des jeunes publics (temps scolaire et hors temps scolaire) sur des thèmes relatifs à l'histoire, l'avenir et les enjeux de l'Europe. Plusieurs outils et secteurs artistiques seront mobilisés : la création littéraire, la bande dessinée, le chant, les résidences d'artistes, le design et l'artisanat, le cinéma d'animation et le jeu vidéo.

_ Une université populaire sur l'Europe, autour de quatre thèmes : l'histoire de la culture européenne, celle de ses grandes figures qui seront les grands invités, les innovations européennes d'abord sur le plan économique, puis au niveau social.

_ La mise en œuvre de projets en tandem entre artistes bastiais et artistes européens afin de renforcer l'Europe des artistes et de susciter des œuvres autour des sujets européens ou liées à la réalité européenne (programmes de résidences croisées avec plusieurs pays européens, programmes de création littéraire du «Grand Tour de la Littérature européenne», laboratoires de création et d'expérimentation artistiques).

L'association de l'ensemble du territoire corse passera par plusieurs modalités :

_ L'itinérance de plusieurs projets sur le territoire insulaire tout entier : expositions, u Tragulinu (caravane) des écrivains, le musée mobile, le train du patrimoine...



_ Le déploiement de plusieurs projets phares de la candidature sur l'ensemble de la Corse : les laboratoires de création et d'expérimentation, le Grand Tour de la Littérature européenne et ses clubs de lecture, les sentiers du patrimoine...

_ La participation de plusieurs structures non bastiaises au programme artistique et culturel de la candidature et leur mise en réseau avec Bastia dans le cadre de la candidature : le FRACORSE, le réseau des Fabrique culturelle et de Laboratorii qui maille toute la Corse, le musée de la Corse à Corte, les musées de Mariana et d'Aleria, le palais Fesch, la Maison Bonaparte, l'Aghja et l'Espace Diamant à Ajaccio, la Casa Conti à Oletta, Voce à Pigna, le Svegliu calvese à Calvi, la cinémathèque de Corse à Porto-Vecchio, le centre culturel universitaire de Corte, l'Aria, Providenza..., ainsi que les musées de la Collectivité de Corse (Aleria, Corte, Levie, Merusaglia, Sartène).

_ L'inscription de plusieurs festivals et manifestations emblématiques de la Corse dans les axes et thématiques de la candidature, parmi lesquels le festival Populare en milieu rural du Niolu, la Biennale d'art contemporain de Bonifacio, les Nuits de la guitare de Patrimonio, le Ballà Boum, Settembrinu di Tavagna, Porto Latino à Saint-Florent, les festivals littéraires de Musanostra, les festivals Henry Mary de Sartène, Racines de Ciel et CorsicaDoc à Ajaccio, et l'ensemble des festivals bastiais (festivals de cinéma Arte Mare et du cinéma italien, BD à Bastia, Libri Mondì...).

_ Des projets infrastructurels hors zone bastiaise portés par plusieurs communes et la Collectivité de Corse qui s'inscrivent dans la candidature : le centre d'art de Nonza, la citadelle de Corte, l'antenne d'Ajaccio du conservatoire Henri Tomasi, la citadelle d'Ajaccio, le musée napoléonien ainsi que la restructuration de l'Espace Diamant à Ajaccio.

1.1. Décrivez la stratégie culturelle en place dans votre ville au moment du dépôt de la candidature, y compris votre programme pour poursuivre les activités culturelles au-delà de l'année pour laquelle le titre est décerné.

La stratégie culturelle de la Ville, refondée depuis 2014, s'inscrit dans un projet de ville fondé sur les priorités suivantes : la solidarité, l'inclusion sociale, l'émancipation et la proximité, l'inclusion et la participation des habitants, l'amélioration du cadre de vie, le développement des mobilités et la promotion de l'identité bastiaise dans une approche ouverte et interculturelle.

La politique culturelle bastiaise est au service de ces objectifs fondamentaux. Elle s'appuie sur l'héritage patrimonial, matériel et immatériel de Bastia et de la Corse, et sur celui du *Riacquistu* brièvement décrit *supra*. Prenant appui sur une forte culture orale, sur le lien à l'autre avec un travail de médiation, le projet culturel veut rassembler les différentes catégories sociales du territoire qui font de cette ville un univers vivant, fort de ses brassages culturels et de son riche tissu artistique.

Ce projet culturel, artistique et patrimonial, en parfaite articulation avec la stratégie de la Collectivité de Corse, est fondé sur cinq priorités :

1_ La culture comme catalyseur du développement économique et social de Bastia et de la Corse en développant des synergies entre d'une part le patrimoine, l'art et la création, et d'autre part le tissu économique, les professionnels du tourisme notamment, en traitant les enjeux d'urbanisme et d'aménagement du territoire, d'éducation et de la jeunesse, des politiques sociales, du tourisme et de l'environnement.

2_ L'inclusion sociale par la culture, avec un investissement soutenu dans les quartiers prioritaires et le monde rural, en lien étroit avec le tissu associatif et les acteurs sociaux et de la politique de la ville, avec un engagement en faveur des droits culturels, de l'éducation artistique et culturelle, dans l'objectif d'être une ville « 100% EAC » dès 2023 et de poursuivre l'innovation.

3_ Un soutien et une stimulation de la création par une politique de résidences et d'accompagnement des artistes avec un appui aux artistes locaux, à la création en langue corse dans un souci d'échange et de dialogue avec l'environnement méditerranéen et la rive sud de la Méditerranée.



4_ La valorisation de la richesse historique, architecturale et environnementale de Bastia pour l'inscrire dans un projet de ville écoresponsable en phase avec le Pacte vert de l'Union européenne, attractive et attachée à la transmission de ses héritages pour l'ensemble des habitants et des visiteurs, avec une attention aux métiers, artisanats et savoir-faire liés au patrimoine.

5_ L'ouverture méditerranéenne, européenne et internationale visant à contextualiser l'héritage historique et insulaire, à enrichir les échanges artistiques, éducatifs et culturels, en donnant à la mer, à son histoire, à ses enjeux économiques et environnementaux, une place centrale.

Le projet de Bastia veut interroger et valoriser notre identité multiple, la complexité de notre territoire et, plus généralement, toutes les dimensions de notre patrimoine immatériel (oralité, langue, lien à la terre, savoir-faire). C'est un projet qui a permis de créer des liens à l'ailleurs en nouant plusieurs partenariats durables, notamment avec l'Italie et ses îles (Sardaigne, Sicile), l'Espagne, la Grèce, l'Irlande et le Maghreb.

Le centre culturel l'Alb'Oru, implanté dans le quartier prioritaire de Lupinu, a été inauguré en septembre 2015 dans le cadre d'un plan ambitieux de requalification des quartiers sud de Bastia. Initialement conçu pour les musiques actuelles, il a élargi son périmètre d'intervention au jeune public, au public familial et à la participation des habitants, dans un équipement intégré qui rassemble une médiathèque, un espace médiation-animation, quatre studios de répétition pour les musiques actuelles, une salle destinée aux pratiques artistiques accueillant des ateliers et des conférences, des résidences d'artistes ainsi qu'une cafétéria.

Ce centre culturel, pensé comme un tiers-lieu, propose une quarantaine de levers de rideau par saison et plusieurs dizaines d'ateliers, des expositions et des rencontres-débats. Géré par la direction des affaires culturelles de la Ville, tout comme le théâtre municipal, il favorise les mobilités et les liens avec le centre-ville. Ce projet s'inscrit dans une mission de lien social initiée par le contrat de Ville – une mission articulée autour d'un projet de rénovation et réhabilitation qui a permis d'impulser des projets culturels structurants travaillant sur l'identité, les recueils de la parole et de la mémoire des habitants avec l'ensemble des réseaux associatifs.

Les projets se déploient maintenant sur l'ensemble du territoire, avec comme points d'appui les équipements culturels pensés comme des moyens de démocratisation culturelle et non comme centralisateurs et prescripteurs.

La volonté de la Ville est de donner à tous les moyens d'une expérience culturelle, le contrat de Ville étant pleinement engagé dans cette mission, en lien avec la direction des affaires culturelles.

La culture scientifique et technique fait partie intégrante du nouveau projet culturel. **La Casa di e Scienze** également implantée dans le quartier de Lupino, a été inaugurée en février 2020 pour proposer un riche répertoire d'activités autour des sciences et techniques, dont notamment des expositions, montrant une orientation éducative très volontariste avec plusieurs ateliers à destination des publics scolaires et des rencontres-débats régulières avec des scientifiques de haut niveau.

Un théâtre de verdure a été inauguré en 2020, dans le cadre du projet Mantinum qui relie la Terra Vecchia (vieux port) et la Terra Nova (ville haute) dont les liaisons ont toujours été difficiles. Ce projet entre dans la stratégie de la Ville visant à faciliter les mobilités et les porosités entre les différents quartiers de Bastia. Il s'agit d'un aménagement urbain ambitieux, dont le théâtre de verdure est l'un des jalons, complété par l'**Aldilonda**, passerelle suspendue à cinq mètres au-dessus de la mer, inaugurée en décembre 2020, qui relie le vieux-port au front de mer jusqu'à la plage de l'Arinella, et constitue une promenade touristique permettant de redonner à Bastia sa dimension maritime et balnéaire.

Bien que limitée par le manque d'infrastructures, la politique culturelle de Bastia a su se projeter dans l'espace public et l'espace naturel, avec une dimension festive et événementielle, en une dynamique internationale qui s'est appuyée sur des acteurs locaux, notamment les festivals et plusieurs structures associatives très actives. Par exemple, l'action de **Théâtre Alibi** et son ancrage ancien dans la création européenne sont un point d'appui précieux pour la politique culturelle de Bastia et de la Corse.

Le projet scientifique et culturel du **musée de Bastia**, dont les collections et les expositions renvoient aux multiples héritages et influences européennes du territoire, a permis de nouer de nombreux liens avec plusieurs institutions muséales et universitaires européennes, notamment italiennes, de même que les actions conduites par la **bibliothèque patrimoniale**, riche de collections exceptionnelles. Le **Théâtre Municipal de Bastia**, au cœur du projet culturel, va faire l'objet d'une rénovation d'ampleur entre 2023 et 2027, adossée à la définition d'un nouveau projet arrimé au monde méditerranéen et axé autour des questions de la voix, de l'oralité et des récits. Cette rénovation couvrant 3 000m², sur les 8 000m² du théâtre, intègre les locaux de **l'antenne bastiaise du conservatoire de musique, de danse et de théâtre Henri Tomasi**, dont les espaces seront modernisés et agrandis.

U Spaziu Sant Anghjuli qui dispose de salles permanentes, met à la disposition de diverses associations des espaces mutualisés permettant la tenue d'ateliers et de pratiques artistiques régulières ; il abrite aussi une salle de réunion pouvant accueillir des rencontres, conférences ou autres manifestations et un Théâtre de poche offrant une alternative au théâtre municipal, autorisant à la fois la mise en place de résidences d'artistes et l'organisation de spectacles de petites formes. Cet équipement permet l'accompagnement de la vie associative et des pratiques amateurs.

La lecture publique se déploie sur un réseau de trois équipements, le public jeune constituant une priorité.

La médiation autour de la littérature et de la lecture est un axe majeur de la Ville. Elle s'appuie sur les auteurs vivants à Bastia et en Corse, sur les associations et manifestations littéraires, très dynamiques à Bastia, et sur le réseau des bibliothèques, composé de deux sites : la bibliothèque du centre-ville, qui abrite également la bibliothèque patrimoniale, et la médiathèque Barberine Duriani de l'Alb'Oru. L'action se décline en un travail soutenu avec les scolaires, des animations en direction de tous les publics, la mise à disposition de fonds documentaires sélectionnés (livres, CD, DVD, cédéroms), variés et renouvelés sur multisupports pour tous les goûts et tous les âges, l'accès à l'Internet et à la documentation multimédia, le prêt de documents, une médiation entre collections et usagers, une animation et une promotion de ces fonds, des services au lectorat individuel comme aux collectivités que dessert le réseau. Le festival Lektos, festival de lectures musicales né en 2022, sera associé à cette orientation.

L'Arsenale/Spaziu Petru Mari : espace d'exposition, niché au cœur de la citadelle, au bastion nord au sein du Spaziu Petru Mari, l'Arsenale est un lieu d'exposition de 220m² dédié à l'art contemporain. Il accueille plusieurs expositions temporaires par an.

Les autres ressources de la Ville

La Ville dispose aussi de lieux non rattachés directement à la direction des affaires culturelles mais permettant une activité culturelle (pratiques amateurs ou diffusion) ainsi qu'un maillage du territoire :

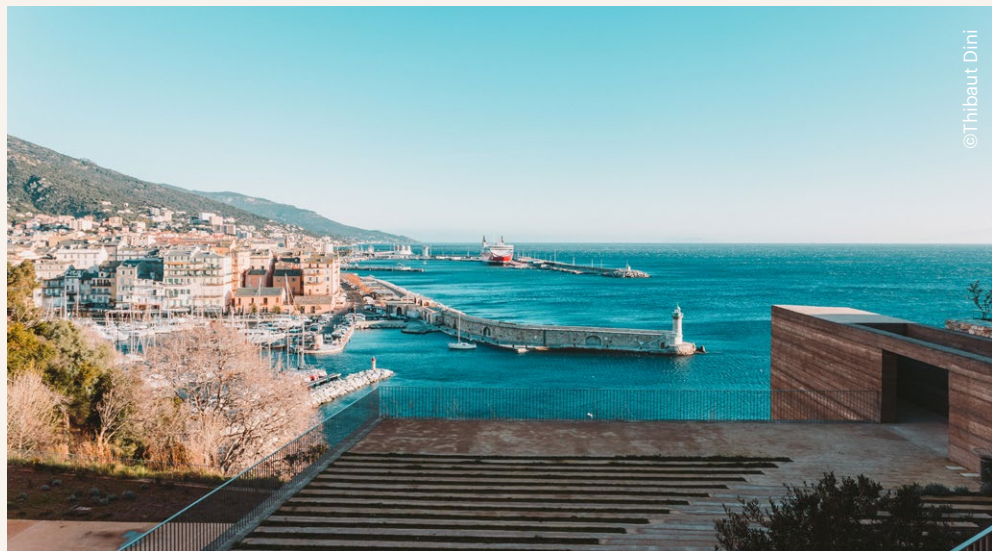
- La salle polyvalente de Lupinu
- Les salles des maisons de quartier (Lupinu, centre ancien)
- Le centre social de la CAF
- L'auditorium, la cour et les jardins suspendus du musée de Bastia
- Les espaces publics : rues, jardins, cours, églises...
- Le bâti ancien (label Ville d'art et d'histoire).

Cette politique de développement culturel est pensée avec la **politique linguistique** dont l'objectif est de faire de la langue corse un outil de cohésion sociale, de lien intergénérationnel, d'intégration, de développement économique et d'échange en Méditerranée ainsi qu'avec les territoires européens marqués par la dimension plurilingue. L'ouverture de la **Casa di e lingue** fin 2022 avec une École internationale des langues qui vise à repositionner la langue corse comme un outil d'ouverture, se veut ainsi un vecteur d'échanges avec notamment les locuteurs de langue romane, un outil crucial de rapprochement avec l'arc latin, et visant ainsi à créer des passerelles entre les différentes langues et populations romanes.

Le programme de rénovation ou de création d'infrastructures culturelles prévu dans la candidature a vocation à métamorphoser durablement la politique culturelle et à amplifier son osmose avec d'autres politiques publiques.

Ainsi **la rénovation du théâtre de Bastia**, la rénovation du **couvent Saint-François de Bastia** pour y implanter le Fonds régional d'art contemporain et le Centre méditerranéen de la photo et y promouvoir les industries culturelles et créatives, **la rénovation du palais Caraffa, la restructuration du Bon Pasteur et la transformation du musée de Bastia en musée d'histoire de la Corse**, la sollicitation du label Centre d'art pour le centre culturel Una Volta et de l'appellation Atelier de fabrique artistique pour le pôle chorégraphique Dissidanse sont des gestes politiques majeurs qui inscriront l'art, le patrimoine et la culture au cœur d'un projet de développement du territoire bastiais sur le long terme.

Cette stratégie de modernisation et d'innovation fait l'objet **d'un accord-cadre tripartite entre la ville de Bastia, l'association Bastia Corsica 2028 et la Collectivité de Corse**, qui sera signé en mars 2023.



1.2. Décrivez la politique destinée à renforcer la capacité des secteurs culturels et créatifs, y compris via le développement de relations à long terme entre ces secteurs et les secteurs économique et social dans votre ville.

La politique culturelle de la ville de Bastia, dans une articulation harmonieuse avec celle portée par la Collectivité de Corse, fait du renforcement de la capacité des secteurs culturels et créatifs une priorité :

. En premier lieu, **en plaçant le tissu artistique et culturel de Bastia et de la Corse au cœur du programme de la candidature**, à partir de la méthode ascendante que nous avons appliquée qui fait de chacun un acteur du projet dans un cadre qui favorise les échanges avec l'Europe et la Méditerranée et qui va densifier les opportunités de formations, d'ateliers et de confrontations avec d'autres artistes.

. En considérant que **ce renforcement de capacité des secteurs créatifs ne tient pas uniquement dans un accompagnement de de la création et de l'offre culturelle - certes indispensable mais insuffisant - mais aussi dans un chantier permanent sur la formation des publics**. L'une des meilleures façons d'aider les artistes est de leur permettre d'élargir leurs publics. Nous avons déjà indiqué que l'éducation artistique et culturelle et la formation des publics sont centrales dans le programme et qu'elles font l'objet d'une ambition de label « 100% EAC » et d'une volonté d'innovation sur le long terme. Ensuite, les synergies avec les politiques sociales, la politique de la ville et les politiques de la jeunesse et de la vie associative seront renforcées pour créer des opportunités de rencontres avec l'art et la culture, notamment pour les populations les plus fragilisées. Plusieurs programmes phares de Bastia Corsica 2028 répondront à cet objectif (notamment E Veghje, L'Europa in Caffè, Le Grand Tour des Littératures Européennes, Mondes communs).

• **En intensifiant la coordination entre artistes et acteurs culturels**, en favorisant la constitution de réseaux, en suscitant des rencontres entre artistes et structures culturelles, associatives ou institutionnelles, en favorisant les mutualisations de moyens. **Les laboratoires de création et d'expérimentations**, avec des classes de maîtres d'artistes européens de référence et plusieurs sessions d'ateliers pour renforcer les dynamiques créatrices et faire naître des œuvres, auront cette vocation de stimulation et d'épanouissement des forces artistiques du territoire.

• En ayant engagé dès 2014 un **programme de nouvelles infrastructures culturelles** pour augmenter le nombre d'espaces de travail artistique dans la ville et mieux coordonner leur action en lien avec le territoire insulaire et les partenaires infra régionaux, dans l'idée de favoriser les opportunités de diffusion des créations bastiaises et plus généralement insulaires.

• **En développant des partenariats structurants avec l'Europe, la Méditerranée et sa rive sud**, générateurs d'échanges, de projets de coproductions, d'élargissement des possibilités de diffusion des artistes bastiais en Europe et en Méditerranée.

• Enfin, en amorçant une réflexion avec l'université de Corse sur les besoins en formation des «intermédiaires culturels» (administrateurs de production, managers d'artistes, etc.) pour intensifier la localisation à Bastia et en Corse des fonctions essentielles pour les écosystèmes créatifs qui, à ce jour, ne sont pas suffisamment présentes sur le territoire insulaire. **Cette réflexion va donner naissance à un master dans le cadre de la candidature** et renforcer l'offre de formation concernant la filière culturelle.

Une interaction à renforcer entre la politique culturelle et le tissu économique ainsi que la politique touristique

Les choix stratégiques de politique culturelle depuis 2014 ont visé à dynamiser les zones économiques du centre-ville, mais également les zones périphériques, en lien avec le tissu économique du tourisme (hôtellerie, restauration, boutiques de souvenirs, etc.), et à initier une répartition des offres culturelles attractives (festivals notamment) sur l'ensemble de l'année et pas uniquement en saison estivale.

• La nouvelle étape que la candidature souhaite mettre en œuvre consiste en une **alliance stratégique entre le secteur culturel et les professionnels du tourisme** pour concevoir des offres pensées en commun afin de poursuivre cette réorientation de la politique du tourisme. La candidature va accélérer cette dynamique croisée avec des projets tels que l'Osteria Spartuta (cf. infra 6.3), qui met en relation via une plateforme les visiteurs avec des habitants qui louent une chambre dans leur appartement et font découvrir la ville ainsi que la langue corse aux touristes parlant une langue latine.

• L'autre enjeu central est de **structurer des filières économiques de la culture** en accompagnant les acteurs vers une plus forte professionnalisation, en développant les opportunités de diffusion et d'exportation à l'échelle internationale et en guidant le secteur des industries culturelles et créatives à partir d'une valorisation de l'héritage culturel corse et de sa mise en dialogue avec les formes contemporaines, terreau très riche pour développer des offres avec des esthétiques d'aujourd'hui (cinéma en prise réelle et cinéma d'animation, jeux vidéo, réalité augmentée...), ainsi

qu'avec les métiers d'art, la mode et le design. Cet axe passe par la formation initiale et continue. Les laboratoires de création et d'expérimentation auront cette vocation.

• **Le projet de tiers-lieu à Toga**, géré par la communauté d'agglomération de Bastia, et qui ouvrira en 2024, sera un point d'appui essentiel pour structurer cette politique de développement de l'économie innovante et créative.

• **Des ateliers entre acteurs culturels et acteurs du tourisme** seront mis en place dès mars 2023, et ce, jusqu'à la fin de l'année, pour identifier les synergies et les projets de long terme à construire ensemble dans le cadre de la candidature, avec comme objectif stratégique de structurer une offre durable centrée autour du patrimoine et de la culture. Le festival Creazione, festival méditerranéen de la mode et du design, créé en 2016, a initié cette dynamique. Celle-ci sera renforcée par les initiatives portées par la candidature (nouveaux parcours patrimoniaux, commandes d'œuvres dans l'espace public, etc.).



1.3. Quelle est la place de l'action « Capitale européenne de la culture » dans cette stratégie ?

La philosophie générale de la candidature vise à donner un nouvel élan à la politique mise en place et notamment à rattraper les retards infrastructurels des années 1980-2000. **La dynamique artistique et culturelle a besoin d'une étape structurante** pour assurer son développement, son assise au sein de la société et sa capacité à nourrir d'autres politiques publiques et d'autres secteurs de la vie collective. Elle permettra ainsi **la consolidation de l'existant, son amplification et son élargissement** pour les dimensions infrastructurelles et européennes et fera émerger une véritable économie culturelle et créative. Un programme de création et de rénovation de structures culturelles, ainsi que des bâtiments patrimoniaux, est mis en œuvre dans le cadre de la candidature, pour les requalifier et en faire des institutions culturelles nouvelles, vectrices d'attractivité renforcée du territoire.

L'accent sur la formation des artistes, sur la formation des professions culturelles via la création d'un master spécialisé à l'université de Corse, sur la transmission des héritages artistiques et culturels corses et européens est un des enjeux forts de cette candidature et fait l'objet de projets concrets conçus à l'issue de la Fabrique du Projet et des constats qu'elle a générés.

La plus forte inscription de Bastia dans les réseaux méditerranéens et européens, sa capacité à se mobiliser pour bâtir des projets avec plusieurs partenaires afin de solliciter les programmes culturels de l'Union européenne font partie des objectifs prioritaires de la candidature.

Cette candidature entend **mieux inscrire la politique culturelle dans une politique de développement économique** qui passe par quatre aspects : l'attractivité de Bastia, et plus largement de la Corse, vis-à-vis des entreprises et des investisseurs, le développement d'un tourisme axé autour du patrimoine et de la culture, la consolidation des écosystèmes culturels pour leur capacité à créer des richesses et la valorisation des filières culturelles et de leurs métiers et savoir-faire.



1.4. Si votre ville se voit décerner le titre de capitale européenne de la culture, quelle sera, selon vous, l'incidence culturelle, sociale et économique sur la ville, y compris en termes de développement urbain ?

La candidature est au cœur d'une stratégie globale de développement du territoire bastiais, et plus généralement du territoire corse.

Sur le plan urbain, le développement prévu des infrastructures culturelles (rénovation du théâtre et de l'antenne bastiaise du conservatoire Henri Tomasi, du couvent Saint-François, du palais Caraffa, l'ouverture de la Casa di e lingue...) va redessiner la géographie culturelle du territoire de l'agglomération et favoriser de nouvelles mobilités des populations et des œuvres vers des publics élargis socialement et sur le plan générationnel.

Dans sa conception même, le projet de candidature, fondé sur un croisement de plusieurs politiques publiques (éducation, jeunesse, sociale, politique de la ville, développement économique et tourisme, action internationale) vise à faire de l'art, du patrimoine et de la culture des catalyseurs du développement territorial de Bastia et plus globalement de la Corse.

Enfin, le renforcement du tissu créatif va contribuer à la diversification de l'économie locale et faire émerger une dynamique économique autour de la production artistique et culturelle.

Des impacts directs pour faire de la culture une dimension transversale de l'action publique, et non un simple «secteur», pour favoriser la mixité sociale, renforcer la réussite éducative, créer des filières économiques, qualifier l'offre touristique et améliorer le cadre de vie :

- Un impact sur la gouvernance locale est visé en élevant l'ambition et le contenu de la politique culturelle et sa capacité à innover un large champ de politiques publiques connexes : politiques sociales et éducatives, politiques de la jeunesse, politiques touristiques. Des projets co-construits seront à l'œuvre dans le programme de la candidature.
- Un impact sur la réussite éducative des jeunes et sur leur capacité à mieux s'orienter pour leur vie professionnelle.
- Le développement des vocations artistiques pour renforcer la création à Bastia et dans la Corse tout entière.
- La consolidation d'un tissu créatif multisectoriel, y compris dans les industries culturelles, pour contribuer à la diversification de l'économie corse et à ses liens avec l'Europe entière.
- Un impact sur les politiques touristiques pour qu'elles s'orientent vers des offres

qualitatives patrimoniales, artistiques et culturelles, tout au long de l'année, avec une cible autour des publics européens.

- Des impacts urbanistiques et sur les plans de mobilités pour favoriser l'appropriation de la ville par toutes les catégories de la population, notamment les populations d'origine étrangère, les populations reléguées et marginalisées.
- Un renforcement du sentiment européen et de l'engagement des citoyens pour la construction européenne.

Des impacts indirects

- Impacts environnementaux : la prise en compte des enjeux de biodiversité, la réduction des empreintes environnementales des activités culturelles.
- Impacts économiques : le développement de l'attractivité générale, l'implantation des entreprises, l'ouverture de nouveaux marchés et de dynamiques immobilières et infrastructurelles.
- Impacts sur la vie démocratique : la participation citoyenne accrue à la vie publique.
- Impacts sur la démographie : l'attractivité sur les jeunes actifs dans un contexte général de population vieillissante.
- Impacts sociétaux : des progrès de l'égalité femmes/hommes, ainsi que de l'intégration des minorités sexuelles.

1.5. Décrivez brièvement votre plan de suivi et d'évaluation.

Les conditions de réussite

- une stratégie claire et définie à partir d'une connaissance exhaustive de la société à laquelle est adressé le projet de la candidature ;
- un pilotage institutionnel partagé avec la société civile, en garantissant la participation citoyenne à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques culturelles ;
- la priorisation de la culture pour la création de richesses et le développement économique dans toutes les politiques publiques territoriales ;
- la montée en puissance de la culture dans les budgets annuels des institutions et des administrations ;
- l'inclusion et l'appropriation du projet par les créateurs et industries culturelles au projet, avec la garantie d'une mise en valeur économique adéquate et le respect des droits d'auteur/d'autrice ;
- le travail commun à tous les agents du domaine du savoir (universités, centres de recherche et agents culturels).

Un cabinet indépendant sera missionné dès 2024 pour cadrer la méthode d'évaluation, réfléchir à la pertinence des indicateurs à stabiliser pour une évaluation porteuse de sens et permettant de faire évoluer l'action en fonction des objectifs recherchés. Ces indicateurs devront s'orienter sur les axes suivants (page suivante) :

Indicateurs quantitatifs de mesure

Indicateurs budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> / évolution du budget culturel dans le budget global de la commune. / évolution des lignes budgétaires consacrées à la culture dans l'ensemble des politiques conduites par la commune et l'intercommunalité de Bastia.
Indicateurs économiques	<ul style="list-style-type: none"> / évolution des indicateurs de fréquentation touristique et de leur provenance (européenne, extra-européenne...). / évolution des implantations d'entreprises et des investissements sur le territoire. / évolution des créations d'entreprises dans le domaine des industries culturelles et créatives.
Indicateurs de diversité culturelle et de pluralisme artistique dans les programmations culturelles	<ul style="list-style-type: none"> / part des propositions européennes / Maghreb et du Proche-Orient / des propositions hors Europe.
Indicateurs sur l'engagement européen	<ul style="list-style-type: none"> / évolution des projets croisés des acteurs culturels du territoire avec d'autres pays européens. / évolution du nombre de partenariats institutionnels avec d'autres pays d'Europe. / évolution du nombre d'associations porteuses d'un projet européen / évolution du nombre de sollicitations des programmes européens (culturels et autres). / évolution du taux de participation aux élections européennes.
Indicateurs environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> / évolution du modèle de production artistique et culturelle vers une empreinte carbone amoindrie (indicateurs à construire). / développement de l'engagement citoyen en faveur de l'écoresponsabilité.

Indicateurs qualitatifs de résultats

Indicateurs sociaux et éducatifs inclusions (participation à la vie culturelle)	<ul style="list-style-type: none"> / diversification sociale des publics de la culture : évolution de la répartition des différentes catégories de populations dans la fréquentation des institutions culturelles et des manifestations / évolution de la proportion d'élèves ayant bénéficié d'un parcours d'éducation artistique et culturelle / évolution du nombre de jeunes suivant une formation artistique ; / évolution de la proportion d'élèves ayant obtenu une certification en enseignement artistique / évolution du nombre de mentions au baccalauréat / évolution des publics jeunes dans la fréquentation des institutions et des manifestations culturelles / évolution du nombre d'étudiants bénéficiant d'un Erasmus / évolution du nombre de thèses à l'université de Corse sur des sujets européens.
Indicateurs sociétaux inclusions (genres, minorités, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> / parité dans les emplois culturels (notamment aux postes de responsabilité). / part des projets relatifs à la diversité de genre dans la programmation culturelle du territoire. / meilleur équilibre entre les territoires ruraux et urbains ainsi qu'entre les quartiers centraux et périphériques.

Mesures d'ajustement

Le processus d'évaluation sera annuel dès 2024 avec le cabinet missionné. Les résultats constatés pourront donner lieu à des actions d'adaptation et d'ajustement pour mieux atteindre les objectifs déterminés par la candidature.

Contenus culturels et artistiques

2



Le programme culturel de l'année 2028 est le fruit d'un travail de fond conduit avec les acteurs culturels et la société civile entre décembre 2021 et novembre 2022. Il sera amplifié dès l'année 2023 pour se renforcer au fil de la livraison de nouvelles structures culturelles ou institutionnelles rénovées (telles que le théâtre municipal de Bastia ou le couvent Saint-François par exemple, faisant suite à la réhabilitation de la façade des Nobles Douze et du corps de garde, à la rénovation de plusieurs églises, ainsi qu'à celle du palais Caraffa) et au fil du déploiement des projets inscrits dans la candidature.

Nous avons fait le choix de mobiliser les artistes et les acteurs culturels du territoire, associés à des partenaires nationaux et européens pour structurer durablement le paysage artistique et culturel vers plus d'inclusion sociale et vers plus d'Europe.

Ce programme s'inscrit parfaitement dans les priorités de la politique culturelle européenne telle que définie dans l'agenda culturel présenté par la Commission européenne au Parlement en mai 2018 par sa dimension sociale, sa volonté de développer les écosystèmes artistiques et culturels dans une visée de développement économique écoresponsable et de promouvoir une ouverture à l'ensemble de l'Europe et à la rive sud de la Méditerranée.

Il propose des programmes qui donneront lieu à des rassemblements populaires et d'autres qui mobiliseront des publics plus spécialisés pour renforcer les dynamiques créatives et la structuration de filières.

Un portail en ligne multilingue de la candidature sera développé à partir du site Internet actuel de Bastia Corsica 2028 et offrira plusieurs ressources pédagogiques et scientifiques, des expositions virtuelles, des forums et une rubrique d'actualités.

2.1. Quelles sont votre vision et votre stratégie artistiques pour le programme culturel de l'année ?

Le programme de l'année 2028 sera la résultante de projets et d'actions inscrits dans la durée, mis en œuvre pour certains dès 2023, avec des dispositifs spécifiques qui auront vocation à nourrir en créations artistiques et en projets culturels l'année 2028. La plupart d'entre eux auront vocation à durer au-delà de 2028, notamment l'ensemble des programmes d'éducation artistique et les programmes d'échanges.

Ces dispositifs seront articulés autour de treize programmes phares et de cinq axes thématiques issus de la Fabrique du Projet (cf. infra) et permettront de susciter des productions d'œuvres, de faire monter en puissance les écosystèmes artistiques et de valorisation patrimoniale, de densifier les infrastructures culturelles et de développer les infrastructures d'accueil pour 2028, ainsi que la mobilisation de l'ensemble du tissu institutionnel, socio-économique et associatif pour préparer la mise en œuvre du programme 2028.

L'enjeu de l'évolution de la stratégie touristique de la Corse, qui vise à développer des offres centrées sur l'art, le patrimoine et la culture, afin de rééquilibrer la fréquentation sur l'ensemble de l'année, est intégré dans notre projet de candidature.

La stratégie vise à croiser six dimensions de la vie artistique et culturelle ainsi que des enjeux relatifs aux savoirs et à leur transmission :

- **La dimension recherche et expérimentation** de l'art avec par exemple les laboratoires de création et de recherche. La recherche et l'expérimentation supposent la mise en réseau et la confrontation la plus large avec des artistes venant de l'Europe entière et de la rive sud de la Méditerranée ainsi qu'avec un axe «art et science», qui sera notamment très présent dans l'axe thématique «Etre(s) vivant(s)».

- **La production et transmission d'idées et de connaissances** par l'art et la culture et par l'association de l'université de Corse au programme artistique et culturel, dans plusieurs programmes phares et dans les cinq axes thématiques.

- **La dimension d'inclusion sociale** par l'art et la culture qui intègre son aspect éducatif mais également sa visée civique, fédératrice, festive et populaire.

- **La dimension économique** avec les déclinaisons de la stratégie de la candidature en matière touristique, de valorisation patrimoniale, d'attractivité du territoire et de développement de filières, de plusieurs métiers et savoir-faire.

- **La dimension territoriale et d'attention à l'environnement.**



• **La dimension européenne et internationale** avec une plus forte intégration dans des réseaux et une participation renforcée à des programmes européens.

2.2. Présentez, dans les grandes lignes, la structure de votre programme culturel, y compris la portée et la diversité des activités/des principaux événements qui marqueront l'année.

Le programme sera structuré par treize programmes phares en majorité transversaux et décliné par les cinq thématiques précitées qui constitueront le fil rouge de l'année, auxquelles s'ajouteront des opérations spécifiques connexes à ces cinq axes.

Bastia Corsica 2028 - Au-delà de l'île fait le pari d'un travail de **médiation humaine de grande ampleur** pour plus d'art et de culture, plus de solidarité, plus d'ouverture à la pensée des artistes, des écrivains, des chercheurs et des penseurs qui nous permettent de mieux se comprendre soi-même et de mieux comprendre le monde.

La transmission de l'art et de la culture suppose des passeurs, qu'ils soient artistes, médiateurs, professeurs, conservateurs de musée ou passionnés de culture. C'est l'un de nos axes fondamentaux.

À l'heure où les esprits et les imaginaires sont de plus en plus cadenassés par les algorithmes des réseaux sociaux, enfermant chacun dans ses croyances et ses certitudes, nous construisons **un projet où les relations et les interactions humaines seront le socle d'une fraternité renforcée et d'une meilleure compréhension mutuelle.**

Par le biais d'une permanence artistique dans les quartiers, les micro-régions, les zones rurales, par l'action des acteurs culturels, des associations, des citoyens engagés, c'est cette impulsion d'une société plus attentive et plus empathique que nous voulons susciter. Le rapport à la nature et au vivant, la réalité d'une société plurilingue qui enrichit les imaginaires et les facultés de réflexion, l'approfondissement d'une identité plurielle, constituée par des migrations et faite d'une diaspora dans l'ensemble de l'Europe et du monde ainsi qu'une approche multidimensionnelle du fait insulaire dans ses traductions artistiques, culturelles et philosophiques, telles sont les principaux sujets que cette candidature se propose d'approfondir.

Visant des objectifs d'inscription de l'art dans la vie quotidienne des citoyens, visant une plus forte adhésion aux valeurs de l'Europe et à son projet global, ils se déploient en deux volets : treize programmes

phares et cinq axes thématiques pour 127 projets au total, comprenant l'implication des festivals existants dans la candidature.

Les treize programmes phares ont vocation à fédérer de larges publics et à impulser des actions structurantes qui reflètent les spécificités du territoire. Ils répondent aux objectifs centraux de la candidature : l'inclusion sociale, le développement d'un sentiment européen au sein de la population, l'art et la culture comme catalyseurs d'une dynamique de territoire porteuse de développement économique et social. Ils sont des emblèmes de la candidature par leur caractère fédérateur, transversal et, pour beaucoup d'entre eux, multidisciplinaire.

Les cinq axes thématiques pourront être plus « prospectifs » et expérimentaux, pour dégager des pistes de travail inédites, porteuses d'innovations esthétiques, notamment dans un dialogue entre patrimoine et expérimentations contemporaines.

- _ **Caffè di l'Europa - Cafés de l'Europe**
- _ **E Veghje - Les Veillées**
- _ **Balla l'Europa - Les Bals de l'Europe**
- _ **Le Grand Tour des Littératures européennes**
- _ **In cantu ! Bastia et la Corse chantent !**
- _ **Dessine-moi l'Europe**
- _ **Bastia Corsica, terre d'artistes**
- _ **Mondes communs, rural et urbain, centres et périphéries**
- _ **Ange Leccia, qui è altrò / Ici et ailleurs**
- _ **L'art en partage - art et espace public**
- _ **Écoles d'Europe - jumelages écoles, collèges et lycées**
- _ **Bastia Corsica, contre-cultures et cultures urbaines**
- _ **Les nouveaux horizons du cinéma**

13 programmes phares

74 projets

I.1. Caffè di l'Europa Cafés de l'Europe

2026-2028 - Conception et commissariat : Jean-Joseph Renucci, artiste plasticien.

Les cafés sont des lieux emblématiques des sociabilités bastiaise et corse. Ils rassemblent une diversité de populations pour des moments conviviaux et amicaux, pour des échanges sur la vie publique ou sur la vie intime. Ils sont aussi des lieux majeurs de la civilisation européenne, comme Georges Steiner l'a souligné dans son livre *Une certaine idée de l'Europe*. L'objectif de ce projet est de proposer aux cafés bastiais et corses de se jumeler avec des cafés européens, de s'associer avec des artistes qui feront partie des projets de la candidature (résidences, laboratoires de création et d'expérimentation, Grand Tour de la Littérature européenne, etc.) pour qu'ils puissent présenter des œuvres, organiser des rencontres-débats, échanger avec leur café jumelé en Europe, inviter des artistes de la ville du café jumelé, et organiser des voyages entre Bastia et la Corse et les villes des cafés jumelés.

Le projet démarrera en 2026 pour sa phase préparatoire et aboutira pour l'année 2028 à plusieurs opérations d'action et de médiation artistique et culturelle.

I.2. E Veghje Les Veillées

2026-2028 - Pilote : Direction des Affaires culturelles de Bastia

Les veillées sont une tradition ancienne enracinée en Corse mais qui tend à disparaître. Elles ont forgé une forme de vivre-ensemble dans les villages, qui favorise la connaissance et la compréhension mutuelles. Le projet vise à redonner toute leur place à ces moments en commun, autour de la découverte d'une œuvre, d'un artiste, de lectures, de chants et de poésies. Ces veillées seront un vrai creuset pour favoriser la découverte des cultures européennes et de la rive sud de la Méditerranée, via la mobilisation des communautés d'origine étrangère vivant à Bastia et en Corse. Elles auront une dimension plurilingue : elles pourront alterner des moments en langue corse, en français, en arabe, en portugais, en italien, en espagnol ou dans les langues balkaniques, avec des chansons, poésies ou contes, avec traduction simultanée.

Elles se tiendront dans plusieurs lieux publics et privés, pour favoriser la mixité des publics : appartements privés, centres sociaux, lieux culturels... Elles jalonnent toute l'année 2028 comme autant de rendez-vous réguliers, avec différentes thématiques' (musique, littérature-poésie-conte, danse, slam-rap, chanson...).

I.3. Balla l'Europa Les Bals de l'Europe

2028

Les bals ont imprégné la vie sociale corse, surtout dans les villages, mais également dans les zones urbaines. Nous organiserons des bals populaires pendant l'été 2028, dans tous les quartiers de Bastia (notamment place Saint-Nicolas et à Lupinu), dans l'agglomération de Bastia et dans toute la Corse, en invitant des formations musicales européennes (italiennes, espagnoles, balkaniques...), du Maghreb et du Proche-Orient dans une optique musicale très mixte, pour faire entendre des musiques traditionnelles et des musiques populaires contemporaines. Les communautés d'origine étrangère vivant en Corse seront associées à la conception de ces bals pour leur donner une dimension pluri et interculturelle.

Ces moments festifs, organisés dans l'espace public, auront vocation à fédérer les différentes composantes de la société corse et à y associer les touristes.



I.4. Le Grand Tour des Littératures Européennes

2022-2028 - Pilote : Jocelyne Casta - directrice du réseau de lecture publique de la ville de Bastia) en partenariat avec Musanostra et Libri Mondì et l'ensemble de la filière livre (éditeurs, libraires).

« La littérature, plus que n'importe quelle autre science humaine, nous conduit vers les autres, nous fait accéder à l'universalité », indiquait le Conseil de l'Europe dans son Manifeste pour l'enseignement des littératures européennes, voté en 2008. L'enseignement de la littérature dans nos établissements scolaires se limite souvent à des corpus nationaux. Nous souhaitons faire découvrir la richesse des littératures européennes, transmettre ainsi l'idée du continent européen qu'elles permettent, susciter une prise de conscience de l'appartenance à une culture et à des valeurs communes. Ce projet sera pensé en lien avec l'ensemble des villes et régions partenaires de la candidature en liaison étroite avec les éditeurs et les libraires.

Le projet se décompose en neuf volets :

- 1.** La création d'un lien entre Bastia et plusieurs pays européens autour de leurs littératures avec invitations d'auteurs, conférences et rencontres-débats : dès octobre 2022 avec l'Italie, en 2023 avec la Tchéquie et plusieurs pays des Balkans, en 2024 avec l'Espagne et les îles européennes.
- 2.** Le jumelage des médiathèques et établissements scolaires du premier et du second degré parrainé par un auteur corse et un auteur de l'un des pays européens (2022-2028).
- 3.** Des résidences d'écrivains européens (littérature, poésie, bande dessinée) en milieu scolaire en lien avec des auteurs corses, et avec un travail préalable de découverte de leur œuvre.
- 4.** La création d'œuvres communes soit à destination des adultes (avec la création d'une anthologie des auteurs accueillis), soit à destination de la jeunesse via la création d'une collection d'ouvrages.
- 5.** Un cycle de rencontres avec les auteurs à Bastia (bibliothèques, librairies, écoles, administrations, entreprises...) et un lien avec le programme Cafés de l'Europe.
- 6.** Aghja Leghje : sur le modèle de ce qu'a initié la médiathèque de Folelli, des clubs de lecture sur un corpus de littérature et de bande dessinée européennes, mixant les classiques et la littérature contemporaine, avec présence d'autrices et d'auteurs vivants qui rencontreront régulièrement les clubs de lecture.
- 7.** La création de bibliothèques de rue.
- 8.** Une initiation à la critique de livre par les bibliothécaires, les professeurs, les libraires et les animateurs des différents festivals corses.
- 9.** La mise en place d'un Prix littéraire des lycéens corses couronnant un auteur européen.

Ce programme autour de la lecture et de l'écriture donnera lieu à **des restitutions en 2028**, des ateliers d'écriture et des concours de nouvelles sous la forme de publications et de fêtes du livre, à Bastia à partir des grands festivals que sont Libri Mondì et ceux portés par l'association Musanostra, ainsi que dans tous les territoires où seront implantés les clubs de lecture. La chaîne publique ViaStella sera associée à ce projet, ainsi que la plateforme Allindi.

_U Tragulinu di i scrittori, une Caravane des écrivains parcourra la Corse entière en 2028, à partir de Bastia, où un temps fort sera organisé en février 2028 ; pendant plusieurs mois cette caravane se déplacera en une quinzaine d'étapes, avec un retour à Bastia en septembre 2028. Les écrivains seront accueillis dans des écoles, des médiathèques, des institutions culturelles et des associations.

_Tandems de résidence d'écriture entre auteurs corses et auteurs européens à Bastia - Organisation : réseau des bibliothèques municipales et l'association Musanostra (2026-2028)

Des auteurs corses inviteront un écrivain européen de leur choix pour une résidence d'écriture en 2026-2027 avec l'objectif de produire un texte à deux voix sur des thématiques liées à la candidature : l'identité, la nature, les héritages et la mémoire, la Corse et l'Europe.

Ces résidences donneront lieu à des programmes d'éducation artistique et culturelle dans les établissements de Bastia et des communes partenaires.

Ces textes seront publiés en 2028 et feront l'objet de présentations avec les auteurs et à des lectures des textes par les auteurs et des comédiens.



I.5. In cantu ! / Bastia et la Corse chantent !

Le chant est la pratique amateur la plus répandue en Corse. Beaucoup d'écoles de chant associatives et privées maillent Bastia et le territoire insulaire. La transmission se fait également de génération en génération, au sein des familles, des villages ou des quartiers. Cette action fera chanter l'ensemble de Bastia et de la Corse avec plusieurs volets :

Une commande publique sera lancée en 2026 pour deux créations chantées d'un format court (de 2 à 3 minutes) qui seront les **deux hymnes de l'année titre** et qui donneront lieu à deux moments majeurs : l'un pour le lancement de l'année, début janvier, où toute la Corse chantera ces deux hymnes au même moment, l'autre pour la clôture, fin décembre 2028, où la même opération sera reconduite. Un tutoriel sera mis en ligne par les artistes qui auront créé l'œuvre afin que chacun puisse l'apprendre.

Les paghjelle feront l'objet d'une mobilisation populaire la plus large possible, avec une action en lien avec l'association Cantu in Paghjella, le Centre d'art polyphonique de Sartène et le Centre des musiques traditionnelles de Sermanu, pour proposer des interventions dans le cadre des programmes Cafés de l'Europe et Veillées. **Des invitations seront lancées à des groupes amateurs européens de traditions proches** (polyphonies de l'Europe du Sud, polyphonies de l'Europe centrale, etc.) et à des représentants des traditions vocales des pays arabes (hadra-s du Maghreb, par exemple), dans le but d'organiser des rencontres sous la forme de joutes chantées à Bastia et dans plusieurs communes de la Corse.

Les écoles de chant, les associations de pratiques amateurs seront invitées à proposer des moments de chants collectifs dans l'espace public, tout au long de l'année 2028, pour donner à entendre le travail conduit.

Le programme EVE d'éducation artistique et culturelle sera mis en place via un partenariat entre le conservatoire Henri Tomasi et la Philharmonie de Paris dès 2024 autour des musiques savantes et des musiques traditionnelles corses, à Bastia et dans plusieurs villes de Corse. Cette pédagogie d'initiation musicale par le chant choral entend mettre au premier plan les apprentissages corporels et l'importance des émotions dans l'expression artistique. Dans chaque école de Bastia, deux classes de CE2 seront impliquées pendant trois ans, constituant ainsi un chœur de quarante enfants. Dans la seconde phase du dispositif, à partir de 2027, EVE sera déployé dans plusieurs écoles du milieu rural corse, en lien avec les écoles bastiaises.

En 2028, un temps fort des chorales constituées aura lieu au théâtre municipal de Bastia et place Saint-Nicolas, avec une tournée dans toute la Corse et un concert à la Philharmonie de Paris.

I.6. Dessine-moi l'Europe

2025-2028 - Centre culturel Una Volta - Bastia et toute la Corse

La formation d'un sentiment européen et d'une implication dans la construction européenne passe par une sensibilisation à l'histoire et aux enjeux de l'idéal européen dès le plus jeune âge. Ce programme prévoit un travail d'atelier dans les écoles, dans les collèges et lycées de Bastia et de plusieurs lycées de Corse, **par des résidences d'auteurs de bande dessinée, des auteurs de cinéma d'animation et de jeux vidéo de plusieurs pays d'Europe, qui mettront en œuvre un chantier de création avec les jeunes.**

Les collèges traiteront des questions historiques de l'Europe et seront invités à imaginer un futur de l'Europe par la création graphique narrative. Chaque collège produira une exposition/diffusion et une publication des travaux réalisés par les élèves avec l'auteur.

Les lycées traiteront des questions plus spécifiques qui se posent pour l'avenir de l'Europe : le réchauffement climatique, les nouvelles menaces géopolitiques, les langues, les rapports hommes femmes, le lien intergénérationnel, ainsi que les questions LGBTQI+. Chaque lycée bastiais et corse se verra confier une thématique et imaginera une fiction à partir d'éléments d'actualité. Ces ateliers déboucheront sur des expositions dans l'espace public (les quatre places de Bastia retenues pour des expositions dans l'espace public, des murs et palissades de bâtiments publics, des grilles des jardins publics), sur des diffusions dans les cinémas et en ligne, ainsi que sur des publications des productions.



programmes

I.7. Bastia Corsica, terre d'artistes

des laboratoires de création (2025-2027) à l'éclosion des œuvres (2028) - Plusieurs structures institutionnelles, associatives et commissaires associés - Bastia, Corte, Venaco, Ajaccio, Porto-Vecchio, communes rurales, partenariat envisagé avec l'université de Corse.

Les laboratoires de création et d'expérimentation auront vocation à instaurer des moments de rencontres et de travail entre plusieurs artistes insulaires, de la diaspora, européens et de la rive sud de la Méditerranée pour susciter l'échange, l'enrichissement des pratiques et des inspirations et déboucher sur un programme de création d'œuvres qui sera partagé avec le public en 2028 dans des expositions, des rencontres-débats, des temps forts et des festivals. Il s'agit aussi de mettre la Corse en regard. Il s'agit également de donner une impulsion durable pour conforter les écosystèmes de la création artistique en Corse, en structurant des incubateurs de talents dans une dynamique d'échanges et d'émulation.

Des grands maîtres européens et figures de référence dans chacun des domaines concernés seront invités à dispenser des classes de maître. L'expérimentation de nouvelles méthodes créatives dans le but d'enrichir le pluralisme artistique en Corse et en Europe et de renouveler les esthétiques des différents genres concernés figure parmi les objectifs majeurs de ces laboratoires. La création insulaire a connu après le *Riacquistu* un dynamisme reconnu à l'échelle internationale. À partir d'un substrat culturel riche et diversifié, elle a su inventer de nouvelles formes imprégnées des courants contemporains. Dans le secteur de la musique par exemple, les polyphonies, la chanson corse et d'autres traditions vocales et musicales ont connu une nouvelle vigueur. Ces laboratoires de création visent à renouer avec cet esprit et à donner à la Corse la dimension d'un creuset créatif durable, aux échelles européenne et méditerranéenne.

Plusieurs laboratoires sont prévus au sein de différents territoires. Ils amorceront une première phase de travail dès le premier trimestre 2024 avec une identification des participants (étudiants de l'université de Corse, artistes insulaires en voie de professionnalisation, jeunes artistes issus de la diaspora corse, jeunes artistes européens, jeunes artistes de la rive sud de l'espace méditerranéen...). Les artistes invités seront issus de l'ensemble de l'Europe mais également de sa rive sud (Maghreb, Proche-Orient) en partenariat avec plusieurs institutions de ces pays. Par ailleurs, ces laboratoires établiront des passerelles entre eux pour créer des projets en commun.

Pour la plupart ils auront des ramifications en matière de médiation, d'éducation artistique et culturelle en direction de publics scolaires, d'étudiants de l'université de Corse et du grand public.

En outre, plusieurs des laboratoires ont vocation à évoluer vers des structures pérennes d'incubation et de formation continue.

- Bande dessinée
- Cinéma et audiovisuel
- Littérature et écriture
- Musiques actuelles
- Création théâtrale
- Arts plastiques
- Photographie
- Design, artisanat d'art et mode
- Arts du cirque
- Musiques contemporaine
- Musiques électroniques
- Formes hybrides
- Création digitale
- Espace public
- Bastia Méditerranée, forum d'artistes
- Le projet de fondation en Haute Corse

Les Laboratoires

Laboratoire bande dessinée
2026-2028 - pilote : Centre culturel Una Volta, Bastia

Ce laboratoire, piloté par le centre culturel Una Volta, organisateur chaque année depuis 1993 du festival BD à Bastia, rassemblera des auteurs de bande dessinée en devenir, corses et européens, ou issus de la rive sud de la Méditerranée (étudiants en sortie d'école, auteurs ayant publié un premier ouvrage) et leur proposera un espace de réflexion, d'accompagnement et de production. Il invitera des auteurs de référence européens à dispenser des classes de maître et des ateliers, initiera des rencontres avec le monde professionnel (éditeurs, libraires, bibliothécaires...), afin d'agir comme un véritable incubateur auprès des auteurs participants. Ces derniers seront sélectionnés sur un projet de bande dessinée qui aura vocation à voir le jour en 2028. Les œuvres ainsi créées et éditées seront présentées durant l'année 2028 au festival BD à Bastia, dans le réseau des médiathèques de Corse, sous la forme de rencontres-débats et de présentations dans les établissements scolaires et aussi dans l'espace public sous la forme d'expositions en plein air.

Partenaires envisagés : l'École européenne supérieure de l'image d'Angoulême, l'École Saint-Luc de Bruxelles, l'École des beaux-arts de Zagreb, la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême et l'Institut national des beaux-arts de Tétouan.

Laboratoire cinéma et audiovisuel

2025-2028 - Pilote : Casell'arte, Fabrica Culturale, Venaco) en partenariat avec d'autres structures insulaires (Cinémathèque de Corse), nationales et internationales - Bastia, Venaco, Porto-Vecchio

Le laboratoire d'écriture cinéma et audiovisuel, qui sera décliné dans le cadre de Bastia Corsica 2028 et implanté au sein de la Fabrica culturale Casell'arte, aura pour objectif de piloter diverses actions en s'appuyant sur le terreau fertile de la nouvelle création corse pour renforcer sa dimension européenne. Un espace de travail sera offert à un groupe de jeunes auteurs de cinéma et d'audiovisuel, en invitant des grandes figures européennes du cinéma et de l'audiovisuel pour un travail de transmission et de réflexion sur la création d'images filmiques.

Ainsi seront déployés des ateliers d'écriture de long métrage de fiction, des workshops relatifs à l'écriture de séries audiovisuelles, tutorés par des scénaristes et réalisateurs européens, en partenariat avec les laboratoires européens existants (FidLab, Torino Lab...).

Le laboratoire démarrera en 2025, avec l'objectif de faire aboutir les premiers scénarios en 2026. Les projets seront présentés devant des producteurs pour envisager la concrétisation des projets qui pourront être diffusés dans les festivals corses (notamment Arte Mare à Bastia) en 2028 et dans un programme à la cinémathèque de Corse.

Laboratoire littérature et écriture

2024-2028 - pilote : Laure Limongi, écrivaine et enseignante - Bastia et ensemble de la Corse.

Ce laboratoire, piloté par l'écrivaine Laure Limongi, spécialiste de la transmission de l'écriture, aura lieu à Bastia, au sein du réseau de lecture publique. Sous la forme d'ateliers d'écriture ouverts, il proposera via l'accueil bienveillant des pratiques et d'un accompagnement personnalisé, des ateliers d'écritures qui seront pilotés par un ou deux auteurs confirmés. Plusieurs genres littéraires seront abordés : construction romanesque, écriture de soi, écriture poétique, poésie sonore et action, écriture de nouvelles, littérature jeunesse, science-fiction, polar et roman noir, écritures polyglottes.

Construire ces ateliers sur la durée permet de proposer différents formats d'ateliers pour répondre aux différentes contraintes du public (calendrier scolaire, obligations professionnelles...), d'avoir une démarche progressive et de créer une communauté de création littéraire en Corse, en lien avec d'autres pays européens. Les formats seront variés : journée d'atelier d'écriture, week-end d'écriture, séance de quatre heures toutes les semaines sur une durée de deux mois, une journée d'atelier par mois pendant six mois, des workshops de trois ou cinq jours. Le laboratoire sera organisé en « saisons » d'un semestre. À l'issue de chaque saison, en fonction de la pratique littéraire abordée aura lieu un moment de partage public sous la forme d'une revue éditée pour l'occasion (Web et papier) et d'un minifestival (soirées de lecture), retransmis en streaming auprès des partenaires européens. En complément de ces ateliers, des rencontres professionnalisantes autour du livre seront organisées à la fin de chaque saison avec des éditrices et éditeurs et des agents littéraires français et européens.

L'année 2028 donnera lieu à une publication ainsi qu'à plusieurs temps forts regroupant l'ensemble des participants et des autrices et auteurs ayant participé à ce laboratoire.

Laboratoire musiques actuelles

2024-2028 - Pilote : Pierre Gambini, compositeur, Bastia, Ajaccio, Porto-Vecchio et communes rurales des trois bassins concernés. Ce laboratoire autour des musiques actuelles amplifiées et non amplifiées se décompose en deux volets distincts :

- **Un volet création autour d'un réseau européen** d'artistes par des regroupements en Corse mais aussi via un travail à distance grâce aux outils numériques. Sous la forme d'une unité de production installée dans une infrastructure physique avec un plateau, un studio d'enregistrement, il accueillera un public d'artistes en devenir et d'artistes plus confirmés.

- **Un volet transmission des approches créatives** auprès des enfants et des familles. La langue corse y aura une place majeure, aux côtés d'autres langues européennes et de la langue arabe. Un espace inclusif permettra aux visiteurs et aux publics de jouer, d'expérimenter et d'explorer différentes façons de faire de la musique. Ces ateliers seront ouverts à tous.

Plusieurs artistes européens seront invités à y participer parmi lesquels Xisco Rojo (Madrid), Baiuca (Madrid), Ángela Pardal (Madrid), Itai weissman (Amsterdam), Stars Of The Lid (Belgique), Magnus Granberg (Suède), Anna von Hausswolff (Suède), Silvia Tarozzi (Italie), Ludovico Einaudi (Italie), Sonic Jesus (Italie), Tante Anna (Italie), Folkatomik (Italie), Kaláscima (Italie), Radiodervish (Italie), Fløx (Prague), Rone (France), Adélaïde Ferrière (France), Barbara Carlotti (France).

Laboratoire de création théâtrale

Pilote : François Orsoni, metteur en scène, Bastia et Ajaccio - 2024-2027 - diffusion des créations en 2028.

Ce laboratoire vise à mettre en place un cycle de recherches théâtrales ouvert sur l'Europe, pour consolider un réseau de partenaires et de liens avec des artistes et des institutions. Des grands maîtres de la création théâtrale européenne seront invités à chaque session annuelle pour partager leurs réflexions et s'interroger avec les participants sur leurs recherches en cours. La création se ferait en deux étapes :

- Un premier temps où l'artiste invité serait convié à séjourner en Corse pour faire des rencontres, observer, écrire, définir une thématique en lien avec un événement, une typologie de personnages, une coutume.
- Un second temps où l'artiste invité viendrait enseigner et être dans une optique de recherches avec le groupe de participants. La finalité est la production d'une œuvre.



Quatre artistes seront invités chaque année, et ce laboratoire serait en partenariat étroit avec l'Aria et le Spazio culturale Natale Rochiccioli de Cargèse. Les créations seront diffusées en 2028 au théâtre de Bastia, à Cargèse, à l'Aria, ainsi que dans plusieurs autres sites de l'île (Ajaccio, Propriano, Porto-Vecchio...).

Laboratoire arts plastiques

2024-2028 - Pilote : Fonds régional d'art contemporain (FRACORSE) - Bastia et Corte, zones rurales.

À partir de 2024, le FRACORSE va abriter une plateforme de réflexions et d'expérimentations plastiques dont l'ambition est de repenser notre relation au vivant. Placé sous le signe de l'interdépendance, ce laboratoire se veut un lieu d'échanges et d'innovations, un espace multidisciplinaire où artistes, scientifiques, théoriciens et personnes de la société civile seront invités à proposer une nouvelle approche sensible des biotopes à l'intérieur desquels nous évoluons.

Sur un mode collaboratif, créations artistiques et perspectives spéculatives seront associées pour ouvrir des chantiers sur l'écologie et réinventer notre rapport à Gaia. Les résidences se dérouleront chaque année et offriront des formes hybrides (vidéo, podcast, installation, création musicale, etc.).

Laboratoire photographie

2024-2028 - Centre Méditerranéen de la Photographie (CMP), Bastia

Le CMP conserve une collection de 1 100 pièces, point d'appui pour construire des projets d'échanges et de transmission. Le laboratoire de création et d'expérimentation photo proposera des résidences croisées avec plusieurs structures partenaires (par exemple, la Biennale Photolux à Lucca, en Italie) et des structures de la rive sud de la Méditerranée.

Ces résidences croisées donneront lieu à une exposition itinérante en 2028, avec plusieurs opérations d'éducation artistique et culturelle à Bastia et dans quatre autres lieux d'étape en Corse.

Laboratoire design, artisanat d'art et mode

Pilotes : Martine Bedin, Jérémy Bueno, Toni Casalunga - 2024-28 - Bastia

Ce laboratoire vise à mettre en lien plusieurs jeunes designers (mobiliers, objets, mode) et artisans d'art avec des figures de référence européennes dans ces secteurs, pour susciter une transmission, une confrontation, une émulation. À la croisée entre art, technologie et humanités, ces secteurs sont des catalyseurs de la relation entre innovation et patrimoine (matériel et immatériel) et sont des fers de lance des industries culturelles et créatives.

Ce laboratoire a pour but de renforcer l'économie productive dans les domaines culturel et créatif, la relocalisation de la production et la diversification de l'économie insulaire.

Il alternera des périodes de classes de maîtres, mentorat et ateliers, avec des périodes de résidences, consacrées à la création.

La période de restitution en 2028 donnera lieu à une exposition à Bastia, ainsi qu'à la mise en relation avec des producteurs (éditeurs, industriels...).

Laboratoire arts du cirque

Pilote ARIA - Centre Culturel de Rencontre - Olmi Capella et Bastia - 2024-2028

L'Aria, labellisé Centre culturel de rencontre, accompagnera le développement des arts du cirque en Corse. Une série d'actions seront ainsi menées, couvrant les champs de la formation, de l'éducation, de la recherche et de la création artistiques, qui favoriseront les échanges entre artistes insulaires et européens.

1. La formation continue : fédérer et dynamiser

L'Aria, en tant qu'organisme de formation certifié, organisera des formations sous la forme de classes de maître sur des techniques spécifiques (clown, jonglerie, équilibre, aériens) ou sur la découverte d'univers artistiques, à l'intention des artistes insulaires et européens, professionnels et en voie de professionnalisation. Ces formations s'attacheront notamment à interroger les liens entre cirque, danse et théâtre. Pour la mise en place de ce programme de formation, l'Aria s'appuiera sur le réseau européen des Centres culturels de rencontre, et sur les liens qu'elle a tissés avec l'Académie Frattellini et le Plus petit cirque du monde et en se rapprochant des réseaux européens des arts du cirque et de la rue, comme Cirkostrada et la Fedec.

Les artistes de cirque reçus en résidence longue dans le cadre des programmes Odyssée (artistes européens) et Nora (artistes réfugiés), auxquels l'Aria participe en tant que CCR, contribueront également à créer des occasions de rencontres et d'échanges artistiques en organisant des ateliers croisés de pratique avec les circassiens insulaires. Tous ces moments de formation déboucheront sur des restitutions de travail ouvertes au public avec un temps fort en 2028.

2. L'éducation artistique et culturelle : découvrir et échanger

Chaque année seront organisées durant trois jours à l'Aria les Rencontres des écoles de cirque de Corse (Mines de rien, Creacirque, Circus productions, Aremanera, Emmalab...), qui permettront aux élèves et aux artistes encadrants de travailler ensemble sur des propositions et démarches pédagogiques différentes afin d'enrichir toutes les pratiques.

Parallèlement, l'Aria continuera d'organiser des échanges interculturels de jeunes autour des arts du cirque avec des équipes pédagogiques plurinationales, avec l'Allemagne dans le cadre des programmes OFAJ, avec l'Italie et l'Espagne dans le cadre de projets Erasmus+. Ces échanges seront mis en place avec des écoles de cirque reconnues pour leurs qualités pédagogiques et s'adresseront aussi à des jeunes qui ne pratiquent pas les arts du cirque, par le biais de partenariats avec des associations socioculturelles des quartiers politiques de la ville de Bastia et les missions locales en milieu rural. Chaque échange en Corse ou dans le pays partenaire donnera lieu à des réalisations artistiques présentées au public. Ces projets d'échanges pourront s'inscrire aussi dans les dispositifs de chantiers de jeunes sur un axe « cirque et nature » ou « cirque et patrimoine » qui mêleront un projet de chantier (par exemple, remonter un muret en pierre sèche) et une pratique des arts du cirque.

3. La création en résidence : explorer, partager et diffuser

Des rencontres entre les artistes étrangers et insulaires seront organisées *in situ* ou dans des lieux partenaires, favorisant des échanges sur les esthétiques, les démarches artistiques, les pistes de recherche. En 2023, seront accueillis Livia Mattos, artiste de cirque brésilienne, et deux jeunes artistes du Portugal et de Roumanie à la recherche d'un cirque de pleine nature.

Interroger la nature par une recherche de « cirque frugal », soucieux de la crise écologique et qui expérimente la sobriété, par des agrès de récupération, des représentations en plein jour sont autant de pistes d'explorations artistiques mises en avant par le label CCR sur l'axe « théâtre et nature » et autour duquel peuvent venir s'inscrire des projets innovants accueillis en résidence. Dans l'optique de Bastia Corsica, des résidences de créations croisées à l'Aria seront organisées par un appel à projets en vue de la création d'un spectacle de cirque mêlant artistes insulaires et artistes européens. Ce spectacle partira en tournée à travers la Corse et dans les pays d'origine des artistes européens et fera partie d'une programmation plus vaste à Bastia autour des arts du cirque et de la rue.

Pour la diffusion, voire la création, d'un spectacle de ce type, l'acquisition (ou la location) d'une structure itinérante de type Chapiteau Magic Mirror est envisagée, afin de présenter le spectacle dans toute la Corse et de le mutualiser avec d'autres projets proposés dans le cadre de Bastia Corsica 2028.

Toutes ces propositions s'articulent entre elles dans le temps, sur quatre ans, pour lancer une dynamique autour des arts du cirque en Corse, qui associe les artistes professionnels, en devenir, les jeunes et le public.

Laboratoire musiques contemporaines

2026-2028 - Pilote : Voce, Centre national de création musicale - Pigna, Bastia et itinérance en Corse et en Europe. Ce laboratoire prendra plusieurs formes :

• L'Orchestravagante

création d'un orchestre composé d'artistes corses et issus de divers pays méditerranéens pour établir et renforcer des liens entre artistes corses et européens pratiquant les différents répertoires de la région méditerranéenne. Il serait accueilli par chaque région ou pays participant pendant une période limitée, afin de créer un répertoire ancré dans le territoire correspondant. L'orchestre mélangera des musiciens confirmés et de jeunes musiciens pour favoriser la transmission.

• Rencontres entre les musiques traditionnelles et le jazz européen

les musiciens de jazz ont coutume d'échanger avec des musiciens issus des musiques traditionnelles. Le laboratoire rassemblerait des musiciens des deux sphères dans le but de développer une pratique en commun pour déboucher sur un nouveau répertoire.

• Sette Galere

le célèbre *lamentu Sette Galere* raconte le naufrage légendaire au large du Cap corse de sept galères parties de Barcelone pour Gênes. Il intéresse les historiens qui s'interrogent sur les fondements d'une légende qui rappelle que la Corse a été un lieu de tensions et de circulations intenses. Un projet de création autour de ce fait historique serait initié dans le cadre du laboratoire.

Laboratoire musiques électroniques

Pilote : Pasquà Pancrazi, compositeur

Longtemps considérées comme inexistantes en Corse, les musiques électroniques tendent à se faire une vraie place sur le territoire depuis près de dix ans. Encore marginales mais de plus en plus présentes grâce à une multiplication d'événements de plus en plus fédérateurs de publics, grâce à des créateurs ancrés sur le territoire et à des créations de plus en plus exportées, elles restent néanmoins encore trop éparpillées pour pouvoir parler d'une scène insulaire.

L'idée de ce laboratoire est de s'appuyer sur cet existant en offrant une visibilité au patrimoine corse (langue, histoire, paysages, musiques traditionnelles) via le prisme d'un artiste international qui, en plus de sa création personnelle, pourra diriger une sélection d'artistes insulaires vers une création collective (compilation, live). À partir de Bastia, la création se fera par sessions de deux semaines dans toute la Corse, étendues sur une année, avec des thématiques et des rencontres avec



© Lake Of Confidence

des acteurs de la création insulaire venant d'autres domaines artistiques, pour nourrir la création et éventuellement collaborer (musiciens traditionnels du Centre national de création Voce, chants polyphoniques à Sartène, patrimoine à Bastia, Corte et Ajaccio). Ces semaines dans chaque lieu seraient suivies d'une journée de classe de maître ouverte au public. L'objectif est de créer un écosystème vertueux faisant converger l'accompagnement d'artistes émergents, la médiation culturelle ancrée sur le territoire et une nouvelle visibilité pour ces esthétiques. Les œuvres produites seront publiées par un label insulaire en partenariat avec un label européen partenaire. Les restitutions live se feront dans les festivals insulaires (Ballà Boum, Era Ora, Calvi on the rocks...).

Laboratoire formes hybrides

2026-2028 - Pilote : Providenza, Pieve et Bastia

La Fabbrica culturale Providenza de Pieve, implantée en pleine nature au sein d'une châtaigneraie, a une dimension agri-culturelle. Elle a été créée par le réalisateur Antoine Viviani qui développe des programmes pédagogiques et de résidence avec d'autres partenaires européens (Festival de Cannes-Semaine de la critique, FidLab, Villa Arson).

Providenza souhaite développer des ateliers spécifiques avec des acteurs insulaires, des cinéastes, des musiciens, des artistes du champ des arts visuels, des scientifiques... sur les thématiques posées par la candidature (sensibilisation au vivant, aux enjeux climatiques et migratoires, de frontières, à des échanges non touristiques avec d'autres territoires européens). Une dimension d'éducation artistique et culturelle sera mise en œuvre avec les écoles de la micro-région.

Laboratoire de création digitale

2026-2028 - Pilote : Association émaho, Bastia

Le laboratoire associera des artistes émergents corses et européens avec des artistes plus confirmés dans le secteur des arts numériques utilisant la réalité virtuelle, les dispositifs interactifs, les environnements virtuels augmentés... afin de confronter les différentes expérimentations conduites dans différentes parties de l'Europe et de mettre en œuvre un projet collectif qui sera présenté en 2028 à Bastia.

Laboratoire espace public bousculer, expérimenter

Pilote : direction des affaires culturelles de la Ville de Bastia en partenariat avec un collectif d'architectes - 2026-2028

Ce laboratoire vise à repenser le nouveau rapport à la ville et au développement urbain en interrogeant les espaces de vie et en réactivant une mémoire collective liée à l'espace public en Corse et en Méditerranée. Il permettra d'intégrer de nouvelles façons d'agir en sollicitant la participation des habitants, les comités de programmation, à inventer de nouvelles modalités de médiation culturelle.

Le laboratoire mobilisera des artistes insulaires et des artistes européens pour qu'ils puissent inventer ensemble de nouvelles modalités de création dans l'espace public avec l'objectif premier de créer les conditions du partage et de la rencontre avec la diversité des populations locales et touristiques.

Bastia Méditerranée, forum d'artistes

2024-2028 - Bastia - Pilote : direction des affaires culturelles Ville de Bastia

Cette action souhaite créer un forum d'artistes méditerranéens pour une mise en réseau, une contribution à l'Europe des artistes. Cette instance de débats et de réflexion, émettra des propositions pour une politique culturelle euro-méditerranéenne autour des thématiques qui revêtent une forte acuité dans cet espace géopolitique : préservation de l'environnement, défense de la liberté de création, place de l'art et de la culture dans l'éducation, propositions pour l'évolution de la politique culturelle européenne... Partenaires : réseaux d'artistes européens.

Le projet de fondation en Haute Corse (2025-2028)

Ce projet, porté par un mécène et accompagné dans le cadre de la candidature, qui sera implanté en Haute-Corse dans un site patrimonial emblématique, à proximité de Bastia, a pour objectif de proposer à des artistes du domaine des arts visuels, de la musique et de la littérature un espace de travail et de recherche dans un environnement propice à la réflexion et à la concentration. Cette fondation disposera en son sein d'un auditorium et d'un espace d'exposition et proposera des temps forts autour de la musique, des arts visuels et de la littérature. Elle décernera un prix dans le domaine des arts visuels.

En outre, cette fondation exercera ses activités aux échelles européenne et méditerranéenne. Son ouverture est prévue en 2024-2025, avec une montée en charge, pour aboutir en 2028 à un programme complet de résidences, d'expositions et de séquences festivières pleinement intégré à Bastia Corsica 2028.

I.8. Mondes communs, le rural et l'urbain, les centres et les périphéries

Bastia, Ajaccio, Porto-Vecchio, Calvi, Corte et plusieurs communes et inter-communalités du monde rural.

Ce programme est centré sur le rapprochement entre le monde rural et les pôles urbains, notamment Bastia mais aussi d'autres villes telles qu'Ajaccio, Porto-Vecchio, Calvi ou Corte. Ce programme comporte plusieurs actions :

• L'extension du périmètre géographique du festival Popul'Arte (2024-28),

Ce festival de street art qui a pris naissance dans le Niolu étendra entre 2024 et 2028 son champ d'action à plusieurs villages, avec un temps fort à Bastia en octobre 2028, « Popul'Arte in Bastia », comprenant une action en centre-ville et dans les quartiers bastiais. Dans le cadre de ce projet seront conçues des « operate », des œuvres participatives dans l'espace public accompagnées par des artistes.

• Le projet itinérant de Voce

Centre National de Création Musicale, Pigna - Corse entière - 2028

Voce mettra en œuvre une action en itinérance via une structure mobile de théâtre itinérant (type Magic Mirror). Elle accueillera une action culturelle globale : création d'une œuvre pluridisciplinaire en liaison étroite avec le territoire, ainsi qu'un volet de médiation culturelle, des rencontres, des expositions, de la formation, des concerts, du théâtre, du cinéma, de la danse.

Le projet sera développé par un collectif interdisciplinaire qui rassemblera artistes, médiatrices et médiateurs. Le collectif aura une dimension européenne en associant des artistes de différents pays. Construite sous forme de cycles, l'action se tiendra sur un temps suffisamment long, de trois à quatre semaines.



• Le projet Tarrano

(commissariat : association Mi) - 2024-2028 - Tarrano - Bastia

Ce projet associera Bastia à une commune de Castagniccia, Tarrano, qui comprend plusieurs hameaux reliés par des chemins muletiers. La densité de la population y a été l'une des plus élevées d'Europe, car c'était un lieu de production dans le domaine de la forge, avec notamment une arme de poing, le catani, exporté dans toute l'Europe. Désormais, le village accueille l'une des densités les plus faibles d'Europe. Ce projet sera le lieu pilote d'une politique culturelle de terrain, qui pourrait être étendue à d'autres communes rurales. L'enjeu est d'investir plusieurs maisons abandonnées, pour en faire des lieux dédiés à l'art et à la culture, à l'éducation et au patrimoine.

Le projet créera un jardin de sculptures dans un terrain abandonné. À titre d'exemple, des « œuvres-maisons » seront conçues et installées par des artistes et architectes en résidences, œuvres dans lesquelles il sera possible de séjourner ou de présenter d'autres œuvres, plastiques ou numériques. Leur construction et leur implantation s'inscriront dans une démarche écoresponsable. Sur ce même terrain, la construction d'un atelier de création polyvalent sera étudiée, pour permettre aux artistes d'avoir un outil de production en partenariat avec l'entreprise Les Charpentiers de Corse. Les œuvres créées seront montrées à Bastia et dans d'autres communes environnantes en 2028. Parallèlement, une campagne de réhabilitation des jardins potagers et des vergers, associant des agriculteurs de la région, sera conduite pour aboutir à un espace harmonieux conciliant l'art et l'environnement naturel. Des opérations d'éducation artistique et culturelle seront conduites à partir de 2025, tout au long du processus, et au-delà de 2028.

• **Un travail de fond pour investir par l'art et la culture, en lien avec l'action sociale, l'éducation et la politique de la ville, se tiendra dans le quartier de Lupinu**, quartier sud de Bastia qui concentre plusieurs difficultés économiques et sociales, dans une volonté de désenclavement et de lien avec le centre-ville et d'autres territoires corses :

La résidence de la romancière Marie Ferranti au quartier de Lupinu (2026-2028).

Marie Ferranti, autrice d'une vingtaine de romans, essais et ouvrages historiques, Grand Prix du roman de l'Académie française en 2002 pour *La Princesse de Mantoue*, fera une résidence dans le quartier prioritaire de Lupinu en 2026-2027, pour produire une œuvre inspirée de la vie de ce quartier, de ses habitants et de sa vie collective.

In-cumunu / En commun

(pilote : Noël Casale et Liza Terrazoni, Théâtre du Commun) Résidence dans les quartiers sud de Bastia Lupinu - 2023-28. Ce projet participatif et inclusif prioritaire-

ment destiné aux personnes éloignées de l'art et de la culture initie cinq programmes thématiques sur cinq saisons (2023-2028), avec une création grand format participative, associant des habitants de Bastia et d'ailleurs. Ce grand format, joué à Bastia et en milieu rural dans toute la Corse, est également voué à être diffusé hors de Corse. Le programme d'action, tourné vers la Méditerranée, vise à faire tomber les murs, à décloisonner les esprits, à relier les femmes et les hommes qui y vivent aujourd'hui, à faire dialoguer les cultures et les arts. Lors de la première saison, la thématique sera « communs et conflits en Méditerranée » ; les autres thématiques seront choisies dans le courant de l'année 2023 :

/ 3 résidences, 3 petites formes

des artistes et chercheurs travailleront dans les quartiers sud et rencontreront les habitants pour mettre en place des ateliers, créer des spectacles participatifs, petites formes théâtrales, lectures, performances...

/ **Des rencontres** : lectures, débats, projections, sorties de résidences, rencontres avec les publics ponctuent chaque saison.

/ L'été dans le rural

durant la saison estivale, In-cumunu présente tout son travail en milieu rural avec son important réseau de partenaires (communes, associations, lieux de sociabilité...).

L'année 2028 proposera un temps fort festif au centre culturel l'Alb'Oru qui présentera l'ensemble des spectacles créés entre 2023 et 2028. La présentation de ces spectacles, notamment les petites formes, pourra avoir lieu en appartement.

I.9. L'art en partage, l'art dans l'espace public

Bastia, Ajaccio, Porto-Vecchio, Calvi, Corte et plusieurs communes et intercommunalités du monde rural.

• A partir du travail conduit par BD à Bastia, un **programme de murs peints** sera mis en œuvre dès 2024 dans la ville de Bastia, pour dessiner un parcours au sein de la cité et créer des liens entre les différents quartiers. Ces murs peints pourront être éphémères ou plus pérennes, invitant des artistes de bande dessinée et des illustrateurs corses, européens et de la rive sud de la Méditerranée.

• Installation d'Alexandre Périgot

• **Les expositions dans l'espace public** : la place Saint-Nicolas, la place du Marché, le Vieux Port, la place de l'Alb'Oru à Lupinu, la place Guasco dans le quartier de la Citadelle.

Les quatre places principales des quatre autres communes de l'intercommunalité seront également ouvertes à des expositions *in situ* en 2028.

• **L'Aldilonda** consistera en un circuit artistique de plusieurs œuvres qui jalonnent cette promenade récemment construite à Bastia.

I.10. Ange Leccia, qui è altrò / Ici et ailleurs

2028 - Bastia

Si Ange Leccia est l'artiste corse le plus reconnu sur le plan international, son parcours d'enseignant et de passeur est également à souligner. Professeur à l'École des Beaux-arts de Grenoble à partir de 1985, où Dominique Gonzalez-Foerster, Philippe Parreno et Pierre Joseph firent leurs premiers pas, Ange Leccia a créé en 2001 le Pavillon, le laboratoire de création du Palais de Tokyo, à Paris. Cette structure pédagogique professionnalisante a accueilli jusqu'en 2017 plus d'une centaine d'artistes qui font aujourd'hui la scène internationale de l'art contemporain : Angela Detanico et Rafaël Lain (Pavillon brésilien, Biennale de Venise 2007), Laurent Grasso (Prix Marcel Duchamp 2007), Apichatpong Weerasethakul (Palme d'or du Festival de Cannes 2010), Isabelle Cornaro (Prix Fondation d'entreprise Ricard 2010), Benoît Maire (Prix Fondation d'entreprise Ricard 2010), Tanaka (Mention spéciale pour le Pavillon japonais, Biennale de Venise 2013), ou encore Oliver Beer (Prix Daiwa Foundation 2015) et Mati Diop (Grand Prix du Festival de Cannes 2019).

Dans le cadre de la candidature Bastia Corsica 2028, il s'agit alors d'organiser comme un point d'orgue **une manifestation rétrospective sur l'ensemble du territoire insulaire** qui reviendra aussi sur cette dimension du parcours d'Ange Leccia. Ainsi, des invitations seront lancées à cette myriade d'artistes qu'Ange Leccia a côtoyée durant ce demi-siècle de créations pour constituer une agora d'artistes qui viendront donner leur point de vue sur la Corse. Des œuvres de Leccia seront mises en relation avec d'autres pièces pour constituer un portrait kaléidoscopique de l'île.

I.11. Écoles d'Europe

2024-2028 - jumelages des écoles, collèges et lycées avec des écoles européennes et grand rassemblement à l'automne 2028.

La Corse compte 254 écoles primaires (dont 133 écoles en zone rurale), 47 établissements du secondaire (dont 31 collèges et 15 lycées) et 2 lycées agricoles, pour un peu plus de 48 000 élèves.

Un programme de jumelage des établissements scolaires au plan européen sera mis en œuvre dès 2024, sur la base du volontariat. Il est à noter que certains établissements scolaires de l'île sont déjà engagés dans des programmes Erasmus + (lycée Paul Vincensini à Bastia, lycée Jean-Paul de Rocca Serra à Porto-Vecchio...), ils seront évidemment des établissements pilotes dans ce programme. Ce projet sera soutenu par le Rectorat de Corse, la Collectivité de Corse et l'ensemble des communes concernées. Chaque établissement scolaire déterminera en cohérence avec son projet d'établissement le pays européen de son choix.

A minima, 20 classes seront engagées dans le dispositif (10 dans le primaire et 10 dans le secondaire). Le jumelage des établissements scolaires sera décliné à plusieurs niveaux et donnera lieu à différentes actions et projets artistiques qui débiteront en 2024 :

- Correspondance simple : échanges épistolaires, rencontres en visioconférence, réseau social plurilingue dédié...
- Projets pédagogiques partagés : thématiques autour de l'idéal et des valeurs européennes, donnant lieu à publication dans trois langues (français, corse et langue du pays européen jumelé).
- Visites de classes en Corse et dans le pays concerné.
- Projets artistiques dans les domaines de la littérature et des arts visuels avec le concours d'artistes originaires des deux pays.

Ce projet donnera lieu à un rassemblement des jeunes impliqués dans le jumelage à l'occasion d'un forum organisé à l'automne 2028. Deux représentants de chaque classe européenne jumelée (soit quarante jeunes élèves européens) seront invités à passer entre deux et quatre jours à Bastia et seront guidés par leurs correspondants corses dans leur découverte de la ville. La restitution des travaux des classes jumelées, projets pédagogiques partagés et créations artistiques, aura lieu à cette occasion, au sein des écoles, dans les espaces publics et sur le portail de Bastia Corsica 2028.

Ce projet a vocation à être pérennisé au-delà de 2028 pour inscrire ce lien avec l'Europe de manière durable et sensibiliser la jeunesse au dialogue interculturel ainsi qu'à une interconnaissance approfondie entre les différents peuples européens.

I.12. Bastia Corsica, contre-cultures et cultures urbaines

2026-2028 - Bastia, Ajaccio, Calvi, Corte, Porto-Vecchio et plusieurs communes du monde rural.

Les contre-cultures et les cultures urbaines ont toujours été présentes à Bastia, notamment pendant la période du *Riacquistu*. Elles ont connu un essor dans les années 1980 avec une scène rock très active et des Bastiais qui ont tracé leur chemin sur le continent, en Jamaïque et ailleurs, tels qu'Antoine Giacomoni ou Philippe Quilichini, qui sont devenus des acteurs majeurs du monde du rock international. Une scène hip-hop et une scène électronique sont apparues dès les années 1990, aussi bien dans la danse que dans la musique en ce qui concerne le hip-hop et ensuite, un peu plus tard, dans le champ de la musique électronique. Plusieurs actions retraceront cette histoire spécifique et seront mises en résonance avec une volonté de partage et de transmission, ainsi qu'en lien avec des expressions plus traditionnelles.

• **Exposition autour de l'œuvre photographique d'Antoine Giacomoni sur le monde du rock** - commissariat : Clémentine Déroutille - Arsenale, Bastia
Antoine Giacomoni a quitté Bastia pour Paris en 1975 pour étudier les arts plastiques à la Sorbonne. Il se rend à Londres deux ans plus tard, puis part en 1978 à la Jamaïque et devient photographe professionnel. Son « miroir-concept » – il photographie ses modèles qui se regardent dans un miroir entouré de vingt ampoules – connaît un succès mondial. Il photographie toute la galaxie rock : Nico, Lou Reed, Robert Smith, Nick Cave, Étienne Daho, Serge Gainsbourg et tant d'autres. Cette exposition retracera l'itinéraire artistique d'Antoine Giacomoni et sa place dans l'univers des contre-cultures, ainsi que son influence en Corse et ailleurs.

• **Exposition autour des figures d'Antoine Giacomoni et de Philippe Quilichini**
Ces deux jeunes corses ont quitté l'île en même temps, en 1975, et ont chacun joué un rôle central dans l'univers du rock. Philippe Quilichini fut guitariste de plusieurs figures du rock, notamment de Nico, avant qu'il ne meure de façon tragique en 1987.

• **Plateforme hip hop et rap - 2028 - Bastia et la Corse**

Cette plateforme visera à mettre en réseau les lieux « alternatifs », les écoles de danse et les associations qui œuvrent dans le domaine du hip hop, dans ses relations avec le rap et le graff, avec d'autres acteurs à l'échelle européenne, dans le but d'organiser une rencontre et une présentation de travaux en 2028.

• **Musique électronique - 2028 - Bastia et la Corse**

Plusieurs collectifs existent à Bastia et en Corse, qui développent une activité autour de la production de musique enregistrée (labels) et l'organisation de temps forts et de concerts. Nous souhaitons accompagner ces collectifs et leur proposer de rejoindre certains laboratoires de création et d'expérimentation pour produire des œuvres qui seront diffusées en 2028.

• **Réseau des lieux alternatifs - 2024-28**

Il existe à Bastia et en Corse plusieurs lieux « alternatifs ». Nous souhaitons les mettre en réseau pour offrir plus de visibilité au travail qu'ils conduisent dans plusieurs domaines : arts plastiques, musiques, photographie...

I.13. Les nouveaux horizons du cinéma

Bastia, Corte, Ajaccio, Porto-Vecchio

La Corse connaît depuis plus de 30 ans un développement exceptionnel dans le domaine du cinéma et de la création audiovisuelle, du fait notamment d'un partenariat fort entre la Collectivité de Corse et le CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée).

Dans le domaine de l'audiovisuel, la chaîne France 3 Corse - ViaStella est une chaîne existant depuis 40 ans, devenue première chaîne régionale de plein exercice en 2007, coproduisant près de 40 documentaires de création chaque année, ayant ainsi permis l'éclosion d'un écosystème de plus d'une vingtaine de sociétés de production. Par ailleurs, la Collectivité de Corse est partenaire de la formation européenne de producteurs de documentaires Eurodoc qui a organisé plusieurs sessions de formation dans l'île.

En termes de cinématographie, l'île se distingue depuis quinze ans dans le cinéma d'auteur avec des sélections pour ses réalisateurs et réalisatrices dans de prestigieux festivals de cinéma nationaux et internationaux. La formation supérieure universitaire à l'IUT de Corse, associée à d'autres dispositifs comme les ateliers du GREC (groupe de recherche et d'essais cinématographiques) et à la présence dans l'île de la formation ateliers Varan, a permis d'accompagner de jeunes talents. Ce diplôme universitaire innovant (Création et techniques audiovisuelles et cinématographiques de Corse), créé en 2008, qui prend la forme d'une résidence d'artistes, a contribué de manière significative au dynamisme de la filière cinématographique insulaire.

Par ailleurs, l'action de la **cinémathèque régionale Casa di Lume**, fondée il y a plus de vingt ans autour du patrimoine corse et méditerranéen de films et autres (affiches notamment), la structuration d'un réseau d'exploitants actif, le foisonnement de près de vingt festivals de cinéma insulaires, la création de structures dédiées aux résidences d'écriture cinématographique, comme celle de Casell'arte ou encore de Culori, spécialisée dans la couleur au cinéma, et enfin la création d'une plateforme SVOD Allindi qui promeut le cinéma méditerranéen sont autant d'éléments justifiant de cette réussite. Plusieurs actions sont prévues :

- **Concernant le documentaire de création, qu'il soit audiovisuel et/ou de cinéma**, une série de rencontres annuelles sera organisée de 2024 à 2028 pour envisager un grand rendez-vous de la création documentaire en 2028 à Bastia, en partenariat avec le festival CorsicaDoc afin de questionner les modes de création, avec pour point d'orgue la projection de films ayant pour thématique les grands enjeux européens.

- **Concernant la production cinématographique et audiovisuelle de fiction**, des formations seront organisées avec les principaux acteurs européens du secteur : association de producteurs, distributeurs, diffuseurs européens audiovisuels, plateformes SVOD... Ces sessions de formation seront ponctuées en 2028 par des assises européennes de la production, afin de questionner les enjeux de l'évolution du rapport entre cinéma et audiovisuel et les nouvelles écritures interactives et immersives avec les entrées « séries audiovisuelles », « jeux vidéo » et « création numérique ».

- **Pour favoriser l'émergence de nouveaux talents**, la cinémathèque de Corse (Casa di Lume) lancera un appel à projets européen intitulé « Points de vues d'Europe », en partenariat avec deux autres cinémathèques européennes (l'une au nord de l'Europe, l'autre au sud), autour des images amateurs. Ainsi, trois jeunes réalisateurs européens (dont deux corses) seront accueillis en résidence au sein des trois cinémathèques afin de créer une œuvre à partir des fonds d'images amateurs déposés. Les créations filmiques seront montées, mixées et étalonnées dans le cadre de résidences en Corse au sein des différentes structures existantes et seront diffusées pendant l'année titre dans le cadre des différents festivals de cinéma insulaires. Elles bénéficieront tout autant d'une diffusion sur la plateforme Allindi.

- **Enfin, s'agissant du réseau européen des cinémathèques**, la cinémathèque de Corse s'attachera à organiser en 2028 à Bastia une rencontre des cinémathèques sur le thème des affiches de film en partenariat avec la Cinémathèque française, la FIAF (Fédération internationale des archives du film) et l'ACE (Association des cinémathèques européennes).



|| •
Les 5 axes thématiques
du programme.

1. Être(s) vivant(s)
2. Partager nos communs
3. Langue(s) vivante(s),
4. Questions d'identité(s)
5. Îles réelles, îles rêvées

Ces cinq axes
se déclineront en
53 projets.

Les principaux festivals de Bastia et de la Corse proposeront une thématique européenne en 2028, intégrant des artistes ayant participé aux laboratoires de création et d'expérimentation et aux résidences, festivals parmi lesquels figurent :

- Les Musicales de Bastia ;
- Arte Mare (cinéma) : une programmation autour des îles européennes ;
- BD à Bastia ;
- Les Nuits de la guitare de Patrimonio ;
- les Rencontres polyphoniques de Calvi ;
- le festival de musique Henry Mary de Sartène ;
- Porto Latino à Saint-Florent (musique)
- CorsicaDoc à Ajaccio (cinéma documentaire) ;
- Racines de Ciel à Ajaccio (littérature) ;
- Les Rencontres internationales de l'Aria à Olmi Capella (théâtre) ;
- Renava, Biennale d'art contemporain à Bonifacio.

II.1.

Être(s)
vivant(s)

2024-2028

Cette thématique qui met en relation le patrimoine naturel et l'art dans leurs différentes expressions est centrale dans notre candidature. Bastia et la Corse offrent une richesse naturelle unique en Méditerranée, avec une faune et une flore endémiques et plusieurs espaces protégés et labellisés. Dans le contexte historique de l'anthropocène et du dérèglement climatique, cette richesse nous oblige à repenser la division entre nature et culture et à inviter les artistes à nous livrer leurs regards sur la diversité des écosystèmes naturels de Bastia et de l'île tout entière, à orienter notre réflexion et notre mobilisation sur les équilibres qui garantissent les différentes formes de vie et la préservation de nos écosystèmes.

Bastia, avec sa façade maritime, son parc naturel marin (qui englobe le Cap corse et les Agriates), et son arrière-pays, constitue un territoire d'observation et de réflexion privilégié pour les artistes, en lien avec les enjeux urbanistiques et d'aménagement du territoire, de politique de mobilité, de développement économique, de mobilisation de la société civile pour une transition en adéquation avec les objectifs du New Bauhaus européen.

Plusieurs programmes et actions, initiés pour certains dès 2024, s'inscrivent dans la durée pour aboutir en 2028, proposeront des résidences d'artistes corses et européens, des projets associant des chercheurs, des sociologues, des scientifiques et des artistes, pour ouvrir un chantier ambitieux autour de cette thématique.

Partenaires : Collectivité de Corse, FRACORSE, parc naturel régional de la Corse, parc naturel marin, ville de Bastia, communauté d'agglomération de Bastia.

II.1.1. Quatre expositions sur la thématique "Être(s) vivant(s) seront programmées en 2028, fruit des résidences et des ateliers de recherche (cf. *infra*).

- Une exposition au **FRACORSE**, sous le commissariat de Emanuele Coccia et Fabien Danesi. Elle aura lieu en 2028 et s'intitulera Le Parlement des étoiles. Il s'agira à la fois d'une structure et d'une manifestation qui auront pour ambition de constituer une agora temporaire où de nombreux modes d'être au monde (humains et non-humains) seront appelés à dessiner dans leur multiplicité de nouvelles cosmologies. Organismes vivants, objets doués d'âme, symbiotes extravagantes, performances collectives, mémoires des plantes, etc. seront convoqués afin de cartographier les devenir hybrides de totalités singulières.
- Une exposition itinérante dans plusieurs musées de Corse restituera les œuvres issues des résidences d'artistes (cf point II.1.2).
- Une exposition de la **bibliothèque patrimoniale de Bastia** valorisera ses collections autour de la botanique.
- La **Biennale d'art contemporain de Bonifacio** en 2028 sera consacrée à la thématique du patrimoine naturel et de la création artistique.

II.1.2. Un programme de résidences d'artistes corses et européens à Bastia et dans des sites naturels caractéristiques de la nature corse (2026-2028)

Un ample programme de résidences d'artistes se déploiera à Bastia et dans plusieurs sites naturels de Corse, en partenariat avec l'Office de l'environnement de la Collectivité de Corse, le parc naturel marin, le parc naturel régional de la Corse, le Conservatoire du littoral.

Les champs disciplinaires concernés seront larges : arts visuels, littérature, musique, théâtre, danse, cinéma, design, architecture et mode. Ces résidences feront l'objet d'un cahier des charges autour de la thématique et en fonction des différents sites partenaires, sur le mode d'un appel à projets.

II.1.3. Les ateliers de recherche (2026-2028) - partenariat envisagé avec l'Université de Corse - Bastia, Corte.

Ces ateliers réuniront des artistes, des scientifiques, des spécialistes de l'aménagement du territoire et des étudiants pour donner naissance à des projets conjoints autour d'axes de valorisation de thématiques environnementales en milieu urbain et en milieu rural, dans l'idée d'associer des projets de recherche universitaires à des créations artistiques. Ils donneront lieu à des propositions concrètes pour les aménagements des espaces publics et des propositions paysagères, comme des valorisations d'écosystèmes naturels par des gestes artistiques et paysagers.

II.1.4. L'itinéraire des Trognés, (S)cul(p)ture du vivant en Corse (2023-2028) - Commissariat : Laetitia Carlotti - Bastia, Moltifao, Corte, Ajaccio.

La trogne résulte d'une technique d'exploitation des arbres avec une taille qui met les jeunes pousses à l'abri et pour provoquer le développement de rejets que l'on récolte périodiquement. La trogne permet de produire durablement une ressource (fourrage, bois, énergie, bois fertile...) sans détruire son support, l'arbre. Un parcours de la Trogne en Corse a pour vocation de réunir des citoyens, des collectifs, des associations et institutions et des artistes autour de la restauration des gestes de soin à nos forêts et aux arbres communs et remarquables qui les peuplent.

Sculpter le vivant est une manière concrète de revitaliser notre regard sur l'arbre à travers les usages culturels qui s'y rattachent, et ce geste esthétique prend toute sa dimension dès lors qu'il est réalisé avec le concours des habitants, des agents communaux, du parc naturel régional et des lycées agricoles de la région. Ce parcours évolutif reliera plusieurs communes de Corse. Dès 2023, le sentier des Trognés de Moltifao se concrétisera par la mise en œuvre de stations aux dimensions artistiques et pédagogiques, avec notamment la création de mosaïques de l'artiste Nathalie Benoist d'Etiveaud.

Le parcours se développera des années 2024 à 2027, avec une couverture complète du territoire corse. En 2028, des installations artistiques éphémères, fruits de résidences d'artistes organisées en 2027 dans plusieurs communes de l'itinéraire, et l'organisation de randonnées sur ledit circuit à destination des habitants et des touristes permettront une découverte de la totalité du parcours et des projets artistiques qui le jalonnent. Un volet d'éducation artistique et culturel sera développé à cette occasion en partenariat avec le rectorat de Corse.

Partenariat avec le parc naturel régional de Corse, la Collectivité de Corse, le ministère de l'Agriculture.

II.1.5. L'art de faire fleuve - Cinnà i fiumi Commissariat : Barbara et Laetitia Carlotti - Bastia, Corte, Aleria.

Le fleuve Tavignanu prend sa source au lac de Ninu, traverse Corte et parcourt 88,7 km jusqu'à son embouchure à Aleria sur la côte orientale. Il abrite une biodiversité remarquable avec des habitats précieux pour des plantes rares telle que la spiranthe d'été et des espèces animales protégées et menacées (l'escargot de Raspail, le petit rhinolophe, la tortue d'Hermann...). L'écosystème du fleuve s'est altéré au fil des années alors que prospéraient l'installation d'infrastructures industrielles et touristiques ainsi que les effets du dérèglement climatique. Face à ce constat, l'urgence d'une action collaborative pérenne est apparue comme une réponse nécessaire.

Le projet entend initier un programme d'actions et d'œuvres interdisciplinaires dédiées au Tavignanu pour mettre en perspective les différents enjeux environnementaux que soulève son statut. Un observatoire sensible de la zone critique sera établi comme terreau de la création artistique, avec une connexion à la démarche de Camille de Toledo et son Internationale des rivières, pour créer un parcours au service de la transformation des imaginaires et de la transition des territoires.

Des invitations aux artistes issus de plusieurs champs disciplinaires :

- Arts plastiques : Ange Leccia, Laetitia Carlotti, Melissa Epaminondi
- Créations sonores et musicales : Erwan Castex, Rone, Barbara Carlotti, Pierre Gambini
- Cinéma : Pierre Salvadori, Arnaud Dommerc, Camille de Chenay
- Création littéraire et écriture : Marielle Macé, Camille de Toledo, l'association Altaleghe.

L'aboutissement en 2028 des résidences donnera lieu à une présentation des œuvres produites à Bastia et à un film de fiction cinématographique qui puisera dans l'ensemble des formes créées par le collectif et qui serait un conte sonore et visuel sur le fleuve.

Les résidences de recherches et de créations seront organisées en collaboration avec les structures institutionnelles (centre culturel Una Volta, FRACORSE, musée de la Corse, Fabrice et Laboratorii culturali) et des associations (Tavignanu Vivu, Fondation de Corse, Arterra, l'Aghja).

II.1.6. Chjassi di l'arti / les Sentiers de l'art 2025-2028 - commissariat : David Raffini - Bastia, Poggiale, Corte, Aleria, Bocognano - partenariat avec l'atelier bruxellois de David Raffini, La Station à Nice, Le point de fuite éphémère à Leipzig, Prague les ateliers de Kristof Kintera à Prague.

Le point de départ de ces chemins serait Bastia, avec une extension à l'ensemble de la Corse. Les objectifs visent à sensibiliser la population à la création contemporaine, en déplaçant l'œuvre depuis la structure classique institutionnelle jusqu'à l'espace public, à participer à la dynamique d'un nouveau tourisme culturel en Corse, à développer une identité forte des lieux choisis, issue de la correspondance entre les œuvres, le patrimoine bâti et les richesses naturelles environnantes.

Quatre types de sites inscrits dans le projet seront identifiés : le site refuge (*fabrice culturale, astuli culturali, laboratorii*, centres culturels...); le site repère (sites archéologiques, industriels, sites géologiques remarquables, etc.); le site-cairn, lieu choisi dans lequel est installée une œuvre d'art contemporain; le site potentiel, lieu choisi pour

lequel l'œuvre n'a pas encore été décidée. Ils feront chacun l'objet de gestes artistiques par des artistes insulaires et européens.

Ce projet sera mis en place via un cycle de résidences d'artistes à Poggiale pour des créateurs corses et européens. Les résidents seront installés dans les maisons pisanes du hameau, en partenariat avec Bruxelles, Nice, Leipzig et Prague. Une exposition de fin de résidence sera organisée en 2028 à Bastia et en 2029 à Bruxelles.

II.2.

héritages et mémoires,
entre migrations
et diaspora.

Partager nos com- muns

Nous avons choisi d'aborder la question du patrimoine, de la mémoire et des héritages dans le contexte des questions de migrations et de diaspora qui sont constitutives de l'histoire de la Corse. Il existe une tradition migratoire multiséculaire en Corse depuis les périodes antique et médiévale. Malgré un héritage fort dans l'imaginaire insulaire, l'émigration corse demeure un sujet patrimonial en cours de construction. La candidature nous donne l'opportunité d'approfondir au plan scientifique et en termes de divulgation au grand public un pan majeur de l'histoire de la Corse. Le poids de cette émigration traditionnelle corse a généré un patrimoine matériel et immatériel dans quasiment chaque famille de l'île. C'est donc un patrimoine avant tout privé qui s'inscrit néanmoins, de par sa nature, dans une histoire éminemment collective. Il constitue une matière riche et inexplorée à ce jour qui ouvre des potentialités de valorisation considérables. Il fera l'objet dans un premier temps de collectes pour un travail scientifique qui permettra ensuite de déboucher sur des actions de valorisation.

En encourageant la reconnaissance du rôle des migrations dans la construction de l'identité corse, la candidature souhaite renforcer la sociabilité et la solidarité entre les différentes composantes de notre société. Il s'agit aussi de révéler ce qu'est l'Esse corsu du XXI^e siècle en éclairant les zones d'ombre de notre construction patrimoniale et culturelle.

Le programme que nous avons construit est fondé sur mise en lumière d'un patrimoine matériel et immatériel à partir d'outils classiques (expositions, parcours patrimoniaux, publications) et de la réactivation de moments collectifs traditionnels (carnavals, fêtes...) pour revitaliser leur place dans l'espace social contemporain et leur fonction de cohésion collective.

À l'occasion de la candidature, un travail approfondi de constitution de nouvelles collections et nouveaux fonds sera entrepris par le musée de la Corse autour des communautés d'origine étrangère installées en Corse (Marocains, Portugais, Sardes...) et des apports artistiques et culturels de différents pays, notamment dans le champ musical, avec la mise en place d'une collection d'instruments de musique, dont plusieurs éléments sont dans des mains privées et méritent de rejoindre des collections publiques.

**II.2.1 Nos communs musicaux - 2024-2028
Commissariat et organisation : Christian Andreani - Bastia et toute la Corse**

Bastia et la Corse sont un conservatoire de pratiques sur des patrimoines qui ont disparu ailleurs, et la musique corse a toujours été influencée par l'extérieur. Bastia Corsica 2028 mettra en œuvre un programme général de collecte et de valorisation de fonds et de collections liés à la musique traditionnelle dans ses relations avec d'autres traditions européennes (partitions, enregistrements sonores, collections d'instruments de musique...), pour mettre en œuvre un programme d'éducation artistique et culturelle dans les écoles, collèges et lycées, en lien avec le conservatoire, le théâtre de Bastia et les centres d'art polyphonique de Sartène et de musiques traditionnelles de Sermanu. Cette action trouvera des prolongements dans les programmes « Les Bals de l'Europe » et « Les Veillées ».

II.2.2. Notre histoire industrielle commune - 2024-28 - Circuit Haute-Corse - Collectivité de Corse

Cette action de valorisation des sites industriels, dont plusieurs sont concentrés dans la région de Bastia (friche Mattei,

usine de Barchetta, Folelli...) vise également à rendre visible l'histoire sociale de ces sites et le rôle que la main-d'œuvre immigrée y a joué. Un travail de collecte de la mémoire de ces lieux qui ont mobilisé des travailleurs italiens sera réalisé.

Des artistes contemporains seront invités à créer des œuvres dans ces sites à partir du travail de collecte et de mémoire. Un parcours des différents sites, reliés par un train du patrimoine, sera ouvert dès l'hiver 2028.

II.2.3. Nos grandes demeures, la réussite de notre départ - 2024-28 - Collectivité de Corse - CAUE

Les palais du Cap corse (maisons d'Américains) ou de Sartène (maisons dites « égyptiennes ») dont des ensembles patrimoniaux uniques en Méditerranée, témoignant d'histoires d'émigration de Corses aux Amériques ou en Égypte. Ces demeures feront l'objet d'un parcours patrimonial et touristique pour 2028.

II.2.4. Nos communs gastronomiques - 2026-28 - Collectivité de Corse

La gastronomie corse est une cuisine du terroir d'origine paysanne à base de châtaigne, de charcuterie et de fromage. Un inventaire sera réalisé en partenariat avec le musée de la Corse en 2026 et 2027 pour éditer un livre de cuisine corse qui identifiera les parentés de cette cuisine avec des courants de la bonne chère européenne. Une semaine du goût sera organisée à Bastia en 2028 pour rassembler la gastronomie corse avec d'autres traditions culinaires, notamment celles des communautés d'origine étrangère présentes sur l'île (Maroc, Sardaigne, Italie, Portugal...). Ce projet proposera des passerelles avec le festival Artgustu de Bonifacio, dirigé par Valérie Hermé.

II.2.5. Résidences A Stampa (expression corse qui signifie la volonté d'imprimer quelque chose)

2026-28 - Bastia, Cap Corse, Balagne
Des artistes corses et européens seront invités à réaliser des séjours dans des lieux et sites patrimoniaux emblématiques de l'île (sites antiques, tours génoises, maisons d'Américains, couvents...) pour laisser une empreinte collective dans ces sites historiques et leur donner une dimension contemporaine. Les œuvres produites *in situ* (pérennes ou éphémères) donneront naissance à un parcours qui aboutira en 2028 et reliera la Corse à une diversité d'imaginaires d'artistes européens.

II.2.6. Exposition «Riacquistà u Riacquistu» - 2028 - musée de la Corse - Corte

Si le *Riacquistu* est le grand récit de la Corse d'après-guerre et reste un repère extrêmement fort aujourd'hui, la réalité de ses mobilisations et de ses enjeux s'étiolent, et son héritage se fragmente pour nourrir des visions partielles et parfois étroites de la culture corse.

Cette période de deux décennies, qui court des années 1960 aux années 1980, a changé la trajectoire de l'île grâce aux mobilisations sociales qui ont réaffirmé un fort attachement aux singularités culturelles de la Corse et en ont exprimé, du point de vue artistique, toute la richesse : littérature, musique, arts visuels, théâtre... - toutes les pratiques ont été dynamisées et ont pu s'hybrider.

Pourtant, plus de quarante ans après, peu de productions scientifiques ni même journalistiques sont venues documenter, analyser finement et contextualiser cette période ; et le risque est grand aujourd'hui de voir ce pan de l'histoire appauvri, réduit à une version mainstream et finalement trop locale et passéiste d'un mouvement qui a puisé ses codes et son énergie du côté des avant-gardes et d'une effervescence internationale.

C'est pourquoi nous souhaitons, dans le cadre de la candidature, travailler sur une programmation autour du *Riacquistu* pour éviter les écueils suivants :

- réécriture essentialiste qui oublie la forte dimension de création et d'invention de la tradition qui a caractérisé l'époque ;
 - point de vue corse-centré qui néglige le riche contexte international de revival folk et de critique sociale portée par la jeunesse ;
 - fragmentation générationnelle de la société corse et de ses scènes artistiques.
- Cette programmation pourrait se concrétiser par une exposition au musée de la Corse avec une œuvre numérique immersive au FRACORSE et une série de documentaires d'auteurs, coproduits par France 3 Corse ViaStella.

II.2.7. La route Boswell - 2025-28 - commissariat : Bernard Biancarelli, directeur des éditions Albiana - Itinéraire en plusieurs étapes avec point d'arrivée à Bastia en 2028.

James Boswell est un personnage iconique en Corse. Écossais, auteur d'une impressionnante biographie de Samuel Johnson, il se rend en Corse en 1765 sur la recommandation de Jean-Jacques Rousseau. Il noue une relation forte avec Pasquale Paoli et devient un ardent promoteur de la Corse dans l'Europe des Lumières. Il publie la même année le célèbre *Account of Corsica*. Le projet de la route Boswell est un festival itinérant autour de la figure de James Boswell dans les villes et villages qui l'ont accueilli, avec conférences sur Boswell et ses liens avec la Corse, concerts, présentations d'ouvrages sur la thématique, jeux et ateliers pour les enfants.

Le festival comptera quatre séquences : une première en 2025 avec six communes concernées (Centuri, Morsiglia, Pino, Canari, Patrimonio et Oletta), en 2026 avec Murato, Corte, Bastelica, Ornano, Sollacaro et Cauro, en 2027 avec Cuttoli, Boccagnano Corte et Vescovato, et **en 2028 avec un point d'arrivée à Bastia.**

II.2.8. I Chjassi di a Memoria / Les sentiers du patrimoine - pilote : Office de l'Environnement de la Collectivité de Corse avec le soutien du FEADER - 2023-28

Les sentiers du patrimoine permettent d'offrir des parcours qui sont des promenades de découverte décrivant des boucles courtes et faciles à emprunter. Plusieurs sentiers ont été réalisés dans la région de Bastia, sur son territoire intercommunal (Ville di Petrabugno, Furiani), et sur l'ensemble du territoire corse.

Ces promenades partant des zones urbaines ou des villages vers la campagne environnante doivent être riches d'éléments de patrimoine traditionnel et vernaculaire : édifices en pierre sèche constitutifs de l'aménagement traditionnel des voies de communication rurales (*ricciate, chjappate*), murs de soutènement, cultures en terrasses, éléments du patrimoine non protégés (fours, fontaines, lavoirs, moulins...) représentatifs du patrimoine matériel et sites symboliques de faits historiques, religieux, profanes, ainsi que de tout ce qui permet de véhiculer l'esprit des lieux et l'art de vivre sur un territoire (patrimoine immatériel).

Ces parcours, qui se développeront tout au long de la période 2024-2027, connaîtront une mise en valeur exceptionnelle pour l'année 2028, avec des œuvres spécifiquement conçues pour l'année titre.

II.2.9. Un cycle d'expositions au musée de Bastia : la Corse, l'Europe et l'Afrique, centres et périphéries (2024-28)

Ce cycle d'expositions, spécialement conçu dans le cadre de la candidature, s'inscrit notamment dans la perspective de faire du musée de Bastia un musée dédié à l'histoire de la Corse, qui complète celui de Corte, consacré à l'anthropologie régionale, celui d'Ajaccio, le palais Fesch, aux beaux-arts et ceux d'Aleria, Levie, Mariana et Sartène, réservés à l'archéologie. Un parcours permanent sera inauguré un an avant l'année titre, permettant ainsi de proposer aux touristes et aux Corses un itinéraire unique présentant l'histoire corse de l'Antiquité jusqu'à nos jours, située dans son contexte méditerranéen et européen.

_ Été-hiver 2024 : « Romanità, être romain durant l'Antiquité ». Cette exposition se concevra à partir du mobilier archéologique récemment mis à jour en Corse et les fouilles préventives réalisées qui commencent à esquisser une nouvelle carte de la romanisation de l'île. Cette exposition interrogera notamment sur ce que fut la réalité de la citoyenneté romaine perçue comme un creuset collectif amalgamant au fil des siècles les identités plurielles du *Mare nostrum* et même au-delà.

_ Été-hiver 2025 : « Corse-Maghreb, une histoire en miroir, XVI-XXI^e siècles ». Les liens noués au fil de l'histoire entre la Corse et les Maghreb sont particulièrement riches. Si le caractère conflictuel de ces

relations est connu, principalement à travers les razzias des régences barbaresques sur le littoral insulaire et les raids des navigateurs corses sur les côtes nord-africaines, ou lors des grandes phases de la colonisation et de la décolonisation, des liens plus pacifiques se sont développés, dont témoignent les phénomènes migratoires du XIX^e siècle à nos jours.

_ Été-hiver 2026 : « Schiavitù, une histoire de l'esclavage en Méditerranée de l'Antiquité à nos jours ».

Trait marquant des cultures méditerranéennes durant des siècles, l'esclavage – quasiment éteint à la fin du XIX^e siècle – est réapparu récemment en Lybie. Notion concomitante avec celle de l'homme libre portée par les Antiques et les Lumières, la servitude est un des prismes par lequel la pluralité des identités peut être appréhendée à la fois comme confrontation à une domination imposée par l'Autre, mais aussi comme voie d'interaction(s) et de passerelle(s) entre deux cultures.

_ Été-hiver 2027 : inauguration du parcours permanent du musée d'histoire de la Corse.

_ Été-hiver 2028 : « BarocchiSimu ! Un souffle méditerranéen ». L'art baroque a trouvé en Méditerranée un espace d'expression qui va bien au-delà de sa matrice religieuse. Si le patrimoine bâti et mobilier en porte les traces jusque dans les plus modestes villages de Corse, d'Espagne ou d'Italie, son inscription multiséculaire dans les mentalités a participé à enraciner un goût prononcé pour l'ostentatoire, le grandiose et parfois l'exubérant caractérisant les sociétés et l'identité méditerranéennes. Dans la grande tradition des modèles, œuvres, peintres et sculpteurs qui, traversant les frontières, ont façonné le baroque méditerranéen à l'époque moderne, l'exposition entrera en résonance avec des artistes contemporains qui donneront leur vision à cet héritage.

II.2.10. Le Cantu in paghjella et ses filiations - 2024-28

Le Cantu in paghjella a été inscrit par l'Unesco sur la Liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente en 2009. L'association Cantu in paghjella est chargée de mettre en œuvre le plan de gestion, en lien avec le ministère de la Culture et la Collectivité de Corse.

Cet héritage artistique et culturel majeur de la Corse, qui renvoie à des traits communs de la culture européenne et méditerranéenne, fait l'objet d'une attention spécifique de la part des institutions régionales et locales en Corse en matière de politique culturelle. Dans le cadre de la candidature, les enjeux de transmission, de création à partir de ce riche substrat culturel seront portés par plusieurs actions : le programme EVE construit avec le conservatoire Henri Tomasi de Corse, le projet de diplôme universitaire en partenariat avec le Pôle

supérieur de musique d'Aix-en-Provence, les laboratoires de création en musiques actuelles et savantes, ainsi que le programme Bastia et la Corse Chantent !

II.2.11. Henri Tomasi, compositeur méditerranéen - Conservatoire Henri Tomasi de Corse, théâtre de Bastia et diffusion dans plusieurs villes de Corse (2028)

Henri Tomasi, né à Marseille en 1901 et mort à Paris en 1971, est le fils de deux parents corses. Profondément attaché à son île d'origine, il refuse tout au long de sa vie la Légion d'honneur pour protester contre l'absence d'un conservatoire en Corse. Son œuvre est riche d'une centaine d'opus, aussi bien dans le domaine symphonique que lyrique, du ballet ou de la musique de chambre.

L'année 2028 proposera un panorama de son œuvre avec l'orchestre du conservatoire Henri Tomasi et invitera d'autres formations européennes pour présenter le spectre le plus large de sa production.

II.2.12. Académie européenne d'opéra 2024-28 - Jean-Christophe Spinosi, chef d'orchestre - Théâtre de Bastia en lien avec d'autres villes de Corse.

Ce projet d'académie européenne d'opéra destiné aux adolescents vise un double objectif : la formation et la création à partir du genre lyrique, dans son lien avec les musiques traditionnelles corses et des formes musicales contemporaines (rap, chanson, pop rock...), afin de travailler les différents modes d'oralité dans les musiques savantes.

Un travail de transmission autour de l'opéra, des musiques traditionnelles corses et des autres formes de musiques actuelles sera réalisé en lien avec le monde scolaire. Un orchestre sera issu de l'Académie. Il accueillera des adolescents et post-adolescents pour créer des opéras, dans le cadre du nouveau projet du théâtre de Bastia, rénové et repensé dans son concept. Un programme d'action d'éducation artistique et culturelle sera mis en œuvre pendant les quatre années de travail. Deux projets de production d'opéra baroque ou classique de petits formats seront portés, avec 2028 comme point d'aboutissement. Ils associeront plusieurs partenaires pour la création des décors (lycées professionnels), mobiliseront des habitants de Bastia et de la Corse comme figurants.

Par ailleurs, le théâtre de Bastia portera en 2028 une nouvelle production de **L'Ançêtre de Camille Saint-Saëns**, dirigé par Jean-Christophe Spinosi. Cette œuvre, sur un livret de Lucien Augé de Lassus, met en scène Nunciata, cette ancêtre corse qui refuse obstinément de mettre un terme à la vendetta qui oppose sa famille, les Fabiani, à celle ennemie des Pietra-Nera.

II.2.13. La Corse et la Tchéquie : une histoire de peinture - Bastia, Ajaccio, 2025-28 - pilote : Fabien Flori, pr. à l'université de Corse et le musée Fesch d'Ajaccio, partenariat avec l'université de Corse.

La Corse et la Tchéquie ont une histoire commune par la peinture. Deux peintres tchèques se sont installés en 1926 à Ajaccio, Josef Hubacek et Jan Slavicek. Ils attirèrent Bedrich Piskac, puis Otakar Nejedly et son école paysagiste en 1928. Ce furent au total seize artistes, avec en outre le critique musical Silvestr Hipmann, qui passèrent plusieurs mois en Corse pour s'inspirer des paysages. Les œuvres qu'ils peignirent furent très appréciées à Prague. Le corpus de ces œuvres a été identifié dans plusieurs musées de Prague par l'historien d'art, poète et écrivain Josef Kroutvor.

Le projet se déploiera en trois volets :

- Un travail de recherche sur le corpus artistique des artistes tchèques entre 2025 et 2028 associant l'université de Corse et l'université de Prague.
- Une résidence croisée d'artistes corses et tchèques pour prolonger ce lien du XX^e siècle.
- Une exposition organisée au musée Fesch d'Ajaccio en 2028 à partir des œuvres réalisées en Corse par l'école tchèque, avec les productions issues des résidences croisées des artistes contemporains.



©Melissa Guillaumin

11.3.

Langue(s) vivante(s)

Le travail préalable à la candidature de Bastia Corsica au titre de Capitale européenne a été l'occasion d'envisager l'accroissement de la présence sociale du corse, pointé « langue en danger » par l'Unesco. Pour ce faire, nous avons pris appui sur l'existant, arraché parfois de haute lutte dans les décennies passées, afin de proposer de nouvelles orientations pour « impliquer l'idiome dans un projet dynamique ». Il s'agit donc de favoriser l'accompagnement d'artistes, l'émergence de réflexions, de supports et d'événements destinés à renforcer le credo européen selon lequel « le plurilinguisme est la norme » sur les territoires de l'Union européenne.

Dans notre société actuelle, le point d'équilibre réside ainsi dans la nécessité de tenir compte de l'héritage latin et/ou méditerranéen de la langue corse, autant que de la diversité culturelle et linguistique que présente l'île aujourd'hui (10% d'étrangers sur le territoire selon l'INSEE), et de la nécessaire négociation du « virage de la modernité », synonyme de mondialisation.

Cela passera notamment par l'amplification des contacts culturels et linguistiques engagés avec la Terra ferma, et par des festivals, des partenariats et autres jumelages européens et extra-européens, qui contribueront à ce que la Corse concilie la fidélité à la culture et à la tradition avec les modes de vie et de pensée actuels.

Terre de passages, de conquêtes, d'exils et de mobilités internes et externes, l'île ne peut être conçue comme monolingue, ni dans son histoire ni dans son présent. Dans le sujet comme dans le collectif, les langues d'Europe et de Méditerranée ont cohabité. Le projet d'une société plurilingue consiste alors à ne pas laisser vivre cette mosaïque de façon cloisonnée parce que subie. Au vu des évolutions importantes de la démographie insulaire durant ces dernières décennies, il s'agit de ne pas laisser s'installer de façon passive la juxtaposition des monolinguisms, ferment d'une société compartimentée, grégaire et potentiellement ségréguée. La société bi-plurilingue que Bastia en particulier et la Corse en grande majorité appellent de leurs vœux repose, tout à l'inverse, sur un interventionnisme politique assumé en faveur d'un commun que l'on tisse par le divers.

La langue corse a su se donner un nom, une unité et un cadre souple (sans être anarchique) de son usage, à l'oral comme à l'écrit. Cette dialectique de l'un et du multiple porte en elle une valeur potentielle : celle d'être transposable à des fins de bâtir un projet de société qui pose et organise une société et une sociabilité culturelles plurielles.

Le bilinguisme entre le corse et le français offre déjà un cadre ouvert pour une approche culturelle innovante. Par ces deux langues s'ouvre tout le champ des possibles pour rétablir le continuum latin dont la Corse est un carrefour. L'ouverture vers l'Italie et ses îles, riches elles aussi de spécificités culturelles (Sardaigne et Sicile pour les deux plus grandes), devient alors une évidence déjà posée par l'histoire et la géographie. Divers festivals, manifestations ou actions en témoignent déjà largement. Au-delà des proximités les plus directes, c'est la Méditerranée qui est concernée par la présence interne de communautés (les Marocains constituent la plus importante en Corse) et par la vocation à des échanges, là aussi déjà bien entamés par diverses actions culturelles.

Ce modèle qui consiste à faire société par la (re)connaissance de soi et de l'autre puis par des liens entre les cultures n'est-il pas celui qui est prôné par l'Europe, qui se cherche dans un fédéralisme original ? Il est certain que la quête d'unité européenne ne passe pas par l'écrasement des langues respectives pour n'en reconnaître qu'une seule. La Corse pose alors sa candidature à un modèle qu'elle pratique depuis la nuit des temps, celle du chant polyphonique : un faisceau de voix en harmonie pour un chant unitaire.

11.3.1. La Casa di e lingue (ouverture fin 2022)

Le socle de cet axe est la Casa di e lingue (Maison des Langues), ouverte à Bastia fin 2022. Installée dans l'ancien couvent Sant'Anghjuli, la Casa est composée de plusieurs entités : l'association Praticalingua (centre d'apprentissage immersif), la Scuola internazionale di e lingue, les services Langue et culture corse de la ville de Bastia et de la Collectivité de Corse et la fondation du patrimoine. La Casa propose plusieurs services autour de l'apprentissage des langues : formation gratuite aux rituels de communication en langue

corse pour les parents, formation professionnelle, accompagnement de projets personnels en langue corse, formation immersive aux langues étrangères, activités immersives musicales et artistiques pour les enfants et adultes.

La Casa di e lingue proposera dès 2024 un programme d'activités centré sur la diffusion d'une meilleure connaissance de la langue corse dans le contexte des langues et littératures romanes : ateliers de pratique et de lecture, découverte de la littérature et poésie corses...

Elle pilotera un programme spécifique en 2028 qui présentera les liens de la langue corse avec le monde latin et plusieurs actions de valorisation de la littérature en langue corse.

11.3.2. Un festival de théâtre en langues dites minoritaires 2028 - pilote : Jean-Pierre Lanfranchi, Unita Teatrale - Bastia

La création théâtrale en langues minoritaires est vivace dans l'ensemble de l'Europe. Si des réseaux, notamment sous l'égide des programmes européens, se sont constitués, il n'existe pas à ce jour en Europe de temps forts qui permettent de rassembler ce terreau créatif remarquable et de proposer au public un panorama de sa vitalité artistique et de sa contribution à la scène théâtrale européenne, ainsi qu'à la diffusion des langues minoritaires. Ce projet se fera en coordination avec les enseignements du projet Phone : Giving minority languages a voice, projet Europe Créative 2022-2024, co-fondé par l'Union européenne.

Ce festival accueillera une douzaine de créations venues de l'ensemble de l'Europe, avec des invitations à des compagnies travaillant en langues minoritaires sur la rive sud de la Méditerranée. La première édition aura lieu au printemps 2028 au théâtre municipal de Bastia.

II.3.3. Poesia Bay, festival de poésie en langues minoritaires et multilingues - 2024-2028 et au-delà - direction : Patrizia Gattacceca - Association Poesia Bay - Bastia, en partenariat avec la Casa di a poesia d'Ajaccio

La préfiguration du festival commencera dès 2024, avec un premier travail de sensibilisation dans les écoles, avec plusieurs poètes invités, en langues corse, sarde, catalane, basque, italienne, arabe, etc. La dimension multiforme de la poésie sera mise en lumière : le chjamè rispondi, le slam, la poésie sonore et visuelle, le chant...

Un travail d'ateliers et de classes de maître sera mis en œuvre pour sensibiliser les jeunes publics tout autant que les amateurs de poésie. Cette démarche donnera lieu à des restitutions dans le cadre du festival (lectures des poésies issues des ateliers). Le festival commencera par un format de petites rencontres pour aller en s'amplifiant, avec un point d'aboutissement en 2028, qui se prolongera au-delà. La Casa di a poesia d'Ajaccio sera un partenaire majeur. La manifestation investira plusieurs lieux bastiais dans plusieurs quartiers : le théâtre municipal, le centre culturel Una Volta, l'Alb'Oru, les espaces publics, avec des opérations décentralisées dans l'agglomération de Bastia (Furiani, San Martino et Santa Maria di Lota, Ville di Petrabugno). Un programme d'édition de textes complètera la forme vivante du festival.

II.3.4. Des ateliers de littérature en langue corse - 2026-2028 - Casa di e lingue - Bastia

La littérature et la poésie corses, en langue corse et en langue française, connaissent une vitalité remarquable depuis une vingtaine d'années. Des ateliers d'écritures seront organisés par la Casa di e lingue avec des auteurs corses à destination de tous les publics, de toutes les générations, pour une meilleure connaissance de l'écriture littéraire en langue corse et pour aboutir à la production d'œuvres (poèmes, nouvelles, romans). Ces productions seront diffusées en 2028 dans le cadre des temps forts du Grand Tour de la Littérature Européenne et du festival Poesia Bay.

II.3.5. Un cycle de travaux académiques autour du plurilinguisme et des langues parlées en Corse et des langues minoritaires en Europe - Casa di e lingue partenariat envisagé avec l'Université de Corse - 2024-2028

La candidature de Bastia Corsica 2028 vise à susciter un programme de recherche autour de la langue corse et du plurilinguisme, en littérature comparée, en linguistique, en anthropologie pour faire émerger les spécificités

II.3.6. La création d'un dictionnaire en ligne Corse-Français/Français-Corse - pilote : Alain di Meglio, université de Corse - 2024-2028

La lexicographie numérique est maintenant la norme et s'impose comme la manière usuelle de consulter les ouvrages de référence. C'est aujourd'hui en ligne que se renouvellent les pratiques de production, d'archivage, de diffusion et de consultation. Ce projet permettra de mieux faire connaître la langue corse et ses usages, d'en faire un outil à la portée de tous.

II.4.

Questions d'identité(s)

Le concept d'identité est omniprésent dans le débat politique en Europe et dans le monde entier. Il traverse tout autant l'espace politique et intellectuel corse, avec des travaux universitaires, historiques, littéraires et artistiques qui permettent de mieux appréhender ce concept, ses portées politique et philosophique. L'histoire singulière de la Corse, qu'elle soit ancienne ou plus récente, apporte un cadre de réflexion spécifique sur la constitution d'une identité plurielle, ouverte sur l'Europe et le monde. De même que d'autres penseurs d'origine corse, Paul Valéry, par sa réflexion sur l'esprit comme patrimoine commun à tous les hommes déterminant une identité plurielle, apporte une contribution majeure à la réflexion sur l'identité, nourrie par sa pensée sur la Méditerranée en tant que terre de contrastes géographiques, psychiques et intellectuels.

Depuis la Corse, il s'agit donc de repenser l'identité comme un système complexe de relations à double sens entre le singulier et le pluriel, le dedans et le dehors, l'ouvert et le fermé, le propre et le commun, le présent, le passé et le futur. Penser ensemble ce qui accorde l'individu, sa singularité, son intimité, avec ce qui relève du collectif et du commun est un défi qui implique de considérer autrement ces relations. Redonnons d'abord sens aux mots pour ne plus les confondre : (se) reconnaître (dans) une identité collective ne condamne pas à l'uniformité ni au repli identitaire excluant toute diversité, mais peut au contraire aider l'individu à sortir de soi-même en

acceptant toutes les différences, si on admet que toute composition (naturelle ou culturelle) est faite d'un ensemble diversifié de ressemblances et de différences, de continuités et de ruptures, qui ne s'excluent pas mais se combinent.

II.4.1. Paul Valéry et la Méditerranée - musée de Bastia et réseau de lecture publique de Bastia, université de Corse, Corte, 2024-2028 - Commissaire : Françoise Graziani, professeure émérite à l'université de Corse

« Je dois à mon port natal les sensations premières de mon esprit, l'amour de la mer latine et des civilisations incompatibles qui se fondèrent sur ses bords. Il me semble que toute mon œuvre se ressent de mon origine », Paul Valéry, 7 décembre 1925.

Ce cycle veut explorer toute la richesse des écrits et œuvres de Paul Valéry sur la Méditerranée et son identité. De père corse et de mère génoise, Paul Valéry s'est toujours défini comme un Méditerranéen. Il a fait de l'espace méditerranéen, de son histoire et de sa culture l'une des matrices de sa création littéraire et poétique ainsi que de ses essais.

Ce cycle se décompose en quatre volets :

- Une université populaire à vocation pédagogique avec une séquence de rencontres-débats en 2025-27 fondée sur les œuvres-clé autour de la Méditerranée avec une vocation pédagogique, en partenariat avec le réseau de lecture publique de Bastia et de la Corse et le Rectorat de Corse, dans l'esprit du centre universitaire méditerranéen que souhaitait Paul Valéry et qu'il avait conceptualisé dès 1933.
- Une exposition sur Paul Valéry et la Méditerranée en 2028 au musée de Bastia
- Un symposium international en 2028 au musée et au théâtre de Bastia
- Une nouvelle production en 2028 au théâtre de Bastia de l'opéra d'Arthur Honegger *Amphion*, dont Paul Valéry a écrit le livret.

II.4.2. Les forums de réflexion sur l'identité (2024-2028), en partenariat avec l'université de Corse - Bastia et Corte

Ces forums de réflexion auront un point d'ancrage à Bastia dès 2026, dans le réseau des bibliothèques municipales et dans plusieurs autres lieux (théâtre, musée, Alb'Oru...) afin de susciter une réflexion collective sur le concept d'identité, dans ses dimensions historiques, sociologiques, politiques et philosophiques. Ils accueilleront des figures intellectuelles européennes pour confronter les différentes approches de l'identité dans ses relations avec les enjeux géopolitiques, économiques et sociaux, culturels et artistiques.

Ces forums se décomposeront en quatre volets :

- Identités et valeurs dans le monde contemporain, entre migrations et trouble dans le genre
- Réflexions sur l'identité corse
- Repenser l'universalisme

• Langues et représentations sociales
L'année 2028 donnera lieu à une publication et à un forum de conclusion qui scandra l'année et mobilisera les principaux intervenants à ces forums.

II.4.3. Un atelier de création artistique et littéraire autour des enjeux de l'identité - 2026-28 - ville de Bastia, Collectivité de Corse et partenariat envisagé avec l'université de Corse.

L'identité, en tant que thème central qui traverse les débats contemporains, constitue un sujet d'inspiration et de réflexion de la création littéraire, artistique, cinématographique, dans l'ensemble des champs disciplinaires.

Un atelier spécifique regroupant des artistes, cinéastes, écrivains, penseurs et chercheurs en sciences humaines (sociologues, anthropologues, philosophes...) sera organisé en 2026-2027 pour développer des projets autour de la thématique de l'identité. Cet atelier se décomposera en travail de terrain et enquêtes auprès des habitants de la Corse pour saisir les différentes perceptions et expériences de l'identité et pour en nourrir des représentations artistiques et littéraires. Tout cela sera mis en regard avec des réflexions et travaux artistiques issus d'autres îles et pays européens.

II.5.

Îles réelles, îles rêvées

Les îles sont une composante essentielle de l'espace européen. Elles ont joué tout au long de l'histoire du continent un rôle de laboratoire de formes politiques ou d'organisations sociales inspirées parfois par des pensées utopiques. La Corse a été précurseuse dans son application des principes démocratiques, avec la période paoline qui a fortement marqué l'Europe des Lumières. Par leur positionnement périphérique, à part ou en marge, par le fait qu'elles sont des mondes « autres », les îles suscitent des fantasmes et stimulent les imaginations. Cet axe thématique souhaite investir les spécificités insulaires historiques et contemporaines et les inspirations qu'elles suscitent chez les artistes. Fondé sur une

mise en réseau entre plusieurs îles méditerranéennes ou européennes, il travaillera à des échanges, à des résidences croisées, à des réflexions partagées sur le fait insulaire.

II.5.1. Dissidanse, l'insularité en mouvement (pilote : ArtMouv, Hélène Taddei) - 2023-2028 - Bastia et le réseau Dissidanse (Ajaccio, Porto Vecchio, Corte).

Ce projet associe cinq îles européennes (Corse, Sardaigne, Chypre, Malte et les îles Canaries) pour mettre en jeu l'insularité, ses particularités et la diversité de ses expressions dans le domaine chorégraphique. Il fera l'objet d'une candidature au programme Europe Créative entre 2023 et 2024.

Chaque partenaire aura la possibilité de venir créer, diffuser, transmettre sur chacune des îles partenaires allant à la découverte d'autres insularités, d'autres esthétiques, d'autres langues et langages. Des résidences réuniront tous les artistes partenaires au sein d'un projet commun, création collaborative.

Les résidences réuniront également tous les artistes partenaires au sein d'un projet commun, création collaborative qui sera présentée en 2028. Un volet *in situ* et en espace public permettra de prendre en compte le patrimoine naturel et le patrimoine bâti des différents lieux partenaires et d'aller au plus près des publics.

II.5.2. Résidences artistiques croisées entre la Corse et les îles Lofoten - pilote : Julie Canarelli, Corsica Luce - Bastia et Nonza.

Le projet commencera dès 2024, avec un premier cycle de résidence d'un artiste pendant une durée de quatre à huit semaines, et de même chaque année. Le projet artistique sera co-construit avec les artistes concernés et le North Norwegian Art Center (NNAC), la NNBK et Corsica Luce autour des questions relatives à l'insularité (relations îles/continent, préservation des espaces naturels, rapport à la mer...). Des artistes corses seront parallèlement accueillis par le NNAC selon la même périodicité. L'année 2028 donnera lieu à une exposition des œuvres produites à l'occasion des résidences à Bastia et à Nonza, ainsi qu'à des rencontres-débats avec les artistes et les acteurs culturels de Corse et des îles Lofoten. Ce seront au total quatre artistes des îles Lofoten qui seront accueillis en Corse, à Nonza, et quatre artistes corses qui iront séjourner aux îles Lofoten. Partenaires : North Norwegian Art Center, NNBK, association d'artistes de Norvège du Nord et le Lofoten International Art Festival.

II.5.3. Projet de résidences croisées en la Corse (FRACORSE et Providenza), la Sardaigne et Syros - FRACORSE - Providenza, Cherimus (Sardaigne) et Archipelago Network (Syros) - 2025-2028

Le FRACORSE, la fabbrica culturale Providenza à Pieve, l'association Cherimus de la région Sulcis-Iglesiente de Sardaigne ainsi que Archipelago Network sur l'île de Syros, en Grèce, s'associent pour développer un programme d'échanges et créer un réseau de résidences d'artistes entre ces trois territoires insulaires. L'un des objectifs est de favoriser la mobilité des artistes et la préservation du patrimoine local. Comme la plupart des zones périphériques d'aujourd'hui, ces régions sont tiraillées entre la sauvegarde de leur patrimoine et leur intégration continue dans la sphère mondialisée. Le risque est de ne pas être en mesure de contrôler activement cette transition : leurs histoires et leurs identités locales peuvent devenir de simples anecdotes ou des curiosités pour les touristes, plutôt que d'être intégrées consciemment dans l'existence réelle des communautés, afin de créer de nouvelles voies pour la culture et la vie en commun. Ainsi, le projet a pour but de dynamiser sur le plan artistique les relations entre ces trois îles afin de participer à l'avènement d'une nouvelle sensibilité et d'une nouvelle approche des questions aussi bien sociales, politiques, économiques que culturelles. Il s'agit donc de revitaliser leurs relations et d'engager le public dans une approche participative à travers des ateliers pilotés par les artistes. Ce projet fait l'objet d'une candidature à Europe Créative en 2023.

II.5.4. Les cinématographies des îles - Festival Artemare (2026-2028)

Le plus ancien festival de cinéma de Corse proposera à partir de 2026 un focus autour des cinématographies des îles méditerranéennes afin d'identifier leurs spécificités et leurs points communs. Ce focus donnera lieu en 2028 à un symposium rassemblant les réalisateurs des îles qui proposera une réflexion sur les esthétiques, les thématiques et plus généralement les conditions de productions des œuvres dans les espaces insulaires de la Méditerranée.

II.5.5. Création d'un orchestre des îles européennes - pilote : Bertrand Cervera violoniste et chef d'orchestre - 2024-2028

L'ambition est de rassembler des musiciens des îles de la Méditerranée (Açores, Baléares, Malte, Canaries, Madère, Sardaigne, Sicile...) afin de pouvoir constituer un orchestre qui portera le répertoire de ces territoires, dans ses dimensions savantes et plus populaires. Cet orchestre sera itinérant à partir de Bastia et dans les zones rurales de l'île.

II.5.6. Coopération avec Fort-de-France et la Martinique (2025-2028) organisée autour de trois thèmes :

- Les plurilinguismes martiniquais et corse, avec des résidences croisées entre Bastia et Fort-de-France d'écrivains et d'artistes utilisant les langues minoritaires des deux territoires.

- La pensée d'Édouard Glissant et ses résonances avec la Corse : cycle de réflexions et de recherches à l'université de Corse en lien avec le pôle Martinique de l'université des Antilles sur l'apport conceptuel et littéraire de la pensée d'Édouard Glissant pour appréhender les cultures minoritaires et périphériques.

- Le fait insulaire en Martinique et en Corse : programme de recherche entre l'université de Corse et le pôle Martinique de l'université des Antilles sur une approche comparée entre le fait insulaire et ses différentes manifestations (socio-économiques, artistiques et littéraires).

II.5.7. Le bateau-atelier 2027-2028 - Ville de Bastia et Collectivité de Corse

Ce bateau rassemblera plusieurs artistes de toutes les disciplines des îles d'Europe (du nord au sud), il poursuivra un itinéraire des îles Lofoten jusqu'à la Corse, en passant par plusieurs îles (Islande, Irlande, îles de la Méditerranée...) pour faire naître des créations inspirées par les différentes étapes de la croisière. Ce bateau-atelier, arrimé à Bastia, donnera lieu à une exposition pendant l'été 2028 dans plusieurs lieux de la ville et de l'agglomération (Una Volta, musée, Arsenal, tiers-lieu de Toga...).

Des programmes transversaux au service de la formation, de la transmission et du partage le plus large.

La formation supérieure des acteurs culturels au cœur de la candidature

La présence de l'Université de Corse en tant que membre fondateur de l'association Bastia Corsica 2028 indique la volonté de structurer un projet qui place la formation initiale et continue des artistes et acteurs culturels au cœur de la candidature.

- **Un nouveau master** sera créé avec une orientation d'alternance. Ce master, intitulé « Orchestra » (Organisation des ressources culturelles et historiques et structuration des talents par une mise en réseau des acteurs), porté par la faculté de lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales, vise à assurer une formation aux professions du secteur des arts vivants, orientée autour de la production et de la diffusion (managers d'artistes, producteurs, tourneurs, administrateurs de compagnies...).

- **Le projet d'un diplôme universitaire musiques traditionnelles** en formation continue (en partenariat avec l'Institut d'enseignement supérieur de la musique Europe et Méditerranée d'Aix-en-Provence, le conservatoire Henri Tomasi de Corse), est en réflexion.

- **Le diplôme d'État des métiers de la danse** en formation initiale, porté par la faculté des sciences et techniques, actuellement accrédité par les ministères de la Recherche et de l'Enseignement supérieur et par le ministère de la Culture.

©Armand Luciani



2.3 Expliquez de manière concise la manière dont le programme associe le patrimoine culturel local et les formes artistiques traditionnelles à des modes d'expression culturelle innovants et expérimentaux ?

Plusieurs axes et actions envisagent une valorisation du patrimoine matériel et immatériel de la Corse via des liens avec des artistes et des démarches contemporaines :

Les héritages, repères et inspiration pour la création contemporaine

- Les laboratoires de création et d'expérimentation vont œuvrer à la transmission et la revisitation d'un patrimoine musical et vocal mais aussi littéraire et poétique par la création contemporaine. Ils feront dialoguer des héritages polyphoniques ou des formes instrumentales traditionnelles avec des courants contemporains.

- Le projet relatif à la cinémathèque de Corse proposera à des cinéastes européens de choisir des films du patrimoine corse pour que cela puisse aboutir à un geste curatorial permettant d'éclairer leur propre démarche créative et leurs sensibilités respectives.

- Le programme autour du baroque (exposition au musée de Bastia en 2028 et ses différents prolongements) va permettre d'identifier les filiations contemporaines de l'esthétique baroque et de proposer à des artistes contemporains d'exprimer la place de l'héritage baroque dans leur démarche artistique.

Les patrimoines dialoguent avec la création

- Avec le programme de valorisation des tours génoises et paolines avec des artistes plasticiens ou compositeurs contemporains qui auront une forme de carte blanche pour proposer des œuvres en résonance avec ces éléments patrimoniaux emblématiques de l'histoire de la Corse et des conquêtes dont elle a été l'objet.

- Les sentiers du patrimoine feront l'objet de commandes publiques artistiques pour que les artistes contemporains puissent s'appuyer sur les traces patrimoniales vernaculaires (lavoirs, fontaines, etc.) pour stimuler leur imaginaire créateur.

- Des échanges entre les artisans et les designers, les conteurs et les écrivains, bédéistes et réalisateurs seront organisés.

- Par les *Chjassi di l'arti* : les sentiers muletiers seront investis par des artistes contemporains.

- Dans le projet de résidences *A Stampa*, des artistes contemporains seront invités à laisser dans des lieux patrimoniaux emblématiques une empreinte durable d'un dialogue avec les héritages architecturaux, historiques et artistiques des différentes époques de la Corse.

2.4 Comment la ville a-t-elle impliqué, ou prévoit-elle d'impliquer, des artistes et des organisations culturelles locaux dans la conception et la mise en œuvre du programme culturel ?

La méthode de construction de la candidature a associé étroitement le tissu artistique et culturel local dans le but d'arrimer fortement le programme de la candidature à une réalité d'activités artistiques et culturelles afin de pouvoir conforter et amplifier les conditions de création des artistes et acteurs culturels, de permettre une ouverture européenne et internationale accrue et d'être à l'écoute de leurs besoins de formation.

La Fabrique du Projet, dans ses différentes étapes, a souhaité en premier lieu écouter les artistes et acteurs culturels, pour ensuite organiser une réflexion commune sur les enjeux de la candidature et sur les propositions qui pouvaient émerger à partir du cadre fixé par le label et les orientations définies par le conseil d'administration de l'Association Bastia Corsica 2028.

C'est cette réflexion collective qui a permis de faire naître les programmes phares de la candidature et d'identifier les cinq axes thématiques. Ainsi, ces axes ont été nourris par les artistes, acteurs culturels, associations et autres forces vives de la société civile.

De manière plus précise, plusieurs programmes phares et actions des différents axes ont été confiés à des artistes et acteurs locaux :

- Cafés de l'Europe, Les Veillées et Les Bals de l'Europe feront intervenir des artistes corses, dans un dialogue et des échanges avec des artistes européens.

- Bastia Corsica terre d'artistes propose des laboratoires de création et d'expérimentation, pilotés chacun par des artistes ou acteurs culturels corses.

- Le Grand Tour des Littératures Européennes est une proposition émanant du réseau des médiathèques de Bastia et sera piloté par sa directrice, Jocelyne Casta.

- Plusieurs actions des cinq axes thématiques ont pour commissaires des artistes et acteurs culturels corses : par exemple les *Chjassi di l'arti*, avec David Raffini, la route des Trognes avec Laetitia Carlotti, les festivals de poésie ou de théâtre en langues minoritaires, respectivement confiés à Patrizia Gattacecca et à Jean-Pierre Lanfranchi.

La dimension européenne



Bastia, une ville au cœur de l'Europe,
de son histoire et de son avenir.

Bastia, au sein de la Corse, territoire insulaire théâtre d'une histoire parfois décrite comme la plus tragique de la Méditerranée, faite de fureurs et de batailles, d'expérimentations politiques et démocratiques précurseuses, de conquêtes, d'émigrations et d'immigrations, s'inscrit au cœur de la destinée européenne dont elle épouse les tragédies et les espoirs. La Corse, considérée comme « l'Île des Justes », seul département français où aucun Juif ne fut ni déporté ni arrêté pendant la Seconde Guerre mondiale, fut traversée durant toute son histoire par des valeurs d'hospitalité et de solidarité. Île de Beauté, Kallisté, « la plus belle » comme l'ont nommé les Grecs, montagne dans la mer, elle a ébloui, par la magnificence et la richesse de son patrimoine naturel, tous les visiteurs, qu'ils soient écrivains, artistes, universitaires ou aventuriers.

Cette histoire est marquée par des conquêtes de plusieurs puissances européennes dès l'Antiquité. Une histoire culturelle qui est un creuset, marqué par sa méditerranéité mais aussi par d'autres influences plus lointaines, des liens particuliers avec l'Europe slave, les Balkans ou la Grande-Bretagne par exemple. Pasquale Paoli et Napoléon, deux des personnalités historiques les plus emblématiques de Corse, ont chacun une dimension européenne marquée.

La candidature souhaite mettre en valeur ces héritages, la force des influences européennes à Bastia, ville du pouvoir génois et ville patricienne, leurs prolongements contemporains et en susciter de nouveaux. Par exemple, à partir de la spécificité liée à l'insularité, nous souhaitons initier de nouveaux partenariats avec des îles telles que l'Islande, les îles norvégiennes ou l'Irlande. Nous souhaitons également renforcer nos échanges avec les territoires européens marqués par le plurilinguisme, qui constitue une richesse pour la jeunesse et un riche terreau pour les activités artistiques et académiques.

3.1 Promouvoir la diversité culturelle en Europe, le dialogue interculturel et une plus grande compréhension mutuelle entre les citoyens européens.

La singularité culturelle corse, reconnue au plan international, est partie prenante du creuset européen, avec des ramifications dans plusieurs pays et régions européennes. À partir de ce socle, nous tisserons des liens vers plusieurs « cultures-sœurs », aussi bien dans le domaine musical et vocal avec l'Italie, l'Espagne, les Balkans et l'Europe du Nord, que pour les domaines littéraires ou cinématographiques avec les îles méditerranéennes ou des îles d'Europe du Nord. Les projets suivants, déjà mentionnés dans la partie relative aux contenus artistiques et culturels, porteront cet enjeu de rapprochement entre des villes, territoires et pays européens qui partagent avec Bastia plusieurs spécificités.

Promotion de la diversité culturelle Les cultures et langues dites « minoritaires ».

- La création d'un festival de théâtre en langues minoritaires.
- La création d'un festival de poésie en langues minoritaires, Poesia Bay.
- La mise en réseau de la Casa di e lingue avec des structures similaires et le développement de projets communs.
- L'organisation d'un cycle de réflexions et de recherches académiques sur le plurilinguisme en lien étroit avec les universités des territoires concernés.
- Le Babel Film Festival (Cagliari - Sardaigne), festival de cinéma en langues minoritaires, sera invité en Corse, à Bastia pendant l'été 2028, pour présenter une sélection de films projetés en plein air.

Le développement du dialogue interculturel

Cet enjeu est au fondement de plusieurs programmes et actions :

- Les Cafés de l'Europe dans le jumelage entre cafés corses et européens, dans les activités qui vont en découler (invitation d'artistes européens, d'associations des villes des cafés jumelés, etc.) créeront un dialogue interculturel à l'échelle de la société civile via les rencontres et les échanges qui se produiront.
- Les laboratoires de création visent à susciter une interpénétration des regards et des démarches artistiques pour un enrichissement mutuel entre artistes corses et artistes européens qui seront invités à dispenser des classes de maîtres ou à participer aux sessions de travail.
- Les résidences croisées qui sont prévues dans plusieurs programmes tels que « Bastia Corsica, terre d'artistes » avec notamment les laboratoires de création et d'expérimentation ou « Îles réelles, îles rêvées ».

Une plus grande compréhension mutuelle entre les citoyens européens

- Plusieurs des programmes phares de la candidature s'inscriront dans ces échanges et ces rapprochements entre les peuples : Cafés de l'Europe avec les jumelages entre cafés bastiais et corses et des cafés européens ; les Veillées avec des invitations faites à des formations artistiques européennes ou à des associations pour participer à ces veillées et partager des spécificités de leurs pays d'origine. D'autres programmes phares comme Dessine-moi l'Europe seront générateurs d'une réflexion au sein de la jeunesse sur les valeurs européennes et sur les enjeux d'amitié entre les peuples européens et les citoyens de l'Union.
- L'un des programmes phares Écoles d'Europe, qui prévoit les jumelages dans lesquels s'inscriront des projets et échanges pour chaque échelon d'établissement scolaire (écoles élémentaires, collèges et lycées), vise cet objectif en priorité : initier les plus jeunes, et tout au long de leur scolarité, à ces échanges avec la diversité des jeunes qui composent les pays de l'Union européenne.
- Le Grand Tour de la Littérature Européenne prévoit des jumelages entre les médiathèques.
- Les programmes d'échanges avec les villes lauréates du titre Capitale européenne de la culture, telles que Gênes, Donostia, Novi Sad ou Matera

Mettre en valeur les aspects communs des cultures, de l'histoire et du patrimoine européens, ainsi que l'intégration européenne et les sujets européens d'actualité

La valorisation des aspects communs des cultures, de l'histoire et du patrimoine européens

- Des rapprochements sont prévus entre les traditions polyphoniques corses, italiennes, balkaniques et du Caucase dans les axes liés aux pratiques amateurs des paghjelle et aux programme EVE en partenariat avec la Philharmonie de Paris.
- Le programme Le Grand Tour des Littératures européennes sensibilisera la jeunesse aux thématiques communes des littératures européennes, aux grands courants littéraires qui ont façonné l'Europe culturelle.
- Les différentes actions du programme « Îles réelles, îles rêvées » viseront à identifier les traditions et caractéristiques communes des cultures insulaires européennes.
- Le projet autour du baroque BarochiSimu! veut démontrer la place majeure du baroque en Europe, à Bastia et en Corse, avec l'exposition prévue en 2028 au musée de Bastia et ses déclinaisons en termes de commandes publiques artistiques, d'action culturelle et d'éducation artistique et culturelle, ses rencontres-débats et les conférences auxquelles elles donneront lieu.

La valorisation de l'intégration européenne et des sujets européens d'actualité

- Le programme Dessine-moi l'Europe, chantier de création en bande dessinée destiné aux jeunes des collèges et des lycées visera une sensibilisation et le développement d'une réflexion sur les enjeux de l'avenir de l'Europe en tant qu'espace politique commun. Il souhaite mobiliser la jeunesse autour de l'histoire européenne, de ses principaux jalons, et des débats qui la traversent actuellement : comment faire face à la crise environnementale, quel rôle jouer dans l'échiquier géopolitique mondial, quelles valeurs promouvoir à l'échelle internationale...
- L'axe thématique Être(s) Vivant(s) à pour objectif, à travers la mobilisation d'artistes européens, de sensibiliser aux enjeux environnementaux et d'écoresponsabilité.
- L'axe thématique «Partager nos communs, héritages et mémoire entre migrations et diaspora» traitera de la place des migrations dans l'histoire de la Corse dans un contexte européen et mondial et permettra de mieux cerner les enjeux d'avenir qui se pose à l'Europe, à la France et à la Corse.
- L'axe thématique Questions d'identité(s) explorera un sujet majeur qui traverse l'espace public européen autour de l'identité, qu'elle soit nationale, religieuse ou de genre, en suscitant des réflexions croisées à partir d'héritages intellectuels de référence (Paul Valéry, par exemple) et en souhaitant apporter une contribution significative au débat.

Baroque

3.2. Pouvez-vous expliquer en détail votre stratégie destinée à susciter l'intérêt d'un large public européen et international ?

La candidature fonde ses orientations, comme nous l'avons précédemment indiqué, sur la valorisation des singularités de Bastia comme territoire de culture, de patrimoine et de création au sein de l'ensemble corse, et sur sa capacité à servir l'Europe de la culture dans ses visées de mise en exergue de la diversité culturelle et du pluralisme artistique.

Les liens initiés avec plusieurs villes lauréates (cf. *infra* 3.3.) via des projets co-construits permettront de mobiliser les acteurs culturels, les acteurs socioprofessionnels et le grand public de ces villes et plus largement de leurs pays respectifs. Elles feront l'objet d'une campagne de communication spécifique.

La démarche globale que nous souhaitons porter pour garantir l'attractivité auprès d'un large public européen et international tient à plusieurs paramètres et s'inscrit dans une démarche de valorisation territoriale pour faire évoluer la perception de Bastia et de la Corse en dehors des stéréotypes (tourisme de masse, violences, etc.) :

1. Révéler au grand public les formes les plus caractéristiques et rayonnantes de la culture corse (polyphonies vocales, traditions musicales de la chanson corse dans ses liens avec les traditions d'Europe du Sud notamment), dans des moments festifs et fédérateurs, et montrer leur capacité à innover, à s'inscrire dans les grands courants de la modernité. La vitalité de la littérature corse contemporaine fera l'objet d'une valorisation spécifique et d'une contextualisation à l'échelle européenne, avec notamment une mise en perspective historique. Nous souhaitons faire de nos rassemblements populaires inscrits dans les programmes phares (Les Bals de l'Europe ou In cantu !) des vecteurs d'attractivité auprès d'un large public.

2. Promouvoir un art de vivre bastiais et corse auprès d'un grand public européen, autour de la convivialité et de l'échange, via la promotion de certains programmes phares de la candidature tels que Cafés de l'Europe ou Les Veillées, qui sont enracinés dans des traditions très locales et qui néanmoins partagent des caractéristiques communes avec des rites sociaux et culturels d'autres pays européens. La langue corse sera inscrite dans cette dimension, dans son lien avec les langues romanes notamment.

3. Susciter l'intérêt d'un public plus spécialisé (professionnels de la culture, public cultivé...) à la capacité de Bastia et de la Corse de s'imposer comme un espace de valorisation patrimoniale, de création artistique dans les formes les plus expérimentales, de réflexion académique et intellectuelle, de débats sociétaux et de mise en réseau avec des acteurs européens, des îles et de la rive sud de la Méditerranée.

Par nos axes thématiques, comme Être(s) vivant(s), Questions d'identité(s) ou Îles réelles, îles rêvées, nous souhaitons avoir une portée européenne et internationale et inscrire ces projets dans des réseaux universitaires et académiques en mobilisant les outils de communication adaptés.

4. Mobiliser l'opinion européenne autour de l'enjeu insulaire, en Europe et au-delà de l'Europe.

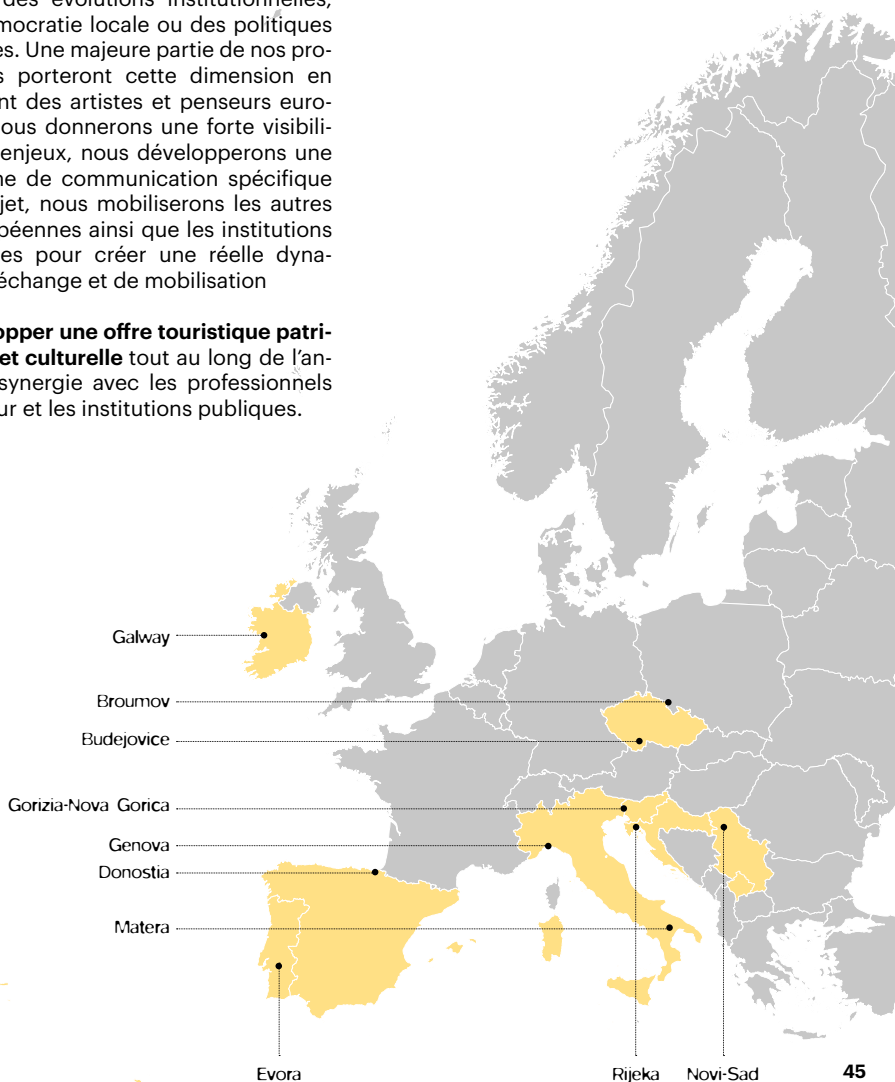
L'Europe s'est beaucoup concentrée ces dernières années sur les métropoles, compte tenu des multiples enjeux qu'elles revêtent (attractivité, développement économique et durable, cohésion sociale, etc.). Notre candidature souhaite sensibiliser les publics européens sur l'enjeu des îles en Europe, sur leur rôle de laboratoire dans plusieurs champs politiques, qu'il s'agisse du développement durable et de la préservation des ressources naturelles, des évolutions institutionnelles, de la démocratie locale ou des politiques culturelles. Une majeure partie de nos programmes porteront cette dimension en impliquant des artistes et penseurs européens. Nous donnerons une forte visibilité à ces enjeux, nous développerons une campagne de communication spécifique sur le sujet, nous mobiliserons les autres îles européennes ainsi que les institutions partenaires pour créer une réelle dynamique d'échange et de mobilisation

5. Développer une offre touristique patrimoniale et culturelle tout au long de l'année, en synergie avec les professionnels du secteur et les institutions publiques.

3.3. Décrivez les liens développés ou à développer entre votre programme culturel et celui d'autres villes détentrices du titre de capitale européenne de la culture.

La préparation de la candidature a donné lieu à plusieurs voyages d'étude dans des villes lauréates du titre de Capitale européenne de la culture. Ainsi, deux voyages d'étude se sont déroulés, l'un à Novi Sad en mai 2022, l'autre à Nova Gorica en septembre 2022. Plusieurs visioconférences se sont tenues avec d'autres villes lauréates, telles que Marseille, Gênes ou Donostia.

Plusieurs partenariats ont été noués ou sont en cours de construction.



Partenariat avec la Tchéquie autour de l'histoire de l'art.

À partir du voyage en Corse dans les années 1920 de l'Académie des beaux-arts de Prague, à l'initiative du peintre tchèque Josef Hubacek. Durant l'hiver 1927, plusieurs peintres reconnus de l'école de Prague viennent en Corse. Entre 2023 et 2026, un travail d'inventaire sera conduit pour identifier le corpus des peintres ayant créé à partir de la Corse, notamment via les travaux de l'historien d'art Josef Krotvor. Ce projet associera l'université de Corse pour susciter un travail conjoint entre étudiants corses et étudiants tchèques. Nous nous sommes rapprochés des deux villes présélectionnées, Budejovice et Broumov. Avec Broumov, la réflexion porte sur le chemin de Saint-Martin et sur un échange autour du Festival de la ruralité corse qui pourrait se rendre en République tchèque, tandis que des artistes de Broumov accompliraient le pèlerinage inverse. Avec à l'esprit nos similitudes géographiques et l'idée que les villes sont toutes deux de « small cities on borderlands » (nous par la frontière maritime, eux par leur proximité avec la Pologne). Les problématiques d'accessibilité à l'eau sont également des thèmes de travail potentiels. Nous sommes en train de définir des thèmes de coopération avec Budejovice.

Partenariat avec Novi-Sad 2022, Serbie - Se redécouvrir en arts/Nos mémoires

Les liens historiques entre la Serbie et la Corse, datant de la Première Guerre mondiale, alimentent une fidélité très vive. Plusieurs projets suivent leur cours : la piste cinématographique avec les ateliers Varan, qui depuis plus de dix ans ont formé de nombreux réalisateurs insulaires dans le cadre de l'atelier Regards méditerranéens. Un atelier Varan-Balkans est en cours de montage et permettra des formations en Corse avec une présentation dans les différents pays concernés. Nos mémoires communes seront explorées : le photographe Andrija Vukelić, le lauréat du prix Ange Tomasi, est actuellement en Corse, accueilli par l'université pour retrouver ces Serbes de Corse qui arrivèrent lors de la Première Guerre mondiale. L'exposition sera produite en mars 2023 et présentée dans les espaces de la bibliothèque universitaire en mai. L'exposition suivra en Serbie et donnera lieu à des résidences croisées d'artistes pour travailler sur cette mémoire commune, avec aussi de nombreux Corses vivant en Serbie. La musique, avec des échanges de chœurs polyphoniques, a été envisagée. Ces pistes vont être approfondies dans les mois qui viennent.

Partenariat avec Genova, Italie - Histoires à relier.

Avec Genova 2004, où une prochaine visite est prévue, des propositions de travail entre les bibliothèques patrimoniales avec des échanges documentaires par une numérisation des fonds et des échanges pour les restaurations d'ouvrages, sont en cours de discussion. Des coopérations sont envisagées autour de l'évolution du musée de Bastia sur l'histoire de la Corse pour alimenter le travail scientifique sur la période génoise.

Partenariat avec Donostia, Espagne.

La question des langues est au cœur de ce projet de partenariat. La structuration d'une stratégie dès 2015 de promotion et d'apprentissage de la langue basque est un point d'appui important pour la réflexion bastiaise et corse sur le sujet. Des échanges ont été amorcés sur ce point.

Partenariat avec Matera, Italie.

Aires archéologiques et futur. Pour Matera 2019, Italie, dont nous avons reçu à Bastia le Project manager écoles et patrimoine, des échanges sur les distances physiques et temporelles, sur les communautés et le sentiment de certains d'être « loin de la culture » sont envisageables. L'archéologie est un autre thème sur lequel travailler, autour de notre patrimoine naturel et de la création artistique, en lien avec le musée archéologique italien pour un travail d'artistes corses et lucquois autour de ce thème, incluant un échange de résidences

Partenariat avec Galway, Irlande - Island Sister

Nous irons au printemps à Galway 2020, Irlande, pour formaliser une proposition de travail sur la nature : installations croisées corso-irlandaises, une participation active au festival de poésie en langues minoritaires, avec le projet Aistriú, et peut-être également littéraire avec le Cuirt International Festival of Literature.

Partenariat avec Rijeka, Croatie - Polyphony

De nos échanges avec l'équipe de Rijeka 2020, rencontrée à Nova Gorica ont émergé des réflexions sur les liens entre polyphonies corses et polyphonies de la zone des Balkans. La discussion se poursuivra dans les mois qui viennent pour aboutir à un projet d'échanges structuré et durable.

Partenariat avec Gorizia-Nova Gorica 2025, Italie/Slovénie - Frontières abo- lies.

Nous nous sommes rendus, à l'invitation du président de Gorizia-Nova Gorica 2025, à Udine, Trieste, Gorizia et Nova Gorica, en compagnie d'autres villes lauréates, telles que Rijeka ou Chemnitz, pour présenter nos candidatures et échanger. La définition d'échanges dans le domaine musical est en cours pour GO2025 et BC2028.

Partenariat avec Evora 2027, Portugal - Nos chants du possible.

La communauté d'origine portugaise représente la deuxième communauté de Corse, après la communauté d'origine marocaine. Les liens sont donc particulièrement importants. Divers thèmes sont en cours de travail : par exemple, avec Songs of Vagar - Cante alentejano, patrimoine immatériel de l'humanité, et les polyphonies de l'école de musique Sé de Évora, pour que le chant collectif revienne dans la vie quotidienne des gens. Des actions entre 2023 et 2027 ramèneront la pratique du cante sur les places, les cafés, les usines, les entreprises, les écoles, etc. Durant cette période, des ateliers de cante, de danse et d'instruments traditionnels seront également organisés. Un groupe polyphonique de Bastia ou de Corse se produira en 2027, en collaboration avec des groupes locaux, exprimant les similitudes et les différences de la tradition musicale polyphonique en Europe. Nous rendrons la pareille la même année, et en 2028, pour pérenniser chaque année cet événement ici et là-bas. Le Centre de documentation et d'interprétation de la musique de la cathédrale d'Évora propose qu'une organisation de Bastia Corsica soit incluse dans ce processus de préservation et de numérisation du patrimoine polyphonique de l'Europe et que le riche patrimoine polyphonique de Bastia soit présent dans le centre nouvellement formé.

Ilha irmã. Açores 2027, Portugal.

Pendant le processus de désignation d'Evora en tant que Capitale européenne de la culture 2027, nous avons souhaité établir avec les diverses villes candidates du Portugal un partenariat privilégié, la Corse étant une île sœur en Méditerranée, compte tenu d'une importante communauté d'origine portugaise. Ainsi nous avons souhaité être partie prenante des projets "10ème île"/10th Island (avec des échanges d'artistes açoréens et corses) et "Île des femmes"/Island of Women (mise en valeur de la polyphonie féminine) et avons prévu de participer aux thèmes principaux de leur programme Island of Women and. Notre ambition étant l'inclusion, malgré l'exclusion des Açores, nous vérifierons la possibilité de poursuivre nos échanges.

A.

Belelli



4.1. Expliquez en détail comment la population locale et la société civile ont été impliquées dans la préparation de la candidature et comment elles participeront à la réalisation de la manifestation.

Notre candidature n'a de sens que parce qu'elle fédère la diversité de la population bastiaise et plus largement de la population corse. Nous avons souhaité que les prémices de notre démarche soient pensées avec les représentants de la société civile. Durant la phase préparatoire, de décembre 2021 à novembre 2022, la population locale et la société civile ont été mobilisées et impliquées selon les modalités suivantes :

Nous avons associé le Conseil économique, social, culturel et environnemental de Corse (CESEC) dans la gouvernance de l'Association Bastia Corsica 2028, la présidente du Conseil siégeant au conseil d'administration. L'équipe de Bastia Corsica 2028 a en outre participé à plusieurs commissions Culture et commissions plénières du CESEC, afin de pouvoir associer étroitement aux avancées du projet les représentants de la société civile et solliciter cette instance sur plusieurs orientations et recueillir ses suggestions.

La société civile dans sa diversité a été intégrée au dispositif de La Fabrique du Projet dès décembre 2021, avec plusieurs ateliers ouverts auxquels elle a participé. L'Association Bastia Corsica 2028 a souhaité être très proactive dans cette phase de construction de la candidature et a mobilisé très largement en transmettant des invitations à un fichier de plus de trois cents structures représentant les acteurs culturels, les institutions, les acteurs associatifs, les socioprofessionnels et des personnalités qualifiées.

Cette première phase a donné lieu à neuf ateliers qui ont eu lieu à Bastia, Corte et Sartène. Ils ont associé très largement les acteurs culturels, les socioprofessionnels, le monde associatif et la société civile. L'objectif prioritaire était de dégager des thématiques à approfondir dans une deuxième séquence plus longue.

Cinq thématiques ont été retenues à l'issue de ces neuf ateliers : patrimoine naturel et création artistique ; art, culture et inclusion sociale ; héritage et mémoires ; langue corse et plurilinguisme ; identités. Le pilotage de ces cinq ateliers thématiques a été confié à des acteurs culturels et académiques exerçant des responsabilités sur le territoire (directeurs d'institutions, responsables d'administration, universitaires...).

Une trentaine de sessions ont eu lieu à Bastia, mais aussi à Ajaccio, Santa Reparata di Balagna, Pioggiola, Porto-Vecchio, Corte et Sartène. Le tissu associatif culturel, celui des pratiques amateurs, mais aussi celui impliqué dans les secteurs de l'action sociale, de la jeunesse, du sport et de l'éducation, a été étroitement associé à ces ateliers et a pu transmettre ses propositions.

Plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre afin de susciter une mobilisation citoyenne la plus forte possible :

La sollicitation des réseaux associatifs du territoire bastiais par le biais d'entretiens bilatéraux avec l'équipe de Bastia Corsica 2028 afin de définir les logiques partenariales dans le cadre de la candidature.

Les écoles ont été mobilisées avec plusieurs opérations de sensibilisation ainsi qu'un comité de pilotage avec le rectorat de Corse qui débouchera sur une convention en mars 2023.

L'Institut régional d'administration de Bastia a été partie prenante de l'organisation de plusieurs ateliers avec la participation d'élèves au printemps 2022.

Une soirée fédératrice ouverte à la société civile a été organisée à Bastia le 26 juillet 2022 avec plusieurs tables-rondes accessibles au grand public pour faire un point d'étape sur la candidature avec la participation du Président du Conseil Exécutif de Corse, de la Présidente de l'Assemblée de Corse, du député européen Younous Omarjee, de plusieurs élus européens qui sont intervenus par visioconférence. Deux concerts gratuits ont suivi ces tables-rondes pour mobiliser la population bastiaise et corse.

Le tissu associatif de la diaspora corse a été sensibilisé avec plusieurs soirées à Paris :

- une réunion de l'association I Scemi Astuti organisée au Sénat en octobre 2022 en présence du commissaire général de la candidature a permis de sensibiliser et de mobiliser plusieurs acteurs des réseaux de la diaspora corse ;
- une soirée à l'Assemblée Nationale le 15 novembre 2022 et une soirée le 16 novembre 2022 à l'Espace Cyrnea pour mobiliser les réseaux socio-professionnels de la diaspora corse.

La mobilisation de la jeunesse a été suscitée :

- par le biais d'une consultation via les écoles et l'université afin de faire remonter des idées des projets.
- par la tenue de tables rondes consacrées à la candidature, lors de la 2e édition en juin 2022 de la Fiera di Bastia (foire de Bastia), organisée par l'association Bastia Eterna constituée d'étudiants : participaient à cette initiative des élus de la Ville, des artistes et l'équipe de Bastia Corsica 2028, pour présenter les enjeux et tracer des perspectives de coopération entre l'association et ses partenaires.

Pour la suite de la construction de la candidature

la population locale et la société civile participeront à la réalisation de la manifestation par quatre modalités principales :

1/ Les budgets participatifs de la Collectivité de Corse à destination de la jeunesse (100K€ annuels) et de la ville de Bastia qui est de 200K€ seront labellisés Bastia Corsica 2028 dès 2023 pour aboutir à la conception de projets de long termes qui s'inscriront dans la candidature et qui auront vocation à déboucher sur un projet d'ampleur en 2028. Les comités existants (Assemblea di a Ghjuventù et Parolla di a ghjuventù) seront mobilisés pour solliciter des idées et des projets.

2/ La mobilisation du réseau des ambassadeurs de la candidature, réseau de volontaires de tous âges et représentatifs de la société civile qui ont été sollicités via les réseaux institutionnels et associatifs.

3/ La création de comités participatifs citoyens de la candidature en mars 2023 avec des référents identifiés pour mettre en œuvre des actions dans le cadre des programmes phares ou pour de nouveaux projets liés à des objectifs centraux de la candidature (inclusion sociale, échanges européens, sujets environnementaux ou liens pôles urbains et zones rurales). Ces comités participatifs seront mis en place dans les différents quartiers de Bastia et des quatre autres villes de l'agglomération via les services de la cohésion sociale en lien étroit avec la direction des Affaires culturelles de la ville de Bastia et les services culturels des quatre autres communes.

4/ Un forum en ligne sur la candidature sollicitant les idées et les projets qui pourront enrichir certains programmes phares ou certains axes thématiques sera mis en œuvre durant les années 2024-2025.

5/ Un appel au bénévolat dès 2024 pour mobiliser l'ensemble de la population et l'inviter à intégrer le «collège société civile» du comité d'organisation de Bastia Corsica 2028.

6/ Plusieurs événements d'ampleur seront organisés à partir de 2023 pour susciter une adhésion populaire en faveur de la candidature. Par exemple, avec l'association sportive Mantinum, un marathon «Bastia Corsica 2028» sera organisé au premier trimestre 2024, avec une dimension artistique et culturelle pour encourager toutes les générations à s'engager en faveur de la candidature et de son programme.

4.2. Expliquez comment vous entendez créer des opportunités permettant la participation de groupes marginalisés et défavorisés.

L'un des axes centraux de la candidature et qui a guidé la conception du programme artistique et culturel est celui de l'inclusion sociale. C'est un objectif qui est porté avec volontarisme par l'ensemble du conseil d'administration de Bastia Corsica 2028 et par l'ensemble des élus parties prenantes de la candidature.

Plusieurs programmes phares de la candidature visent cet objectif de manière très volontariste : **Cafés de l'Europe, Les Veillées, Les Bals de l'Europe, Bastia et la Corse chantent ! Mondes communs ou L'art en partage.**

Le projet visant à investir le quartier de Lupinu de Bastia avec une programmation et des actions intensives porte cette volonté pour que les modes d'action mis en œuvre et les résultats obtenus puissent constituer un cadre de référence pour d'autres territoires affectés par des difficultés similaires.

Ces programmes ont vocation à rassembler, à faire participer la diversité des populations qui composent les territoires bastiais et corse et particulièrement les plus éloignées de la culture, les populations les plus fragilisées par les différentes crises (économiques et sanitaires), les populations victimes de la pauvreté et de la précarité.

Pour assurer une participation effective de ces populations, notamment à ces programmes phares mais également à d'autres actions du projet de candidature, les dispositifs suivants seront mis en places :

Des actions de sensibilisation aux projets de la candidature et aux thématiques, en amont dès 2024, des populations ciblées (bénéficiaires des minima sociaux, populations en grande précarité, personnes sans domicile fixe) en partenariat étroit avec les services publics et les associations qui travaillent pour ces populations.

Des projets de pratique amateurs autour du chant, de la poésie, de la musique et de la danse pour permettre à ces catégories de la population de pouvoir participer aux programmes tels que **In cantu ! / Bastia et la Corse chantent !, Bastia et la Corse contres cultures et cultures urbaines ou le festival Poesia Bay** qui mettent à l'honneur ces pratiques amateurs ainsi que **Les Bals de l'Europe** où la dimension participative de la population sera sollicitée.

Une action spécifique auprès des communautés d'origine étrangère sera conduite dès 2024, en lien avec les institutions qui les représentent (consulat du Maroc par exemple) et des associations, dans une volonté de préparer avec elles les programmes **Cafés de l'Europe, Les Veillées**



Atelier de La Fabrique du Projet au centre culturel Una Volta à Bastia

et les Bals de l'Europe ainsi que plusieurs actions de Partager nos communs qui visent à dévoiler les mémoires des communautés en Corse et de leur participation au monde du travail ou à la construction de l'identité corse.

L'ensemble des projets et actions sera accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite. Une action d'information et de sensibilisation sera entreprise dès 2024 sur ces thèmes.

4.3. Expliquez en détail votre stratégie de développement des publics, en particulier son lien avec le milieu éducatif et la participation du public scolaire.

Nous l'avons dit, **la dimension éducative est fondatrice de notre projet** qui souhaite proposer à la jeunesse corse un horizon porteur de développement et d'épanouissement individuel et collectif. Nous avons indiqué que la ville de Bastia s'est engagée dès 2014 dans une politique d'éducation artistique et culturelle pour laquelle elle a obtenu en décembre 2022 le label «100% EAC» décerné par le ministère de la Culture. Cette dimension va de pair avec une mise à l'honneur des pratiques amateurs des jeunes et de manière intergénérationnelle.

Plusieurs programmes phares de la candidature impliquent les jeunes dans des chantiers de création avec des artistes avec une dimension participative centrale :

- **Le Grand Tour des Littératures européennes** avec ses rencontres d'auteurs, ses clubs de lecture et ateliers, ainsi que des restitutions publiques.

- **Dessine-moi l'Europe**, proposant un chantier de création autour de l'histoire de la construction européenne, des valeurs de l'Europe et des enjeux d'avenir avec des auteurs de bande dessinée, avec l'objectif de diffuser les travaux réalisés sous la forme d'exposition dans l'espace public et de publier les bandes dessinées.

- **In Cantu ! / Bastia et la Corse chantent !** notamment avec le déploiement du **programme EVE** par le conservatoire Henri Tomasi, en partenariat avec la Philharmonie de Paris, qui, dès la rentrée scolaire 2024, mettra en place pour des élèves de CE2 âgés de 8 ans dans deux écoles de Bastia, un chœur d'enfants. Le dispositif montera en puissance jusqu'en 2028.

- **Écoles d'Europe** débutera en 2024 et visera un jumelage de 20 classes dans un premier temps avec des classes d'établissements implantés en Europe. Le projet a vocation à s'inscrire dans la durée au-delà de 2028.

- Le projet d'une **Académie européenne de musique** avec la création d'un orchestre de jeunes sous la direction du chef Jean-Christophe Spinosi, qui fera dialoguer les musiques savantes avec les traditions musicales corses et avec les formes populaires contemporaines (rap, hip hop...).

- Les programmes de **résidences d'artistes européens** seront adossés à des séquences approfondies d'éducation artistique et culturelle.

- Enfin, plusieurs actions des cinq axes thématiques feront l'objet d'opérations d'éducation artistique et culturelle. Ces opérations sont précisées dans les actions prévues.

Pour assurer la mise en œuvre effective de cette stratégie volontariste, une convention cadre entre le Rectorat de Corse et l'Association Bastia Corsica 2028 sera signée au printemps 2023. Cette convention prévoit la mise en place d'un **Passaportu Bastia Corsica 2028** (Passaport Bastia Corsica 2028) qui permettra un suivi des élèves et une traçabilité de leur parcours tout au long du déploiement des programmes et des actions.

5. gestion.

5.1. Aspects financiers du budget municipal pour la culture

5.1.1. Quel a été le budget municipal annuel pour la culture au cours des cinq dernières années (en dehors des dépenses liées à la présente candidature pour la capitale européenne de la culture)?

		Budget municipal annuel pour la culture	Budget municipal annuel (% du budget municipal annuel total)
2018	Fct	4 797 681,54 €	10.34%
	Invest	190 851,58 €	0.88%
	TOTAL	4 988 533,12 €	7.34%
2019	Fct	4 854 848,05 €	9.93%
	Invest	173 378,05 €	0.70%
	TOTAL	5 028 226,10 €	6.81%
2020	Fct	4 308 244,14 €	9.06%
	Invest	67 877,45 €	0.27%
	TOTAL	4 376 121,59 €	6.04%
2021	Fct	4 500 567,31 €	8.96%
	Invest	217 147,04 €	0.90%
	TOTAL	4 717 714,35 €	6.35%
2022	Fct	4 806 762,85 €	9.05%
	Invest	909 314,18 €	2.68%
	TOTAL	5 716 077,03 €	6.57%

5.1.2. Si la ville prévoit d'utiliser une part des fonds de son budget culturel annuel pour financer le projet de capitale européenne de la culture, veuillez indiquer ce montant, à partir de l'année du dépôt de candidature jusqu'à l'année pour laquelle le titre est décerné

Contribution de la ville CEC 2028	Financement association BC28	Part CEC 28 budget culture de la ville	TOTAL
2023	100 000 €	945 000 €	1 045 000 €
2024	250 000 €	1 170 000 €	1 420 000 €
2025	300 000 €	1 400 000 €	1 700 000 €
2026	350 000 €	1 645 000 €	1 995 000 €
2027	400 000 €	2 140 000 €	2 540 000 €
2028	700 000 €	3 400 000 €	4 100 000 €
2029	300 000 €	1 640 000 €	1 940 000 €
TOTAL	2 400 000 €	12 340 000 €	14 740 000 €

5.2. Budget de fonctionnement pour l'année Capitale

5.1.3. Quelle est la part du budget annuel global que la ville compte investir dans la culture après 2028 ?

Comme indiqué dans la partie 1. (Stratégie de long terme) nous souhaitons que notre candidature puisse placer la culture au cœur de notre projet global et au cœur de nos politiques publiques. Cela suppose une inscription forte du budget culturel au sein du budget municipal mais également des plus fortes synergies entre les politiques culturelles et patrimoniales et d'autres politiques publiques. Au-delà de la stricte question budgétaire, nous souhaitons que notre candidature puisse susciter des modalités de coordination plus étroites et une efficacité accrue de nos actions transversales.

année	Budget municipal pour la culture (fonctionnement)	Budget municipal annuel (% du budget municipal annuel total)
2029	8 656 000 €	9.5%
2030	9 000 000 €	10%
2031	9 000 000 €	10%

5.2.1. Revenus nécessaires pour couvrir les frais de fonctionnement : Veuillez expliquer le budget de fonctionnement global (c.-à-d. les fonds spécifiquement prévus pour couvrir les frais de fonctionnement). Le budget couvre la phase de préparation, l'année pour laquelle le titre est décerné, l'évaluation et les provisions pour les activités de suivi.

Le plan de financement du budget de fonctionnement repose majoritairement sur des fonds publics (87%), l'origine du financement privé est constituée de mécénat et des revenus commerciaux engendrés lors de l'année titre. 62% du budget global sera destiné aux années 2027 et 2028. De 2023 à 2027, les dépenses de préparation seront à hauteur de 31% du budget global et l'année 2029 post-titre représentera 7% du budget global.

Les dépenses liées à la programmation culturelle entre 2023 et 2029 représenteront 70% du budget global, les frais de fonctionnement (communication, administration et ressources humaines) seront à hauteur de 30%. La programmation évaluée à 32,9 millions d'euros sera majoritairement financée par la ville de Bastia et la Collectivité de Corse ; sur ce budget s'ajouteront les contributions de l'Université de Corse, des autres collectivités locales et le recours aux financements européens. Les frais de fonctionnement de l'association support «Bastia-Corsica 2028», évalués à 14,1 millions d'euros, seront financés par les subventions publiques (collectivités et État), le mécénat et les revenus commerciaux.

Revenus totaux nécessaires pour couvrir les frais de fonctionnement en euros

Revenus du secteur public en euros	Revenus du secteur public en pourcentage	Revenus du secteur privé en euros	Revenus du secteur privé en pourcentage
47 030 000 €	87%	6 050 000 €	13%

5.2.2. Revenus du secteur public :

Quelle est la répartition des revenus provenant du secteur public destinés à couvrir les frais de fonctionnement ?

	ville	région	état	UE (1)	autres (2)	TOTAL	%
2023	1 045 000 €	300 000 €	0 €	0 €	115 000 €	1 460 000 €	4%
2024	1 420 000 €	900 000 €	200 000 €	0 €	150 000 €	2 670 000 €	7%
2025	1 700 000 €	1 500 000 €	300 000 €	0 €	160 000 €	3 660 000 €	9%
2026	1 995 000 €	3 000 000 €	500 000 €	150 000 €	170 000 €	5 815 000 €	14%
2027	2 540 000 €	5 500 000 €	700 000 €	200 000 €	185 000 €	9 125 000 €	22%
2028	4 100 000 €	8 600 000 €	1 800 000 €	300 000 €	230 000 €	15 030 000 €	37%
2029	1 940 000 €	600 000 €	500 000 €	50 000 €	130 000 €	3 220 000 €	8%
TOTAL	14 740 000 €	20 400 000 €	4 000 000 €	700 000 €	1 140 000 €	40 980 000 €	100%

(1) Hors prix Melina Mercouri / (2) Université et autres collectivités locales

5.2.3. Les autorités financières publiques (municipalité, région, Etat) ont-elles déjà voté ou pris des engagements financiers pour couvrir les frais de fonctionnement ? Sinon, quand cela est-il prévu ?

La Collectivité de Corse et la ville de Bastia ont déjà voté des crédits destinés à lancer la candidature en 2021 et 2022. Les engagements financiers de 2023 à 2029 seront formalisés entre la Ville de Bastia et la Collectivité de Corse dans une convention cadre pluriannuelle votée courant 2023.

5.2.4. Quelle est votre stratégie de collecte de fonds pour obtenir le soutien financier des programmes et fonds de l'Union en vue de couvrir les frais de fonctionnement ?

Les projets artistiques de la candidature s'inscriront dans les appels à projets des différents programmes européens tels qu'Europe Creative.

5.2.5. Selon quel calendrier les revenus destinés à couvrir les frais de fonctionnement doivent-ils être perçus par la ville et/ou l'organisme responsable de la préparation et de la mise en œuvre du projet capitale européenne de la culture si la ville est désignée Capitale européenne de la culture ?

Le tableau ci-dessus montre que la participation de l'État est planifiée à compter de 2024 et celle de l'UE (programmes européens) à compter de 2026. Pour la ville de Bastia, la Collectivité de Corse et les autres financeurs publics, le financement intervient dès 2023.

5.2.6. Revenus du secteur privé

Quelle stratégie mettez-vous en place pour lever des fonds parmi les mécènes du secteur privé ? Quelle place prévoyez-vous d'accorder aux mécènes dans l'organisation des événements ?

En novembre 2022, Bastia Corsica 2028 a mis en place un Comité des mécènes présidé par Charles-Henri Filippi, co-président de la Banque Lazard, inspecteur des finances et mécène engagé dans plusieurs projets artistiques et culturels. Ce comité a permis de mobiliser plusieurs entreprises partenaires, dont la compagnie aérienne Air Corsica.

Le travail de levée de fonds va se développer tout au long de l'année 2023 pour susciter auprès du tissu économique corse insulaire et de la diaspora une forte mobilisation en mécénat financier et en mécénat de compétences. Nous mobiliserons également le tissu économique national et international. Nous entreprendrons une démarche spécifique pour le mécénat de compétences qui pourra concerner notamment les projets de communication, de marketing et de développement touristique.

Les mécènes pourront s'engager pour la globalité du projet via du mécénat financier ou du mécénat de compétences. Ils pourront également flécher leur aide sur des projets spécifiques en mécénat financier ou mécénat de compétences. Par ailleurs, des revenus commerciaux sont attendus pendant l'année titre (vente de goodies, billetterie...).

	mécénat	revenus commerciaux	TOTAL
2023	50 000 €		50 000 €
2024	150 000 €		150 000 €
2025	200 000 €		200 000 €
2026	500 000 €		500 000 €
2027	1 900 000 €		1 900 000 €
2028	2 000 000 €	1 050 000 €	3 050 000 €
2029	200 000 €		200 000 €
TOTAL	5 000 000 €	1 050 000 €	6 050 000 €

5.2.7. Répartition des frais de fonctionnement - Veuillez détailler la répartition de vos frais de fonctionnement.

Dépenses	Dépenses liées au programme	Promotions et marketing	Salaires, frais généraux et administration	Total des frais de fonctionnement
En euros	32 921 000 €	5 173 300 €	8 935 700 €	47 030 000 €
En%	70%	11%	19%	100%

Calendrier prévu pour l'engagement des frais de fonctionnement :

	programme	%	marketing	%	RH et ADM	%	TOTAL	%
2023	1 152 000 €	76%	80 000 €	5%	280 000 €	19%	1 512 000 €	3%
2024	2 012 000 €	68%	400 000 €	14%	545 000 €	18%	2 957 000 €	6%
2025	2 638 000 €	68%	650 000 €	17%	600 000 €	15%	3 888 000 €	8%
2026	4 400 000 €	69%	845 000 €	13%	1 100 000 €	17%	6 345 000 €	13%
2027	7 355 000 €	67%	1 200 000 €	11%	2 500 000 €	23%	11 055 000 €	24%
2028	13 963 250 €	77%	1 400 000 €	8%	2 800 000 €	15%	18 163 250 €	39%
2029	1 400 750 €	45%	598 300 €	19%	1 170 000 €	36%	3 109 750 €	7%
TOTAL	32 921 000 €	70%	5 173 300 €	11%	8 935 700 €	19%	47 030 000 €	100%

5.3. Budget relatif aux dépenses d'infrastructures

5.3.1. Les autorités financières publiques (municipalités, régions, Etat) ont-elle des déjà voté ou pris des engagements financiers pour couvrir les dépenses d'infrastructures ? Sinon quand cela est-il prévu ?

Plusieurs projets d'investissements inscrits dans la candidature ont fait l'objet d'engagements et de votes par les assemblées délibérantes des pouvoirs publics concernés. C'est notamment le cas pour la rénovation du théâtre municipal. Pour les autres projets structurants, tels que la rénovation du couvent Saint-François ou

le Bon Pasteur, les engagements auront lieu au premier semestre 2023. Au total, l'ensemble des projets d'investissement représentent un budget de 184 millions d'euros.

5.3.2. Quelle est votre stratégie de collecte de fonds pour obtenir un soutien financier des programmes et fonds de l'Union pour couvrir les dépenses d'infrastructures ?

La Collectivité de Corse (CDC) est autorité de gestion pour les crédits européens. La ville de Bastia en lien avec la

CDC envisagent de solliciter les fonds structurels pour plusieurs projets inscrits dans le cadre de la candidature. Ces sollicitations auront lieu dans le courant de l'année 2023.

5.3.3. Le cas échéant, veuillez insérer ici un tableau précisant les montants qui seront concacrés au financement de nouvelles infrastructures culturelles à utiliser dans le cadre de l'année pour laquelle le titre est décerné.

La ville de Bastia est maître d'ouvrage de projets de nouvelles infrastructures :

- la réhabilitation du théâtre et du conservatoire de Bastia ;
- la rénovation du palais Caraffa ;
- la rénovation du palais des Nobles 12 ;
- la réhabilitation du coeur de ville «Bon Pasteur» ;
- l'aménagement du secteur Fort Lacroix ;

- l'aménagement du vieux port ;
- les équipements de proximité Puntettu ;
- le nouveau programme de rénovation urbaine ;
- la rénovation de l'éclairage public ;
- la requalification du bâtiment des affaires maritimes ;
- la requalification du cheminement piéton.

Ces opérations seront réalisées selon l'échéancier financier suivant :

	État	%	ville	%	région	%	UE	%	autres	%	TOTAL	%
2023	5 090 281 €	33%	3 769 431 €	24%	3 291 635 €	21%	1 712 555 €	11%	1 615 563 €	10%	15 479 465 €	19%
2024	7 693 489 €	38%	5 647 106 €	28%	2 866 001 €	14%	964 545 €	5%	3 257 351 €	16%	20 428 492 €	26%
2025	8 545 922 €	43%	5 376 336 €	27%	2 552 945 €	13%	362 955 €	2%	3 244 018 €	16%	20 082 176 €	25%
2026	8 663 093 €	51%	3 842 327 €	23%	1 895 123 €	11%			2 427 388 €	14%	16 827 931 €	21%
2027	2 731 823 €	42%	2 004 827 €	31%	630 670 €	10%			1 126 786 €	17%	6 494 106 €	8%
2028	153 441 €	29%	278 112 €	53%	95 901 €	18%					527 454 €	1%
TOTAL	32 878 049 €	41%	20 918 139 €	26%	11 332 275 €	14%	3 040 055 €	4%	11 671 106 €	15%	79 839 624 €	100%

Par ailleurs, la Collectivité de Corse et d'autres collectivités portent des projets d'infrastructures qui sont intégrés dans le projet de candidature :

Projets	Maître d'ouvrage	État	Région	Com. et-ou InterCom.*	TOTAL
Construction du nouveau Conservatoire d'Ajaccio	Ville d'Ajaccio	4 442 207 €	1 859 339 €	2 574 752 €	8 876 298 €
Citadelle d'Ajaccio (phase préliminaire)	Ville d'Ajaccio	11 390 000 €		4 210 000 €	15 600 000 €
Musée Napoléonien d'Ajaccio	Ville d'Ajaccio	10 800 000 €		2 700 000 €	13 500 000 €
Salle de spectacle Calvi / Balagne	Ville de Calvi	2 520 000 €	680 000 €	800 000 €	4 000 000 €
École des arts Fium'Orbu	Communauté de communes Fium'orbu Castellu	2 586 780 €	685 525 €	833 695 €	4 106 000 €
Centre d'art de Nonza	Village de Nonza	3 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	5 000 000 €
Réhabilitation du Couvent St-François de Bastia	Collectivité de Corse	10 000 000 €	10 000 000 €		20 000 000 €
Amphithéâtre antique d'Aleria	Collectivité de Corse		950 000 €	250 000 €	1 200 000 €
Réhabilitation de la Citadelle de Corte	Collectivité de Corse	975 000 €	525 000 €		1 500 000 €
Réhabilitation du site Montlaur à Bonifacio	Collectivité de Corse	12 000 000 €	8 000 000 €		20 000 000 €
Strada Paolina	Collectivité de Corse		200 000 €		200 000 €
Médiathèque Monaccia d'Aullene	Collectivité de Corse	329 793 €	197 876 €	131 918 €	659 587 €
TOTAUX		58 043 780 €	24 097 740 €	12 500 365 €	94 641 885 €

Certains de ces projets dont le plan de financement n'est pas finalisé pourront faire l'objet de financements européens. Enfin, des projets d'investissement portés par des structures privées bénéficiant d'un cofinancement public seront également intégrés au projet de candidature.

Projets	Maître d'ouvrage	État	Région	Communes	Com. et-ou InterCom.*	TOTAL
Rénovation de la Fabrica / SMAC Aghja à Ajaccio	Association Aghja	353 720 €	400 000 €	111 960 €	253 920 €	1 119 600 €
Construction du cinéma multiplex Le Cube à Bastia	SARL Le Régent	1 224 700 €	1 000 000 €		6 236 800 €	8 461 500 €
TOTAUX		1 578 420 €	1 400 000 €	111 960 €	6 490 720 €	9 581 100 €

*Com. &-ou InterCom.= communes et/ou intercommunalités

5.4. Structure organisationnelle

Veillez préciser la structure de gouvernance et de mise en œuvre prévue pour la réalisation de l'année pour laquelle le titre est décerné.

L'Association Bastia Corsica 2028 a été créée en décembre 2021. Ses membres fondateurs sont la ville de Bastia, la communauté d'agglomération de Bastia, la Collectivité de Corse et l'Université de Corse. Le Conseil économique, social, culturel et environnemental de Corse y a été associé pour une représentation effective de la société civile. Cette association, présidée par le maire de Bastia, a pour mission :

- d'assurer le portage et le pilotage de la candidature,
- de développer une gouvernance élargie selon le périmètre retenu pour la candidature,
- d'associer et de fédérer les partenaires du territoire, publics et privés, autour de la candidature, de recueillir et gérer des financements mixtes.
- de préparer le programme culturel et artistique 2028 (phase d'élaboration) et de le mettre en œuvre en cas de sélection (phase de production 2024-2028).

Elle élargira son périmètre dès 2023 avec l'adhésion de nouvelles collectivités territoriales via un conseil territorial qui rassemblera les communes et intercommunalités de l'île parties prenantes de la candidature.

5.5. Plan d'urgence

Quelles sont les principales forces et faiblesses de votre projet ? Comment comptez-vous vaincre les faiblesses identifiées ?

LES FORCES

- La construction collective du projet avec l'association des acteurs culturels et de la société civile constitue l'une des forces principales du projet et de sa capacité à susciter enthousiasme et mobilisation.
- La mobilisation politique et la convergence des politiques municipales, d'agglomération, de la Collectivité de Corse et de l'Etat constituent un autre point fort de notre candidature.
- L'inscription marquée du projet dans une stratégie de long terme des pouvoirs publics bastiais (Ville et communauté d'agglomération) sur les enjeux de solidarité, d'éducation, d'amélioration du cadre de

vie et d'aménagement urbain, de développement économique et d'écoresponsabilité.

- L'implication de la Ville de Bastia des pouvoirs publics dans l'éducation artistique et culturelle et dans les synergies entre la politique culturelle et d'autres politiques publiques (action sociale, jeunesse, politique de la ville...).
- Le lien entre pôles urbains et zones rurales, avec une participation des représentants des communes rurales à la Fabrique du Projet.
- Une très forte implication des acteurs culturels dans les enjeux du développement durable et de la préservation des ressources naturelles.
- Une coordination approfondie avec les structures publiques et organismes de développement du tourisme (agence du tourisme de la Corse, office municipal du tourisme).
- Les liens établis depuis le démarrage de la préparation de la candidature avec plusieurs villes lauréates et les soutiens de plusieurs élus et gouvernements locaux à la candidature.

Les faiblesses

Retard de développement infrastructurel dans le domaine culturel

Les risques

Insuffisante structuration des écosystèmes artistiques et culturels

Les opportunités

Penser de nouveaux types d'institutions adaptées aux spécificités corses

Les actions pour les surmonter

Programme de rénovation et de création de nouveaux établissements pour renforcer l'accompagnement des artistes et le travail sur les publics (rénovation du théâtre municipal et du conservatoire, Couvent St-François, Bon Pasteur...) / Réflexion collective pour imaginer des projets d'institutions originaux et innovants, ouverts sur la diversité des populations, avec des méthodes participatives et inclusives. / Labellisations nationales d'institutions et structures existantes.

Une ingénierie culturelle insuffisamment développée

/ Difficultés des acteurs à mettre en œuvre des projets dans le cadre de la candidature
/ Difficulté à l'émergence de filières des industries culturelles et créatives

Anticiper sur les évolutions des métiers de la culture pour envisager des modules de formations adaptés aux enjeux locaux et internationaux

Programmes de formation à l'université sur les intermédiaires culturels avec une dimension pluridisciplinaire. / Structuration des filières dans la phase d'élaboration de la candidature dans le cadre d'un partenariat avec la Collectivité de Corse et avec plusieurs partenaires nationaux.

Champ économique de la culture, des industries culturelles et du patrimoine peu développé

Manque de points d'appui pour une dynamique économique du champ culturel

Approche comparative avec les partenaires européens sur ces enjeux et sur leurs modèles

Conception des programmes de la candidature pour contribuer à la structuration des filières économiques des secteurs culturels (patrimoine, cinéma, spectacle vivant, jeux vidéo, design...). / Implication du tissu économique local pour conforter ces filières.

Faible implication des acteurs culturels dans les programmes européens (hors patrimoine)

Peu de familiarisation avec les enjeux de la politique culturelle européenne

Possibilités de nouer des partenariats européens dans le cadre de la candidature

Nouvelle impulsion pour susciter des projets multi-partenariaux dans le cadre de la candidature aux programmes européens (Europe Créative notamment avec le projet FRACORSE/Syros/Sardaigne ; le projet Dissidanse).

Les communautés d'origine étrangère encore peu impliquées dans la candidature

Marginalisation de ces communautés pendant le déroulement de l'année titre

Potentiel de valorisation de leurs cultures d'origine

Conception de programmes et axes thématiques intégrant les substrats culturels de ces communautés. / Partenariats avec des villes et régions dont ces communautés sont issues pour plusieurs projets et actions.

Liaisons aériennes et maritimes directes à l'échelle européenne et vers la rive sud de la Méditerranée

Fréquentation des publics européens et de la rive sud de la méditerranée non optimale

Susciter de nouvelles offres touristiques adaptées au patrimoine et à la culture

Partenariats et projets de développement avec les compagnies aériennes et maritimes dans le cadre de la candidature

5.6. Marketing et communication

5.6.1 Veuillez présenter votre stratégie de marketing et de communication prévue par la ville pour l'année pour laquelle le titre est décerné

La possibilité pour Bastia d'être lauréate du label Capitale Européenne de la Culture offrirait une opportunité majeure pour les objectifs suivants :

- Faire évoluer les représentations stéréotypées de la Corse qui se focalisent sur son image touristique monolithique et sur des ethnotypes (violence consubstantielle aux Corses) parfois alimentés par certains traitements médiatiques. Nous avons la volonté d'y substituer une image plus conforme à la réalité contemporaine qui témoigne d'un engagement fort pour la vie publique (abstention la plus faible de France aux consultations électorales), d'une vie collective et associative très riche, d'une préoccupation partagée pour la préservation des écosystèmes naturels (densité associative sur ces thèmes) et d'un attachement fort à l'art et à la culture.

- Valoriser le creuset culturel qu'est Bastia, et plus globalement la Corse, par son histoire, par ses artistes et leurs multiples échanges avec le monde entier, par l'influence de sa diaspora, par ses relations avec l'Italie, l'Espagne, les régions et pays avec des langues minoritaires, le Maghreb et le Proche-Orient.

- Donner à voir l'implication de Bastia et de la Corse dans la vie culturelle européenne, dans ses multiples dimensions : les aspects patrimoniaux et muséaux, les réseaux d'artistes, les coproductions et les partenariats universitaires, et sa façon de servir l'Europe de la culture et ses valeurs.

- Mobiliser les Corses insulaires et de la diaspora pour un projet global de développement favorisant les initiatives citoyennes, l'implication de tous dans la vie artistique et culturelle et pour la valorisation d'un patrimoine matériel et immatériel, en identifiant les multiples origines et filiations liées à des héritages et dialogues européens.

à partir de ces enjeux, la stratégie de marketing et de communication se déploiera via un plan d'action en quatre volets :

1/ Une sensibilisation et mobilisation des Corses de l'île et de la diaspora pour qu'ils puissent participer le plus largement possible au programme notamment dans ses dimensions participatives et collectives pour être des véritables acteurs de ce programme. Ce volet prévoit :

- Des actions en partenariat avec les manifestations culturelles, avec les clubs et manifestations sportives, notamment avec les associations de la jeunesse, du champ social, les associations du domaine de la santé et du soin.

- La transformation du site internet de Bastia Corsica 2028 en un site portail avec plusieurs rubriques, dont un forum et un réseau social ouverts aux soutiens de la candidature. Ce réseau social aura une vocation de transmission d'information, de structuration de réseaux et de mobilisation pour la participation de bénévoles et de volontaires à des actions de préparation de la candidature et de promotion.

- Une série de rencontres publiques organisées à Bastia entre 2024 et 2028 pour faire partager l'avancée des projets, avec des présentations des travaux en cours pour les programmes et actions qui auront un démarrage dès 2023 ou 2024.

- Des rencontres publiques dans les régions de France en lien avec les associations de Corses de la diaspora ainsi que la mobilisation des associations de Corses en Europe et dans la rive sud de la Méditerranée.

- L'utilisation des réseaux sociaux pour créer une viralité autour du concept «Au-delà de l'île» et ses déclinaisons envisagées : l'île et ses au-delà, la Corse et ses îles sœurs, les Corses en Europe, les artistes corses et l'Europe, l'image de la Corse en Europe.

2/ Cibler les socioprofessionnels pour assurer une participation du tissu économique au projet. Ce volet prévoit :

- Un bus itinérant dans l'agglomération bastiaise et dans toute la Corse dès le printemps 2024 pour informer les entreprises et leurs salariés des projets de la candidature.

- L'organisation de rencontres dans les entreprises pour imaginer des projets spécifiques en lien avec les programmes phares (notamment sur les pratiques amateurs) et les axes thématiques.

3/ Viser les pays de l'arc méditerranéen (rive nord et rive sud) 2027-2028 avec :

- Des opérations de visibilité dans les grands salons du tourisme des pays de la Méditerranée, avec présentation de la candidature et de son contenu artistique et culturel.

- Une visibilité de la candidature par des points d'accueil et de rencontres qui seront présents dans les aéroports de l'île et dans les ports de Bastia et d'Ajaccio.

4/ S'adresser à l'Europe entière - 2027-28.

5.6.2 Comment la municipalité prévoit-elle de souligner que la capitale européenne est une initiative de l'Union européenne ?

La ville de Bastia mettra en œuvre une communication dynamique et systématique pour rappeler que la manifestation est un projet de l'Union européenne.

En amont de 2028, la ville de Bastia, en lien avec la Collectivité de Corse, prévoit dès 2024 de mettre en œuvre des rencontres régulières avec des représentants de l'Union européenne (parlementaires, membres de la Commission et de ses services...), à l'instar de la réunion publique de juillet 2022, ainsi que des maires et équipes de villes lauréates pour partager des bonnes pratiques et les résultats obtenus par le label.

La ville déploiera dès 2027 un plan de communication sur les valeurs de l'Union européenne et leur traduction dans la candidature, avec des invitations d'artistes européens ayant participé aux projets de différentes villes lauréates.

En partenariat avec Europe Direct Corsica, la ville de Bastia entend mettre en place en direction des jeunes (préadolescents, adolescents et jeunes adultes) des kits d'information sur le projet et sur ses grandes orientations, avec une documentation spécifique sur l'Europe et sur l'histoire des Capitales européennes de la culture. Des formes adaptées pour la jeunesse (jeux en ligne, concours sur les réseaux sociaux...) seront déployées pour susciter une interaction.

Capacité de réalisation

6.1. Veuillez confirmer et prouver que vous disposez d'un soutien politique large et déterminé et d'un engagement durable de la part des autorités publiques locales, régionales et nationales concernées.

Une union sacrée de toute la Corse autour de la candidature. Un territoire solidaire derrière Bastia-Corsica, tous horizons politiques, zones urbaines et rurales confondus, pour porter l'élan européen dans un aller-retour constant entre l'île et ses partenaires extérieurs.

La ville de Bastia, à l'origine de la candidature Bastia-Corsica 2028, a créé à l'automne 2021 l'**Association Bastia Corsica 2028** regroupant la Collectivité de Corse, l'Université de Corse et la Communauté d'agglomération des communes de Bastia.

De nombreux maires de communes au nord et au sud de la Corse ont signé le manifeste présent sur le site www.bastia-corsica2028.eu grâce à une mobilisation spontanée et articulée : une présentation devant les assemblées de maires a eu lieu, suscitant un engouement de plus en plus important, avec des prises de contact individuelles. Le territoire corse est émaillé de nombreux festivals, et les villages comme les villes souhaitent étendre leurs actions culturelles hors saison touristique, ce qui sera également un enjeu primordial pour Bastia Corsica.

La Corse compte par ailleurs dix-neuf établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : un accord est en cours de finalisation autour de la candidature. Chaque président des communautés de communes est appelé à signer le manifeste avec son conseil municipal et ses concitoyens ; une charte commune aux EPCI pour Bastia Corsica sera adoptée début 2023. Elle prévoit une labellisation de tous les événements locaux Bastia Corsica 2028, indiquant clairement la portée européenne du projet de 2023 à 2030 – avec indication d'artistes européens participants – et sera renouvelée au-delà.

Un engagement sans précédent et un sentiment d'appartenance à ce projet européen s'ancrent autour de Bastia-Corsica, allant crescendo.

Un accord-cadre Association Bastia Corsica 2028 / Collectivité de Corse / ville de Bastia est en cours de construction, après des réunions de co-pilotage avec l'ensemble des offices et des services de la CDC et de la mairie. Il vient compléter les initiatives suivantes :

- Une subvention votée à l'unanimité en juillet 2022 à l'Assemblée de Corse pour assurer le fonctionnement de l'association

- un engagement immédiat des maires d'Ajaccio et de Porto-Vecchio, entre autres, qui ont accueilli des ateliers ;
- une soirée de présentation à l'Assemblée nationale, à Paris, en novembre 2022 avec les quatre députés de Corse élus représentant diverses mouvances politiques, a accueilli la présidente de l'Assemblée de Corse, le président du Conseil exécutif plus de 50 députés et 300 invités ;
- une soirée pour la diaspora et les amis de la Corse le jour suivant, toujours à Paris, avec près de 300 personnes des secteurs artistique et économique.

Une synergie renforcée avec les politiques nationales

Plusieurs projets portés dans le cadre de la candidature s'inscrivent dans des dispositifs d'État et des politiques nationales :

• Les projets d'éducation artistique et culturelle sont partie prenante de programmes nationaux :

_les Cités éducatives (Bastia centre ancien et quartier sud-Lupinu) ; elles seront pleinement associées à plusieurs programmes et axes thématiques de la candidature (Écoles d'Europe, Le Grand Tour des Littératures Européennes, Mondes communs, etc.) ;

_les dispositifs Écoles, collèges et lycées au cinéma dans plusieurs établissements bastiais et de l'agglomération.

_le programme des MicroFolies déployé au centre culturel Una Volta ;

_le programme Lire et faire lire dans les écoles bastiaises ;

_l'inscription dans le pass Culture porté par le ministère de la Culture ;

_l'action Des Livres à soi, portée par le Centre national du livre, pour lutter contre l'illettrisme, au sein du quartier de Lupinu, en partenariat avec l'Union des mutuelles de Corse Santé et les acteurs de l'enfance et de la jeunesse et la ville de Bastia.

_le dispositif Orchestre à l'école dans deux écoles bastiaises (Calloni et Marie-Reynard) en partenariat avec le conservatoire Henri Tomasi ;

_les projets dans le cadre de la politique de la ville dans les quartiers prioritaires, notamment Lupinu qui fait l'objet d'un « contrat de ville » ;

_le label 100% EAC décerné par le ministre de la Culture que la ville de Bastia a obtenu en décembre 2022. Par ailleurs, un accord-cadre avec l'Éducation nationale sera signé au premier trimestre 2023 pour porter l'ambition d'un 100% EAC sur l'ensemble de l'île et pour développer l'ensemble des programmes tels que Écoles d'Europe ou Le Grand Tour des Littératures européennes.

• Au sein du quartier de Lupinu, les cités des Arbres, des Monts et des Lacs font l'objet d'un projet au titre du Nouveau Programme national de renouvellement urbain.

• Des labellisations d'équipements culturels seront sollicitées dans le cadre de la candidature : le label Centre d'art pour le centre culturel Una Volta, le label Atelier de fabrication artistique pour Dissidanse, celui d'Atelier de fabrication artistique autour du théâtre européen pour Théâtre Alibi.

- **Les projets d'infrastructures** portés dans le cadre de la candidature (rénovation du théâtre municipal de Bastia, rénovation du couvent Saint-François...) sont inscrits dans le cadre du Plan de transformation d'innovation et d'investissement de la Corse.

- **La ville de Bastia fait l'objet du programme national Action cœur de ville**, avec une première convention signée avec l'État en 2018 et un avenant en décembre 2020, afin de réhabiliter l'habitat de centre-ville, développer son activité économique et favoriser la mobilité, l'implantation de services publics et valoriser les formes urbaines, le patrimoine et les espaces publics.

6.2. Veuillez confirmer et prouver que votre ville dispose ou disposera d'une infrastructure adéquate et viable pour détenir le titre.

6.2.1. Expliquez brièvement comment la manifestation « Capitale européenne de la culture » utilisera et développera l'infrastructure culturelle de la ville :

Les établissements et manifestations culturelles seront mobilisés pour Bastia Corsica 2028 : les établissements municipaux et financés par la Ville qui porteront plusieurs programmes et axes thématiques (théâtre municipal, musée de Bastia, Casa di e scenze, Centre d'interprétation du patrimoine, Alb'Oru, centre culturel Una Volta, Centre méditerranéen de la photographie, Art Mouv'...) ainsi que les manifestations et festivals (BD à Bastia, Arte Mare, Dissidanse, Festival des arts sonores, Creazione...). Les structures régionales de la Collectivité de Corse seront également mobilisées par des projets d'implantation à Bastia (FRACORSE, par exemple) ou via leur antenne bastiaise (conservatoire Henri Tomasi).

Les nouvelles infrastructures culturelles prévues dans le cadre de la candidature sont intégrées dans une politique globale de rénovation urbaine portée par la ville de Bastia et la communauté d'agglomération depuis 2014.

/ La rénovation du Théâtre Municipal de Bastia pour un nouveau projet (2023-27)

Ce projet ambitieux, au budget consolidé de 33 millions d'euros, comprend la rénovation du bâti datant pour l'essentiel de 1879 (toiture, étanchéité et façades), ainsi que de la salle de 800 places qui sera modernisée et entièrement refaite, avec le changement des fauteuils. Le cadre de scène sera agrandi et les autres salles (salle des Congrès et Prelà) seront également rénovées. Cette remise à neuf donnera lieu à des capacités d'accueil optimisées pour le public et à des conditions de diffusion améliorées pour les équipes artistiques. Le maître d'œuvre est Huit et Demi, architectes associés. Cette rénovation est adossée à un nouveau projet de dimension européenne et méditerranéenne,

afin de faire du théâtre un acteur central dans la production et la diffusion des arts vivants en Méditerranée. Le nouveau projet artistique et culturel du théâtre sera fondé sur l'oralité, la voix et les récits inscrits dans un contexte européen et méditerranéen.

/ La rénovation du palais Caraffa (2023-25), maîtrise d'ouvrage ville de Bastia

Ce joyau de l'architecture et de la décoration, avec un jardin remarquable, maison patricienne, témoignage d'un art de vivre bastiais, est le point de départ de tous les parcours du centre ancien de Bastia, au centre de l'espace Saint-Charles. Ce palais accueillera des petites expositions autour de l'art de vivre du milieu du XVIII^e siècle jusqu'à la Belle Époque.

/ Casa di e lingue de Bastia (cf supra), maîtrise d'ouvrage Ville de Bastia

/ La réhabilitation du Couvent Saint François à Bastia pour en faire un pôle européen de création et de diffusion culturelle (2023-26), maîtrise d'ouvrage Collectivité de Corse. : Ce magnifique édifice religieux de 5 200 mètres carrés datant du XVI^e siècle, appartenant après la Révolution française au ministère des Armées qui en a fait l'hôpital militaire Rosaguti jusqu'à la fin des années 1980, est désormais la propriété de la Collectivité de Corse. Le projet de réhabilitation vise à le transformer en pôle européen de création et de diffusion culturelle en y implantant le fonds régional d'art contemporain et le Centre méditerranéen de la photographie. Une étude de programmation a été commandée par la Collectivité de Corse à la fin de l'été 2022.

/ La rénovation de l'ancien couvent Bon Pasteur dans le centre ancien (2023-25) - Maîtrise d'ouvrage Ville de Bastia.

Le projet vise à en faire un tiers-lieu dans une première étape, avec lieu de résidence et d'accueil de start-ups dans le champ des industries culturelles, apportant une dimension sociale d'action culturelle et populaire à un quartier prioritaire. Dans le cadre de l'association de la zone environnante qui concerne la Corse entière, d'autres projets de rénovation sont prévus :

/ La rénovation de l'antenne ajaccienne du conservatoire Henri Tomasi, livraison 2024, maîtrise d'ouvrage Collectivité de Corse

/ La création d'un centre d'art à Nonza (à l'étude pour une livraison prévue en 2027), maîtrise d'ouvrage commune de Nonza.

/ La citadelle d'Ajaccio pour une vocation mixte, notamment culturelle, avec le projet d'un théâtre de verdure (2024-27), maîtrise d'ouvrage Société publique d'aménagement du territoire ajaccien.

/ L'église Saint-Joseph à Ajaccio pour un espace d'exposition d'art contemporain, maîtrise d'ouvrage ville d'Ajaccio.

/ La restructuration de l'Espace Diamant à Ajaccio pour en faire une scène dédiée à la jeunesse (livraison 2026), maîtrise d'ouvrage ville d'Ajaccio.

/ Le projet Citadella XXI à Corte : plan de restauration et de valorisation de la citadelle de Corte (2023-27), maîtrise d'ouvrage Collectivité de Corse.

/ Projet de rénovation du couvent des Capucins à Corte, maîtrise d'ouvrage Collectivité de Corse.

6.2.2. Quels sont les atouts de la ville en termes d'accessibilité (transports régionaux, nationaux et internationaux) ?

Une ville dont la candidature souhaite renforcer l'accessibilité par air et mer, et qui met l'accent sur les destinations européennes et la mobilité douce sur terre à travers des projets innovants qui favorisent la création artistique.

L'accessibilité d'une île implique un immense engagement : il est notable pour la Corse que le label Capitale européenne de la culture permettrait un développement de la mobilité durable, vers lequel nous conduit le Pacte vert autour duquel nous nous mobilisons. La région est desservie par quatre aéroports, sept ports, des routes principales qui traversent l'île du nord au sud, à l'est, au centre et à l'ouest et une ligne de chemin de fer. La candidature sera un levier majeur pour optimiser l'ensemble des liaisons, internes et externes tout au long de l'année, mais aussi pour faire évoluer un modèle touristique qui doit mieux concilier des objectifs de développement durable et de préservation des sites les plus visités. L'objectif vise en outre un meilleur équilibre des flux tout au long de l'année.

Air !

La compagnie régionale Air Corsica tend à un développement international et à la mise en place d'une stratégie de développement durable. Air Corsica, compagnie régionale corse, premier transporteur aérien et quatrième entreprise de Corse avec plus de 700 salariés, partenaire de la première heure de Bastia Corsica 2028, a une volonté clairement affirmée de développer des liaisons européennes et internationales. Une étude est envisagée, dans le cadre de Bastia Corsica 2028, pour amplifier les liaisons européennes autour de l'année titre et les années suivantes.

Sa stratégie de développement durable va au-delà de l'aspect environnemental en tenant compte de l'impact social et sociétal, avec le programme Ambizione 2025. La compagnie a reçu la palme de l'implication environnementale, décernée par le comité de France, au Sénat, le 4 octobre 2022. La stratégie se poursuivra au-delà de 2025 avec la poursuite des objectifs réévalués à l'horizon 2030.

Elle implique d'ici à 2025 le renouvellement de la flotte Air Corsica à hauteur de 70% et la réduction de 16% des émissions de CO².

- Depuis mars 2020, à l'origine pour des raisons sanitaires, la presse papier a été arrêtée, soit près de 40 tonnes de déchets évités en 2021. Les engins électriques représentent désormais 16% de la totalité du parc des engins utilisés par la compagnie.

- Première compagnie aérienne française à déployer le tri sélectif à bord de tous ses avions depuis mai 2022, elle utilise un matériel de service à bord composé à 90% de matières recyclées et/ou recyclables (conformément à la réglementation nationale), soit une suppression de 2 millions d'éléments plastiques à usage unique (gobelets, cuillères, couverts, etc.) sur une année d'exploitation.

• Air Corsica est partenaire adhérent du programme Aéro biodiversité, dédié à la biodiversité des plateformes aéroportuaires, avec plusieurs sessions annuelles de sensibilisation à destination des salariés.

Au-delà des lignes de service public desservant Paris Orly, Marseille, Nice, l'aéroport de Bastia est relié :

- toute l'année à Lyon avec trois fréquences hebdomadaires (lundi, mercredi et vendredi), et en période de pointe estivale, avec cinq liaisons hebdomadaires ;
- d'avril à novembre et lors des vacances de Noël (fin décembre, début janvier) à Bruxelles Charleroi, avec de deux à cinq liaisons hebdomadaires ;
- du 20 juin au 22 septembre à Dole (Jura), tous les mardis et vendredis ;
- du 13 juillet au 24 août, à Toulon, tous les jeudis.

Une desserte de service public est accomplie à partir des quatre aéroports corses vers trois aéroports du continent français : quatre lignes entre Paris et la Corse, quatre lignes entre Marseille et la Corse et quatre lignes entre Nice et la Corse.

En plus de la desserte de service public opérée par Air Corsica et Air France, quinze autres compagnies aériennes desservent la Corse : British Airways, EasyJet, Volotea, Tuifly, Ryanair, Transavia, Eurowings, Lubeck Air, Lufthansa, Luxair, Norwegian, Vueling, Brussels Airlines, Hop, Swiss.

La compagnie se penche régulièrement sur d'autres destinations, à partir de l'hiver 2023, elle organisera des liaisons vers : La Valette (Malte) / Dublin (Irlande) / Palerme (Sicile) / Dubrovnik (Croatie) / Salzbourg (Autriche) / Lamezia Terme (Italie). Elle travaille à l'ouverture de la ligne Bastia > Rome Fiumicino pour l'été 2023.

Le projet Meditter'aria, une ambition d'envergure euro-méditerranéenne

L'Office des transports de la Corse propose un projet ambitieux visant à améliorer les communications au sein de l'arc méditerranéen, faciliter les échanges inter-îles et vers les pays du continent européen, dont l'Italie, créer et développer de nouveaux flux économiques et touristiques entre les territoires concernés.

Sa philosophie : le développement d'un réseau transeuropéen durable ; le renforcement de la cohésion entre la Corse et les pays européens ; le désenclavement des îles méditerranéennes et leur intégration au réseau global d'ici à 2050.

Le projet Meditter'aria vise également à améliorer la connectivité via de nouveaux hubs méditerranéens, en sus des vols existants via Nice et Marseille, qui remplissent aujourd'hui ce rôle. On trouve ainsi des possibilités intéressantes via Pise, Barcelone ou Rome pour réduire le bilan carbone et permettre des connexions plus courtes.

Mer !

En matière de service public maritime, le transport est assuré dans chaque sens, quotidiennement (7j/7) et toute l'année. Ces traversées sont réalisées par les compagnies Corsica Linea et La Méridionale. Elles comprennent le transport de convoyeurs, de passagers et marchandises pour les lignes Marseille-Ajaccio, Marseille-Bastia, Marseille-Porto-Vecchio, et Marseille-L'île Rousse. Ces rotations sont assurées par la Corsica Linea. La compagnie La Méridionale, elle, assure des traversées entre Marseille et Ajaccio et Propriano. Hors délégation de service public, la Corsica Ferries, assure quant à elle des rotations entre les ports de Nice, Toulon et Bastia, Ajaccio, Porto Vecchio et Île Rousse. Elle permet également de rejoindre la Corse via l'Italie (ports de Livourne et Savone et plusieurs ports de Sardaigne).

Terre !

Les Chemins de fer de la Corse

Partenaires de la première heure de Bastia Corsica 2028, les Chemins de fer de la Corse relient Bastia aux autres villes et régions de Corse. Ils constituent notamment le moyen de déplacement privilégié des jeunes élèves et des étudiants de l'université de Corse.

Pour l'année titre, ils envisagent l'acquisition de nouveaux autorails qui permettront d'augmenter le nombre de circulations, et ainsi de proposer une offre de transport plus étoffée, pour les visiteurs et la population. Au fil du temps, les connexions augmenteront pour assurer un changement notable dans les années suivant 2028, un partage villes-villages plus équilibré, qui est au cœur des préoccupations des Chemins de fer de la Corse.

Plus de mobilité douce pour enrayer le retard

La mobilité douce est au cœur de nos préoccupations et apparaît comme un élément essentiel de notre candidature. Afin d'enrayer la mobilité douce, la Collectivité de Corse s'est engagée dans le développement d'un réseau de pistes cyclables, piétonnes et pour personnes à mobilité réduite. L'Office des transports de la Corse, depuis cinq ans, porte la volonté politique de rattraper le retard en matière de mobilité cyclable. Cet effort se concrétise autour de deux axes : créer des réseaux cyclables structurants, d'une part, et résorber les discontinuités cyclables, d'autre part. En effet, l'enjeu de faire du cycle un mode de déplacement actif à part entière a été intégré et malgré les contraintes liées à l'insularité et à la topographie de notre territoire des projets concrets sont déployés. Pour cela, la Collectivité de Corse a fait le choix d'intégrer un volet cyclable important dans son futur schéma directeur routier.

Dans la commune de Bastia, un nouveau réseau de voies vertes le long du front de mer permet de promouvoir la mobilité douce. Le Spassimare et l'Aldilonda, deux pro-

menades longeant le bord de mer de Bastia et financées en partie grâce au Fonds européen de développement régional, incarnent cet engagement. La municipalité a voulu faire du Spassimare l'emblème de la transition durable au sein de la ville. Cette réalisation souligne également la volonté d'améliorer l'accessibilité des lieux à tous, en facilitant les déplacements le long du rivage. Connectée au Spassimare, l'Aldilonda fait également partie du plan de restructuration global du front de mer de Bastia en faveur de la mobilité douce et durable. La promenade relie le quai sud du Vieux Port au front de mer par une traversée d'une longueur de 450 mètres située à 5 mètres au-dessus de la mer. Bâti en contrebas du promontoire qui surplombe le Vieux Port, l'ouvrage longe les parois rocheuses de la citadelle médiévale de Bastia, un haut lieu touristique de la ville (cf. 6.4.).

6.3. Quelle est la capacité d'accueil de la ville en termes d'hébergement des touristes ?

Bastia

Lits/Capacité : 1 229

Nb d'établissements : 18

Agglomération

Lits/Capacité : 809

Nb d'établissements : 9

TOTAL

Lits/Capacité : 2 038

Nb d'établissements : 27

2015

Lits/Capacité : 2 038

Nb d'établissements : 27

évolution 2015 > 2022

Lits/Capacité : 1 378 (+47%)

Nb d'établissements : 19 (+42%)

Meublés saisonniers = 1 800

Corse

Lits/Capacité : 145 000

Répartitions des hébergements en fonction du classement :

	Hôtels	Campings	Résidences tourisme
5*	21	2	5
4*	55	27	34
3*	198	68	67
2-	74	40	28
1*	6	11	11
/	99	63	112
=	453	453	257

En 2021, nous évaluons la capacité du meublé (Airbnb et Vrbo) à environ 128 000 lits (= personnes) pour environ 31 500 logements.

Source : SITTCO, février 2022

Un concept d'hôtellerie innovant : L'Osteria Spartuta

C'est là un projet de tourisme expérientiel d'inspiration italienne, fusion des tourisms culturel et d'apprentissage, innovant pour Bastia et le territoire corse : de l'Albergo diffuso* à l'Osteria spartuta, où les mots accueil et partage reprennent tout leur sens, un mode d'hébergement original en même temps qu'un modèle de développement touristique.

La Corse a toujours été un territoire d'accueil. Au fil des ans, le tourisme de masse a parfois détourné cette vocation de recevoir et de raconter ce qu'est la Corse, ses traditions et son sens du partage avec l'Autre. Peut-être l'une des meilleures définitions nous vient de la déclaration de Cape Town, en Afrique du Sud. Celle-ci place les communautés locales au centre des préoccupations, en avançant que **le voyage responsable doit concourir à « créer de meilleurs endroits à habiter et à visiter »**.

Le concept de l'Osteria spartuta, étudiée sur le modèle italien de l'Albergo diffuso, permet un voyage différent, visant à rechercher l'harmonie avec les lieux visités, à partager avec les personnes qui y vivent. Le tourisme demeure un moteur puissant de développement durable et de dialogue interculturel. Ainsi, Bastia souhaite promouvoir la sauvegarde de son patrimoine culturel, naturel, et immatériel avec une vision centrée autour **des concepts et principes de l'écotourisme**, le but étant que le visiteur s'immerge au mieux au cœur d'un quartier historique, en découvrant concrètement un authentique lieu culturel, lors de séjours éthiques à forte valeur ajoutée qui favorisent l'économie locale et ses ressources.

Ce type d'hôtellerie innovante a contribué à redonner vie à des villages en déclin dans le respect de l'environnement, en évitant de construire de nouvelles structures. Des bâtiments anciens à rénover et à améliorer constituent un « hôtel disséminé », des chambres ici et là dans de vieilles maisons/bâtisses restaurées au cœur du centre ancien à Bastia, par exemple.

L'articulation du tourisme éphémère avec notre territoire revêt plusieurs aspects prioritaires : le potentiel d'innovation, la concertation avec les habitants, des retombées économiques plus profitables aux communautés locales.

Interaction avec la population : le touriste devient un visiteur acteur dans le partage et l'immersion qui se mêle à la vie quotidienne des habitants dans des lieux authentiques.

Les touristes pourront apprécier ce que Bastia a à offrir d'un point de vue historique, culturel et gastronomique, en lien avec des guides. De nouveaux itinéraires seront prévus. Les visiteurs seront invités à suivre un parcours sonore au cœur de l'histoire du territoire et du vécu des habitants. Une véritable immersion qui

restituera les sons de chaque époque. Bastia est à quelques kilomètres de micro-régions, avec encore la possibilité de découvrir des endroits hors des sentiers battus : les savoir-faire seront à l'honneur, qu'il s'agisse des vignobles ou des moulins à huile.

**Modèle italien d'hospitalité, « moitié maison, moitié hôtel », tel que défini par son fondateur Giancarlo Dall'Ara. Un produit totalement « Made in Italy » qui a suscité un vif intérêt dans le monde entier, en gagnant trois grands prix du tourisme international.*

6.4. En termes d'infrastructures culturelles, urbaines et touristiques, quels sont les projets (y compris les projets de rénovation) que votre ville prévoit de réaliser dans le cadre de l'action « Capitale européenne de la culture » d'ici l'année pour laquelle le titre est décerné ?

Comme indiqué plus haut, plusieurs projets d'infrastructures culturelles sont inscrits dans le projet de candidature (rénovation du théâtre municipal et de l'antenne bastiaise du conservatoire Henri Tomasi, rénovation et transformation du couvent Saint-François en pôle culturel dédié aux arts visuels, rénovation du Bon Pasteur pour en faire un tiers lieu consacré aux industries culturelles...).

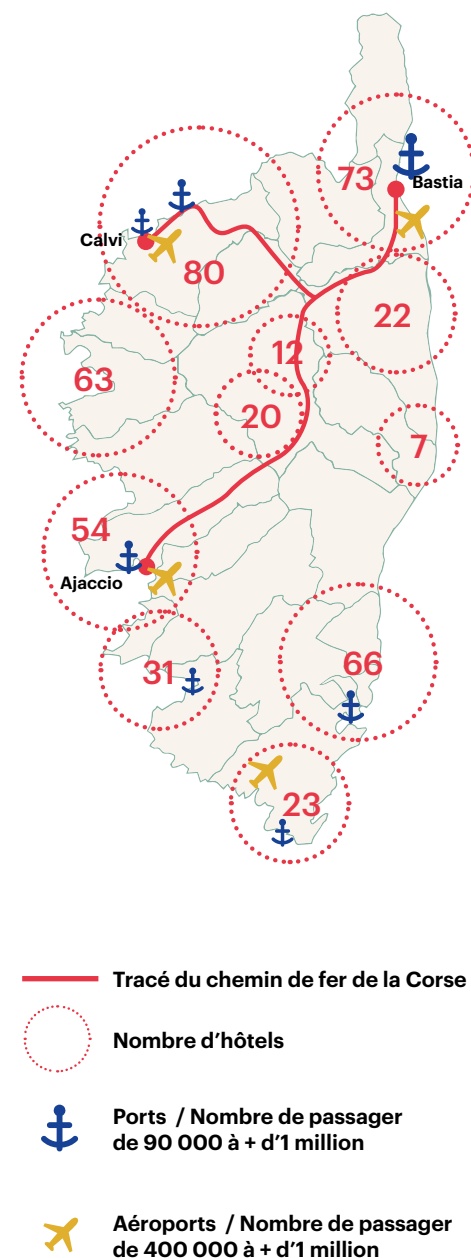
Ces projets d'infrastructures culturelles prennent place dans un projet de ville global qui vise à renforcer la solidarité, la mobilité, la valorisation des richesses patrimoniales et naturelles de Bastia et de son agglomération, ainsi que son développement économique et son attractivité.

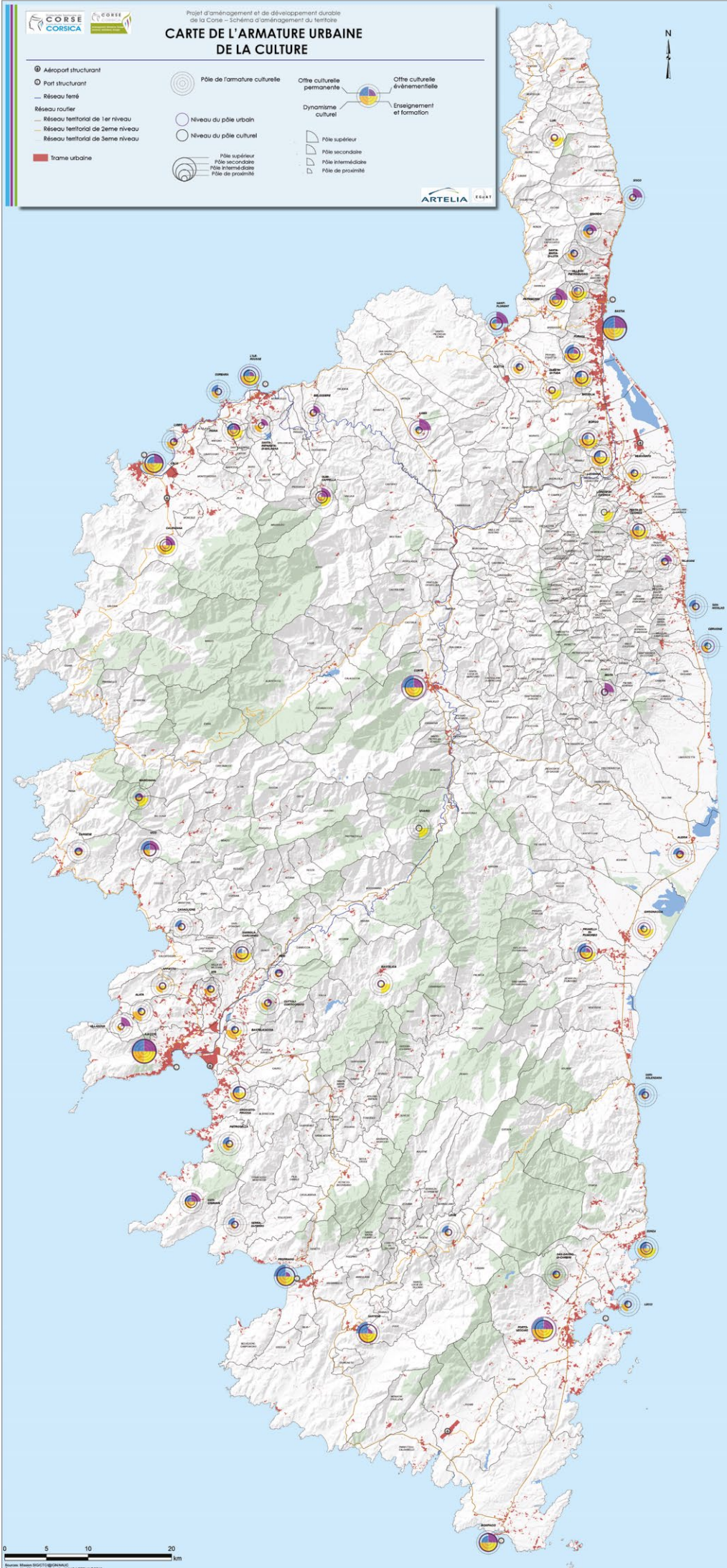
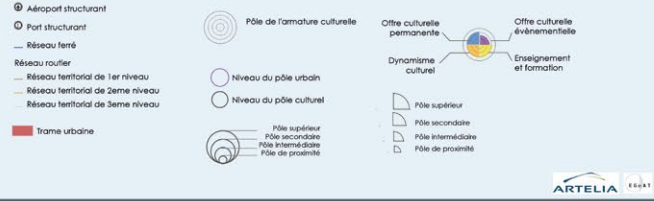
Ils ont été ainsi pensés en cohérence avec les grands projets d'aménagement urbain et d'infrastructures touristiques programmés dans le cadre de la mandature 2020-2026, parmi lesquels les deux projets d'envergure suivants, qui auront un impact urbanistique majeur ainsi qu'une visée d'attractivité touristique :

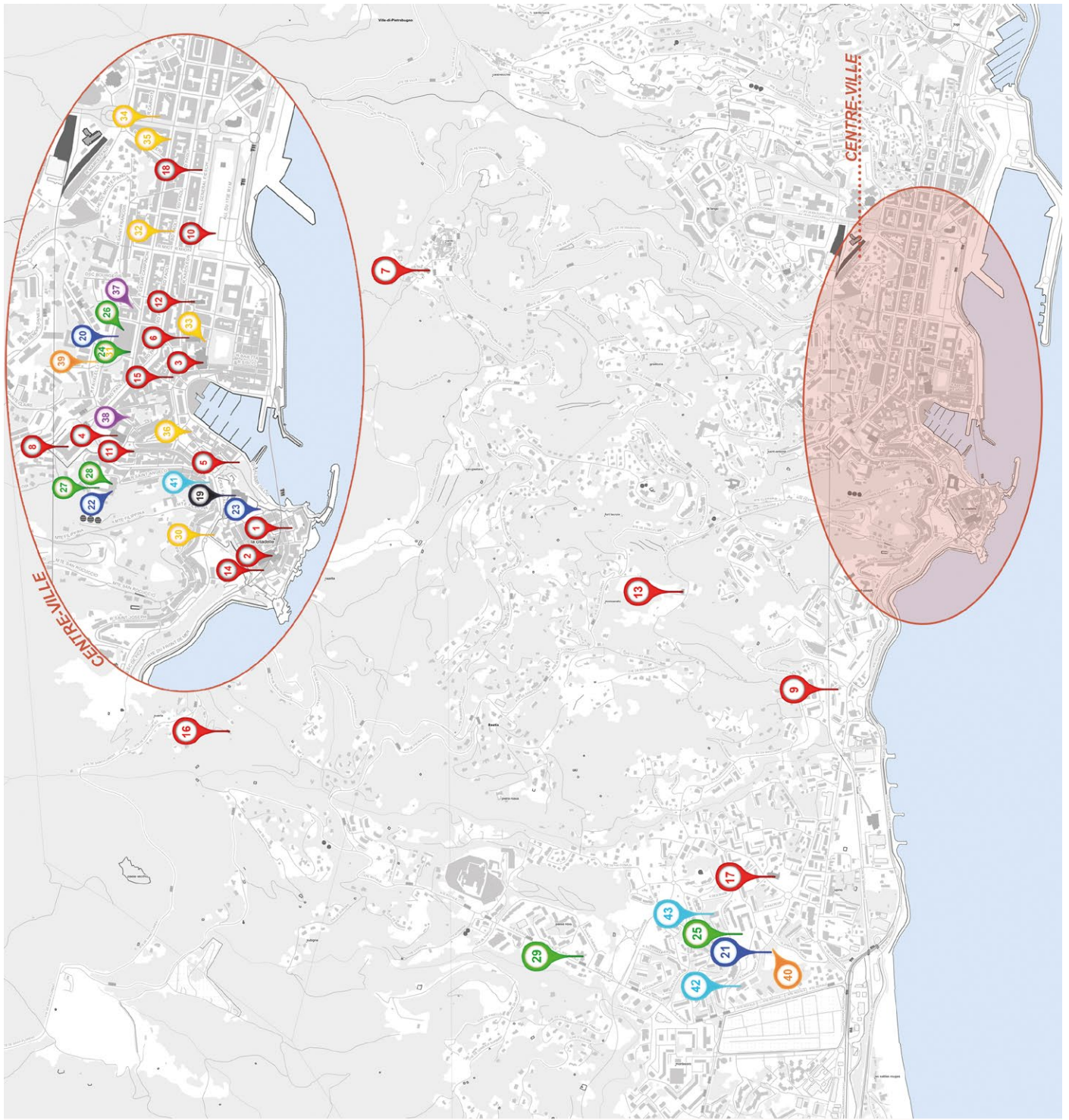
- **La transformation du Vieux Port de Bastia**, site patrimonial majeur de la ville, par un aménagement piétonnier (actuellement, le Vieux Port accueille un parking), avec une circulation restreinte et contrôlée et la mise en place d'un espace partagé. Ce projet vise à révéler et à valoriser les qualités spatiales, architecturales et paysagères du lieu, dont la perception est parasitée par une profusion de mobilier et d'édicules et par l'omniprésence des véhicules. Le projet prévoit l'introduction d'espaces verts de pleine terre sur ce site minéral.

- **La rénovation du Fort Lacroix – Forte A Croce et du Guadellu** : en bordure du cœur de ville, ce futur parc urbain mettra en valeur 4 hectares en centre-ville pour reconnecter les quartiers de Sant'Unto, Munserra et San Gaetanu avec le centre ancien, tout en favorisant la préservation de la nature dans la cité. Là où de nouvelles résidences, logements et centres commerciaux auraient pu être construits, la municipalité fait le choix

d'implanter un espace naturel public, qui va renforcer l'attractivité de la ville auprès d'un large public. Cet espace naturel composé d'anciennes terrasses agricoles est aujourd'hui en friche et sans usage. Il s'agit de remettre en valeur cet espace de nature et de l'ouvrir à des usages sportifs et culturels. Les cheminements seront remis en état pour permettre une perméabilité avec les espaces urbains en périphérie du parc. Ce réaménagement créera du lien entre les différents quartiers de la ville.







Monuments historiques
(Classés ou inscrits)

- 1 - Citadelle et palais du Gouverneur
- 2 - Eglise Sainte-Marie
- 3 - Eglise Saint-Jean-Baptiste
- 4 - Eglise Saint-Charles
- 5 - Ensemble constitué de la rampe Saint-Charles, de l'escalier et du jardin Romieu
- 6 - Eglise de la Conception
- 7 - Eglise Saint-Etienne de Cardo
- 8 - Palais de justice
- 9 - Tombeau Benedetti
- 10 - Monument commémoratif de Napoléon 1er
- 11 - Maison de Caraffa
- 12 - Eglise ou oratoire Saint-Roch
- 13 - Eglise Notre-Dame de Montserato
- 14 - Eglise Sainte-Croix
- 15 - Immeuble dit Maison Castagnola
- 16 - Ancienne église Hameau de Cardo
- 17 - Centre paroissial Notre-Dame des Victoires
- 18 - Boutique Maitti

Musée

- 19 - Musée de Bastia

Salles de Spectacles

- 20 - Théâtre Municipal
- 21 - Centre Culturel Alb'Oru
- 22 - Théâtre Saint-Angelo
- 23 - Théâtre de verdure Mantinum

Lieux d'enseignement Artistique et Culturel

- 24 - Centre culturel Una Volta
- 25 - Casa di e Scenze
- 26 - Conservatoire de Musique, danse et art dramatique Henri Tomasi
- 27 - Casa di e Lingue
- 28 - Casa di Sant'Anghjuli
- 29 - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Lieux d'art et salles d'exposition
(publics et privés)

- 30 - L'Arsenale
- 31 - Centre Culturel Una Volta
- 32 - Galerie José Lorenzi
- 33 - Galerie Noir et Blanc
- 34 - Galerie Altirna
- 35 - Galerie Jaspé
- 36 - Galerie Monique Yenco Fusella

Cinéma

- 37 - Cinéma le Régierit
- 38 - Cinéma Le Studio

Bibliothèques/Médiathèques

- 39 - Bibliothèque municipale/Fond Ancien
- 40 - Médiathèque Alb'Oru

Maisons de Quartier

- 41 - Maison du Centre Ancien
- 42 - Maison des Quartiers Sud
- 43 - Maison des Services Publics



Bastia
CITÀ DI CULTURA

Association Bastia Corsica 2028

Président : Pierre Savelli, Maire de Bastia
Vice-Présidente : Marie-Antoinette Maupertuis, Présidente de l'Assemblée de Corse
Vice-Présidente : Marie-Jeanne Nicoli, Présidente du Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel
Secrétaire : Marie-Hélène Padovani, maire de San Martinu di Lota, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Bastia
Secrétaire adjoint : Dominique Federici, Président de l'Université de Corse
Trésorière : Mattea Lacave, adjointe au Maire de Bastia
Trésorier adjoint : Philippe Peretti, conseiller communautaire, Communauté d'Agglomération de Bastia
Commissaire général : Pierre Lungheretti
Cheffe de projet : Muriel Peretti (de mars à novembre 2022) puis Vannina Bernard-Leoni (depuis décembre 2022)
Chargée de mission : Céline Fornali
Administration : Francesca Albertini
Comité des mécènes et des partenaires
Président : Charles-Henri Filippi

Ville de Bastia

Maire : Pierre Savelli
Directrice du cabinet du Maire : Charlotte Guidoni (jusqu'en décembre 2022)
Chef du cabinet du Maire : Thomas Antonetti
Première adjointe : Emmanuelle de Gentili
Adjoint à la circulation, aux services à la population et à la prévention : Jean-Louis Milani
Adjointe à la culture : Mattea Lacave
Adjointe à l'attractivité économique, au domaine public, au marketing territorial et à l'animation : Linda Piperi
Adjoint en charge de l'aménagement durable, de la planification stratégique et de l'urbanisme : Paul Tieri
Adjoint aux finances et à la transparence de l'action publique : Jean-Joseph Massoni
Adjointe aux infrastructures, aux aménagements urbains et à la voirie : Jérôme Vivarelli-Mari
Adjointe à la politique éducative et à la petite enfance : Ivana Polisini
Adjoint au patrimoine : Philippe Peretti
Adjoint à la langue corse : Lisandru de Zerbi
Adjoint à la cohésion sociale, aux liens intergénérationnels et au logement social : Don Petru Luccioni
Adjointe à la santé et au handicap : Laura Orsini-Sauli
Présidente de la Mission Locale : Emmanuelle Luciani
Vice-présidente du CCAS : Françoise Filippi
Directeur général des services : Jérôme Terrier
Directeur général adjoint chargé des moyens et ressources : Vincent Sancì
Directrice générale adjointe politiques éducatives et culturelles : Marie-Ange Simonpieri
Directeur général adjoint proximité et citoyenneté : Paul-André Giannecchini
Directeur général adjoint architecture et patrimoine : Vincent Circo
Directrice du renouvellement urbain et de la cohésion sociale : Isabelle Aubert
Directrice de la communication et de la participation citoyenne : Julie Lours
Directrice de la Culture : Delphine Ramos
Responsable de la programmation du théâtre : Frédérique Balbinot
Directrice du réseau de lecture publique : Jocelyne Casta
Directrice de la bibliothèque patrimoniale : Linda Piazza
Directeur du musée de Bastia : Sylvain Gregori
Directeur général adjoint architecture et patrimoine : Vincent Circo
Directrice du patrimoine : Caroline Michel
Langue et culture corse : Rumanu Giorgi
Directrice du centre culturel Una Volta : Juana Macari

Communauté d'Agglomération de Bastia

Président : Louis Pozzo di Borgo
Directeur du cabinet : Petru Alessandri
Premier vice-président : Pierre Savelli

Collectivité de Corse

Présidente de l'Assemblée de Corse : Marie-Antoinette Maupertuis
Directrice de cabinet de la présidente : Lesia Sargentini
Conseillère en charge des affaires européennes et internationales : Léa Salvini
Président du Conseil Exécutif : Gilles Simeoni
Directeur du cabinet du président du conseil exécutif : Jean-Baptiste Calendini
Conseillère : Anna Ducreux
Conseillère exécutive chargée de la culture, du patrimoine, du mécénat, de l'audiovisuel, de l'éducation, de l'enseignement supérieur de la recherche et de la vie étudiante, et de l'innovation scientifique : Antonia Luciani
Conseillère exécutive chargée du social et de la santé : Bianca Fazi
Président de l'Office de l'environnement : Guy Armanet
Président de l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse : Julien Paolini
Présidente de l'Agence du Tourisme : Angèle Bastiani
Président de l'Agence de développement économique : Alexandre Vincinguerra
Présidente de l'Office des transports : Flora Mattei
Président de l'Office d'équipement hydraulique : Gilles Giovannangeli
Conseillère exécutive chargée de la jeunesse, des sports, de l'égalité femmes-hommes, de l'innovation sociale et du handicap : Lauda Guidicelli
Président de l'Office du développement agricole et rural : Dominique Livrelli
Directeur général des services : Ghislain Gomart
Directeur général adjoint chargé de la culture, de l'éducation et de la jeunesse : Jean-François Cubells
Directrice de la Culture : Andrée Gouth-Grimaldi
Directeur du Patrimoine : Pierre-Jean Campocasso
Directrice des sports, de la jeunesse et du vivre ensemble : Isabelle Ferracci
Référente de la candidature Bastia Corsica 2028 : Yolaine Lacolonge
Europe Direct Corsica ; directeur : Galeran Dusser

Conseil économique, social, environnemental et culturel de Corse

Présidente : Marie-Jeanne Nicoli
Présidente de la commission, politiques environnementales, aménagement, développement des territoires et urbanisme : Michèle Barbé
Président de la commission culture : Jean-Pierre Savelli
Président de la commission précarité-solidarités, santé, cohésion sociale et habitat ; sport et vie associative : Michel Choury
Président de la commission, Europe, relations internationales Euro-région, Méditerranée, diaspora : Jean dal Colletto
Présidente de la commission éducation, formation, jeunesse : Hélène Dubreuil-Vecchi
Président de la commission lingua corsa è u so sviluppu : Léon Giacomoni

Université de Corse

Président : Dominique Federici
Vice-président : Alain di Meglio
Vice-présidente de la commission de la recherche : Vannina Pasqualini
Vice-président de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : Eric Leoni
Vice-président innovation : Dominique Cancellieri
Vice-président Science avec et pour la société : Yann Quilichini
Vice-président ingénierie pédagogique : Georges Moracchini
Vice-président Transition énergétique et développement durable : Christian Cristofari
Vice-président chargé des relations internationales : Christophe Paoli
Vice-président chargé de la vie étudiante : Jérémie Santini
Directrice du cabinet du président : Sarah Zucconi
Présidente du conseil académique restreint : Dominique Verdoni
Directrice du Centre culturel universitaire : Davia Benedetti

Conseil scientifique et culturel de Bastia Corsica 2028

Frédérique Aït-Touati, historienne de la littérature, directrice scientifique du master en arts d'expérimentations politiques de Sciences-Po Paris
Christian Andreani, musicien, Président du centre culturel San Martinu
Ivana Armanini, directrice de la revue Komikaze, curatrice dans le secteur de la bande dessinée, Ljubljana, Slovénie
Martine Bedin, architecte et designer
Emanuele Coccia, philosophe, professeur à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris
Fabien Danesi, historien de l'art, directeur du Fonds Régional d'Art Contemporain de Corse
Alain di Meglio, socio-linguiste, professeur des universités à l'université de Corse
Sylvain Gregori, historien, directeur du musée de Bastia
Fabrizio Grifasi, Directeur général et artistique Fondazione Romaeuropa Arte e Cultura, Roma
Anna Henkel directrice de la sélection courts métrage de la Berlinale de Berlin
Mirela Kumbaro, ministre de l'environnement et du tourisme de la République d'Albanie
Yolaine Lacolonge, chef de service éducation artistique de la Collectivité de Corse
Ange Leccia, artiste
Ruth Mc Kenzie, directrice du festival d'Adélaïde, ancienne conseillère culture du maire de Londres
Carlo Ossola, philologue, professeur honoraire au Collège de France
Ophélie de Peretti, archéologue, directrice du musée de Mariana
Muriel Poli, linguiste, maîtresse de conférences à l'université de Corse
Robin Renucci, comédien, fondateur de l'Aria, Rencontres internationales de théâtres d'Olmi Capella
Delphine Ramos, directrice des Affaires culturelles de la ville de Bastia
Jean-Christophe Spinosi, chef d'orchestre, Ensemble Matheus, Brest
Emmanuel Tibloux, directeur de l'École nationale des Arts Décoratifs de Paris
Marion Trannoy, ancienne directrice du musée de la Corse, cheffe de projet de la Citadelle de Corte

Crédits

Photographies

Couverture: Thibaut Dini @thibaut_dini
p4-50. AudricProd/Audric Verdier @audricprod et Gontrand Isnard @gontranid
p8-15-19-29-32-42-56 Thibaut Dini @thibaut_dini
p10. Sébastien Leroy @sebas.leeroy
p.13. Gontran Isnard @gontranid
p14. Cità di Bastia
p.16-20-22-24-26-40. Armand Luciani @castalibre
p28. Pasqua Pancrazi/Lake of Confidence @lakeofconfidence
p36. Melissa Guillaumin @melissa.glmn
p.47 Elliot Beaulieu @elliotrip
p49. Cità di Bastia

Conception graphique Lelia Crastucci

Traduction anglais Christelle Catala

Relecture anglais Lauren Sentuc


Relecture français Élisabeth Andrei

Traduction corse Ghjacumu Thiers et Rumanu Giorgi

Impressions Linne Copies

 @bastiacorsica2028

 @bastiacorsica2028

 bastia-corsica-capitale-europeenne-de-la-culture

 @BC_2028

www.bastiacorsica2028.eu





Sélection de la Capitale européenne de la culture 2028 en France

Phase de présélection

Rapport du jury

Publié par

Toni Attard, Jelle Burggraaff, Else Christensen-Redžepović, Jean de Loisy,
Goda Giedraityte (rapporteur), Suvi Innilä (rapporteur), Anne Karjalainen,
Hrvoje Laurenta (rapporteur), Marilyn Gaughan Reddan,
Anne Tallineau (vice-présidente), Rossella Tarantino (présidente)

Mars 2023

Clause de non-responsabilité

Ce document a été préparé pour la Commission européenne. Toutefois, il ne reflète que les opinions de ses auteurs et la Commission ne saurait être tenue responsable de l'utilisation éventuelle des informations qu'il contient.

COMMISSION EUROPÉENNE

Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, des sports et de la culture
Direction Culture, Créativité et Sport
Unité D2

E-mail : eac-unite-D2@ec.europa.eu

*Commission européenne
B-1 049 Bruxelles*

© Union européenne, 2023

La réutilisation est autorisée à condition que la source soit reconnue.

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres documents qui ne relèvent pas du droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être demandée directement aux titulaires du droit d'auteur.

Table des matières

Introduction	4
Réunion du jury	4
Prochaines étapes	5
Remerciements	5
Évaluation des candidats	5
Amiens	6
Bastia	10
Bourges	14
Clermont-Ferrand	18
Montpellier	23
Nice.....	27
Reims	31
Rouen	35
Saint-Denis	39
Recommandations générales	43

Introduction

Ce document constitue le rapport rendu par le panel d'experts (le « jury ») en conclusion de la phase de présélection du concours de la Capitale européenne de la culture en 2028 en France. Ce concours est une initiative lancée en 1985 par l'Union européenne. Le titre de « Capitale européenne de la culture » a déjà été attribué à quatre villes de France, à savoir Paris en 1989, Avignon en 2000, Lille en 2004 et Marseille-Provence en 2013.

Le ministère français de la Culture (le « ministère ») agit en tant qu'autorité de gestion du concours, qui est régi par la décision n°445/2014/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 (la « décision ») (DOC : 32014D0445), par le décret (le « décret ») n°2021-1824 du 24 décembre 2021 (NOR : MICB2138082D) et par l'avis (l'« avis ») du 28 décembre 2021 (NOR : MICB2138117V) (tel que modifié par l'avis du 13 octobre 2022, (NOR : MICB2229044VV) adopté par le ministère et publié sur son site internet avec l'appel à candidatures correspondant.¹

Un jury de 12 experts indépendants a été constitué pour procéder au processus de sélection, conformément à l'article 2 du décret. Les institutions et organes de l'Union européenne (Parlement européen, Conseil, Commission et Comité des régions) ont désigné dix membres du jury, tandis que le ministère en a désigné deux. Les membres du jury ont ensuite été formellement désignés par l'arrêté du 7 février 2023 du ministre de la Culture (NOR : MICB2303210A).

Le concours se déroule en deux phases : la présélection (liste restreinte), puis la sélection. Le 31 décembre 2021, le ministère a lancé un appel aux candidatures. À la date de clôture du 2 janvier 2023, neuf dossiers ont été déposés : Amiens, Bastia, Bourges, Clermont-Ferrand, Montpellier, Nice, Reims, Rouen et Saint-Denis.

Réunion du jury

Les membres du jury se sont réunis à Paris du 28 février au 3 mars 2023. Un membre du jury a été excusé pour des raisons professionnelles. Le jury a élu Rossella Tarantino présidente et Anne Tallineau vice-présidente. Tous les membres du jury ont signé une déclaration de non-conflit d'intérêts et de confidentialité et l'ont remise au ministère avant les entretiens de présélection. Des représentants du Ministère et de la Commission européenne ont assisté à la réunion en tant qu'observateurs. Ces derniers n'ont pris part ni aux délibérations ni à la décision du jury.

Lors des audiences de présélection qui se sont tenues du 28 février au 2 mars, chaque ville candidate, par ordre alphabétique, a présenté son dossier (45 minutes) et répondu aux questions du jury (45 minutes). Les délibérations du jury ont eu lieu le 3 mars.

Lors d'une réunion de presse tenue le 3 mars, le président du jury a annoncé que le jury recommandait au ministère d'inviter les villes suivantes à soumettre leurs candidatures révisées en vue de la sélection finale (par ordre alphabétique) : **Bourges, Clermont-**

¹ <https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Appels-a-projets-candidatures/Capitale-europeenne-de-la-Culture-2028>

Ferrand, Montpellier et Rouen.

Prochaines étapes

Le ministère organisera l'approbation formelle de la liste restreinte sur la base des recommandations incluses dans le présent rapport (article 8 de la décision). Il invitera ensuite les villes figurant sur la liste restreinte approuvée à soumettre leurs candidatures révisées en vue de la sélection finale.

Les villes présélectionnées sont encouragées à prendre en compte les appréciations et recommandations formulées par le jury dans le présent rapport.

La date limite pour le dépôt des candidatures révisées est le 3 novembre 2023 (à confirmer par le ministère).

La réunion de sélection finale aura lieu à Paris la semaine du 11 décembre 2023 (à confirmer par le ministère).

Deux à quatre membres du jury effectueront une visite d'une journée dans les villes présélectionnées, peu avant la réunion de sélection finale (semaine du 4 décembre 2023), afin de rassembler davantage d'informations contextuelles sur les candidatures respectives. Des représentants du ministère et de la Commission européenne accompagneront les membres du jury en tant qu'observateurs.

Remerciements

Les membres du jury souhaitent remercier toutes les personnes impliquées dans cette phase de présélection du concours. En particulier, le jury a noté que toutes les villes ont profité de l'opportunité du processus de candidature pour renforcer leurs stratégies culturelles, ainsi que le rôle de la culture et de l'Europe dans leur développement socio-économique global. Il s'agit là d'un premier bénéfice remarquable du concours Capitale européenne de la culture. Le jury encourage toutes les villes candidates, y compris celles qui ne sont pas présélectionnées, à poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies culturelles respectives.

Le jury souhaite remercier les neuf villes candidates et chacun de ceux qui ont contribué à leur candidature, la Commission européenne pour ses conseils et le ministère pour son excellente mise en œuvre.

Évaluation des candidats

Dans son évaluation des candidats, le jury a rappelé les objectifs généraux et spécifiques de l'article 2 de la décision et l'exigence que la candidature se fonde sur un programme culturel à forte dimension européenne créé spécifiquement pour le titre de Capitale européenne de la culture (article 4).

Le jury a évalué chaque candidature en fonction des six critères énoncés à l'article 5 de la décision :

- Contribution à la stratégie de long terme de la ville,
- Contenu culturel et artistique,
- Dimension européenne,
- Portée,
- Gestion,
- Capacité de réalisation.

Le jury ignorait si toutes les villes candidates avaient, en conseil municipal, achevé l'approbation officielle de leur stratégie culturelle. L'un des aspects cruciaux de la décision 445/2014/UE, qui régit l'action depuis le titre de 2020, est l'obligation pour les villes candidates de disposer d'une stratégie culturelle formelle et explicite. Il s'agit de faire en sorte que le titre de Capitale européenne de la culture se fonde sur une transformation à moyen terme de la ville et de sa vie culturelle. De nombreuses stratégies semblent également se terminer avant 2028. Or, le jury tient à rappeler aux candidats admis en sélection finale que la stratégie doit couvrir l'année du titre et inclure des plans visant à maintenir les activités culturelles au-delà de l'année 2028.

Dans les commentaires qui suivent, le jury présente les principaux éléments d'observation énoncés en phase de présélection. Concernant les villes présélectionnées, des recommandations spécifiques et communes sont faites, afin de les aider à préparer leur dossier de candidature final.

Le jury souligne qu'il a évalué les candidats sur la base du dossier de candidature et sur des séances de présentation des villes lors de l'audience de présélection. L'histoire d'une ville, ses politiques récentes et actuelles et son offre culturelle constituent certes un socle pour le programme proposé, mais elles ne sont pas pertinentes dans le processus de sélection. L'évaluation et la recommandation du jury pour l'admission en liste restreinte s'appuient également sur l'analyse de la capacité des villes candidates à prendre les mesures nécessaires pour remporter le titre de Capitale européenne de la culture dans les mois à venir jusqu'à la session de sélection finale.

Amiens

Amiens a présenté sa candidature sous le concept de « *ALTER-NATIVE* », qui évoque une métamorphose portée par l'altérité et la diversité culturelle via l'affirmation des droits culturels et du bien vivre dans un environnement respecté. Son objectif est de positionner Amiens et la vallée de la Somme en tant que laboratoire prospectif permettant d'anticiper les défis à venir. Elle vise à proposer à l'Europe un nouveau modèle de développement adapté à une vallée rurale touchée par les chocs industriels, basé sur des projets culturels et d'innovation en phase avec la nature et interrogeant la relation de l'homme avec celle-ci.

Amiens est candidate au titre de Capitale européenne de la culture avec l'ensemble de la vallée de la Somme, une région traversée par un fleuve long de 225 kilomètres et comptant 492 471 habitants répartis sur 470 communes.

Contribution à la stratégie de long terme

- La métropole dispose d'une stratégie pluridisciplinaire couvrant toute la période 2020-2026. Toutefois, elle ne s'étend ni à l'année du titre, ni aux années suivantes. Le dossier

ne précise pas si la Ville d'Amiens a mis en place une stratégie culturelle approuvée et comment elle a été intégrée au projet de Capitale européenne de la culture.

- Le jury a estimé que les éléments et les objectifs du concept étaient substantiels et pertinents dans le contexte actuel, comme les questions relatives à la revitalisation démocratique et à l'approche écologique. Cependant, les modalités de réalisation de ces objectifs par le biais du programme et des actions présentés n'ont pas été suffisamment soulignées, en particulier au niveau européen.
- Les plans et les projets visant à renforcer les capacités des secteurs culturel et créatif sont peu approfondis, par exemple dans les domaines de la gestion culturelle, de la promotion, du marketing et de la collecte de fonds.
- En ce qui concerne le suivi et l'évaluation, la candidature décrit un plan d'évaluation en deux parties, et précise avoir sollicité l'expertise externe d'un réseau d'universités. Le jury aurait aimé disposer de plus de détails sur les données de base, la méthodologie des recherches et le calendrier de réalisation.

Contenu culturel et artistique

- Le concept du programme s'intitule ALTER-NATIVE. C'est une approche globale visant à renouveler nos relations avec les autres et l'environnement, afin de créer un outil de refondation par le biais des arts, de la culture et du patrimoine. Le programme s'appuie sur trois axes orientés vers des objectifs et divisé thématiquement en trois domaines : PROXIMITÉ(S), CRÉATIVITÉ et HUMANITÉ. Chaque thématique est associée à un projet phare, et quelques autres projets présentés à ce stade, soit 16 au total.
- Le programme comprend maints projets intéressants, qui sont bien définis et couvrent des genres et disciplines variés. La vision artistique globale reste assez abstraite et générique et pourrait être difficile à exprimer. En outre, le programme manque de cohérence globale.
- La candidature explique attendre une forte implication des milieux artistiques et culturels dans la préparation et la mise en œuvre du programme. Cependant, la plupart des projets apparaissent pilotés et coordonnés par l'organisation Amiens 2028 ou Amiens Métropole.
- La candidature affirme l'ambition forte de parvenir à une métamorphose à tous les niveaux, y compris entre le patrimoine culturel local et les nouvelles expressions culturelles. Cependant, le jury considère que le patrimoine industriel local est très peu mis en avant, alors qu'il pourrait s'agir d'une piste fructueuse à long terme.

Dimension européenne

- La candidature témoigne d'une sincère aspiration à une envergure européenne, voire mondiale, et le programme pose certaines questions prégnantes, susceptibles de trouver un écho dans l'ensemble de l'Union européenne, à savoir la question de la capitale/périphérie et l'appel à l'horizontalité plutôt qu'à la centralité. Cependant, compte peu d'exemples concrets de la manière dont cette ambition pourrait se

réaliser.

- La ville a mené une série de consultations et de réflexions bienvenues avec des villes anciennement Capitale européenne de la culture et des villes jumelles, dans le but de concevoir des projets collaboratifs. Malgré cela, sa candidature reste relativement dépourvue d'exemples concrets de réseaux culturels internationaux, d'artistes et d'institutions culturelles pouvant représenter de potentiels partenaires du projet.
- La stratégie visant à capter l'intérêt d'un large public européen et international est bien structurée et s'appuie sur les bonnes pratiques et les réseaux antérieurs, ainsi que sur des liens avec des événements majeurs récents, actuels et futurs, tels que la Capitale européenne de la jeunesse en 2020.

Portée

- La candidature d'Amiens vise à toucher un large éventail d'habitants, en particulier les populations dites 'exclues', à savoir les personnes désocialisées, âgées ou isolées, et celles qui sont éloignées des pratiques artistiques et culturelles pour des raisons socio-économiques. Pour ce faire, un outil spécial a été prévu : le premier Contrat local d'enseignement artistique en France, que le jury considère comme une initiative très positive à poursuivre. Cependant, le plan visant à toucher les minorités, les écoles et les jeunes générations reste très vague ; par ailleurs, la candidature n'évoque pas la communauté LGBTIQ+.
- Deux appels à projets, intitulés Perspectives 1 et Perspectives 2, invitaient les artistes et acteurs culturels locaux à expérimenter et créer des projets culturels participatifs et inclusifs destinés aux habitants. Le jury considère qu'il s'agit d'un élément positif de la candidature, même si les projets présentés ne reflètent pas clairement les résultats de ces appels.
- La stratégie d'implication et de participation de tous les citoyens associe trois approches : les ateliers de création, la gouvernance inclusive et les Théâtres verts. Le jury estime notamment que les Théâtres verts pourraient devenir une excellente plateforme pour impliquer et responsabiliser les habitants de régions éloignées et isolées. Cependant, les descriptions de ces outils restent quelque peu vagues.
- En tant que plus jeune municipalité de la région Hauts-de-France - les étudiants représentent 17 % de la population totale de la ville - et après avoir accueilli la Capitale européenne de la jeunesse 2020, Amiens et la vallée de la Somme peuvent se targuer d'un bel héritage en matière d'engagement culturel auprès des écoliers et des jeunes publics ; héritage que le jury considère comme un atout pour Amiens.

Gestion

- Sur le budget total de fonctionnement de 49,3 millions d'euro, 96 % devraient provenir de sources publiques : l'État (10 %), la Ville d'Amiens (43 %), la Région Hauts-de-France (20 %), l'Union européenne (8 %), le Département de la Somme (12 %) et les Partenariats Inter-Conseil Vallée de la Somme (3 %). La répartition des ressources entre financement public et privé est donc très réaliste. Le jury

considère la dotation budgétaire élevée de la Ville d'Amiens comme un signe fort d'engagement.

- L'investissement en capital est de 53,8 millions d'euros ; il comprend les projets de construction de trois nouveaux équipements culturels, ainsi que d'autres investissements d'infrastructure pertinents pour la mise en œuvre de la Capitale européenne de la culture.
- La stratégie de collecte de fonds, destinée à obtenir un soutien financier des programmes et fonds de l'Union européenne, est robuste et les programmes de financement possibles de l'UE sont répertoriés.
- Il est prévu de créer une association qui sera en charge de la réalisation du projet Amiens-Vallée de la Somme 2028. Ses principales fonctions seront la coordination, l'animation et l'accompagnement. Le jury apprécie les efforts déployés en faveur d'une gouvernance horizontale étendue, mais souligne la nécessité d'une responsabilité de gestion claire et d'une direction artistique indépendante.
- La stratégie de marketing et de communication comprend des points pertinents. Cependant, la stratégie de marketing et de communication internationale n'est pas suffisamment expliquée.

Capacité de réalisation

- La Ville d'Amiens, ainsi que tous les acteurs concernés, soutiennent la candidature à l'unanimité.
- Amiens bénéficie d'une vie culturelle et d'infrastructures culturelles dynamiques, et sa candidature définit clairement les projets de la ville en matière d'infrastructures culturelles, urbaines et touristiques à réaliser dans le cadre du projet de Capitale européenne de la culture. Le jury a trouvé positif l'objectif de réduire nettement l'impact environnemental des sites culturels et de promouvoir une plus grande responsabilité dans leur utilisation.
- La Vallée de la Somme semble disposer d'une bonne capacité d'hébergement touristique, d'une qualité encore rehaussée par le récent plan d'investissement touristique.

Conclusion

Le jury recommande que la candidature d'Amiens ne soit pas admise en phase finale de sélection.

Le jury reconnaît que le concept « *ALTER-NATIVE* » renferme de nombreux éléments pertinents et de qualité, mais il n'est pas convaincu que le programme et les activités présentés, en particulier au niveau européen et mondial, permette d'atteindre les objectifs fixés. Le concept du programme aurait bénéficié d'être plus concret et cohérent. Le programme culturel et artistique comporte certes de nombreux projets intéressants, mais dans l'ensemble, le programme a besoin d'être renforcé sur le plan artistique. La ville est dotée d'un domaine et d'une infrastructure culturels assez étoffés, avec des domaines

d'intervention soigneusement sélectionnés, et la candidature met l'accent sur la large participation de la communauté artistique et culturelle locale à la planification et à la mise en œuvre du projet de Capitale européenne de la culture. En revanche, l'état d'avancement de la stratégie culturelle de la Ville d'Amiens et son lien avec le projet de Capitale européenne de la culture ne sont pas très clairs.

Le jury reconnaît toutefois l'ampleur du soutien recueilli par cette candidature, ainsi que le potentiel des plans présentés dans le développement régional ; il encourage la ville et la région à poursuivre leur démarche pour permettre à la région et ses acteurs de se reconnecter au niveau européen.

Bastia

La candidature concerne la ville portuaire de Bastia et ses 48 500 habitants, ainsi que les 300 000 habitants de la Corse. La dimension régionale de la candidature et son identité corse imprègnent l'ensemble de la candidature.

Le thème de la candidature « *Au-delà de l'île* » invite la communauté de Bastia et de la Corse à s'élever collectivement au-delà des déterminismes historiques, géographiques et sociétaux et à s'inscrire dans un dialogue pluriel avec le monde méditerranéen et le continent européen. La candidature vise à réactiver et prolonger la tradition, en la replaçant dans un contexte moderne, afin de s'adresser à l'Europe et de servir son idéal humaniste, et pour faire de l'art et de la culture les catalyseurs d'une nouvelle dynamique de développement.

La candidature de Bastia s'appuie sur quatre motivations : 1) Partager l'art et la culture le plus largement possible avec toutes les populations, dans un objectif de cohésion sociale et d'inclusion ; 2) Promouvoir la singularité de la culture bastiaise et corse à l'échelle européenne et affirmer sa contribution à la diversité culturelle européenne ; 3) Transformer durablement le territoire pour faire de l'art et de la culture des moteurs du développement de Bastia et de la Corse ; 4) Mobiliser les citoyens de Bastia et de la Corse en faveur de l'idéal européen et de ses valeurs.

Contribution à la stratégie de long terme

- Le projet d'aménagement et de développement durable, voté par le conseil municipal en juillet 2021, a identifié quatre axes opérationnels, fondés sur trois engagements stratégiques. Le jury salue également comme élément positif le projet de la ville de Bastia d'adopter un programme de développement culturel en mars 2023. Cependant, le jury est d'avis qu'une période de cinq ans est trop courte pour couvrir adéquatement la préparation, la mise en œuvre et l'héritage de la Capitale européenne de la culture.
- La candidature de Bastia Corsica 2028 est portée par cinq objectifs principaux qui s'inscrivent dans une stratégie culturelle à long terme ; cependant, les liens entre la stratégie et la proposition pour le titre de Capitale européenne de la culture ne sont pas clairement définis. Par exemple, des programmes ambitieux de renforcement des capacités sont envisagés à la fois dans la stratégie et dans le programme, mais

le lien fonctionnel entre eux n'est pas souligné.

- La candidature entend proposer un modèle de développement original, dans lequel Bastia serait un prototype et une source d'inspiration pour les différents échelons territoriaux de la Corse.
- Il est prévu qu'une organisation indépendante dirige le plan de suivi et d'évaluation, ce que le jury considère comme un point de départ positif. Les indicateurs de suivi et d'évaluation présentés (essentiellement quantitatifs) sont satisfaisants à ce stade du concours, même s'ils auraient mérité une description plus détaillée. Le jury aurait notamment apprécié davantage d'indicateurs artistiques et culturels de nature qualitative.
- Le jury reconnaît que la candidature évoque certains objectifs à long terme (s'adresser aux jeunes, développer des vocations artistiques, élaborer un tissu créatif multisectoriel, créer de nouveaux masters à l'université de Corse, avoir un impact sur le tourisme et la mobilité ou renforcer les liens européens), mais regrette qu'ils ne soient pas encore suffisamment précis.

Contenu culturel et artistique

- Selon le jury, le concept renferme un fort potentiel, qui aurait pu être mieux mis en valeur, s'il avait été mieux lié au paradoxe insulaire (c'est-à-dire le contraste entre l'enracinement local et l'aspiration au désir d'ailleurs). Tel qu'il est présenté dans la candidature, ce concept se concentre trop sur Bastia et la Corse.
- Le programme se divise en deux parties : 13 programmes phares et cinq axes pour un total de 127 projets, comprenant certains festivals existants. Diverses propositions artistiques et culturelles (se trouvant à des phases de développement très différentes) illustrent la réalité historique et contemporaine de la Corse et invitent artistes et agents culturels à accroître les échanges. Cependant, le jury considère que le concept et le programme sont trop complexes et surtout trop fragmentés. Le jury note un manque de cohérence dans la vision artistique globale qui devrait rattacher les programmes phares et les projets aux différents axes.
- Le programme repose sur de multiples actions locales, impliquant des populations de passage ou locales. Il est censé favoriser l'inclusion et la transmission en s'appuyant sur un grand nombre d'espaces 'conviviaux' à plus petite échelle. Cette orientation locale, tout à fait défendable, contredit cependant en partie l'objectif déclaré ('aller au-delà') et souffre d'une approche insuffisamment pluridisciplinaire. Par ailleurs, la candidature se concentre sur des personnalités plutôt que sur des collectifs ou des structures, ce qui peut poser problème en termes de stratégie à long terme.
- Les laboratoires sont présentés comme l'un des programmes phares ; mais malgré leur fort potentiel de développement, en particulier pour la scène culturelle locale, ils semblent jouer davantage un rôle de renforcement des capacités que de développement des activités du programme.
- La candidature est certes axée sur le développement et la transmission du tissu

culturel et artistique corse. Toutefois, le jury estime qu'il est trop succinct sur la manière dont le programme associerait le patrimoine culturel local et les formes d'art traditionnel avec des modes d'expression culturelle innovants et expérimentaux, même pour cette première phase de candidature.

Dimension européenne

- Globalement, la candidature témoigne d'une réelle compréhension de la dimension européenne, et des liens clairs avec les projets présentés. Certains axes sont d'une conception très riche et posent des questions qui ont une véritable résonance européenne. Cependant, le jury voit mal comment la dimension européenne obtenue grâce au titre de Capitale européenne de la culture transformera des projets légitimement et essentiellement corses en un projet européen mené par Bastia Corsica 2028.
- Le jury salue l'intention de tisser des liens entre la singularité culturelle de la Corse et les 'cultures sœurs' dans les domaines musical et vocal, ainsi que dans les secteurs littéraire ou cinématographique. En outre, le jury note que les collaborations avec les partenaires de l'UE sont toujours en cours de développement et que la couverture géographique est limitée à l'Europe du Sud, à la région des Balkans, à l'Irlande et à la République tchèque (en tant que co-hôte du titre en 2028). Il n'est fait aucune mention d'une possible coopération au-delà de l'Europe.
- La stratégie visant à intéresser un large public européen et international, ainsi que les liens entre le programme culturel de Bastia-Corsica 2028 et les détenteurs du titre de Capitale européenne de la culture sont bien développés et le programme comporte des projets intéressants, riches d'une forte dimension européenne. Le jury se demande toutefois si le programme global est suffisamment substantiel et attractif pour toucher un public européen plus large.

Portée

- Le manifeste de soutien à la candidature a recueilli près de 3 000 signatures, dont la quasi-totalité des élus corses. Le jury constate également une belle implication de la population locale, de la société civile et des acteurs culturels dans la préparation de la candidature à travers de multiples méthodes, ainsi qu'un plan efficace pour la prochaine étape ; néanmoins le jury estime qu'il est nécessaire d'établir des liens plus étroits avec des partenaires externes (et en particulier nationaux).
- Les écoliers sont inclus dans le programme phare et quelques autres projets, tels que le passeport Bastia, mais le jury observe que les interactions avec les écoles restent d'une nature très générale.
- Le jury reconnaît que la stratégie pour impliquer les groupes marginalisés et défavorisés dans le projet, y compris les programmes phares, est clairement exposée. Toutefois, l'engagement des personnes âgées ou des membres de la communauté LGBTIQ+ est peu évoqué. L'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite à peine mentionnée et doit encore davantage précisée.

Gestion

- Le budget culturel de la Ville s'élève à 5,7 millions d'euros soit 6,5 % du budget municipal global. Le jury accueille favorablement les projets visant à porter ce taux à 10 % en 2030 (9 millions d'euros). Le dossier de candidature ne précise cependant pas si la ville prévoit également d'utiliser une partie de son budget culturel annuel pour financer le projet de Capitale européenne de la culture.
- Le budget total de fonctionnement (2023-2029), qui s'élève à 47,03 millions d'euros, est ambitieux, mais réaliste. 87 % du budget devraient provenir de sources publiques (respectivement 14,74 et 20,4 millions d'euros de la Ville de Bastia et de la Collectivité territoriale de Corse), tandis que les 13 % restants seront pris en charge par le secteur privé et les revenus commerciaux.
- La répartition des coûts de fonctionnement est bien équilibrée avec 70 % alloués au programme, 11 % à la promotion et le marketing et un pourcentage relativement élevé de 19 % aux salaires, frais généraux et administration.
- De nombreux projets d'infrastructures sont prévus, avec un budget global de 184 millions d'euros, mais le jury constate que les engagements des autorités compétentes et la stratégie de soutien financier de l'Union européenne ne sont pas suffisamment détaillés.
- L'association Bastia Corsica 2028 a été créée en décembre 2021 ; elle inclut la Ville de Bastia, la Communauté d'agglomération de Bastia, la Collectivité territoriale de Corse et l'Université de Corse.
- Le plan d'urgence est clairement établi. Les points faibles sont bien identifiés et assortis d'actions explicites pour les surmonter. Cependant, le jury remarque que les questions mondiales ne sont pas couvertes.
- La stratégie de marketing et de communication présentée comporte un plan d'action convaincant en quatre parties. Cependant, la stratégie ne prévoit pas de plans permettant de toucher l'Europe élargie et les liens avec le secteur du tourisme ne sont pas assez explicités.

Capacité de réalisation

- L'Assemblée de Corse a voté le lancement de la candidature en 2021. En juillet 2022, a été organisé un vote à l'unanimité pour soutenir le fonctionnement de l'association.
- La ville jouit d'une vie culturelle dynamique et possède une expérience étendue dans l'accueil d'événements culturels de portée internationale. La candidature présente les projets de la ville en matière d'infrastructures culturelles, urbaines et touristiques qui seront réalisés dans le cadre du projet de Capitale européenne de la culture. La plupart des projets disposent d'un calendrier clair, dans lequel l'achèvement des travaux est prévu avant 2028.
- Les atouts de la ville en termes d'accessibilité sont excellents, ainsi que la capacité d'absorption en termes d'hébergement des touristes.

Conclusion

Le jury recommande que la candidature de Bastia ne soit pas admise en phase finale de sélection.

Le jury estime que l'ensemble de la candidature requiert plus de préparation à ce stade de la sélection, et n'est pas convaincu que Bastia 2028 puisse amener le programme au niveau artistique et à la dimension européenne exigés d'une Capitale européenne de la culture dans le court laps de temps qui reste avant la sélection finale. Le concept de la candidature présente un fort potentiel qui aurait été davantage mis en valeur s'il avait été mieux rattaché au paradoxe insulaire. Attentif à l'identité locale corse, il invite à dépasser les déterminismes historiques, géographiques et sociétaux et à s'inscrire dans un dialogue pluriel avec le monde méditerranéen et le continent européen. Cependant, les liens avec le continent auraient pu être développés plus en détails. La candidature renferme de nombreux éléments attrayants qui, en y consacrant plus de temps, auraient pu former un programme de Capitale européenne de la culture captivant. Le jury recommande à la ville de Bastia de poursuivre les remarquables efforts qu'elle a entrepris dans le déploiement de son offre culturelle.

Bourges

Dans sa candidature, Bourges se présente comme un lieu relativement isolé en France, peu connecté et difficilement accessible depuis le reste de l'Europe. C'est une ville de taille réduite avec peu de diversité de cultures, comme tant d'autres en France et en Europe ; selon le dossier de candidature, plus de la moitié de la population en Europe et en France vit dans des villes de moins de 100 000 habitants.

Le concept de la candidature, « *Territoires d'avenir* », s'appuie sur quatre éléments clés clairs et forts. Il reflète cette réalité et vise à « créer de nouveaux modes de gouvernance culturelle et urbaine qui changeront la donne pour Bourges et les villes [similaires] » d'Europe. Les territoires d'avenir s'entendent comme des villes « à taille humaine, agiles, avec de nouvelles formes de gouvernance allant bien au-delà de la simple participation et axée sur le bilan carbone ».

La ville de Bourges se lance dans le projet de Capitale européenne de la culture avec le soutien de trois autres partenaires : la Région Centre-Val de Loire, le Département du Cher et l'agglomération Bourges Plus, qui regroupent près de 3 millions d'habitants.

Contribution à la stratégie de long terme

- La stratégie culturelle et patrimoniale de la Ville a été adoptée à l'unanimité en octobre 2022. Basée sur une analyse approfondie des besoins et des retours d'expérience des habitants, cette stratégie s'appuie sur un plan en 10 points, basé sur trois axes clés. La stratégie culturelle régionale, définie autour de 30 points clés, est également en place, en lien avec la stratégie culturelle de Bourges.
- La relation entre la stratégie et la candidature est très explicite et cohérente : les projets sont des catalyseurs des évolutions envisagées dans la stratégie et les

objectifs à long terme répondent à des enjeux locaux et internationaux spécifiques.

- Les impacts culturels, sociaux, urbains et économiques qualitatifs et quantitatifs attendus à long terme sont bien présentés et sont clairement liés aux lignes de programmes et aux groupes de projets.
- Les plans de suivi et d'évaluation, qui mettent l'accent sur l'analyse causale des effets, sont bien conçus pour cette phase de la sélection, mais l'implication et la participation des citoyens dans ce processus doivent être davantage approfondies pour la deuxième phase. Un partenariat est prévu avec l'Université de Tours, l'Université Erasmus de Rotterdam et l'INSEAC, mais on ignore encore qui dirigera le processus de suivi et d'évaluation.

Contenu culturel et artistique

- Le concept de l'offre « *Territoires d'avenir* » est fort, clairement défini et pertinent aussi bien au niveau local qu'europpéen. Il s'inspire des enjeux et des aspirations du territoire et imprime sa marque à l'ensemble programme. Il s'articule autour de quatre éléments clés qui sous-tendent le cœur de la vision à long terme et encadrent de manière convaincante le programme culturel et artistique : *Gouvernance urbaine innovante, ville des artistes et capitale culturelle bas carbone, matrice européenne des territoires d'avenir et droits culturels en Europe*.
- La structure du programme culturel et artistique s'appuie sur quatre lignes de programme (et neuf groupes de projets), qui ont un lien fort avec les quatre caractéristiques clés mentionnées ci-dessus, avec des défis et des objectifs respectifs : *Nos voisins, La langue de l'Europe, À échelle humaine et Ici et maintenant*. Toutefois, le jury est d'avis que les neuf groupes de projets présents au sein de la structure du programme constituent un niveau peut-être superflu. Cette partie du programme n'est pas aussi cohérente et convaincante que le reste du dossier de candidature.
- Le programme présente 30 projets intéressants, à forte dimension européenne, qui s'engagent fermement en faveur d'un impact carbone faible et respectent les objectifs climatiques 2030 de l'Union européenne. Cependant, pour la phase finale de sélection, le programme bénéficierait de plus d'innovation, de plus d'audace et de plus d'ambition (d'un point de vue artistique). En outre, le programme pourrait donner une image claire de ce que les visiteurs vivront en 2028 et assurer un meilleur équilibre entre les différentes formes et expressions artistiques.
- La participation d'artistes et d'organisations culturelles locales à la préparation de la candidature semble satisfaisante. En revanche, seuls des représentants d'institutions et d'associations culturelles locales ont été impliqués (le dossier ne précise pas le degré d'implication d'artistes individuels sans lien avec des institutions ou organisations).
- La capacité de combiner le patrimoine culturel local et les formes d'art traditionnelles avec des expressions culturelles nouvelles, innovantes et expérimentales semble convaincante.

Dimension européenne

- La dimension européenne s'exprime dans l'histoire que Bourges veut raconter à travers les *Territoires d'avenir*, à savoir : montrer aux habitants de la région de Bourges que l'Europe est leur avenir et inviter l'Europe à se tourner vers les territoires où elle est aujourd'hui la plus contestée, c'est-à-dire les soi-disant « lieux sans importance » ou « lieux éloignés où l'Europe est la moins présente et souvent décriée ».
- Les quatre éléments clés autour desquels le programme est conçu possèdent tous une forte dimension européenne, et la question de « ce que l'Europe peut apporter à Bourges et ce que Bourges peut dire à l'Europe » est posée dans chacune des quatre lignes du programme.
- La liste des partenaires européens et mondiaux est assez complète. Des partenariats semblent déjà établis avec plusieurs réseaux et organisations européens, ce qui constitue une fondation robuste pour poursuivre le développement.
- La stratégie à quatre volets visant à susciter la curiosité d'un large public européen et international est claire et solide à ce stade du concours, mais doit encore être plus élaborée lors de la phase finale.
- Certains partenariats avec d'autres Capitales européennes de la culture sont déjà établis, mais lors de la phase finale, il sera nécessaire de présenter des projets plus aboutis et concrets.
- Globalement, la candidature fait preuve d'une compréhension sincère de la dimension européenne. Lors de la phase finale, il faut développer davantage d'activités favorisant la compréhension entre citoyens européens et valorisant les similitudes entre cultures, patrimoines et histoires européens.

Portée

- L'implication de la population locale dans le déploiement de Bourges 2028 est satisfaisante, à travers cinq grandes phases de participation bien définies : *Choisissons ensemble Bourges 2028*, *Imaginons ensemble Bourges 2028*, *Innovons ensemble*, *Croisons les doigts ensemble pour Bourges 2028* et *Célébrons ensemble Bourges 2028*.
- La structure de réalisation en ligne du programme, qui s'appuie sur un réseau de Micro-Folies, est solide.
- Le jury se félicite de la mise en place du « Conseil citoyen européen » dans le cadre de la gouvernance de Bourges 2028.
- Certains groupes marginalisés et défavorisés sont bien identifiés et bénéficient d'un plan clair permettant de les impliquer. Une attention particulière sera portée aux personnes âgées (près de 25 % de la population locale) et aux personnes rencontrant des difficultés physiques, mentales ou économiques. Cependant, pour la sélection

finale, il convient de définir soigneusement l'ensemble des minorités. La stratégie d'implication des jeunes est bien en place, avec certaines mesures spécifiques comme l'entrée libre. Cependant, la stratégie repose principalement sur des activités déjà existantes, et pour la phase finale, il serait utile de donner plus d'exemples de la manière dont le projet de Capitale européenne de la culture sera concrètement rattaché aux écoles et aux jeunes.

Gestion

- La ville dispose d'un budget annuel important pour la culture, qui représente 16 % du budget global de la ville (soit 12,8 millions d'euros) en 2022, ce qui témoigne de l'engagement fort des autorités communales dans ce domaine. Il est prévu de porter ce pourcentage à 17 % (soit environ 15 millions d'euros) à partir de 2029.
- Le jury doute que le budget de fonctionnement de Bourges 2028 de 40,2 millions d'euros soit suffisant pour la mise en œuvre du programme et de toutes les autres activités d'organisation prévues. L'ensemble des pouvoirs publics (à l'exception de l'État, comme dans le cas de tous les autres candidats) a adopté en 2022 une décision collective sur le financement du budget de fonctionnement de la Capitale européenne de la culture, ce qui est une évolution très positive. La répartition des coûts d'exploitation est équilibrée : elle alloue 65 % du budget au programme, 11 % à la promotion et au marketing, 20 % aux salaires, frais généraux et administration et 4 % aux imprévus.
- Bourges 2028 sera géré par une association déjà établie, indépendante et à but non lucratif. L'organisation est claire et simple et la composition du conseil d'administration (à partir de 2024) apparaît mûrement réfléchi. Le jury se félicite de la décision qu'au moins deux membres du conseil d'administration soient des artistes, et que quatre autres membres aient une citoyenneté européenne autre que le français. Le jury accueille également favorablement l'idée de créer un poste d'administrateur général du climat, tout à fait conforme à l'objectif global de la candidature, ainsi que l'idée que l'équipe soit composée de citoyens européens (non français).
- Trois organismes complémentaires ont été / seront créés pour accompagner les futurs travaux de l'association Bourges 2028 : Un conseil de citoyens, un fonds de dotation Bourges 2050 et l'organisation informelle de la Matrice. Lors de la phase finale de sélection, il importera de montrer comment ces instances peuvent enrichir le projet de Capitale européenne de la culture sans ajouter de strates de gouvernance supplémentaires.
- La stratégie marketing et de communication est bien détaillée et construite pour cette étape du concours. Les objectifs de communication et les publics cibles sont clairement identifiés ; les outils envisagés sont les médias locaux, nationaux et internationaux, les médias sociaux, le partenariat avec l'Agence de Tourisme et de Développement Territorial et la coopération avec les villes partenaires.

Capacité de réalisation

- Le 6 octobre 2022, le conseil municipal de Bourges a voté à l'unanimité le projet de Bourges 2028. La Région Centre-Val de Loire, le Département du Cher et l'Agglomération Bourges Plus ont affiché leur soutien constant et ont confirmé par écrit leurs engagements financiers et leur soutien politique.
- La ville bénéficie d'une vie culturelle dynamique et dispose/disposera d'infrastructures culturelles adéquates et viables pour réaliser le programme de la Capitale européenne de la culture. Le fait que plusieurs projets d'infrastructure soient prévus l'année du titre (2028) est considéré par le jury comme un risque, étant donné les incertitudes (et souvent les retards) liées à ces projets. Par conséquent, un plan B doit être prévu en cas de retard.
- La capacité d'absorption en termes d'hébergement des touristes est bonne.
- Comme l'admet explicitement la candidature, la ville fait face à d'importantes difficultés d'accessibilité. Pour répondre à ces difficultés, Bourges 2028 entend concevoir des projets de mobilité culturelle correspondant aux enjeux de la transition écologique.

Conclusion

Le jury recommande que la candidature de Bourges soit admise en phase finale de sélection.

Le jury considère le concept comme fort et pertinent au niveau local, comme au niveau européen et au-delà. La candidature fait preuve d'une forte dimension européenne et d'une très bonne compréhension de celle-ci. Le jury invite Bourges à intégrer des projets plus innovants et ambitieux lors de la prochaine phase du concours, afin d'atteindre les standards artistiques et culturels élevés requis par le programme de Capitale européenne de la culture et d'attirer des personnes de toutes les régions d'Europe et du monde. Le programme et les activités organisationnelles sont très ambitieux, et il importe de vérifier, au cours de la prochaine phase, si le budget de fonctionnement est réaliste et suffisant pour le réaliser. Parallèlement, le jury aimerait que les méthodes de participation des jeunes et des diverses minorités soient plus élaborées, et que soient clarifiés les aspects participatifs de la gouvernance et de l'évaluation. Le jury souligne également la nécessité d'élaborer un plan clair et réalisable pour l'exécution des projets d'infrastructure, surtout à la lumière du fait que nombre d'entre eux doivent s'achever au cours de l'année de Capitale européenne de la culture (2028).

Clermont-Ferrand

Le concept de candidature de Clermont-Ferrand repose sur la situation géographique de la ville et du Massif central. S'inspirant de Tolkien, Clermont-Ferrand se présente comme une solution intermédiaire entre villes et ruralité. Sous le concept de « Terre du Milieu, capitale de la transition », la candidature se veut un laboratoire culturel pour l'« Europe des Massifs » et au-delà - un laboratoire des multiples enjeux mouvants de nos transformations sociétales. C'est une invitation à voir la région autrement et à raconter une autre histoire,

à devenir le fondement d'un nouveau modèle de société.

La candidature a été préparée dans le cadre d'une vaste coopération. Plus de 600 communes, 13 départements (notamment le département du Puy-du-Dôme où se situe Clermont-Ferrand) et la région Auvergne-Rhône-Alpes soutiennent la candidature de Clermont-Ferrand Massif Central 2028.

Contribution à la stratégie de long terme

- Depuis 2015, la Ville de Clermont-Ferrand a mis en place une stratégie culturelle incluant des plans d'investissement dans les structures culturelles allant jusqu'en 2030. Cette stratégie a été définie selon un vaste processus participatif, impliquant plus de 3 000 personnes, et s'aligne étroitement sur la candidature au titre de Capitale européenne de la culture.
- Le jury apprécie la manière dont le concept englobe de manière inclusive la réalité du Massif central et sa population rurale. Il note des formats légers et itinérants, des dialogues entre « urbain » et « rural », des liens intéressants entre l'histoire du territoire et les enjeux environnementaux du futur, dont la mobilité.
- Au cours de la longue période de préparation, d'importants partenariats ont été construits progressivement autour du projet de Capitale européenne de la culture dans la région et dans différents secteurs. Avec le large soutien qu'apportent les opérateurs culturels locaux à la candidature, cela peut créer un effet de cohésion sur le long terme.
- Le plan de suivi et d'évaluation devrait être réalisé par un organisme externe déjà sélectionné. Il comprend des informations sur les modalités des collectes de données de base et de sélection des données futures, mais doit être encore approfondi, par exemple en termes d'indicateurs. Le jury a trouvé intéressante l'idée de l'Observatoire des visiteurs dans son intention de recueillir des données sur les besoins de l'auditoire.

Contenu culturel et artistique

- Le programme est structuré en années et en saisons. Les années précédant le titre de Capitale européenne de la culture (2024-2027) correspondent au « *Calme apparent* » avant l'éruption et « *La renaissance* » se passe en 2028. L'année 2028 est divisée en quatre passages majeurs, un pour chaque saison. La candidature présente environ 30 projets, dont les cérémonies d'ouverture et de clôture, ainsi que quelques idées préliminaires. Le récit lié au volcan est convaincant et confère un bon rythme au programme.
- La métaphore de la Terre du Milieu apporte un récit poétique à une vision artistique qui définit des objectifs ambitieux et des niveaux d'engagement variés. Il évoque l'ambition très forte de se concentrer sur les personnes plutôt que sur les infrastructures, en mettant l'accent sur l'innovation et la pratique contemporaine. Le jury estime que cela pourrait initier des conversations créatives entre communautés, et que cela souligne un sentiment d'urgence et de pertinence dans les contextes local

et européen, tout en conférant au programme un puissant élément de fantaisie et de poésie.

- Malgré les nombreux aspects positifs, le jury constate que le concept des programmes doit encore être peaufiné, par exemple en termes de cohérence. Par ailleurs, si la référence directe à la Terre du Milieu de Tolkien est louable comme source d'inspiration, le risque existe que la programmation ou son image de marque soient comprises à tort comme un projet Tolkien à grande échelle.
- Le programme présenté est très complet et couvre différentes formes artistiques. Beaucoup de projets comportent déjà une liste de partenaires au niveau national et international. Cependant, l'impact à long terme des projets n'est pas toujours clair, et des projets plus pointus seraient les bienvenus.
- Bien que la coopération régionale de la Capitale européenne de la culture puisse être une force, le jury s'inquiète du risque d'une fragmentation du programme si les projets étaient répartis sur une zone géographique trop large. Le jury encourage donc la ville candidate à être attentive à la bonne visibilité et à l'impact du programme notamment au cœur de l'action, à savoir Clermont-Ferrand.
- Les artistes et les organisations culturelles locales se sont grandement impliqués dans la conception du programme culturel : des plans sont déjà en place en vue d'un processus participatif dans le déploiement futur du programme. La pierre angulaire de cette structure est l'Assemblée générale de la culture en 2015, où toutes les parties prenantes, y compris les habitants de la région, ont exprimé leurs désirs, aspirations et propositions concernant la programmation culturelle.
- La candidature comprend des exemples précis de la manière dont le programme associe le patrimoine culturel local et les formes d'art traditionnelles avec des formes innovantes et expérimentales d'expressions culturelles. Toutefois, cet aspect mérite d'être plus détaillé dans la phase suivante.

Dimension européenne

- La candidature vise à donner plus d'importance à l'Europe en créant un « Forum des Massifs » - un réseau de régions montagneuses et/ou volcaniques d'Europe. Le Forum réunira chaque année des représentants des régions de basse montagne européennes qui souffrent d'isolement et de difficultés d'accès à la culture. Le jury estime que cet aspect présente une forte résonance européenne.
- Il existe un réseau bien développé de Capitales européennes de la culture désignées et de villes candidates au titre, ainsi que des exemples concrets du type de coopération avec chacune d'elle. Les partenaires comprennent également plusieurs villes jumelées, ainsi que des candidates tchèques au titre de Capital européenne de la culture, et des négociations ont d'ores et déjà commencé avec EUNIC et d'autres réseaux et organisations culturels européens. Cependant, dans la prochaine phase, il faudrait apporter davantage d'informations sur les partenariats concrets avec des artistes internationaux et des institutions culturelles.

- Clermont-Ferrand envisage également le projet de Capitale européenne de la culture en tant que laboratoire de recherche et développement culturel. Le jury apprécie l'idée d'une Université populaire européenne dans le cadre de cette action, permettant au public de participer activement à la définition des grandes expositions.
- La stratégie visant à susciter l'intérêt d'un public européen et international plus large est solidement étayée par des exemples d'activités telles que des événements, des scènes et des campagnes.

Portée

- L'implication de la population locale et de la société civile dans la préparation de la candidature au titre de Capitale européenne de la culture est très forte, depuis l'Assemblée générale de 2015 et dans la continuité d'une enquête auprès de 3 500 personnes dans le Massif central et de centaines de rencontres bilatérales avec les partenaires. Il existe également des plans sérieux afin de faire participer des artistes locaux et des habitants à la mise en œuvre de l'événement. Cependant, les rôles de ces groupes ne doivent pas être confondus.
- Plusieurs projets d'inclusion participative ont déjà été développés voire réalisés, comme Effervescences (2017-2019), Altitudes en 2021, le musée mobile MuMo x Centre Pompidou ou encore des activités dans 'Les Manufactures' à partir de 2024.
- Les jeunes sont au centre de la candidature à bien des égards : ainsi, 10 % du budget de programmation doit leur être alloué. La candidature a mis en place une assemblée des jeunes, permettant aux jeunes adultes volontaires âgés de 16 à 30 ans de se rencontrer. En outre, la stratégie de développement du public auprès des écoles et universités est bien décrite.
- Les possibilités de participation des groupes marginalisés ou défavorisés ne sont pas très bien représentées et doivent être plus détaillées.
- Le développement du public s'appuiera sur l'Observatoire des visiteurs, mais il est difficile de savoir qui en est responsable et comment les données parviendront à leurs destinataires et utilisateurs.

Gestion

- Le budget de fonctionnement de 72,9 millions d'euros est très robuste et les recettes prévues sont équilibrées avec 90 % de financement public et 10 % de financement privé. La part de la Ville devrait être de 16,5 % avec 16,5 % supplémentaires provenant de la Métropole et 8 % provenant de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, même si les engagements financiers ne sont pas encore confirmés. La répartition des coûts d'exploitation est équilibrée avec 60 % alloués au programme, 17 % à la promotion et au marketing, 18 % aux salaires, frais généraux et administratifs et 5 % aux autres (y compris le développement durable et les provisions pour imprévus).
- Les ressources du secteur privé, représentant 7,3 millions d'euros (10 %) du budget total de fonctionnement, sont élevées mais réalisables. La stratégie de levée de fonds

auprès du secteur privé est satisfaisante pour cette étape, mais devrait encore être développée lors de l'étape finale.

- Au total, 97,5 millions d'euros sont attendus du secteur public pour les dépenses d'infrastructure. La valeur des investissements en infrastructures culturelles est de 69 millions d'euros, dont 54 millions d'euros seront investis par la Ville et la Métropole, quelle que soit l'issue du concours.
- En outre, la stratégie visant à obtenir un soutien financier de la part des programmes et des fonds de l'Union européenne afin de couvrir les dépenses d'infrastructure est bien détaillée et certains programmes de financement de l'UE sont déjà identifiés.
- Le plan marketing et communication est satisfaisant à ce stade du concours. Cependant, de plus amples détails sur la manière de toucher un public international auraient pu être donnés. Par ailleurs, la collaboration avec les agences touristiques locales n'est pas mentionnée. Le jury a trouvé intéressante l'idée de publier des chroniques dans la presse européenne.
- La structure organisationnelle n'est pas très claire et nécessite d'être davantage explicitée. Le passage du statut d'association à celui de société publique locale est envisagé en 2024. La structure organisationnelle et la stratégie de sensibilisation devraient tenir compte de la large couverture régionale du programme.

Capacité de réalisation

- La candidature de la Ville de Clermont-Ferrand fait l'unanimité. Au niveau régional, la candidature compte sur le soutien de plus de 600 communes et 13 départements, ainsi que de la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- La ville bénéficie d'une vie culturelle dynamique et dispose/disposera d'infrastructures culturelles adéquates et viables pour réaliser le programme de la Capitale européenne de la culture.
- Les atouts de la ville en termes d'accessibilité sont excellents, ainsi que la capacité d'absorption en termes d'hébergement des touristes.
- La candidature présente les projets que la ville réalisera en matière d'infrastructures culturelles, urbaines et touristiques dans le cadre de l'action Capitale européenne de la culture. Un certain nombre de projets ont un calendrier qui indique qu'ils seront (potentiellement) terminés en 2028. Cet aspect est une source d'inquiétude car c'est aussi l'année du titre. Le jury recommande donc de rédiger un plan B pour les projets devant s'achever en 2028, afin de pallier tout retard éventuel.

Conclusion

Le jury recommande que la candidature de Clermont-Ferrand soit admise en phase finale de sélection.

La candidature s'appuie sur de très forts soutiens, non seulement dans la Ville, mais dans

toute la région. Le jury a trouvé fascinant et novateur le concept de Terre du Milieu. Toutefois, il nécessite quelques modifications afin d'éviter toute confusion par rapport au rôle de Tolkien. La candidature a été préparée selon un processus très participatif, et le programme a été conçu par des institutions culturelles, des artistes indépendants et des ONG, ainsi que des contacts issus de différentes parties de l'Europe et au-delà, illustrant ainsi un haut niveau de collaboration et d'implication. Une attention particulière est portée au jeune public. Bien que le jury apprécie la large couverture régionale et la volonté de faire rayonner la culture jusque dans les régions plus distantes, un plan de sensibilisation adapté demande à être fourni. Il convient également d'investir davantage dans la programmation, notamment en ce qui concerne les projets susceptibles d'attirer des visiteurs d'autres régions d'Europe. Le budget opérationnel est très solide, mais la stratégie de sponsoring doit être davantage précisée dans la deuxième phase.

Montpellier

La candidature indique que Montpellier est l'une des métropoles les plus attractives de France : sa croissance démographique devrait représenter 25 % de celle de la France au cours des deux prochaines décennies, et elle jouit d'une identité culturelle forte. Son patrimoine unique, la qualité de son écosystème universitaire et économique et son excellence culturelle et sportive en font un territoire particulièrement attractif aujourd'hui. De nombreuses diasporas sont pleinement intégrées dans la vie locale et sont une source de richesse culturelle et de cohésion sociale.

La candidature repose sur le constat que, sans le partage d'imaginaires collectifs désirables, il peut être angoissant d'envisager l'avenir dans le monde d'aujourd'hui. Ainsi, le thème de la candidature « Partager nos imaginaires » évoque les réalisations sociales et individuelles qui se traduisent par la solidarité et la pratique artistique ; thème qui transcende les différences et renouvelle notre lien à notre environnement. Le projet de Capitale européenne de la culture vise à renforcer l'inclusion de Montpellier et de ses acteurs culturels en Europe.

Le partenariat avec la ville voisine de Sète et l'agglomération de Montpellier est à l'origine du projet d'une candidature au titre de Capitale européenne de la culture. Les membres fondateurs de l'association de candidature comptent 10 partenaires régionaux, dont la Région Occitanie et le département de l'Hérault. Au total 142 communes, couvrant une population de 850 000 habitants, sont associées à cette action culturelle commune.

Contribution à la stratégie de long terme

- Adoptée à l'unanimité, la stratégie culturelle de Montpellier est clairement conçue et articulée autour de six priorités bien élaborées et présentées. Cela montre l'importance de la culture dans le développement de la ville. Le programme Capitale européenne de la culture a pour but de servir de catalyseur et d'accélérateur au changement dans le cadre de cette stratégie. La candidature de Montpellier 2028 s'inscrit également dans la feuille de route de la politique internationale de la Ville (axe stratégique pour la ville), adoptée en décembre 2022.
- L'impact urbain et culturel du titre de Capitale européenne de la culture est fortement mis en avant (élargissement des publics, pratiques culturelles innovantes, transversalité...) alors que l'impact socio-économique aurait pu être plus détaillé.

- Un processus d'évaluation externe ambitieux est présenté, qui sera mené par des universités et des groupes de recherche. L'un des impacts souhaités pour le suivi et l'évaluation se concentre sur les questions politiques et sur la capacité à concevoir des politiques publiques qui adoptent une structure horizontale, que le jury considère comme un sujet intéressant rarement abordé dans de tels exercices. Sur une note moins positive, il est nécessaire de clarifier le plan de collecte des données (de référence) nécessaires à la mesure de tous les impacts identifiés.
- Le plan de renforcement des capacités se concentre sur des secteurs déjà forts sur le territoire (l'audiovisuel ainsi que le lien entre culture, sport et santé), qui, pour le jury, semble une approche solide pour souligner et renforcer l'excellence. De nombreuses structures et événements culturels et créatifs sont en cours de développement. Cependant, le jury constate que le plan de renforcement des capacités tel qu'il est présenté semble négliger d'autres objectifs déclarés, tels que la promotion de talents émergents ou de nouvelles pratiques et le renforcement des opérateurs culturels les plus fragiles. En outre, les activités de levée de fonds dans les domaines du management culturel, de la promotion, du marketing etc. ne sont pas présentées.
- Le jury apprécie la volonté, exprimée dans la candidature, de partager les enseignements tirés des actions Capitale européenne de la culture en créant des prototypes partageables à l'échelle européenne et internationale.

Contenu culturel et artistique

- Le concept de la candidature est de repenser positivement notre rapport à l'avenir en partageant « nos imaginaires ». Tout en appréciant l'ambition et la pertinence du concept, notamment dans un contexte d'urgence climatique et de tensions géopolitiques aiguës, le jury pense que ce concept gagnerait à renforcer sa singularité et son sens du lieu.
- Le concept repose sur trois piliers - *Relier*, *Acter* et *Célébrer* - ainsi que trois volets de programmes - *L'eau qui nous relie*, *Le Futur en série* et *Trans ?*. Chacun de ces éléments est intéressant et prometteur, mais selon le jury, le lien entre eux et une structure de programme cohérente et ancrée localement semble quelque peu insuffisant.
- Le programme global, très complet, contient environ 30 projets de diverses tailles, formes et disciplines artistiques, et des événements déjà existants, de réputation nationale (*Festival de Radio France*, *Biennale des arts de la scène...*) que le projet de Capitale européenne de la culture entend élever à un niveau plus européen et international. Le jury apprécie les exemples précis de projets liés aux priorités de la stratégie culturelle, démarche qui est un bon moyen de préparer dès le début le legs que laissera cette année-événement.
- En ligne avec l'objectif d'élever l'imaginaire collectif, le programme a été élaboré avec plus de 150 professionnels, artistes et associations, collaborant sur les grandes priorités stratégiques. Les appels ouverts ont été et continueront d'être utilisés comme des outils précieux permettant d'assurer une diversité d'idées et de projets

et une forte appropriation par la scène culturelle locale.

- Sur une note moins positive, la manière dont le programme entend combiner le patrimoine culturel local et les formes d'art traditionnelles avec des formes innovantes et expérimentales, telles que présentées dans la candidature, mérite d'être davantage développée.

Dimension européenne

- Le jury note que la dimension européenne a été bien comprise. La candidature aborde des sujets à forte résonance européenne, tels que le changement climatique et son impact sur les ressources en eau, l'identité européenne comme fruit d'un processus de transformation et de migration constantes, la nécessité de promouvoir un dialogue entre générations et communautés vivant ensemble ou l'interdisciplinarité (en particulier entre arts et sciences). Le programme s'appuie sur les différentes communautés locales de la ville, y compris l'importante communauté rom, tout en donnant une place à d'autres cultures, en particulier celles du continent africain voisin.
- Le jury se félicite de l'objectif de 85 % de projets à dimension européenne et/ou internationale. La candidature fait état d'un bon niveau de coopération actuelle et prévue avec d'autres Capitales européennes de la culture, en soulignant les raisons de la collaboration avec chaque partenaire. Toutefois, elle bénéficierait de préciser davantage ces liens ainsi que des liens avec les réseaux culturels européens, des organisations et des artistes d'Europe du Nord.
- Un certain nombre de sommets, de réunions, de réseaux et de partenaires internationaux (notamment avec l'Afrique) sont mentionnés, ce que le jury salue ; en effet, cela remet en perspective l'ambition de la candidature d'utiliser le titre de Capitale européenne de la culture comme véhicule pour réfléchir et contribuer aux liens de l'Union européenne avec d'autres régions du monde. Néanmoins, il est nécessaire de mieux lier ce récit avec le programme global et les projets individuels de la candidature.
- La stratégie visant à attirer un public européen et international plus large est très succincte et s'appuie principalement sur un point de vue touristique. Davantage de précisions sont donc nécessaires pour la phase finale du concours.

Portée

- La candidature explique de manière convaincante comment la population locale et la société civile ont été invitées à contribuer activement à la préparation de la candidature. Par ailleurs, le jury note l'absence d'une stratégie de développement d'audience à l'attention du grand public.
- Près de la moitié des participants au sondage en ligne ont déclaré souhaiter que 2028 soit une année « riche en événements », « festive », « éblouissante » et « inspirante ». Alors que l'équipe de candidature se dit prête à répondre à ces attentes, le jury l'invite à ne pas perdre de vue des aspects essentiels des Capitales

européennes de la culture tels que les défis mondiaux, les valeurs européennes, les problèmes de renforcement des capacités, le legs, etc.

- Le jury se réjouit des outils de stratégie de long terme prévus pour les enfants et les jeunes (par exemple, la création d'un label pour la programmation des jeunes, le conseil municipal des enfants, etc.); il invite à poursuivre leur développement et à renforcer leur inclusion dans la prochaine phase de la candidature.
- Le jury apprécie également l'inclusion de la population défavorisée et marginalisée, des personnes âgées et de la communauté LGBTIQ+, la volonté de créer/retisser des liens sociaux sur le long terme ainsi que l'attention accordée à l'égalité des sexes et des salaires au sein de l'équipe d'exécution de Montpellier 2028. Il aimerait néanmoins savoir si et comment ces aspects pourraient s'étendre aux organisations avec lesquelles l'équipe de Montpellier 2028 travaillera.

Gestion

- Le budget annuel municipal consacré à la culture est stable depuis plusieurs années et s'élève à 104,7 millions d'euros (soit 9 % du budget global de la ville) en 2022. Il n'est pas prévu de l'augmenter après l'année de la Capitale européenne de la culture mais de le stabiliser à 10 %.
- Le budget total de fonctionnement de la Capitale européenne de la culture s'élève à 62 millions d'euros, et semble solide et adapté à la mise en œuvre de l'ensemble des activités prévues. 87 % devraient provenir de sources publiques, dont 41 % de la Ville et 27 % des autres 142 communes, ce qui témoigne d'un fort engagement au niveau local. 13 % du budget sera couvert par le secteur privé et les revenus commerciaux, mais la stratégie de levée de fonds présentée dans la candidature n'est pas détaillée, ce que le jury voit comme un point faible.
- La répartition des coûts d'exploitation est bien équilibrée avec 64 % pour le programme, 16 % pour le marketing et la communication et 15 % pour les salaires, les frais généraux et l'administration. Un montant correspondant à 5 % du budget est également prévu pour le plan d'urgence.
- De nombreux projets d'infrastructures culturelles sont prévus, avec un budget global de 152,2 millions d'euros, bien que l'on ne sache pas ceux qui concernent exclusivement la Capitale européenne de la culture. La stratégie d'obtention du soutien financier de l'Union européenne (pour un total de 8,36 millions d'euros) est bien développée et basée sur une expérience à long terme, avec des sources possibles clairement identifiées.
- La structure organisationnelle de l'association Montpellier 2028, présentée dans le dossier de candidature, semble complexe (avec de nombreux collègues, membres actifs et associés, etc.) et doit être repensée en profondeur ; mais le jury considère comme un aspect positif de la structure la répartition précise des tâches entre la direction générale et la direction artistique.
- La stratégie de marketing et de communication est bien décrite, y compris le réseau

des bénévoles, le réseau des ambassadeurs, le réseau des villes jumelles et diverses méthodes de promotion.

Capacité de réalisation

- La candidature est soutenue à l'unanimité par la Ville de Montpellier et la Métropole Montpellier Méditerranée, ainsi que par l'ensemble des instances de coopération intercommunale. Les autorités locales de financement sont toutes membres de l'association Montpellier 2028 et certains engagements financiers (mais pas encore tous) ont déjà été pris.
- La ville jouit d'une vie culturelle très riche et d'une grande expérience dans l'accueil d'événements culturels internationaux à grande échelle.
- Le programme d'infrastructures culturelles présenté dans la candidature est très ambitieux, mais sa durabilité n'est guère évoquée. Le développement de l'infrastructure nécessaire à l'accueil de la Capitale européenne de la culture est axé sur le prolongement des projets existants et dispose d'une date de livraison claire. Le jury s'inquiète toutefois du fait qu'un certain nombre de projets doivent être achevés pour l'année du titre en 2028 ; aussi un plan B devrait-il être préparé pour faire face à d'éventuels retards.
- Les atouts de la ville en termes d'accessibilité sont excellents, ainsi que la capacité d'absorption en termes d'hébergement des touristes.

Conclusion

Le jury recommande que la candidature de Montpellier soit admise en phase finale de sélection.

Il s'agit d'une candidature sérieuse, basée sur des processus consultatifs auprès de la ville et de la région, avec des parties prenantes culturelles et institutionnelles concernées, et qui s'efforce d'inclure la voix des personnes de tous niveaux et de tous milieux culturels. La stratégie culturelle est cohérente avec les principales stratégies de développement de la ville et de la région et elle intègre et présente efficacement l'action Capitale européenne de la culture. Les impacts sociaux et économiques à long terme pourraient être mieux expliqués, mais le programme culturel et artistique est cohérent avec les objectifs globaux de la candidature. Le concept ambitieux et pertinent du programme, notamment en ce qui concerne l'urgence climatique et les tensions géopolitiques aiguës, bénéficierait d'un renforcement de son caractère unique et territorial. Le programme renferme des éléments très intéressants et une dimension européenne indéniable, notamment une coopération étroite avec l'Afrique, qui replace dans son contexte l'ambition de la candidature d'utiliser la Capitale européenne de la culture comme véhicule pour réfléchir et contribuer au lien de l'Union européenne avec d'autres régions du monde.

Nice

Portée par la volonté de favoriser les liens, la coopération, les nouvelles pratiques culturelles, la créativité et l'éco-responsabilité, la candidature de Nice au titre de Capitale

européenne de la culture 2028 constitue une vision artistique de l'espoir et du bonheur à travers le concept « *Connecter l'inattendu* ». Il s'agit d'un concept d'évolution humaine réfléchi, coopérative et solidaire, qui pourrait être mené en abordant la réalité par-delà les préjugés et les clichés, en combinant les contrastes, en accueillant la diversité et en laissant la culture et l'art cultiver l'inattendu.

La candidature repose sur un projet de coopération transfrontalière couvrant une population de plus de 832 000 habitants, rassemblant Nice et sa région métropolitaine de 51 villes avec ses voisins proches, la ville de Menton et la Communauté de la Côte d'Azur française, ainsi que les villes frontalières italiennes de Cuneo, Vintimille, San Remo et Imperia.

Contribution à la stratégie de long terme

- La stratégie culturelle de la ville « s'appuie sur la créativité et la puissance de la culture pour construire une nouvelle société humaine plus résiliente face au défi climatique » et s'appuie sur les trois piliers clairs - vivre, créer, partager. Toutefois, le jury ne sait pas exactement quand la stratégie culturelle a été adoptée et quelle période elle couvrira.
- La candidature se fonde sur une coopération transfrontalière entre la région de Nice et les villes frontalières italiennes ; cet angle est intéressant, mais la raison et la valeur ajoutée de cette décision ambitieuse ne sont pas clairement expliquées.
- Le dossier de candidature donne différents exemples de la façon dont NICE2028 contribuera à renforcer les capacités des secteurs culturels et créatifs, et leurs relations avec les secteurs économiques et sociaux, à travers les trois piliers susmentionnés de la stratégie à long terme. En particulier, 'NICE2028 Ressourcerie' est un remarquable outil de renforcement des capacités, avec un fort potentiel historique.
- Les impacts du projet de la Capitale européenne de la culture sur les plans artistique, culturel, économique et en termes d'équilibre social et urbain sont bien délimités.
- Le plan de suivi et d'évaluation est toujours en cours d'élaboration, mais il est globalement bien conçu pour cette première étape du concours. Il présente quatre objectifs clairs, ainsi que certains indicateurs et les principales phases du processus. Une équipe d'experts est réunie autour de l'Université Côte d'Azur pour définir la méthodologie, les objectifs, les usages et les outils.

Contenu culturel et artistique

- Le concept « *Connecter l'inattendu* » vise à explorer et révéler de nouvelles pratiques artistiques et culturelles à la lumière des profonds changements de paradigmes que nous connaissons depuis le début du 21^{ème} siècle.
- Bien que le concept soit clair, le jury le trouve très générique, et dénué de pertinence européenne et de sens du territoire.
- Le programme est divisé en trois axes - Voyage, Vitalité et Citoyenneté - et il est

basé sur le rythme des quatre saisons. La candidature comporte 31 projets, comprenant plusieurs appels ouverts et de nombreux événements déjà existants. Tel que présenté dans le dossier de candidature, le programme avec ses projets individuels apparaît sous-développé, même pour cette première étape du concours. De nombreux projets sont décrits en termes très généraux, sans explorer les sujets de manière très détaillée, et sans identifier de potentiels partenaires. Par ailleurs, le jury considère que l'ensemble des projets font preuve d'un très bon niveau d'éco-responsabilité.

- Malgré quelques exemples pertinents, la manière dont le programme entend associer le patrimoine culturel local et les formes d'art traditionnel avec des expressions culturelles nouvelles, innovantes et expérimentales est trop générale même pour cette première étape du concours.
- Il apparaît également que, compte tenu du démarrage tardif du processus de candidature de Nice, les artistes et organismes culturels locaux n'ont pas été suffisamment impliqués dans la conception du programme. Les projets visant à les impliquer dans la poursuite du développement de l'application et, ultérieurement, dans la mise en œuvre du programme culturel manquent également de détails convaincants.

Dimension européenne

- La candidature de Nice répond à l'un des thèmes européens les plus importants et les plus urgents en termes d'adaptation de nos sociétés et de nos économies à la lutte contre le changement climatique. Elle est construite autour du thème de « l'adaptation aux enjeux climatiques par le pouvoir de la culture et des arts ». Bien que cet objectif soit très pertinent dans un contexte européen, les informations sont insuffisantes concernant la manière dont ces objectifs se traduiront en actions concrètes. Globalement, la dimension européenne de la candidature de Nice 2028 aurait pu être beaucoup plus forte.
- La stratégie visant à attirer un large public européen et international au sein de la Capitale européenne de la culture est davantage présentée sous l'angle du tourisme que sous l'angle d'un programme artistique.
- Les contacts avec d'autres Capitales européennes de la culture sont aussi évoqués, mais principalement en termes d'intention. Des partenariats thématiques sont prévus avec les villes qui partagent les mêmes enjeux que Nice : le défi culturel et climatique, le rapport aux frontières et la transition vers un tourisme culturel et durable.

Portée

- Le jury juge considère comme remarquables et bénéfiques le projet « Gagner ensemble », destiné à 14 000 collaborateurs publics et le Programme NICE2028 d'engagement des jeunes, visant à mobiliser les jeunes de 18 à 24 ans dans le cadre de la candidature. Les réflexions relatives à la création d'opportunités pour la participation de groupes marginalisés et défavorisés sont toutefois très limitées. La manière dont la Capitale européenne de la culture entend créer des opportunités

pour les 160 nationalités recensées dans la région n'est pas tout à fait claire.

- Le programme de développement du public dans les écoles s'appuie sur des activités existantes intéressantes telles que Nice 100% Culture à l'école, mais la manière dont la Capitale européenne de la culture contribuera à une participation accrue à l'art et à la culture auprès des jeunes ne ressort pas clairement.
- La participation est davantage définie comme un « accès » que comme un processus participatif pour s'engager pleinement et de manière créative avec diverses communautés. Sachant que « la légitimité de cette candidature reste contestée par les habitants », un travail plus approfondi sur les démarches participatives aurait été souhaitable.

Gestion

- La ville dispose d'un budget annuel élevé pour la culture (13,8 % du budget global de la ville, soit 104,2 millions d'euros en 2022), ce qui témoigne d'un engagement fort de la Ville en faveur de la culture.
- Le budget total d'exploitation de Nice2028, d'environ 50 millions d'euros, semble approprié même s'il paraît faible pour une ville de la taille de Nice. Avec 12 millions d'euros (3 millions supplémentaires provenant de la métropole), la contribution de la ville de Nice au budget de la Capitale européenne de la culture est également faible, surtout si on la compare au budget municipal annuel élevé alloué à la culture. Les autres contributeurs publics prévus sont l'État avec 7 millions d'euros, la Région avec 8 millions d'euros, l'UE avec 2 millions d'euros et les autres partenaires et associés avec 8 millions d'euros.
- Les recettes attendues du secteur privé, d'environ 10 millions d'euros, représentent une part importante du budget total de fonctionnement (soit 20 %), mais la stratégie de levée de fonds est fiable pour cette première phase du concours. La stratégie s'articule autour de quatre axes distincts et de divers outils et méthodes tels que le parrainage, le financement participatif (« crowdfunding »), les dons, l'élaboration d'une charte générale d'engagement des forces vives, etc.
- La gouvernance et la structure de prestation prévues sont claires. L'association Nice2028 sera créée pour mener à bien le projet.
- La stratégie marketing et de communication est bien développée et présentée. Les publics et les principaux objectifs de communication sont clairement définis. La stratégie envisage des outils tels que le développement de synergies avec tous types de médias aux niveaux local, régional et international, la mobilisation des 14 000 agents de la Métropole Nice Côte d'Azur comme ambassadeurs de NICE2028, la communication digitale, le recours aux habitants comme ambassadeurs de premier plan, un réseau d'acteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de l'hébergement et de l'événementiel, la publicité extérieure etc.

Capacité de réalisation

- La candidature de Nice bénéficie d'un large et fort soutien politique et d'un engagement durable de la part des autorités, même si la candidature manque de détails supplémentaires sur le périmètre du soutien.
- La ville a une vie culturelle très riche et une grande expérience dans l'accueil d'événements internationaux de grande envergure, et dispose/disposera d'infrastructures culturelles adéquates et viables pour la réalisation d'un programme Capitale européenne de la culture.
- Les atouts de la ville en termes d'accessibilité sont excellents, ainsi que la capacité d'absorption en termes d'hébergement des touristes.

Conclusion

Le jury recommande que la candidature de Nice ne passe pas en phase finale de sélection.

Malgré des idées et programmes intéressants, le jury trouve cette candidature sous-développée à maints égards et le démarrage tardif de la préparation de la candidature est perceptible à tous les niveaux. Le concept n'est pas assez peaufiné pour être totalement convaincant et innovant à l'échelle européenne, et le programme artistique proposé, avec ses projets individuels, n'est pas encore assez précis à ce stade du concours. La candidature ne reflète pas suffisamment le lien culturel créé avec les villes associées en France et en Italie. L'implication des artistes locaux, des organisations culturelles et autres, ainsi que du grand public, dans l'élaboration de la candidature reste modeste, et la dimension européenne, raison d'être d'une Capitale européenne de la culture, n'est pas assez développée.

Reims

Le concept de candidature de Reims comporte trois éléments : *Mélange*, *Bienveillance* et *Jeu*. Le concept de mixité (inspiré de la technique du mélange de différents cépages pour la création du champagne) peut servir à trouver le juste équilibre entre l'esprit et le corps, et entre les multiples facettes d'une ville, de ses quartiers, et de ses habitants. La culture et l'art sont des vecteurs de bienveillance qui peuvent agir comme outils thérapeutiques pour le bien-être et la construction communautaire. Enfin, le concept de jeu évoque nos relations avec le numérique, l'image et l'innovation. Reims fait face à de nombreux défis modernes impactant les communautés locales et, en cela, elle reflète les disparités socio-économiques et géographiques existant dans d'autres régions d'Europe. Dans sa candidature au titre de Capitale européenne de la culture, Reims aspire à concilier ces disparités et les visages variés de la ville par le biais d'un dialogue avec l'Europe et le monde, afin de redéfinir l'identité du territoire et de redynamiser la communauté.

La candidature a été développée en collaboration avec les habitants et les institutions de la ville de Reims, et a été proposée par la ville de Reims, en coopération avec les 142 communes qui composent le Grand Reims. Reims 2028 collabore également avec une vingtaine de villes partenaires des régions Grand Est et Hauts-de-France.

Contribution à la stratégie de long terme

- La Ville de Reims a mis en place une stratégie culturelle pour la période 2019-2024. Elle sera renouvelée en 2024 pour une durée de 5 ans. Le lien et l'articulation entre la stratégie culturelle et la Capitale européenne de la culture ne sont pas très clairs.
- L'analyse SWOT souligne bien les besoins et défis des secteurs culturels et créatifs. En revanche, les plans et projets de renforcement des capacités (par exemple dans les domaines du management culturel, du marketing et de la promotion) ne sont pas présentés, à l'exception de la formation à la levée de fonds, brièvement mentionnée.
- La présentation des impacts culturels, sociaux, économiques et urbains du processus de Capitale européenne de la culture sur la ville est bien construite.
- Le plan de suivi et d'évaluation est plutôt solide pour cette phase et comprend un calendrier approximatif et une description des données à recueillir et à utiliser. Le suivi et l'évaluation seraient effectués par un large éventail d'opérateurs, notamment par des entreprises indépendantes et un comité académique établi par l'université locale.

Contenu culturel et artistique

- Les trois piliers conceptuels que sont le mélange, la bienveillance et le jeu sont présentés à travers une approche à quatre volets, sous forme de cabanes, maisons, tiers-lieux culturels et appels à propositions. Le programme se compose de 25 projets, répartis en deux entités : Expositions et Projets. En outre, l'année de la Capitale européenne de la culture serait également divisée en trois saisons.
- Le jury a trouvé le concept global fragmenté et assez vague, bien que sympathique. Les trois éléments conceptuels ne forment pas vraiment un concept cohérent et solide, mais pourraient plutôt servir de lignes de programme. En outre, la structure de la programmation apparaît très complexe, avec plusieurs facteurs se chevauchant, et la division des projets en différents éléments de programme n'est pas toujours très claire.
- L'objectif de Reims est d'inviter chacun à participer à la conception et à la mise en œuvre de l'année Capitale européenne de la culture. Les artistes et les organisations culturelles locales ont participé à la planification du programme par le biais des Maisons, Cabanes, Tiers-lieux culturels et Appels ouverts, ce que le jury considère comme une initiative collective positive. Cependant, il est difficile de savoir dans quelle mesure la scène artistique et culturelle locale a été impliquée dans la planification des projets individuels de la candidature, et dans quelle mesure les propositions émanent de l'équipe, de la société civile ou des habitants.
- Le programme comprend de nombreux projets intéressants dans des domaines artistiques et culturels variés. Les projets sont bien décrits, et assortis de plusieurs partenaires potentiels, et ils s'étendent à l'ensemble du territoire.
- Sur une note moins positive, la description de la manière dont le programme associe

le patrimoine local et les formes d'art traditionnel à des modes d'expression culturelle novateurs et expérimentaux a été jugée trop générale, un seul exemple concret ayant été mentionné.

Dimension européenne

- Reims souhaite engager un dialogue avec l'Europe afin de créer de nouvelles histoires et un récit partagé entre les habitants d'une communauté locale et la communauté européenne. La dimension européenne se déploie à travers les trois axes conceptuels que sont le Mélange, la Bienveillance et le Jeu.
- Toutefois, le jury regrette l'absence d'exemples concrets sur la manière dont les thèmes européens actuels seraient abordés, ainsi que d'informations sur la façon concrète dont les projets souligneraient les aspects communs des cultures européennes.
- La mise en valeur des artistes européens, la collaboration avec des participants ou des villes d'autres pays et les partenariats transnationaux sont bien décrits, et des appels sont prévus spécifiquement pour les propositions des artistes européens : c'est un autre point fort de la candidature. Reims est membre d'Eurocities et compte également rejoindre des réseaux comme Europa Nostra et EUNIC. De plus, sa collaboration avec les détenteurs du titre de Capitale européenne de la culture est de bonne qualité. Cependant, les informations sont maigres quant au contenu concret de ces partenariats liés au projet de Capitale européenne de la culture.
- La stratégie visant à attirer l'intérêt d'un public européen et international plus large est en revanche bien décrite.

Portée

- Selon les membres du jury, l'inclusion d'habitants de toute la région est la plus grande force de la candidature au titre de Capitale européenne de la culture. Les Maisons ont accueilli un nombre conséquent de rencontres et établi un dialogue depuis début 2022, guidées par des directeurs artistiques ; au total, plus de 1 000 habitants et représentants de la société civile ont contribué à l'élaboration de la candidature.
- Le jury trouve puissante l'idée des Maisons, Cabanes et Tiers-lieux ; cette idée pourrait être un aspect essentiel de l'héritage de la Capitale européenne de la culture. En outre, le défi de la mixité urbaine et rurale a été en partie relevé par les cabanes itinérantes. Les plans de sensibilisation des écoles et les exemples de projets connexes étaient également solides. La diffusion en ligne de 80 % des événements de l'année du titre, sur les chaînes les plus responsables, est considérée comme un objectif ambitieux et de qualité.
- Cependant, une stratégie claire de développement de l'audience pour le grand public fait défaut et les personnes âgées ne sont pas impliquées dans les plans de manière participative.

Gestion

- Le budget de fonctionnement de 60 millions d'euros est robuste. Sur ce total, 79,4 % seraient pris en charge par le secteur public et 20,6 % par le secteur privé. La part de financement de la ville de Reims dans les coûts opérationnels s'élève à 13,65 millions d'euros, tandis que l'État et la Région Grand Est devraient apporter chacun 12 millions.
- La répartition des coûts opérationnels est solide avec 68,3 % dédiés au programme, et le plan d'urgence (avec un budget de gestion de crise correspondant de 3 millions d'euros) apparaît fiable.
- La part du financement privé est très élevée, avec 12,35 millions d'euros (surtout en pourcentage), et nécessite une stratégie de sponsoring fiable pour réussir. D'autre part, la région dispose d'un potentiel de sponsoring à grande échelle, et certains financements privés ont déjà été collectés.
- Des plans sérieux sont établis concernant de nouvelles infrastructures, par exemple les tiers-lieux culturels. La dépense est estimée à 24 millions d'euros, avec un financement à parts égales entre secteurs public et privé. Des investissements importants ont déjà été réalisés, avec un calendrier accéléré en raison de la Capitale européenne de la culture.
- Le plan marketing et communication est assez complet pour cette première étape du concours et comprend des méthodes comme la stratégie numérique éthique, écoresponsable et évolutive, la livraison en ligne des programmes, le réseau international d'ambassadeurs et des campagnes de communication.
- La structure organisationnelle est conçue dans le cadre d'une association et les plans concernant, par exemple, les principes de recrutement sont bien établis.

Capacité de réalisation

- La candidature est soutenue par l'association Reims 2028 ; par ailleurs, la ville de Reims et la Communauté d'Agglomération du Grand Reims sont membres du conseil d'administration de l'association, assurant ainsi un soutien local au projet. Cependant, la candidature manque de détails sur le champ d'application et, par exemple, sur l'éventuelle unanimité du soutien à la candidature.
- La ville bénéficie d'une vie culturelle développée et dispose/disposera d'infrastructures culturelles adéquates et viables pour réaliser un programme Capitale européenne de la culture. La candidature énumère clairement un certain nombre d'infrastructures culturelles, urbaines et touristiques qui doivent être réalisées en lien avec la Capitale européenne de la culture.
- Les atouts de la ville en termes d'accessibilité sont excellents, ainsi que la capacité d'absorption en termes d'hébergement des touristes.

Conclusion

Le jury recommande que la candidature de Reims ne passe pas en phase finale de sélection.

Le concept proposé, bien qu'intéressant en soi, a besoin d'être davantage développé, et les liens narratifs entre les défis, les concepts et les projets manquent de cohérence. Le jury apprécie l'idée des Maisons, Cabanes et Tiers-lieux culturels. La description de la stratégie visant à susciter l'intérêt d'un public européen et international plus large est excellente, mais la dimension européenne en général devrait encore être étoffée. La stratégie de développement de l'auditoire général fait défaut, même si certains éléments de rayonnement sont convaincants. Malgré les lacunes de la candidature, l'objectif de réinventer l'identité de la ville et de sa région par le biais de la culture est un objectif que le jury encourage à renforcer également à l'avenir.

Rouen

Rouen est une ville de 110 000 habitants, entourée d'une métropole de 500 000 habitants. Dans la métropole, qui regroupe 71 communes, une personne sur cinq a entre 16 et 25 ans.

La candidature de Rouen s'intitule « *Le temps de flâner* » (en référence aux méandres de la Seine), mais ce concept renvoie à un moment de réconciliation. Les deux concepts sont liés par la notion de fleuve. La candidature s'articule physiquement, géographiquement, historiquement et écologiquement autour des rives de la Seine, qui est le thème unificateur de la vision. La notion de réconciliation s'impose au regard des urgences sociales, climatiques et démocratiques auxquelles le monde est confronté. Inspiré par la Seine et ses méandres, le programme de la Capitale européenne de la culture dessine un maillage dans toute la zone de candidature et s'ouvre à d'autres fleuves en Europe et dans le monde.

Avec Rouen comme point central, il s'agit d'une candidature de l'ensemble de la Seine normande, de Vernon-Giverny à l'est au Havre et à Honfleur à l'ouest.

Contribution à la stratégie de long terme

- La Métropole Rouen Normandie a fait part de ses intentions de candidature dans un document approuvé à l'unanimité par l'Assemblée des 71 communes lors d'un vote qui s'est tenu le 31 janvier 2022. « Partout, pour tous et par tous » sont les principes directeurs des politiques culturelles de Rouen et de sa métropole qui seront la base d'une politique culturelle à part entière, avec pour objectif 2030, qui sera votée en juin 2023. Le jury souhaite que soit davantage développé le lien entre cette stratégie et le projet de Capitale européenne de la culture lors de la phase finale du concours.
- Des lignes directrices claires pour la stratégie du programme Capitale européenne de la culture sont définies (accès à la culture, en mettant l'accent sur les jeunes et le non-public ; implication des artistes dans les projets de revitalisation urbaine ; importance des espaces publics ; réaménagement des friches industrielles et promotion du partenariat avec les entreprises), les objectifs climatiques étant au premier plan (risque industriel et élévation du niveau des eaux).
- Le jury accueille favorablement l'idée de l'Assemblée de la Seine, il est malaisé

d'évaluer son rôle dans le processus de suivi et d'évaluation : en effet, la désignation du responsable du suivi, le calendrier et le rôle de l'Assemblée en matière de suivi civique ou d'utilisation des données ne sont pas clairs.

- Le dossier comprend un tableau des « indicateurs de réconciliation », définissant les dimensions à évaluer. Aucune quantification des indicateurs n'est encore prospectée à ce stade. L'impact culturel, économique, urbain et surtout social du projet de Capitale européenne de la culture devrait être approfondi. Le jury encourage la recherche de liens clairs entre les secteurs culturels, créatifs et sociaux.

Contenu culturel et artistique

- Le concept de la candidature est explicite et il se reflète bien dans le programme et ses projets individuels. Il est fortement lié à la région locale, à son histoire et à son identité, mais il réussit également à être pertinent au niveau européen.
- Le programme se divise en trois parties : 1) À long terme, 2) Parcourir routes et rivières, 3) Ici, là et partout - et présente environ 20 projets. 10 ports d'escale le long de la Seine s'ouvriront sur les points d'intérêt et les principaux événements de la Capitale européenne de la culture.
- Le jury apprécie la qualité du programme, avec des idées de projets intéressantes et nouvelles, à la fois transdisciplinaires, participatives et inclusives. Les descriptions du projet sont précises et complètes, ce qui permet au jury de bien comprendre à quoi s'attendre au cours de l'année Capitale européenne de la culture. Le jury apprécie particulièrement les références à la stratégie à laquelle répond chaque proposition, car elles soulignent le lien entre le projet de Capitale européenne de la culture et les avancées politiques.
- La majeure partie de la programmation sera mise en œuvre par des artistes locaux et des organisations culturelles, accompagnées d'artistes internationaux. Cependant, le jury encourage à présenter une implication artistique plus forte pour la seconde phase de sélection, en mettant l'accent sur les appels ouverts, les commissions artistiques, etc.
- Les manifestations patrimoniales et innovantes sont explorées à travers les points de friction entre l'industrie et la nature, l'urbanisation et la ruralité, les activités portuaires et l'exploitation des ressources, la connaissance et le doute, etc. Cependant, les exemples concrets évoqués ne sont pas toujours très originaux.
- Le jury accueille le programme de prototypes à partir de 2023 et le lien fort avec la science qui fait référence au long terme.

Dimension européenne

- La candidature démontre une réelle compréhension de la dimension européenne, couvrant tous les aspects des critères de manière concrète et exhaustive.
- La documentation et la présentation de partenariats européens et internationaux à

long terme, de la conception à l'achèvement, débiteront en 2024 avec des vidéos, des podcasts, des reportages photos, etc. afin de fournir des moyens d'observer et de saisir les collaborations. Rouen souhaite donner à l'Europe des visages et des émotions, à évoquer les similitudes, à inventer ensemble des utopies et à écrire de nouvelles histoires, en abordant par exemple des mémoires enfouies, comme la traite négrière dans les ports.

- La stratégie en matière d'audience étrangère s'adresse aux populations les plus proches, en respectant le principe de proximité et en limitant les gaz à effet de serre. Cela va de pair avec la philosophie du slow-tourisme et de la flânerie, qui sont au cœur de la candidature. Une promotion des mobilités douces et des voyages en train, ainsi que la diffusion virtuelle de contenus via des outils numériques sont également prévus. Les membres du jury saluent l'idée d'attirer à Rouen les 33 millions de touristes qui visitent Paris chaque année, mais la stratégie visant à susciter l'intérêt d'un large public européen et international gagnerait à être expliquée à l'aide d'exemples de projets.
- Rouen noue les liens concrets d'une Europe ouverte et pacifique en œuvrant avec des villes européennes qui partagent les mêmes préoccupations, à savoir un dialogue des fleuves. Le jury apprécie l'idée d'établir un réseau de villes fluviales, un réseau de la Jeunesse Européenne, mais souligne que la collaboration reste limitée avec d'autres Capitales européennes de la culture, les réseaux culturels européens, les organisations internationales et les artistes. Ce lien devrait être renforcé lors de la deuxième étape du concours, avec des exemples concrets de projets communs. Enfin, la coopération avec des partenaires extérieurs à l'Europe est également la bienvenue.

Portée

- L'objectif central de la candidature est la participation, en accord avec les principes directeurs de la feuille de route culturelle de la ville (et de la métropole). Des espaces de dialogue, de coopération et de co-construction ont été créés pour s'assurer que les pratiques de coopération et la participation des citoyens constitueront l'héritage le plus puissant de la Capitale européenne de la culture pour les générations futures. Tout en reconnaissant la valeur et la pertinence d'un instrument tel que l'Assemblée de la Seine, le jury estime que la candidature n'explique pas clairement comment cette Assemblée serait impliquée tout au long du cycle de la Capitale, à savoir dans la conception du programme ou des projets spécifiques, dans l'année préparatoire et/ou dans la phase de mise en œuvre.
- Le jury apprécie la forte implication de la communauté artistique et culturelle, de la population locale et de la société civile dans la phase préparatoire de la candidature, qui a permis d'établir un diagnostic commun à toute la région. C'est essentiel pour garantir la nature locale du projet de Capitale européenne de la culture.
- La stratégie d'audience du projet de Capitale européenne de la culture priorise les personnes dites « empêchées » ou les « non-publics » et notamment les jeunes. C'est pourquoi la majeure partie de la programmation se déroulera en plein air, avec un accès gratuit. Pour s'adresser à divers groupes de personnes, des partenaires au

titre ont déjà été identifiés, tels que les réseaux de soutien aux jeunes, le réseau Pupilles de l'éducation publique, les diasporas, l'industrie de la santé, etc. Cela est très bien accueilli par le jury, qui suggère également de préparer une stratégie de développement de l'audience envers le grand public.

- Les liens avec les écoles sont clairement décrits dans la candidature. Un travail est mené avec le milieu éducatif, impliquant des publics en âge scolaire, comme la certification EUROSCOL, le projet Archipel, le Conseil de la Sagesse, une bonne collaboration avec les étudiants, etc.

Gestion

- Aussi bien la ville que la métropole ont des budgets annuels pour la culture plutôt modestes, avec respectivement 8,3 millions d'euros (3,54 % du budget municipal) et 23,6 millions d'euros (soit 5,12 % du budget global de la métropole). Il n'est pas prévu que la ville augmente son budget culturel après l'année du titre en termes de pourcentage.
- Le budget de fonctionnement du projet de Capitale européenne de la culture est élevé puisqu'il atteint 80 millions d'euros.
- 49 % du budget (soit 36 millions d'euros) proviendra de la ville et de la métropole (avec une décision déjà adoptée à l'automne 2022), témoignant d'un fort engagement dans le projet. L'État, la Région et d'autres entités territoriales devraient donner chacun un montant de 12 millions d'euros, mais des engagements seront pris dans la période à venir. Le jury ignore si la ville utilisera une partie de son budget annuel de la culture pour financer le projet de Capitale européenne de la culture.
- 92 % des recettes prévues proviendraient des fonds publics, tandis que 8 % (6,4 millions d'euros) viendraient du secteur privé, ce que le jury considère comme une répartition équilibrée. La stratégie de collecte de fonds privés est robuste ; différents types d'entreprises partenaires sont identifiés, tandis que le mécénat de soutien avec un club de mécènes et d'entreprises hôtelières devrait être créé en 2023.
- La répartition du budget de fonctionnement est solide, avec 65 % consacrés au programme, 15 % à la promotion et au marketing et 20 % aux salaires, frais généraux et administration.
- Trois infrastructures culturelles financées par des fonds publics seront réalisées, pour un budget global de 79 millions d'euros. La ventilation financière des revenus prévus pour couvrir ces coûts n'est pas fournie, mais les plans de financement sont en cours d'élaboration et mobiliseront un certain nombre de ressources.
- Les considérations de base qui sont présentées concernant la structure d'exécution sont suffisantes pour cette étape du concours. La vue d'ensemble de la structure de gouvernance et d'exécution est clairement présentée, mais il reste difficile de savoir si l'unité de gestion principale reposera sur le PDG ou sur le directeur artistique. Par conséquent, le jury s'attend à ce que la structure d'exécution soit élaborée lors de la phase finale du concours.

- Les risques sont très bien identifiés, avec des actions anticipatives ou correctives précises pour y faire face.
- La stratégie de marketing et de communication est solide sur le plan conceptuel, mais gagnerait à être développée, en collaboration avec l'Office du tourisme de Normandie/région, étant donné qu'un nombre limité d'outils et de méthodes est présenté.

Capacité de réalisation

- La candidature est unanimement soutenue par les élus du territoire, impliquant les Départements et la Région Normandie.
- La ville a une vie culturelle dynamique et a l'habitude d'accueillir des événements culturels internationaux. Elle dispose également d'infrastructures culturelles adéquates et viables pour mettre en œuvre un programme Capitale européenne de la culture.
- Les atouts de la ville en termes d'accessibilité sont bons (avec un accent bienvenu sur les options de mobilité douce), ainsi que la capacité d'absorption en termes d'hébergement des touristes.
- La candidature énumère clairement un certain nombre d'infrastructures culturelles, urbaines et touristiques qui doivent être réalisées en lien avec la Capitale européenne de la culture.

Conclusion

Le jury recommande que la candidature de Rouen soit admise en phase finale de sélection.

La candidature est limpide, ambitieuse, bien pensée, avec un programme de qualité, comprenant des idées de projets intéressantes et nouvelles, conçues pour être transdisciplinaires, participatives et inclusives. Elle possède une forte dimension locale, nationale et européenne. En outre, la candidature a un concept fort qui répond bien aux nombreuses villes européennes situées à proximité de rivières et confrontées à des défis climatiques similaires. Communiquer le concept global de « Temps de flâner » à un public plus large en Europe et au-delà est peut-être un défi, mais le concept de réconciliation est très efficace, compte tenu des urgences sociales, climatiques et démocratiques auxquelles le monde est confronté. L'engagement régional dans le projet est réel, avec également une forte implication communautaire. Cependant, le jury souhaite voir une implication artistique plus forte en phase de sélection finale, mettant l'accent sur les appels ouverts, les commissions artistiques, etc. La stratégie de marketing et de communication gagnerait également à être approfondie et élaborée en collaboration avec l'Office régional du tourisme de Normandie.

Saint-Denis

Saint-Denis est le territoire le plus jeune de toute la France métropolitaine ; plus de 135 nationalités y sont présentes, parlant plus de 150 langues différentes. Le concept de l'offre

de Saint-Denis s'intitule « *Périphéries* », et souhaite proposer un nouveau récit sur les banlieues et les périphéries européennes. Avec « *Périphéries* », Saint-Denis « nous invite à changer de regard, à découvrir les banlieues européennes pour ce qu'elles sont aujourd'hui et pour ce qu'elles peuvent être encore plus demain : des terres d'invention ».

Huit autres membres de l'intercommunalité de la Plaine Commune et le Département de la Seine-Saint-Denis sont impliqués avec Saint-Denis, tandis que la Métropole du Grand Paris et la Région Île-de-France sont associées.

Contribution à la stratégie de long terme

- La stratégie culturelle de la ville a été votée à l'unanimité par le conseil municipal de la ville de Saint-Denis en juillet 2022. Elle repose sur cinq axes clairs et restera en vigueur jusqu'en 2032. Les stratégies urbaines et métropolitaines sont étroitement alignées, et visent à renforcer le lien entre la stratégie culturelle et les politiques sociales et économiques.
- La Capitale européenne de la culture contribue à la stratégie culturelle à travers trois composantes de développement transversales nécessaires au développement du programme 2028 : *Renforcement des capacités locales, de l'écologie urbaine et culturelle*, et de la *démocratie (inter)culturelle*.
- La stratégie de renforcement des capacités des secteurs culturels et créatifs et l'approfondissement de liens à long terme avec les secteurs économiques et sociaux sont bien pensés et organisés autour de trois axes bien présentés et de la coopération européenne. Toutefois, la question se pose de savoir si un programme global d'éducation et de renforcement des capacités fait partie de la Capitale européenne de la culture ou de la stratégie de la ville.
- Les impacts à long terme du développement culturel, social, économique et urbain de la Capitale européenne de la culture sont clairement identifiés et présentés, mais les aspects d'interculturalité et de d'autonomisation pourraient être mieux mis en évidence.
- Le plan de suivi et d'évaluation définit un protocole spécifique, qui définit trois cercles d'acteurs et d'actions (co-définition des modalités, collecte et analyse des données, supervision). Les groupes cibles qui seront impliqués dans le processus d'évaluation sont clairement identifiés, ainsi que des outils de collecte de données spécifiques. En revanche, la candidature ne précise pas qui dirigera exactement l'évaluation et pourquoi le plan est annuel.

Contenu culturel et artistique

- La vision artistique globale et son concept « *Périphéries* » sont forts et clairs. Les éléments ludiques du mot *Périphéries* (qui combine les mots français « périphéries » - *territoires jadis marginalisés, objets d'un discours stigmatisant* - et « fée » - *évoqueur d'enchantement, de merveilleux, de poésie, de splendeur*) ouvrent également des possibilités artistiques intéressantes. Le jury trouve que le concept a un fort sens du territoire, avec une pertinence européenne potentiellement élevée.

- Le programme comporte trois phases différentes : PULSE (ce qui nous révèle), SCRATCH (ce qui nous bouscule) et FLOW (ce qui nous lie). Chaque phase possède un projet phare et trois lignes de programme, chacun proposant neuf projets. Au total, 27 projets et 3 projets phares sont présentés dans la candidature, qui sera distribuée via différents sites « Nugget » sur l'ensemble de la zone Capitale européenne de la culture. La structure du programme est claire, mais de nombreux projets sont décrits de manière plutôt superficielle et sommaire, ce qui laisse une grande partie du contenu dans l'incertitude. Dans de nombreux cas, les précisions sont insuffisantes quant à ce que les visiteurs verront ou vivront, ou quant aux formes d'art qui seront utilisées.
- Le modèle de programmation semble assez complexe, et basé sur une volonté de participation. En particulier, des rôles autonomes élevés sont attribués à diverses instances (huit collèges, un comité de programmation de 27 membres, un coordinateur de programme artistique, etc.). Le jury s'inquiète de la cohérence et du niveau artistique du programme qui finira par se concrétiser en 2028, ainsi que de sa réalisation avec un modèle décisionnel si dispersé. Le risque est aussi que cela finisse par devenir une opération provoquant de la déception. En dépit de la présence d'un directeur artistique chargé de veiller à la cohérence globale du programme, le risque est grand que le résultat ne soit entre les mains de personne et qu'il ne constitue donc pas une entité adéquate de qualité suffisante.
- La combinaison du patrimoine culturel local et des formes d'art traditionnel avec de nouvelles expressions culturelles innovantes et expérimentales est détaillée et solidement rattachée aux phases *Pulse*, *Scratch* et *Flow*.
- Artistes locaux et organisations culturelles ont participé à la conception de la candidature et à l'élaboration du dossier de candidature et de son programme artistique par le biais des conseils d'influence, des collèges artistiques (et autres), du comité de programmation, etc.

Dimension européenne

- La dimension européenne est bien ancrée dans la candidature, à travers l'esprit multiethnique de Plaine Commune, où vivent plus de 135 nationalités différentes et dont plus de 20 % de la population est de nationalité étrangère ; « c'est donc un exemple vivant de diversité et de dialogue interculturel ».
- Les activités visant à valoriser les similitudes entre cultures, patrimoines et histoires de l'Europe, ainsi que de l'intégration européenne et des thèmes européens actuels sont pleinement détaillées pour cette étape ; elles reposent sur des objectifs clés comme l'exploration du patrimoine européen ; l'adaptation aux crises, aux conflits et aux transformations ; la mise en relation des périphéries en Europe et dans le monde ; la mobilité ; l'écologie urbaine et culturelle, etc.
- Un large éventail de partenaires potentiels (organisations, réseaux, etc.) d'Europe et du monde est prévu.
- La stratégie visant à susciter l'intérêt d'un large public européen et international est

bien conçue et repose sur le renforcement de la coopération avec les sites parisiens, le tourisme participatif et durable, des événements d'envergure dans le programme et des sites patrimoniaux à découvrir.

- Les coopérations avec les autres Capitales européennes de la culture sont approfondies et présentées en détail avec des sujets et des descriptions de projet qui correspondent au concept de Saint-Denis.

Portée

- L'implication de la population locale et de la société civile dans la préparation et la mise en œuvre de la Capitale européenne de la culture à travers huit Collèges, des initiatives existantes, une plateforme de bénévolat et une Assemblée pour l'avenir est notable et de nature participative.
- Les groupes marginalisés et défavorisés sont identifiés, ainsi que des opportunités pour eux de participer.
- Les stratégies de développement du jeune public sont bien pensées. Les méthodes et outils à utiliser comprennent l'Assemblée des enfants (l'un des huit collèges), la coopération avec les écoles et le protocole d'implication des jeunes. Pour d'autres groupes cibles, le développement de pratiques artistiques amateurs est envisagé, mais le jury aurait apprécié savoir comment d'autres publics seraient développés, en particulier ceux qui sont peu, voire pas, habitués à apprécier et/ou créer de l'art et de la culture régulièrement.

Gestion

- Le budget annuel de la ville pour la culture est de 4,8 % et, associé au budget culturel annuel de 19 millions d'euros de Plaine Commune, cela semble suffisant.
- Avec 60 millions d'euros, le budget de fonctionnement de la Capitale européenne de la culture 2028 semble solide. Au total, 49,2 millions (82 %) devraient être pris en charge par le secteur public. La répartition des charges d'exploitation est équilibrée, avec 62 % consacrés au programme. Malgré le fait que les revenus du secteur privé représentent 18 % du budget total de fonctionnement, la stratégie d'implication du secteur privé est convaincante pour l'étape de présélection.
- Divers plans de développement d'infrastructures représentant un montant de 258 millions d'euros sont prévus, mais les projets prévus spécifiquement pour la Capitale européenne de la culture ne sont pas tout à fait clairs.
- L'association à but non lucratif Périphéries 2028 en tant que structure d'exécution est déjà créée. La structure de gouvernance et l'approche de la mise en œuvre sont très détaillées à ce stade, mais aussi très ambitieuses et fondées sur des schémas et des modèles de travail complexes.
- Les points forts de la candidature sont bien soulignés, mais les points faibles indiqués dans le plan d'urgence, ainsi que la façon de les surmonter le cas échéant

auraient dû être décrites plus en détail, en tenant compte notamment des effets de l'organisation et de l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques en 2024.

- La stratégie de marketing et de communication est bien pensée et exposée. Les audiences cibles sont identifiées et la stratégie comprend des méthodes comme la publicité intérieure et extérieure, les ambassadeurs, les médias (pour les médias internationaux, l'agence de relations presse spéciale sera engagée), un site internet et des médias sociaux, une application numérique, etc.

Capacité de réalisation

- La candidature bénéficie d'un soutien politique fort et large.
- La ville bénéficie d'une vie culturelle riche, d'une expérience dans l'accueil d'événements internationaux de grande envergure et dispose/disposera d'infrastructures culturelles adéquates et viables pour la réalisation d'un programme Capitale européenne de la culture.
- Les atouts de la ville en termes d'accessibilité sont très bons, de même que la capacité d'absorption en termes d'hébergement des visiteurs.

Conclusion

Le jury recommande que la candidature de Saint-Denis ne soit pas admise en phase finale de sélection.

Le jury constate que la candidature démontre certes beaucoup de réflexion et de considération pour l'inclusion et la participation, et qu'elle porte des messages forts avec une résonance à la fois locale et européenne. Cependant, à ce stade, le programme manque de clarté et son potentiel n'est pas exprimé de façon convaincante. De nombreux projets sont décrits de manière sommaire sans vision claire de ce qui sera réellement réalisé avant et pendant l'année Capitale européenne de la culture. Le modèle de programmation semble complexe, et la curatelle artistique pluraliste, malgré sa valeur et sa pertinence, pourrait s'avérer contraignante. Tout en reconnaissant que ce modèle exigeant répond à un véritable effort de participation, le jury soulève certaines préoccupations quant à son efficacité. Dans ses principes, la candidature semble globalement fiable et comporte de nombreux éléments attrayants. Les membres du jury recommandent à la ville de Saint-Denis de s'appuyer sur le remarquable travail accompli jusqu'ici et de poursuivre son cheminement culturel.

Recommandations générales

Les recommandations suivantes s'appliquent aux quatre candidats présélectionnés.

Il est vivement conseillé à toutes les villes présélectionnées d'étoffer considérablement leurs candidatures en vue de la sélection finale afin d'atteindre le niveau de qualité exigé d'une Capitale européenne de la culture. Il y a une différence radicale entre la présélection et la sélection des dossiers de candidature.

Le jury souhaite voir des progrès significatifs dans les dossiers de candidature finaux,

permettant de répondre pleinement aux **objectifs et aux six critères exposés dans la décision relative au programme Capitale européenne de la culture** et de refléter les recommandations du jury. Il peut aussi être bienvenu d'étudier les commentaires du jury relatifs à chacune des villes candidates dans les évaluations ci-dessus.

Le jury invite également à étudier les évaluations des Capitales européennes de la culture récentes (depuis 2013) et les rapports de suivi des Capitales européennes de la culture récemment désignées. Celles-ci sont disponibles sur le site de la Commission européenne.

Le jury souhaite également souligner, à l'attention du ministère de la Culture, qu'il est impératif d'indiquer au plus vite la part de financement de l'État pour la Capitale européenne de la culture 2028, car ces informations seront indispensables aux candidats pour réaliser une planification plus précise.

Généralités

Selon le jury, la situation mondiale de ces dernières années nécessite une nouvelle approche pour adapter la culture et les grandes manifestations annuelles à ce nouveau monde, et notamment à de nouvelles procédures et attentes. Cela renvoie à tous les niveaux de fonctionnement, qu'il s'agisse d'expression artistique ou de tâches administratives. Un plan d'urgence plus détaillé, comprenant des alternatives pertinentes, doit faire partie intégrante d'une planification à long terme de la Capitale européenne de la culture. C'est un grand défi pour nous tous, comme pour les villes candidates, mais c'est aussi une occasion de réfléchir à de nouveaux modèles culturels durables.

En sélection finale, le dossier de candidature a valeur, **de facto, de contrat pour la ville désignée**. Il définit la vision artistique et les objectifs clés, les projets, les orientations, le financement et la gestion du programme. Son étroite concordance avec le dossier de candidature est un facteur déterminant lorsque, à la fin de la phase de suivi, le jury transmet sa recommandation à la Commission concernant la remise du prix Melina Mercouri.

Dans le dossier de sélection finale, les candidats doivent couvrir l'ensemble des questions énoncées dans le questionnaire de sélection finale figurant en annexe 1 de l'appel à candidature. Pour la prochaine et dernière étape du concours, le jury attend un chapitre considérablement plus détaillé sur la vision artistique proposée, le programme culturel et artistique et la dimension européenne.

Le jury de sélection (et le jury de suivi qui s'ensuit) a la responsabilité de protéger sur le long terme la marque du programme Capitale européenne de la culture. Les candidats doivent être conscients qu'avec l'attention internationale soutenue accordée aux Capitales européennes de la culture, l'ensemble des décisions politiques (pas seulement dans le domaine culturel) peuvent affecter la réputation de la ville, et par conséquent l'image de la Capitale européenne de la culture. Le jury souhaite que les candidats en soient conscients et s'efforcent de minimiser toute image négative de leur ville, à l'échelle internationale et nationale, grâce à des changements de politique plutôt que par le marketing/les relations publiques.

Le jury tient également à rappeler aux candidats la formulation exacte du titre, à savoir « Capitale européenne de la culture », et non pas « Capitale de la culture » ou d'autres

titres similaires. Il est important d'utiliser la formulation exacte pour communiquer sur l'initiative afin d'éviter tout malentendu.

Le jury demande également que toutes les villes admises à la deuxième étape du processus de candidature incluent les éléments suivants dans leurs dossiers (conformément au questionnaire de sélection final) :

- Un engagement clair de tous les partenaires de la candidature et des engagements prouvés dans les projets et les lignes budgétaires.
- Les grandes lignes précises du projet, indiquant les partenaires de projet locaux, nationaux, de l'UE et les autres partenaires internationaux désignés et engagés.
- Une forte dimension européenne dans l'ensemble de la candidature.
- Des exemples précis et construits de la portée du projet.
- Une structure organisationnelle limpide, incluant des processus décisionnels ajustés.
- Des ventilations budgétaires claires, distinguant les dépenses opérationnelles et les dépenses en capital.

Contribution à la stratégie de long terme

Une stratégie culturelle municipale formellement approuvée doit être mise en place avant le dépôt du dossier de candidature final. Le jury souhaite qu'en phase finale les dossiers de candidature soient rédigés avec le plus grand soin : les villes doivent indiquer les priorités de la stratégie culturelle en lien avec le projet de Capitale européenne de la culture, les résultats visés et la manière dont les ressources seront modifiées au cours des prochaines années. La stratégie culturelle doit impérativement englober l'action Capitale européenne de la culture et inclure les plans permettant de maintenir les activités culturelles au-delà de l'année du titre. Il convient également de décrire quel sera le legs laissé par le titre de Capitale européenne de la culture.

Pour une ville, devenir Capitale européenne de la culture représente une véritable opportunité de transformation. Les dossiers de candidature de présélection exposent en termes généraux les raisons pour lesquelles une ville aspire au titre de Capitale européenne de la culture. Ces raisons doivent être clairement exposées, car les candidats ont parfois tendance à voir le titre de Capitale européenne de la culture comme une panacée pour chaque défi urbain. Le changement que l'on souhaite voir advenir dans le paysage urbain est à cet égard un aspect important qui mérite d'être largement décrit. Le jury souhaite donc une explication plus ciblée, qui pourrait être rattachée à la vision du programme, aux thèmes, aux activités et, par le biais du suivi et de l'évaluation, aux bienfaits que l'on espère voir perdurer. Une documentation et des recherches conséquentes sont mises à la disposition des villes pour illustrer l'éventail des bénéfices culturels, urbains et sociaux du titre de Capitale européenne de la culture.

Les sections d'évaluation des dossiers de candidature doivent être soigneusement rédigées au cours de la deuxième phase (en particulier les recherches permettant d'établir des données de référence) et mentionner des indicateurs de réussite propre au titre de Capitale européenne de la culture. Le suivi et l'évaluation ne doivent cependant pas se limiter à des statistiques et à la collecte de données. Le dossier final de candidature doit se concentrer sur les objectifs prioritaires de la Capitale européenne de la culture (plutôt que sur ceux de la stratégie culturelle dans sa globalité). L'un des domaines prioritaires devrait se référer à

la manière dont la Capitale européenne de la culture répondra aux différents aspects du critère de la dimension européenne.

Le renforcement des capacités doit se baser sur une compréhension exhaustive des besoins de tous les types d'acteurs culturels et de l'industrie et des services hôteliers. Les secteurs culturels et créatifs (SCC) doivent être compris en tant que sujet transversal du programme culturel et artistique et doivent être liés à une cartographie connexe et à une analyse des besoins du secteur. Le renforcement des capacités devrait donc également englober les SCC.

Contenu culturel et artistique

La sélection finale se concentre sur le programme d'exploitation entre 2023, date à laquelle la Capitale européenne de la culture sera formellement désignée et 2028, l'année du titre. Le jury recommande aux quatre villes d'adopter une approche artistique ouverte et audacieuse et de ne pas craindre d'expérimenter de nouvelles idées. Des réflexions plus poussées sur les visions présentées dans les candidatures pourraient éclairer la candidature, y compris des éléments singuliers rendant le concept indissociable de la ville concernée (plutôt qu'un concept générique pouvant convenir à toute ville européenne). La vision retenue doit être cohérente avec l'ensemble des éléments de la candidature. L'innovation et l'originalité sont requises non seulement en théorie, mais aussi - et c'est vital - en pratique. Le jury attend plus de détails sur le programme, ses projets et ses partenaires. En effet, les villes devraient exposer plus clairement non seulement leur vision artistique, mais aussi le programme et les projets, et distinguer les partenaires résolument impliqués des partenaires potentiels. Les programmes Capitale européenne de la culture couvrent normalement un large éventail de formes d'art et incluent le développement croissant d'interventions créatives dans les questions sociales. Un budget approximatif doit être affiché pour chaque grand projet du jury, afin de démontrer l'équilibre relatif des projets dans le programme.

Le jury recommande une approche plus ciblée et détaillée du contenu culturel numérique (pas seulement les promotions et les interactions sur les médias sociaux) en tant que partie intégrante des programmes. En outre, une attention accrue devrait être accordée à la durabilité des projets - sur les plans culturel, écologique, social et économique - afin de garantir que le titre de Capitale européenne de la culture laisse un legs de qualité.

Dimension européenne

Le jury recommande aux quatre villes de revoir ce critère avec beaucoup de soin. Malgré leur approche prometteuse de ce critère, les propositions échouent à s'engager pleinement dans ces défis. Qu'une ville s'efforce de se faire connaître en Europe ne constitue pas une interprétation forte de la dimension européenne. Le titre de Capitale européenne de la culture permet à une ville de se promouvoir à l'international, mais il ne s'agit là que d'une moitié de l'enjeu.

Le déploiement de la coopération européenne nécessite des approches stratégiques et un véritable partenariat avec les artistes comme avec les organisations et institutions culturelles de l'Europe entière. Il ne peut se limiter à des relations avec d'autres Capitales

européennes de la culture, passées et futures, avec des réseaux culturels européens existants ou avec des villes jumelles.

La dimension européenne est bidirectionnelle. Il s'agit certes de présenter au reste de l'Europe la contribution de la ville à la diversité culturelle européenne. Cependant, il est tout aussi crucial de chercher à sensibiliser davantage les habitants à la diversité des cultures en Europe et à établir des liens par le biais de projets culturels ou d'autre nature avec des citoyens d'autres pays. Il est important de montrer clairement comment la dimension européenne se traduit en projets concrets dans le programme culturel et artistique. C'est cette focalisation sur d'autres cultures qui différencie principalement une Capitale européenne de la culture d'une ville de culture nationale. Une Capitale européenne de la culture offre la possibilité à une ville et à ses citoyens d'apprendre des autres de manière ouverte. La création de partenariats nouveaux et durables entre les acteurs culturels d'une ville et ceux d'autres pays représente un aspect majeur du legs d'une Capitale européenne de la culture.

Le jury souhaite que l'accent soit mis davantage sur les partenariats européens : coproductions, curations collaboratives, conférences, réseautage ainsi que sur les artistes/interprètes visiteurs. Les Capitales européennes de la culture les plus récentes ont inclus des partenaires européens et internationaux dans plus de la moitié de leurs projets. Les villes doivent encourager leurs opérateurs culturels à participer activement aux réseaux culturels européens.

L'un des aspects du critère de dimension européenne pour le titre de Capitale européenne de la culture est la capacité à attirer des visiteurs du reste de l'Europe et au-delà. Le programme doit être attrayant ; c'est pourquoi il propose une offre différente des offres touristiques habituelles de la ville et de la région. Le jury espère voir ces idées de programme attrayantes dans la candidature de sélection finale pour la Capitale européenne de la culture 2028. Le jury conseille d'envisager sérieusement de bâtir un plan de communication stratégique pour le projet de Capitale européenne de la culture et d'établir un lien entre le programme culturel et artistique et une vision marketing internationale.

Portée

La stratégie de déploiement de l'audience de la Capitale européenne de la culture devrait être beaucoup plus poussée dans les dossiers de candidature finaux, y compris les mesures et canaux en ligne et hors ligne pour tous les groupes cibles identifiés. Les candidatures doivent aborder l'élargissement de l'audience dans une perspective stratégique et à long terme, en utilisant des mesures en ligne et hors ligne.

L'accent doit notamment être mis sur les publics plus difficiles à atteindre mais cruciaux pour renouveler le « climat culturel » dans une ville Capitale européenne de la culture (par exemple, les minorités, les personnes âgées, handicapées, LGBTIQ+, les personnes vivant à distance des centres-villes ou présentes temporairement dans la ville, etc.).

Le jury souhaite savoir comment les politiques de développement de l'audience des principales organisations culturelles, y compris les opérateurs indépendants et les ONG, s'articulent avec le programme.

Gestion

Notre époque riche en incertitudes requiert également de nouvelles approches en matière de gestion. Une attention particulière doit être portée à l'évaluation des risques dans le dossier de candidature finale. Cette section doit comprendre une analyse approfondie des impacts escomptés pour la phase de préparation et de mise en œuvre de la Capitale européenne de la culture, en rapport avec les défis mondiaux actuels et potentiels.

Le jury attend des quatre villes présélectionnées, qui prévoient toutes dans leur candidature de présélection un niveau considérable de dépenses en capital, qu'elles étudient soigneusement le caractère réaliste de ces investissements.

En ce qui concerne les modèles de gestion, le jury recommande d'apprendre des expériences d'autres Capitales européennes de la culture, sans nécessairement copier des concepts prêts à l'emploi.

L'équipe d'exécution joue un rôle clé dans toutes les Capitales européennes de la culture. Les villes devraient aborder de manière explicite et bien informée le meilleur modèle pour garantir la qualité et l'indépendance de la gestion artistique du projet.

Les processus de recrutement et les dispositions prévues en matière de personnel entre 2023 et 2028 doivent être décrits, y compris les détachements, les stagiaires et les bénévoles.

La promotion d'une Capitale européenne de la culture doit aller au-delà des stratégies habituelles de diffusion de l'information et inclure un récit attrayant sur la portée et la pertinence européennes, cohérent avec la vision artistique. Il est important de rappeler que la promotion d'une Capitale européenne de la culture ne concerne pas seulement l'image de la ville, mais surtout le message européen que la ville souhaite partager avec le reste de l'Europe et nécessite une stratégie de communication approfondie.

Capacité de réalisation

Les candidats doivent confirmer à nouveau que leur dossier de candidature, y compris la vision globale et le concept et les engagements financiers, bénéficie de l'approbation formelle du maire, des conseils municipaux (et du département/de la région, le cas échéant) et de tous les partis politiques. Le jury recommande également que tous les candidats aient une compréhension et des attentes communes concernant la contribution financière du gouvernement national.

Il est rappelé aux candidats que le projet de Capitale européenne de la culture requiert un programme spécial pour l'année concernée, en plus de l'offre culturelle normale. Le jury attend plus d'informations sur la capacité managériale de la ville/région pour gérer un programme de la teneur et de la portée d'une Capitale européenne de la culture. Le renforcement des capacités ne doit pas être confondu avec la mise en œuvre de la stratégie culturelle, mais il doit être conforme aux plans de développement locaux et régionaux. Les villes devraient également prévoir de solides programmes de renforcement des capacités, étant donné que la portée d'une Capitale européenne de la culture va au-delà des capacités locales actuelles. S'il est prévu que les projets soient financés par des programmes

compétitifs de l'UE (p. ex. Europe créative), cela doit être indiqué.

Les informations relatives aux projets de développement urbain et d'infrastructure, de restauration du patrimoine culturel et de nouveaux locaux culturels apportent des références et un contexte utile lors de la présélection. La sélection finale se concentrera sur les projets d'infrastructure qui ont un impact direct sur les activités du programme Capitale européenne de la culture (par exemple, un nouveau centre culturel dans un bâtiment restauré qui devient un point focal pour les projets d'arts communautaires prévus dans le programme). Un calendrier de ces projets et l'estimation réaliste de l'achèvement devraient être donnés.

Les dossiers de candidature définitifs doivent décrire précisément comment ces projets d'investissement potentiels seront gérés (structures de gestion, état des lieux liés aux fonds structurels et d'investissement de l'UE et lien avec le programme opérationnel concerné, le calendrier et les marchés publics).

Signé

Toni Attard
Jelle Burggraaff
Sinon Christensen- Redžepović
Jean de Loisy
Goda Giedraityte (rapporteur)
Suvi Innilä (rapporteur)
Anne Karjalainen
Hrvoje Laurenta (rapporteur)
Marilyn Gaughan Reddan
Anne Tallineau (vice-présidente)
Rossella Tarantino (présidente)

Paris

Mars 2023



TABLEAU D'ECHEANCIER DE CREDIT DE PAIEMENT - CULTURE 4423 - FONCTIONNEMENT CONVENTION PLURIANNUELLE ET TRIENNALE 2022-2024

Programme	Bénéficiaire	Libellé / objet de l'opération	Code affectation	Fixation montant 2023	Echéancier de CP 2023	Echéancier de CP 2024	Echéancier de CP 2025	Echéancier de CP 2026	TOTAL
4423 - FCT	BASTIA-CORSICA 2028	Programme d'activité 2023		52 000,00	52 000,00				52 000,00